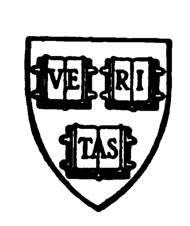
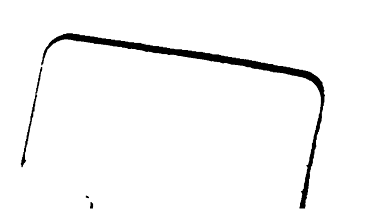

VE RI
TAS



CH. DANIEL

Les jésuites instituteurs de la jeunesse française au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Paris V. Palmé 1880

gine, conçu et entrepris dans des conditions si militantes. C'était d'abord un simple mémoire présenté à l'Académie des sciences morales et politiques sur une question qui, mise au concours en 1869, y avait été maintenue à plusieurs reprises sans qu'il y eût lieu de décerner le prix.

Enfin, dans la séance du 8 mai 1877, le mémoire de M. Compayré fut couronné. L'auteur a pu depuis le compléter et il se félicite d'avoir été soutenu et dirigé dans ce travail par les conseils bienveillants de MM. Bersot, président de l'Académie, et Gréard, rapporteur du concours. Soit pressentiment de la lutte qui allait s'engager, soit pure coïncidence, il s'est trouvé que l'ouvrage, dans sa rédaction définitive, arrivait à point pour éveiller vivement la curiosité du public et obtenir les sympathies d'une certaine presse.

Comment n'aurait-on pas applaudi, là où l'on entrait en campagne pour les projets de M. Ferry, un partisan déclaré de l'éducation laïque, un professeur de l'État qui, conduit par la nature même de son sujet au cœur de la question du jour, ne laissait échapper aucune occasion de porter aux Jésuites les plus rudes coups ? C'était aussi un précieux avantage pour le nouveau champion d'une cause qu'on voulait rendre populaire, de se présenter au combat avec le prestige de cette fraîche couronne académique et

d'avoir pour parrains, à défaut d'écrivains illustres, des gens de beaucoup d'esprit qui ont gagné leurs éperons, je ne dis pas dans les Facultés et les Académies, — c'est la moindre des choses, — mais dans ces heureuses régions de la presse périodique où l'on arrive rapidement au succès, à la célébrité littéraire et même à l'importance politique.

Écoutez comment s'exprime M. Gréard, le rapporteur du concours, sur le livre de M. Compayré :

« L'auteur a l'esprit philosophique. Il va droit au cœur d'un livre. Ce n'est qu'après en avoir dégagé l'idée essentielle qu'il entre dans le détail des points accessoires. Chemin faisant, il indique et développe sa propre pensée à côté de celle qu'il analyse. La précision scientifique et l'absolue sincérité d'une telle méthode sont déjà des garanties de saine et judicieuse critique. L'auteur apporte, en outre, dans la discussion une intelligence libérale, *profondément imbue des idées du monde moderne, mais impartiale, ne sacrifiant ni le passé au présent, ni le présent au passé*, sachant partout faire la part du bien et du mal. Son admiration pour les jansénistes ne lui dérobe pas ce que leur système, pratiqué sur des groupes restreints de cinq ou six enfants, présentait d'inapplicable à l'éducation publique. Sa juste sévérité pour certaines maximes des Jésuites ne l'empêche

pas de reconnaître ce que leur discipline offrait de ressources utiles à l'émulation. »

Et le reste à l'avenant. M. Compayré est un critique philosophe, ce n'est pas un polémiste. Quel que soit le sujet qu'il traite, il conserve sa sérénité fine et aimable. Pour se faire une idée de ce remarquable esprit, on peut lire indifféremment ce qu'il a écrit de Rabelais ou de Rollin, de Montaigne ou de Condorcet.

Son mémoire est une œuvre forte, élevée, propre à réveiller dans la conscience de tous le souci de l'éducation; et, quoique deux autres mémoires soient aussi d'un grand mérite, on n'a pu s'arrêter à la pensée de partager le prix en leur faveur, même en faisant les parts fort inégales, car ce serait créer une sorte d'égalité qui n'existe pas. En un mot, M. Compayré n'est pas un lauréat ordinaire.

M. Bersot, président de l'Académie, ne fait que répéter, en les accentuant à sa manière, les mêmes éloges.

« Dans ce remarquable mémoire, l'histoire et la critique ont également répondu à ce que demandait l'Académie. L'histoire est une revue complète des doctrines, où chacune d'elles est exposée clairement, avec une juste étendue et une clarté qui vient de l'habileté à discerner le principe essentiel des détails accessoires; la critique est pénétrante, large, *impartiale, imbue des idées modernes, mais ne sacrifiant ni le passé au présent, ni le présent au passé*; le style est net et a du relief. Bref, quand ce mémoire, un peu revu, paraîtra, il sera vite entre les mains de tous ceux qui se préoccupent de la question de l'éducation et de tous ceux qui aiment les ouvrages bien faits. » C'est-à-dire, évidemment, de tout le monde, car qui n'aime pas les ouvrages bien faits ?

Eh bien ! n'en déplaise à ces messieurs de l'Académie, on pourrait exiger une histoire, je ne dis pas plus complète, — car où s'arrêter ? — mais plus exacte et plus fidèle; et l'on serait également fondé à réclamer une critique plus impartiale. On va s'en convaincre tout de suite. Je me borne, bien entendu, à ce qui concerne la Compagnie de Jésus.

Son histoire a été écrite savamment, en langue latine, avec pièces et documents à l'appui, par les Pères Sacchini, Jouvancy et Cordara. Voilà une source à laquelle M. Compayré, s'il voulait être sérieux, aurait pu recourir; il ne l'a pas fait, et je ne m'en étonne pas outre mesure. Ce qui paraîtra moins naturel et tout à fait prémédité, c'est qu'il n'ait pas même nommé un ouvrage français qui est dans toutes les mains, l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* de M. Crétineau-Joly. En revanche, un livre intitulé : *les Jésuites*, composé en allemand par le professeur Hüber, de Munich, — un sectaire de

l'école de Dœllinger, — et traduit en français par M. Alfred Marchand, est cité avec une complaisance marquée comme une véritable histoire. Or, ce n'est pas une histoire, mais un pamphlet ; on y a relevé de graves erreurs, des affirmations calomnieuses hautement démenties, les unes par la chronologie la plus élémentaire, les autres par la notoriété publique, attendu qu'il s'agissait de faits contemporains très faciles à vérifier (1). Cette manière de choisir ses autorités n'est pas le propre d'un historien sûr et ne nous promet pas un critique impartial.

On aurait fort à faire si l'on entreprenait de signaler toutes les inexactitudes — le mot est doux — où se laisse entraîner M. Compayré par ses préventions. Un exemple suffira.

Voulant démontrer que le *Ratio studiorum*, le code auquel nos professeurs obéissent, leur interdit l'accès de toutes les hauteurs de la science, il s'exprime ainsi : « Dans la métaphysique, on supprime quelques-unes des questions les plus intéressantes et les plus essentielles, comme, par exemple, tout ce qui concerne l'existence de Dieu et la nature de ses attributs. » (2) Et il ajoute en note :

(1) Voir dans le *Français* du 14 avril 1878, un sérieux article de M. Emm. Cosquin, publié sous ce titre : *Un réquisitoire contre les Jésuites.*

(2) *Histoire critique*, etc. Tome Ier, page 196.

« *In metaphysica, quæstiones de Deo et Intelligentiis prætereantur.* (p. 87) » Le lecteur s'étonne, et il y a vraiment de quoi. Qu'est-ce qu'un enseignement philosophique où Dieu ne trouve pas la moindre place ? Car si cette place n'est pas dans la métaphysique, elle n'est nulle part. Aurait-on jamais attendu pareille chose d'une Société qui ne fait pas profession d'athéisme ? C'est à n'en pas croire ses yeux. M. Compayré, qui professe la philosophie, n'hésite pourtant pas à l'affirmer. Que dis-je ? il prétend l'avoir lu ; il cite la page 87 et renvoie le lecteur à deux éditions du *Ratio studiorum* qui lui ont passé sous les yeux, l'édition de Tournon, 1603, et celle d'Anvers, 1635. (1) Il faut une forte dose d'incrédulité pour résister à un témoignage si grave, si positif, si expressément garanti par des citations textuelles puisées, nous assure-t-on, aux sources les plus authentiques.

Et pourtant cela est faux, complètement faux. Le texte est tronqué. Tel qu'il existe dans les deux éditions citées, il a le sens le plus naturel du monde, et il est la preuve d'une grande sagesse

(1) La note suivante se lit dans l'ouvrage de M. Compayré, t. I, p. 168, note 1 : « Nous avons sous les yeux : 1° *Ratio atque institutio studiorum, societatis Jesu, superiorum permissu*, — Tournon, 1603 ; — 2° le même ouvrage, édition d'Anvers, 1635. *Ratio, etc., auctoritate septimæ congregationis generalis aucta.* »

direction donnée à l'étude de la méta-
et plus particulièrement de la théodicée
gie naturelle. Tout simplement il recom-
n professeur de métaphysique de se ren-
ans l'objet propre de son enseignement et
s traiter, quand il s'agit de Dieu et des
de Deo et Intelligentiis (1), les questions
ent totalement ou en grande partie de la
n et qui sont par conséquent du domaine de
ici le texte en son entier, tel que le donnent les
ions citées et toutes les éditions du monde :
physica, quæstiones de Deo et Intelligentiis,
NO AUT MAGNOPERE PENDENT EX VERITATIBUS
FIDE REVELATIS, *prætereantur*. Tout ce que
z en petites capitales est omis par M. Com-
n voit si cela tire à conséquence et si nos
ions roulent sur des minuties.
je cependant que le lauréat de l'Académie
nces morales a commis de propos délibéré
se et inqualifiable falsification ? Je suis loin
étendre. Non, il aura tout simplement ra-
texte tronqué dans quelqu'une des diatribes
ires imprimées aux environs de 1845, alors

Compayré a traduit *de Intelligentiis* par des attri-
n quelle école, s'il vous plait, a-t-on jamais appelé
uts de Dieu *Intelligentiæ* ? Et M. Compayré pro-
philosophie !

qu'on nous faisait une guerre aussi déloyale que celle où il se compromet lui-même aujourd'hui. Cette hypothèse est encore celle qui sauve le mieux son honneur ; mais il ne s'en est pas moins donné deux torts que je ne saurais excuser : celui de croire à l'existence d'une règle si absurde, et celui de n'avoir rien négligé pour qu'on fût persuadé, contre toute vérité, qu'il l'avait lue lui-même dans une édition authentique. Et quand on procède avec ce sans-gène à des accusations fort graves, injurieuses au premier chef et attentatoires à l'honneur de toute une grande corporation religieuse, on n'est ni un historien digne de foi, ni un critique impartial.

L'incident, au reste, s'était déjà produit en 1844. M. Cousin avait eu la naïveté coupable d'accepter de seconde main le texte perfidement tronqué et de le lancer à la tête de nos défenseurs dans les discussions de la Chambre des Pairs. M. de Montalembert, qui lui répondit dans la séance du 8 mai, se déclara stupéfait de trouver pareille chose sous la plume de son collègue (car le discours de M. Cousin était écrit), et après avoir rétabli dans son intégrité la règle du professeur de philosophie, (1) il la commenta en ces termes : « C'est-à-dire que

(1) Regulæ professoris philosophiæ, 11, § 3.

l'on suive la règle tracée, vantée, défendue par l'honorable M. Cousin lui-même, tous ces jours-ci devant vous ! que l'on enseigne une métaphysique, non pas contraire à la révélation, mais en dehors d'elle, mais indépendante d'elle, et apportant au secours de la vérité révélée les démonstrations auxquelles on arrive par la seule raison. »

Je le demande à M. Compayré, n'a-t-il pas senti son front se couvrir d'une légère rougeur lorsqu'il lui est arrivé de lire dans un de nos grands journaux qui rendait compte de son livre cet éloge que devait repousser sa modestie : « L'auteur possède un fonds classique riche et solide ; *il a étudié toutes les questions aux sources, savamment ;* mais il porte son érudition avec aisance, à la française. (1) »

Voilà donc, en premier lieu, de quelle façon nos règles ont été étudiées et comprises par le nouvel historien de l'éducation en France. Il est assurément permis de s'inscrire en faux contre des interprétations plus qu'arbitraires et où la fantaisie a tant de part. Mais j'ai un autre reproche à lui faire. Cet historien n'écrit pas l'histoire et il a pour les faits le plus étonnant dédain. Il parlera bien de l'établissement de la Compagnie de Jésus en France, des obstacles qu'elle a rencontrés à ses débuts, des collèges

(1) *Le Parlement*, 1er novembre 1879. Article signé A. Jacquet.

qu'elle a fondés, des luttes qu'elle a soutenues pour leur défense et où elle a plus d'une fois succombé. Ce côté extérieur et un peu banal du sujet est traité plus longuement même qu'il ne serait nécessaire. Mais ce qu'on faisait dans ces collèges, les livres qu'on y étudiait, les professeurs, quelquefois illustres, qui en occupaient les chaires, les écoliers eux-mêmes, qui n'en sont pas la moindre gloire, qu'en dit notre auteur ? A peu près rien ; si bien qu'on peut le lire d'un bout à l'autre sans savoir s'il y a jamais eu au monde un Sirmond, un Petau ou un Labbe, si les Tournemine, les Sanadon et les Brumoy étaient des esprits distingués, ni même si la rhétorique était enseignée d'une manière passable par les Pères Lejay et Porée, ces deux professeurs de Voltaire. De leurs nombreux écrits, où ils se survivent, pas un mot !

On a, pour les juger et les condamner sans appel, de bien autres témoignages dont on se contente. Savez-vous quels sont les témoins qui ont toute la confiance de M. Compayré ? Nous allons vous l'apprendre.

En 1762, la perte des Jésuites étant résolue, le Parlement de Paris invita les officiers municipaux et royaux de toutes les villes de son ressort où ces religieux possédaient des collèges, à lui envoyer des rapports sur cette délicate matière de l'éducation à

laquelle on eût pu souhaiter sans le moindre doute un jury mieux préparé et plus compétent.

« Ces rapports — c'est M. Compayré qui parle — ces rapports, dont le président Rolland donna quelques extraits importants dans ses comptes rendus, constituent les véritables cahiers pédagogiques de la Révolution anticipée de 1762. On y saisit sur le vif et dans toute sa sincérité l'expression des besoins dont le bon sens populaire reconnaissait l'urgence et que la Société de Jésus se refusait à satisfaire. Presque partout ce sont les mêmes doléances et les mêmes sujets de réforme. Donnons-en quelques exemples » (1).

Et là-dessus M. Compayré reproduit à son tour ces fameux « cahiers pédagogiques. »

Ici on se plaint que les écoliers n'étudient dans les classes que des auteurs latins et en sortent sans connaître un seul auteur français. Là on demande qu'au moins une heure de classe par semaine soit consacrée à l'histoire de France. Ailleurs on insiste pour que la langue française soit enseignée *par principes*, pour que les enfants apprennent la langue et l'histoire de leur patrie, pour qu'on leur donne au moins une teinture de géographie, à commencer par celle de leur pays. « Ces études de la langue et de la littérature françaises, et aussi de l'histoire nationale, observe M. Compayré, ces études réelles et nécessaires que l'on réclamait de toutes parts étaient précisément celles que la Compagnie de Jésus, obstinément asservie à son formalisme, répugnait le plus à admettre (1). »

(1) *Histoire critique*, etc., tome II, p. 240.

Enfin, pour la philosophie, les uns s'élevaient contre les cahiers des professeurs et ne voulaient plus que des philosophies imprimées ; les autres réclamaient contre l'usage de la langue latine et contre l'argumentation.

De ce concert de réclamations et de plaintes, M. Compayré tire la conclusion suivante : « La Société de Jésus répondait par l'immobilité absolue de ses méthodes à toutes les demandes d'innovation et de changement que suggérait aux hommes du XVIIIe siècle le progrès général des idées. Elle ne changeait pas d'esprit, cela était impossible ; mais elle ne consentait pas même à améliorer ses programmes d'études. » Ou bien, comme il le dit ailleurs, on ne faisait chez les Jésuites que des études *latines et formelles* (2).

(1) *Histoire des doctrines de l'éducation*, tome II, p. 240.

(2) Qu'entend-il par études *formelles* ? Sans doute celles qui roulent plutôt sur la forme que sur le fond des choses. L'acception est neuve, en France du moins, et je ne la crois autorisée ni par l'Académie, ni par l'usage.

Donc, les Jésuites furent justement condamnés ; ils le furent, affirme notre auteur, non-seulement pour des raisons politiques, mais encore pour des raisons pédagogiques. Telle est sa thèse, et la démonstration qu'il en donne repose, en définitive, sur ce seul fait des dépositions plus ou moins précises, plus ou moins concluantes, recueillies par le président Rolland en 1762.

Un historien moins prévenu aurait eu quelque scrupule. On sait ce que valent les enquêtes faites en dehors des garanties de la justice ordinaire ; elles amènent le plus facilement du monde les résultats prévus et voulus par ceux qui les provoquent et les dirigent, surtout quand l'opinion publique, à laquelle on s'adresse, a été consciencieusement travaillée, comme c'était le cas en 1762. Ce que pouvaient penser des Jésuites les bons jansénistes d'alors (le président Rolland était un des meilleurs) ou bien les lecteurs de l'*Encyclopédie*, n'est pas précisément article de foi et il est permis de le tenir pour suspect. Qui peut se flatter de sortir blanc comme neige d'une épreuve si chanceuse ? Sans aller chercher bien loin, l'Université actuelle voudrait-elle être jugée sur les doléances de certains parents, honnêtes bourgeois, commerçants, financiers et autres qui ne se font pas prier pour dire à qui veut l'entendre, que leur fils, après huit années d'études,

est sorti du lycée sans avoir rien appris, pas même un peu d'orthographe, ou que les choses dont on lui a, vaille que vaille, chargé la mémoire ne servent de rien dans l'usage de la vie ? Mais que dis-je ? Ce ne sont pas de simples bourgeois qui parlent ainsi ; ces discours partent quelquefois de très haut, revêtus d'un caractère officiel qui leur donne une autorité imposante (1), et si, dans cent ans d'ici, les historiens de la pédagogie française les prennent au pied de la lettre, quelle idée la postérité se fera-t-elle des méthodes que notre siècle a vu fleurir dans les établissements de l'État, où elles étaient encore en vigueur tout dernièrement, sous le régime si libéral de notre troisième République ?

Ainsi, au début, M. Compayré cite quelques-unes de nos règles, et met sous les yeux du lecteur quelques lambeaux de notre *Ratio studiorum*. On sait la valeur des textes qui passent par ses mains. Puis,

(1) A la dernière distribution des prix du concours général, M. Ferry, ministre de l'instruction publique, grand-maître de l'Université, émettait à son tour le vœu suivant : « Restituer aux exercices trop négligés de la langue maternelle les heures qu'obstruent des méthodes surannées, au grand détriment de la connaissance sérieuse de la grammaire, du style, et, dois-je le dire, de l'orthographe de la langue française. » Voilà où nous en étions encore le 4 août 1879 ! Mais enfin M. Ferry est venu, et après lui aucun ministre ne trouvera matière à réforme.

parvenu d'un seul bond à l'époque de notre suppression, sans s'arrêter un moment au XVIIe siècle, le professeur de Toulouse allègue contre nous les témoignages recueillis en un jour de haine et de colère par nos accusateurs les plus passionnés.

Nous n'acceptons pas ces procédés sommaires, que réprouve le bon sens autant que l'équité. Non, quand on aspire au rôle d'historien, on ne supprime pas ainsi, en un tour de main, deux cents ans d'histoire ; et de quelque nom que se pare un livre composé sur ce plan et dans cet esprit, le lecteur honnête et judicieux se refuse à y voir autre chose qu'un factum destiné à rejoindre dans l'oubli les réquisitoires des La Chalotais et des Monclar.

Puisqu'on juge à propos d'évoquer de nouveau cette cause célèbre au tribunal de l'histoire, nous demandons qu'on la révise à fond. C'est notre droit dans un moment où la question de savoir si les maîtres qui furent proscrits en 1762 étaient, oui ou non, dans la bonne voie, devient pour les héritiers de leur nom et de leur esprit une question de vie ou de mort. Nous promettons à ceux qui liront ces pages qu'ils sauront à quoi s'en tenir sur beaucoup de points. Après tout, le passé dont il s'agit n'est ni si lointain ni si obscur, et les documents qui peuvent l'éclairer se rencontrent çà et là sans trop de peine. Nous les citerons, et nos citations

dont chacun pourra vérifier l'exactitude, ne seront ni apocryphes, ni de seconde main. Le lecteur saura enfin ce que furent en réalité ces instituteurs de la jeunesse qui comptèrent parmi leurs élèves Descartes, le grand Condé, Bossuet, Corneille et Molière ; il saura s'il est vrai qu'on n'enseignait au collège Louis-le-Grand ni la géographie ni l'histoire, si la langue française y était ignorée ou du moins tout à fait négligée, si l'on s'y faisait une loi de la routine, de l'immobilité absolue.

Nos chapitres porteront les titres d'histoire, de géographie, de langue française, etc. Mais au fond de tout cela il y a une autre question qui domine le tout, la seule, à vrai dire, que nous ayons à cœur : Cette éducation était-elle vivante et pratique, en rapport avec les besoins du temps? formait-elle des hommes, des Français aimant leur pays et dévoués à ses intérêts? De ce qu'on va lire, nous l'espérons, la réponse se dégagera d'elle-même sans qu'il soit besoin d'y insister autrement.

CHAPITRE II.

L'École historique du collège de Clermont au commencement du XVIIe siècle. — Jacques Sirmond. — Le P. Petau et l'histoire universelle. — Henri et Adrien de Valois.

Au printemps de 1618, le collège de Clermont, fermé depuis environ vingt-cinq ans, put enfin rouvrir ses portes à la jeunesse et préparer à la France la forte génération qu'on vit fleurir trente ou quarante ans plus tard, aux plus beaux jours du règne de Louis XIV.

Il y avait là, parmi les maîtres et les élèves, des hommes d'élite, de vrais savants, dont les travaux tiennent une place considérable dans notre histoire littéraire. Je m'attache à ceux qui se vouèrent aux études historiques et qui creusèrent les premiers sillons dans un champ jusque-là presque sans culture. Que ne doit-on pas au P. Sirmond, cet homme extraordinaire qui vécut près d'un siècle (1559-1651), et qui, né sous François II, vit, sur ses vieux jours, se lever le soleil de Louis XIV ? Avant l'interdit lancé sur le collège et le bannissement des maîtres, il avait eu pour élève saint François de Sales. Lorsqu'il dut

cesser ses leçons et s'éloigner de Paris, son général, Claude Acquaviva, l'appela à Rome, où il remplit, auprès de l'assistant de France et d'Allemagne (1), les fonctions de secrétaire. Pendant seize ans, il consacra ses loisirs à la bibliothèque du Vatican, où il fit connaissance avec Baronius, qui se prit pour lui d'une vive affection. Plus d'une page des *Annales ecclésiastiques* rend hommage au mérite du savant jésuite, que l'on vit, à sa dernière heure, presser sur ses lèvres un crucifix que lui avait légué en mourant son illustre ami. Les trésors littéraires recueillis à Rome par Sirmond devaient un jour profiter à la France. Quand fut rouvert le collège, à raison de son âge avancé et de ses longs services, ce vétéran du professorat ne fut chargé d'aucun cours ; mais il enseigna jusqu'à la fin, plus que nonagénaire, la plume à la main, et fut l'inspirateur, le guide, l'auxiliaire d'une foule de savants pendant tout un demi-siècle.

Au premier rang de ses nombreux et importants travaux se placent les *Concilia Galliæ*, c'est-à-dire l'histoire et les actes de ces grandes assemblées qui réunissaient aux chefs militaires et politiques de la nation les évêques qui ont fait la France. Sidoine Apollinaire, Théodulfe, Hincmar, Flodoard, les ca-

(1) Il n'y avait alors qu'un seul assistant pour ces deux nations.

pitulaires de Charles le Chauve, etc., l'ont eu successivement pour éditeur, et il a déployé dans ces publications une sagacité critique que n'ont pas cessé d'apprécier ceux qui étudient l'histoire dans ses sources. Henri de Valois, qui le vénérait, lui a consacré après sa mort quelques pages d'éloge où il célèbre ses vertus, sa science et la douceur de son commerce (1).

Comment parler froidement du P. Petau, qui cultiva toutes les branches du savoir humain et ne fut médiocre en rien? Helléniste, hébraïsant, latiniste consommé, théologien éminent, historien surtout et même astronome, car il le fallait être pour composer ce grand ouvrage *de Doctrina temporum*, où il réfutait Scaliger et posait la base d'une chronologie universelle qui ne fut pas et ne pouvait être, vu l'époque, le dernier mot de cette science, mais qui du moins, par le long crédit dont elle a joui, a prouvé la supériorité de l'esprit qui l'avait conçue. S'il y eut jamais une réputation universelle, ce fut la sienne sans contredit. Le roi d'Espagne le disputait à Louis XIII, qui le refusa nettement, et il eut lui-même à se défendre contre le pape Urbain VIII, qui voulait l'avoir à Rome et le faire cardinal. « On

(1) *Henrici Valesii oratio in obitum Jacobi Sirmondi.* V. *Jacobi Sirmondi, S. J. Presbyteri, Opera varia.* Venetiis, 1728. *Initio.*

disait, raconte un ancien élève du collège de Clermont (1), que sa simplicité et sa modestie parurent admirables en 1645, lorsque le roi de Pologne envoya cette ambassade si solennelle pour demander en mariage la princesse Marie de la maison de Mantoue. Comme s'il n'y avait eu pour eux rien de plus digne d'être vu en France que le P. Petau, tous ces ambassadeurs, gens des plus illustres pour leur naissance et pour leur doctrine, vinrent au collège de Clermont et, en entrant dans la cour, crièrent : *Volumus videre clarissimum Petavium.* Le P. Petau enseignait lors une leçon de théologie ; il parut avec son portefeuille sous le bras et répondit à leurs compliments latins avec son éloquence ordinaire. »

Qu'en pense le lecteur? Croit-il que si par hasard il arrivait à Paris des ambassadeurs de quelque lointain pays, désireux de voir un grand homme de lettres, ils se fissent conduire tout droit à l'École normale et demandassent à voir l'illustre monsieur tel ou tel? Je laisse à plus clairvoyant que moi le choix du nom.

Ce grand homme donc, à l'apogée de sa gloire, voulut mettre ses connaissances historiques, si approfondies, à la portée de la jeunesse et des gens du

(1) *Mémoires* de Nicéron, t. XXXVII, p. 188.

monde. Faire entrer dans un ou deux volumes de petit format l'histoire entière du genre humain, celle de tous les peuples, de tous les empires qui se sont succédé sur la terre depuis la création jusqu'à l'an de grâce 1632, date de la publication, c'était une entreprise difficile et à peu près sans précédent. Le P. Petau y réussit à souhait, et le *Rationarium temporum*, comme il intitula ce célèbre abrégé d'histoire universelle, fut de toutes ses œuvres, sinon la plus parfaite, au moins la plus applaudie et devint même, on peut le dire, populaire (1). Quand elle fut terminée, il lui chercha, selon l'usage, un patron. Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, faisait alors ses études au collège de la Compagnie de Jésus, à Bourges. A onze ans, celui qui devait un jour s'appeler le grand Condé avait remporté dans sa classe de rhétorique les plus belles palmes de l'éloquence, en attendant les lauriers qu'il moissonna onze ans plus tard dans la plaines de Rocroy. Le savant jésuite dédia son livre à l'illustre enfant. Il lui disait à peu près ceci en fort bon latin : « Vous êtes du sang des dieux et de la race des héros. Aussi attachons-nous le plus

(1) *D. Petavii Aurelianensis, e Societate Jesu, Rationarium Temporum in duas partes, libros tredecim distributum.* Parisiis, apud Seb. Cramoisy, 1652, 2 in-16. Beaucoup d'éditions avaient précédé celle-ci, qui parut immédiatement après la mort de l'auteur.

grand prix à l'honneur que nous fait le prince votre père en nous confiant le soin de votre éducation. Je veux, pour mon compte, lui en marquer ma reconnaissance, en vous initiant à l'histoire du monde, où vous trouverez des enseignements qui sont encore plus nécessaires aux princes qu'aux simples particuliers. L'instabilité des choses humaines est (selon la remarque d'Othon de Freisingen) bien propre à tourner notre cœur vers l'immuable éternité. Doué que vous êtes des plus heureuses qualités, j'ai tout espoir que les lumières supérieures de votre esprit profiteront à vos mœurs et à la conduite de votre vie. » Dès l'âge de huit ans, Louis de Bourbon n'écrivait à son père qu'en latin ; nul doute qu'il goûta le beau latin du P. Petau et fit bon accueil à un livre qui semblait fait exprès pour lui, car il n'aimait rien tant que l'histoire. Le succès dépassa les espérances de l'auteur, qui, sévère pour lui-même, retoucha et perfectionna son œuvre dans les éditions qui se succédèrent rapidement avant sa mort, arrivée vingt ans plus tard.

Mais tout le monde ne sait pas le latin, et beaucoup regrettaient de ne pouvoir lire le *Rationarium*. Sur le conseil du comte d'Avaux, Maucroix, l'ami de cœur de Lafontaine, traduisit le livre en français et il se trouva, dit-on, de belles dames qui en préférèrent la lecture à celle du *Grand Cyrus* et de la

Clélie. Dès lors on fit assaut de traductions. Après Maucroix, un sieur Collin, personnage assez obscur, donna la sienne, avec un supplément chronologique s'étendant de 1632 à 1683. Puis vint une traduction de Moreau de Mautour, habile antiquaire et membre de l'Académie des Inscriptions. Puis on reprit la traduction de Maucroix, on la corrigea, on la compléta, et l'ouvrage, ainsi remanié, parut en trois volumes in-12 sous ce titre : « *Abrégé chronologique de l'Histoire universelle sacrée et profane. Traduction nouvelle suivant la dernière édition latine du P. Petau, par M. Maucroix, et continuée jusqu'en* 1701, avec un traité de chronologie par M. de Lisle (1). A Paris, chez la veuve Delaulne, 1730. » — « Quelques efforts que les traducteurs aient pu faire, lisons-nous dans la préface, ils n'ont pu se flatter d'approcher de la beauté de l'original. C'est un de ces ouvrages inimitables par la diction. Le P. Petau, qui possédait à fond la langue latine, y a mis un style si serré, si concis et si élégant qu'il pourrait passer pour un historien du siècle d'Auguste. Aussi ceux qui peuvent le lire en latin et en découvrir toutes les beautés ne s'étonneront pas qu'on n'ait pu le rendre en notre langue. » En effet, il y a dans ce petit livre des pages, des demi-pages qui présentent

(1) Claude Delisle, père du grand géographe Guillaume Delisle.

les grands faits de l'histoire du monde avec un relief surprenant, à la manière de ces camées antiques où l'œil découvre avec étonnement toute une scène héroïque des anciens âges.

Le livre du P. Petau se répandit par toute l'Europe; Genève et la Hollande ne mirent pas moins d'empressement que les pays catholiques à reproduire, souvent avec un véritable luxe typographique, ce chef-d'œuvre historique du redoutable adversaire de Scaliger (1). On peut recommander aux amateurs l'édition de Leyde, 1710, enrichie d'une préface de Jacques Perizonius, du portrait du P. Petau, de cartes géographiques, de planches, d'un supplément spécial pour la Hollande (2). A Londres, dès le milieu du XVIIe siècle, le *Rationarium Temporum* avait paru traduit en anglais sous le titre d'Histoire du Monde (*History of the World*, 1659 et 1660). A une époque beaucoup plus rapprochée de nous, en 1819, on a publié à Venise un *Breve compendio*

(1) Dans son grand ouvrage *de Doctrina temporum*, le P. Petau s'attache surtout à réfuter celui de Scaliger : *Opus de emendatione temporum*.

(2) *Dionysii Petavii, Aurelianensis, e Societate Jesu, Rationarium temporum in partes duas, libros tredecim tributum. In quo ætatum omnium sacra profanaque Historia chronologicis probationibus munita summatim traditur*. Lugduni Batavorum, ap. Cornelium Haak. 2 vol. in-8°. L'exemplaire où nous copions ce titre est une réimpression faite en 1745.

della sacra storia del vecchio e nuovo Testamento, lequel n'est autre qu'un extrait du livre du P. Petau ; et c'est au même livre qu'était emprunté un abrégé de l'Histoire de France, en latin, qui parut sous le nom du P. Gilles Lacarry dès l'année 1672.

Rien n'est donc mieux établi que l'influence exercée, en France et à l'étranger, par l'école historique du collège de Clermont, et les faits que nous venons d'exposer ont de plus l'avantage de projeter leur lumière sur toute la discipline scolaire des jésuites, tant critiquée et si mal connue. Combien de gens ont lu, ou parcouru du moins, le *Ratio discendi et docendi* du P. Jouvancy, sans y voir la place fort honorable réservée à l'histoire ! Ces mots : *Rationarium temporum*, joints au nom du P. Petau, ne leur ont rien dit (1). Ils n'ont pas soupçonné que les jésuites avaient là, pour s'initier à la connaissance de l'histoire, un admirable instrument qui était pour eux un bien de famille et que leur empruntait le monde entier.

Chose remarquable ! là même où de graves dissidences théologiques avaient élevé des barrières difficile à franchir, le P. Petau passait et recevait bon accueil, son *Rationarium* à la main. Je m'explique. Personne n'ignore quel esprit régnait dans la congrégation de l'Oratoire sur la fin du XVII[e] siècle, et combien peu les jésuites et leurs livres y étaient en faveur. Cependant, dans ses *Entretiens sur les sciences* qui sont une espèce de *Ratio discendi* à l'usage de ses jeunes confrères, le P. Bernard Lami n'hésite pas à le dire : « Je conseille à ceux qui commencent de se contenter de l'excellent abrégé que le P. Petau a composé sous le titre de *Rationarium temporum*. Vous y trouverez dans un très beau style l'histoire universelle digérée selon l'ordre des temps. En le lisant, il faut, autant qu'on le peut, avoir devant les yeux les Tables chronologiques que ce Père y a jointes, afin de se former une image des temps et de l'étendue de la terre, comme nous l'avons dit. » Et après quelques mots sur les Annales d'Usserius (Usher), in-folio qu'il serait bon de *se graver dans la mémoire*, il ajoute fort sensément : « On se contentera à sa place du *Rationarium* du P. Petau (1). »

Un peu plus tard, le chancelier d'Aguesseau donne à son fils, à peu près dans les mêmes termes,

(1) Le P. Jouvancy s'exprime ainsi : « Juvabit ac fortasse juniori magistro satis superque erit totius historiæ ad nostra usque tempora synopsis a P. Dionysio Petavio conscripta, quod *Rationarium temporum* inscripsit. » RATIO DISCENDI, cap. II, art 3, § 1.

(1) *Entretiens sur les sciences*, par le R. P. Bernard Lami, prêtre de l'Oratoire. Nouvelle et dernière édition. Lyon, 1752. VI[e] Entretien.

absolument le même conseil. Pour asseoir sur leur véritable base toutes les études historiques, le P. Petau est son homme et le *Rationarium temporum* est son livre.

On peut dire, sans exagération aucune, que le XVIIe siècle presque tout entier et une bonne partie du XVIIIe ont appris l'histoire universelle dans ce remarquable opuscule d'un homme de génie. Savait-on cela lorsqu'on reprochait aux jésuites leur immobilité absolue? Non seulement ils se mouvaient, mais, comme on le voit, ils donnaient le branle et tenaient la tête du mouvement.

Et qui se doute de ces choses dans notre pays? Ailleurs on les sait, et même il nous en revient quelque gloire. A Leyde, en Hollande, on réimprimait encore le *Rationarium*, de la belle édition de Perizonius, en 1794. Mais la France alors nageait dans le sang; elle avait bien affaire vraiment d'un livre composé par un jésuite français, en quelque estime que ce livre fût dans le monde savant! Non seulement la révolution a oublié, mais elle a décrété l'oubli, et avec l'oubli, l'ingratitude. Elle est bien obéie et notre génération lui reste fidèle.

Qu'on me permette, en terminant ce chapitre, de nommer seulement deux élèves des PP. Sirmond et Petau : les deux frères Henri et Adrien de Valois. Ce ne sont pour personne des inconnus, et il suffira

de rappeler que si Henri fut l'éditeur d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, Adrien nous a laissé, dans ses *Gesta Francorum* et sa *Notitia Galliæ*, des œuvres importantes pour notre histoire et aujourd'hui encore fort estimées. Elevés l'un et l'autre chez les jésuites, d'abord à Verdun, puis à Paris, ils restèrent toute leur vie de vrais disciples, profondément affectionnés à leurs anciens maîtres dont ils recherchaient les conseils. J'ai dit plus haut qu'Henri avait écrit l'éloge funèbre du P. Sirmond. Voici quelque chose de plus intime. On lit dans les *Valesiana*, qui sont le recueil de ses souvenirs :

« Le P. Sirmond, l'ornement de la Société, possédait la vertu au même degré que la science. Nous étions amis, et comme je le voyais souvent, je remarquai qu'il disait toujours son bréviaire à genoux dans sa chambre. Que cela est édifiant et encore dans une personne d'un âge avancé comme il l'était! »

Je m'arrête volontiers à ce tableau : au fond d'une cellule du collège de Clermont, le P. Sirmond octogénaire récitant, à genoux, son bréviaire, et sur le seuil de la cellule, Henri de Valois craignant de troubler le recueillement de ce pieux exercice et contemplant son vénéré maître avec respect et attendrissement.

CHAPITRE III.

Le P. Labbe et l'histoire de France. — La Byzantine. Les PP. Poussines et Maltret. — Du Cange.

Je renonce à donner une idée, même sommaire, des nombreux ouvrages du P. Labbe, car cela nous mènerait loin et rebuterait vite le lecteur. La liste à peu près complète en a été dressée par le P. de Backer : elle comprend soixante-dix-neuf articles et ne remplit pas moins de treize colonnes de la *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, édition in-folio. Tous les genres de littérature y sont représentés, depuis la prosodie grecque jusqu'à la haute érudition ecclésiastique, et l'énorme in-folio de huit à neuf cents pages s'y rencontre à côté de l'in-18 et de l'in-32.

Quelque jugement qu'on porte, dirai-je, sur l'auteur ou sur l'éditeur de ces productions si diverses et d'un mérite fort inégal, la grande collection des conciles dont le P. Labbe avait, lorsqu'il mourut à l'âge de soixante ans, terminé à peu près seul les douze ou treize premiers volumes, lui sera toujours un titre sérieux à l'estime des savants et suffira pour

sauver son nom de l'oubli. S'il n'a pas atteint à la perfection pour ainsi dire classique des Sirmond et des Petau, il ne faut l'imputer qu'à l'excès de son zèle, à sa fougue, au désir passionné de mettre le public en possession du fruit de ses veilles et d'exciter autour de lui des ardeurs semblables à la sienne. C'était non seulement un érudit d'un savoir immense, mais, pour employer à son sujet une expression toute moderne, un *vulgarisateur* infatigable. Nul n'a plus contribué à répandre le goût de l'histoire, mais de l'histoire puisée directement aux sources, dans un temps où Mézeray, qui était d'une tout autre école, portait le titre fastueux et trop peu justifié d'historiographe de France.

Il faut entendre le P. Labbe parler de la chronologie, son étude de prédilection. Il regrette beaucoup que le P. Petau ait écrit son *Rationarium* en latin, et comme il a lui-même rédigé dans la même langue sa Chronologie universelle, il la met en français, « pour servir d'instruction familière aux rois, princes, seigneurs, gentilshommes et autres personnes de condition curieuses d'apprendre en peu de temps et avec quelque assurance toute la suite des temps (1). » C'est à Louis XIV qu'il dédie son Chro-

(1) *Le Chronologue François*, contenant en 4 tomes un parfait abrégé de toute l'histoire sacrée et profane. — Paris, 1666.

NOLOGUE FRANÇOIS. « Sire, lui dit-il, nos rois très chrétiens, vos glorieux ancêtres, les Charlemagne, les Robert, les Louis, les Philippe, les Henry, sont la partie la plus illustre de cette histoire des temps et tiennent les premiers rangs dans la longue suite des princes qui la composent. C'est ce qui m'a porté, Sire, à rechercher avec plus de soin et de curiosité les marques certaines des temps de leurs règnes et des choses les plus mémorables qui s'y sont passées. Votre Majesté aura lu dans quelques autres livres l'histoire de leurs vies, les batailles rangées, les prises des villes, les conquêtes des provinces et des royaumes et tout le détail de leurs actions héroïques, décrit par des plumes plus éloquentes que la mienne. Mais, pour leur Chronologie, qui consiste en la connaissance précise des temps auxquels les choses sont arrivées, je crois pouvoir dire à Votre Majesté qu'il n'en a point encore paru de si certaine et de si exacte que celle que je lui présente. » Il insiste fortement sur ce point dans son *avertissement* au lecteur. « J'ai lu, dit-il, les quatre gros volumes de la *Bibliothèque historiale* de Nicolas Vignier, médecin de Henri III, l'*Histoire universelle de toutes les nations* de Jacques de Charron, seigneur de Monclaux, la *Sainte Chronologie* de Jacques de la Peyre d'Auzoles, le *Thrésor chronologique* de Dom Pierre de Saint-Romuald, religieux Feuillant, en trois gros

volumes, desquels il nous a donné l'abrégé, depuis quelques années, en trois petits tomes, avec le *Journal chronologique* en deux autres de même grosseur. Il y en a peut-être encore quelques autres qui ne sont point tombés entre mes mains. Mais s'ils ne sont pas meilleurs que ceux que je viens de nommer, je plains fort le malheur des jeunes hommes qui recourent à de semblables écrivains, et qui les veulent prendre pour leurs guides en ce grand labyrinthe des siècles passés. » Il ne se gêne pas pour qualifier ces *bonnes personnes* de *couseurs de dates*, de *rhabilleurs d'années*, sans art, sans méthode, sans discernement et sans recherches des *caractères* assurés et des marques indubitables des temps : *Chronogrhaphi, non chronologi*, *consarcinatores annorum, interpolatores sæculorum.* On connaît l'homme maintenant. Tel qu'il est, on ne s'étonnera pas que, suivant le hasard des questions où il s'engage, il ait maille à partir avec des adversaires de plus d'une sorte. Entre tous, les solitaires de Port-Royal ont le don d'échauffer sa bile. Eux, de leur côté, n'ont jamais pu lui pardonner certaines pierres lancées d'une main très sûre dans le *Jardin des Racines grecques*. Nous aurons l'occasion d'y revenir, et l'on verra qui, de Lancelot ou de son rude contradicteur, méritait mieux le nom, alors fort nouveau, d'*helléniste*.

Le P. Labbe a composé jusqu'à trois chronologies universelles, une en français et deux en latin ; l'une de ces dernières ne compte pas moins de cinq volumes in-folio (1). C'est matière épineuse et où je ne voudrais pas m'engager trop avant. Je m'occuperai beaucoup plus volontiers de l'*Abrégé royal de l'Alliance chronologique*, ouvrage qui forme deux volumes in-4, consacrés, le premier à l'histoire universelle tant sacrée que profane, le second à l'histoire de France (Paris, 1664). Là, le P. Labbe s'est donné carrière et il a largement satisfait son goût pour les pièces rares et inédites, empruntant les unes au Trésor des Chartes, les autres à des recueils composés par du Tillet, par Paul et Alexandre Petau, par Pierre Pithou, par d'Hérouval. « Je suis obligé très particulièrement, dit-il, à M. du Puy, conseiller du Roy en ses conseils, du recueil des chanceliers, gardes des sceaux, anciens notaires et secrétaires de nos rois, qu'il avait assemblé durant plusieurs années avec un très grand soin pour satisfaire au désir de feu M. de Loménie, secrétaire d'État et des commandements de Sa Majesté, lequel était porté d'une passion autant

(1) *Concordia chronologica a Ph. Labbeo Biturico e Soc. Jesu concinnata et in duas partes tributa, technicam et historicam ; quarum posteriorem absolvit Philippus Brietius ejusdem Societatis, ab anno 1201 ad annum 1666*. Parisiis, e Typographia regia 1670. — Le P. Labbe, né en 1607, était mort en 1667.

louable que violente, de voir durant sa vie cette partie de notre Histoire françoise traitée avec plus de splendeur, plus d'ordre, de vérité chronologique et d'exactitude qu'elle n'avait été par les écrivains qui avaient voulu donner quelque coup de pinceau. » L'éloge de chaque souverain est donc accompagné de l'histoire diplomatique de son règne ; de plus, l'auteur rejette à la fin du volume un « *Meslange curieux de Tiltres anciens et Extraits de chroniques et histoires* », qui mérite l'attention des éditeurs de Cartulaires ; car il pourrait bien se faire qu'ils y trouvassent imprimées, dès l'an 1665, des pièces qui n'ont pas vu autrement le jour et dont les originaux ont disparu. Le P. Labbe est très sévère pour les chartes mérovingiennes. S'il eût assez vécu pour voir paraître la *Diplomatique* de Mabillon, celui-ci eût trouvé peut-être en lui un contradicteur, je ne dis pas plus érudit, mais plus belliqueux et moins accommodant que Papebroch. Parmi les pièces qu'il emprunta au cabinet de du Puy, les *Assises de Jérusalem* et le *Lignage d'Outre-Mer* sont du plus grand prix (1). L'auteur de l'*Abrégé royal* en donna l'édition *prin-*

(1) Dupuy ne possédait et le P. Labbe n'a employé qu'une copie du manuscrit du Vatican : c'est la Bibliothèque nationale qui la possède aujourd'hui. Une autre copie du même manuscrit a servi à la Thaumassière, qui, en 1690, publia à son tour, et intégralement, les *Assises du royaume de Jérusalem*.

ceps, et quoiqu'il ait pratiqué de regrettables coupures dans le premier et le plus considérable de ces deux textes, le comte Beugnot a pu dire de lui : « Labbe rendit, par sa publication, tout incomplète qu'elle était, un service important à l'histoire ; il révéla le véritable mérite des *Assises de Jérusalem*, et montra que ce document précieux n'était pas seulement un livre de jurisprudence, mais qu'il contenait la solution de tous les problèmes politiques que présente l'organisation de la société au moyen âge (1). » L'infatigable jésuite se jugeait donc lui-même avec impartialité et s'estimait à sa juste valeur, lorsque, passant en revue les textes inédits qu'il mettait au jour : « Ils feront, disait-il, aisément connaître et avouer, même à ceux qui semblent les moins affectionnés à mon travail, que, si la façon de l'ouvrage, le tissu du discours, l'ordre et la méthode que je me suis prescrits, sont beaucoup au-dessous du commun des écrivains de ce siècle, au moins la matière dont ils sont composés n'en peut être que très riche et d'un prix inestimable au jugement de ceux qui ont quelque passion pour la gloire de notre nation et les antiquités françoises (2). »

(1) Beugnot, Introduction aux *Assises de Jérusalem*, p. 78. (*Historiens des Croisades*, lois, t. Ier.)

(2) *Abrégé de l'Alliance chronologique*, tome II. Avertissement.

Une particularité piquante me frappe au passage. Racontant l'installation de Pierre Séguier comme chancelier de France, l'exact historien termine par ces mots : « Un jeune avocat célèbre pour lors au barreau, mais qui depuis, s'étant jeté dans la retraite, a employé son esprit et sa plume à d'autres usages, fit quelques harangues fort éloquentes en cette avantageuse occasion, qui ont été depuis publiées et reçues avec un grand applaudissement. » Cet avocat, quand on sait quels étaient à l'endroit de Port-Royal les sentiments du P. Labbe, on hésite à le reconnaître. Cependant c'était bien celui auquel on a dû songer tout d'abord; car à la marge de l'exemplaire que j'ai sous les yeux, une main contemporaine a tracé ces mots : *Maistre Anthoine Le Maistre, lors âgé de* 28 *ans seulement*. Le P. Labbe était donc sensible à l'éloquence, de quelque part qu'elle vînt. Mais combien il devait regretter qu'Antoine Le Maistre, en renonçant au barreau, eût choisi Port-Royal pour retraite, et ne fît pas, des dons qu'il avait reçus du ciel, un meilleur usage !

Dans une sphère un peu différente, mais où notre histoire nationale occupa encore la place d'honneur, ce vaillant homme eut une occasion unique de mettre en valeur les talents qu'il voyait croître autour de lui, et d'ajouter un nouvel éclat aux travaux de quelques-uns de ceux qu'il regardait comme ses maîtres.

Tout le monde connaît cette grande collection des historiens byzantins, où la forte érudition française du XVII[e] siècle apparaît dans tout son lustre et qui, sortie des ateliers du Louvre, justifie cette origine par un luxe typographique véritablement royal. Ce fut le P. Labbe qui traça le programme de l'entreprise et qui rédigea un chaleureux appel à l'adresse des savants de toute l'Europe, dont la France réclamait le concours (1).

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, cet appel, si propre à émouvoir le patriotisme et à enflammer le zèle des savants, ne demeura pas sans écho dans la Compagnie de Jésus (2). Il convient de faire ici connaissance avec ceux des confrères du P. Labbe qui mirent le plus d'empressement à y répondre et qui tenaient, bien entendu, un rang distingué parmi ces instituteurs de la jeunesse française dont nous essayons d'esquisser l'histoire.

En voici trois entre autres, les PP. Fayon, Pous-

(1) DE BYZANTINÆ HISTORIÆ SCRIPTORIBUS, etc. ΠΡΟΤΡΕΠΤΙΚΟΝ. Proponente Philippo Labbe Biturico, Soc. Jesu sacerdote. Parisiis, e Typographia regia. MDCXLVIII. In-f°.

(2) Tous les religieux qui prirent part à cette noble entreprise n'étaient pas Jésuites, et nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage, en passant, aux PP. Goar et Combefis, tous les deux de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Espérons que bientôt un digne continuateur du P. Echard nous fera connaître plus en détail les nombreux et importants travaux de la grande famille dominicaine.

sines et Maltret, tous les trois, à quelques années d'intervalle, professeurs au collège de Toulouse, tous les trois unis par une douce intimité dont nous retrouverons la trace dans les travaux qui ont appelé sur eux notre attention. Quatre lettres, une inédite et les trois autres publiées dans les œuvres du P. Petau (1), nous permettent d'entrevoir le caractère sérieux de leurs études à une époque encore éloignée de celle où ils se firent connaître dans le monde savant. Quelques semaines avant de prononcer ses derniers vœux (lettre inédite du 9 juillet 1631), le P. Fayon, le plus âgé des trois, écrit de Toulouse au P. Petau, dont il vient de lire l'*Uranologium* et auquel il promet les notes qu'il a recueillies sur le *Solin* de Saumaise, ouvrage qui avait paru en 1629 et dont le P. Petau ne se proposait probablement pas de faire l'éloge. Un peu plus tard, c'est le P. Petau qui écrit à son tour, et ses lettres sont adressées à Poussines, dont Fayon lui a vanté le mérite extraordinaire : *Petro Possino, Societatis Jesu, Tolosam*. Il est évident que ce vétéran de la science tient déjà en haute estime son jeune confrère de Toulouse, qui, né en 1609, ne devait pas avoir alors plus de vingt-cinq ans (2). Dès

(1) Dionys. Petav., lib. II, Ep. 5, 6 et 7. (*Opus de Doctrina Temporum*. Antuerp. 1703, t. III, p. 312-314.)

(2) Les lettres du P. Petau ne sont pas datées, mais nous pouvons leur assigner une date approximative.

ce moment, Poussines n'a qu'un désir : assister aux leçons de l'illustre professeur du collége de Clermont, vivre sous ses yeux, travailler sous sa direction. Ce désir fut exaucé après qu'il eut fait trois années seulement de régence; nouvelle preuve de sa maturité précoce et du cas que faisaient de lui ses supérieurs.

« Le P. Poussines, dit un biographe, avait paru déjà profondément versé dans la connaissance des langues savantes. Les traductions de Nicétas et du sophiste Polémon lui valurent une réputation qui l'avait précédé à Paris, où il fut envoyé l'an 1638. Le P. Petau l'adopta parmi ses élèves, les deux frères de Valois, les Pères Garnier et Vavasseur : quels élèves ! Le nom du P. Poussines n'a pas déparé cette brillante liste (1). »

Assurément non, et ses ouvrages ne lui assignent pas le dernier rang parmi les illustres disciples du P. Petau.

Sa théologie terminée, il revint à Toulouse, où, tour à tour professeur de rhétorique et d'Écriture sainte, il justifia pleinement l'attente des supérieurs par le plus heureux mélange de qualités solides et brillantes.

Mais comment fut-il amené à collaborer à la Byzantine ? c'est ce qu'il nous apprend lui-même dans

(1) *Éloge historique du P. Poussines*, dans les *Mémoires de Trévoux*. Année 1750, p. 2536.

un avis au lecteur placé en tête du premier ouvrage dont il enrichit cette collection (1). Le fait est assez original pour n'être pas écarté de cette étude, dont l'intérêt serait plus vif s'il nous était toujours possible de mettre en lumière les mœurs littéraires d'un temps où l'érudition inspirait des ardeurs que nous avons aujourd'hui quelque peine à comprendre.

Pendant son premier séjour à Toulouse, n'étant encore qu'un tout jeune homme ou plutôt, comme il dit lui-même, un adolescent, il brûlait d'un immense désir (*ingenti desiderio flagravi*) de mettre au jour une édition complète, texte et traduction, de l'*Alexiade* d'Anne Comnène, ouvrage dont les cinq derniers livres étaient encore inédits. C'était là son idéal à lui, sa passion, et il en perdait le repos. Ce qui stimulait singulièrement son ardeur, c'est que la ville de Toulouse possédait ou passait pour posséder l'ouvrage entier dans un état de conservation parfaite. On parlait d'un manuscrit rare et peut-être unique, qui, des mains du grand Cujas, avait passé dans le cabinet du premier président Dufaur de Saint-Jorri. On ouvrit au jeune jésuite les portes de ce sanctuaire; mais ses recherches, encouragées pourtant et secondées avec une extrême bienveil-

(1) *Annæ Comnenæ, Porphyrogenitæ Cæsarissæ, Alexias*, etc. Lib. XV, P. Possino interprete. Parisiis, e Typographia regia, 1651. In-fol.

lance par le savant Montchal, archevêque de Toulouse, n'amenèrent aucun résultat, et il parut démontré qu'il fallait renoncer à donner une édition complète de l'*Alexiade* d'Anne Comnène. J'abrège cette odyssée fertile en péripéties dont les savants de profession sont seuls capables de bien apprécier l'intérêt. Nombre d'années s'étaient écoulées, et Pierre Poussines, devenu un grave professeur d'Écriture sainte, était absorbé dans l'étude des évangiles dont il préparait un commentaire, quand on lui annonça qu'il recevrait bientôt, à Toulouse, un manuscrit contenant les quinze livres de l'*Alexiade*. Plût à Dieu que c'eût été le manuscrit de Cujas! Celui qu'on lui offrait était défiguré par de nombreuses lacunes; mais faute de mieux, on pouvait s'en contenter; c'était à l'éditeur, au traducteur, de suppléer par des prodiges de sagacité à l'imperfection du texte. D'où venait ce manuscrit? Le cardinal François Barberini, auquel il appartenait, avait bien voulu le confier au chancelier Séguier, grand Mécène et généreux promoteur de la Byzantine. La passion de Poussines pour l'*Alexiade* ayant fait quelque bruit à Paris, le chancelier n'hésitait pas à mettre son zèle et son savoir à contribution en faveur de la nouvelle édition dont la place était marquée dans la collection du Louvre. Voilà comment Pierre Poussines débuta dans la Byzantine. Mais ce n'est pas tout.

Son travail si épineux était à peine terminé et le splendide volume in-folio auquel il avait consacré ses veilles tout frais sorti de l'Imprimerie royale, quand tout à coup le manuscrit de Cujas reparut, hélas! trop tard pour lui, mais non pas pour d'autres, pensa-t-il. Avec un désintéressement sublime, il se mit aussitôt à collationner les deux textes, et à couvrir son exemplaire de notes, d'additions et de variantes, dans l'espoir que le surcroît de travail qu'il s'imposait épargnerait quelques tâtonnements aux futurs éditeurs de l'*Alexiade*.

Ce ne fut pas son dernier mot. D'autres labeurs et aussi d'autres textes inédits l'attendaient à Rome, où il était appelé par le Père général, et où il passa vingt-huit ans dans le commerce des savants du monde entier et dans la fréquentation assidue de la bibliothèque Vaticane. D'abord il fut chargé de continuer l'histoire de la Compagnie, commencée par Sacchini, puis nommé professeur d'Écriture sainte au Collège Romain; mais l'érudition, pour laquelle il était né, ne perdit pas ses droits. Le cardinal Barberini étant devenu, par la mort de son oncle le pape Urbain VIII, possesseur des œuvres complètes de Pachymère: Poussines fut par lui choisi pour en traduire et publier toute la partie historique, qui comprend les règnes de Michel (VIII) et Andronic (II) Paléologue. L'infatigable éditeur dédia ce nouveau

fruit de ses veilles à la mémoire d'Urbain VIII, et l'on peut assurer que les deux volumes de son Pachymère imprimés à Rome, *typis Barberinis*, ne le cèdent en quoi que ce soit à tout ce qu'a produit de plus beau l'imprimerie du Louvre. Ce n'est là qu'une faible partie des travaux de Poussines, dont la liste complète se trouve dans la Bibliothèque des PP. de Backer, à laquelle nous renvoyons le lecteur. Rome a tellement apprécié le mérite de ce savant, qu'elle l'a souvent compté comme un des siens; mais il n'a jamais cessé d'appartenir à la France et il revint, plus que septuagénaire, mourir au collège de Toulouse, qu'il édifia par ses douces vertus autant qu'il avait pu l'honorer par ses talents et par son savoir.

L'histoire du P. Maltret est beaucoup plus simple. Il avait entrepris une traduction de tout Procope (à part l'Histoire secrète), à laquelle il s'appliquait de tout son cœur, *toto pectore*. Voyant qu'on invitait tous les hommes de bonne volonté à mettre en commun leurs efforts pour assurer le succès d'une œuvre qui devait faire tant d'honneur à la France, il écrivit de Toulouse au P. Labbe, pour lui offrir son travail, qui fut aussitôt accepté. Les deux volumes de Procope ne déparent pas la collection du Louvre, et il ne manque pas d'habiles gens qui les placent au premier rang. Le P. Maltret n'était alors âgé que de

vingt-sept ans. Il mourut, en 1674, supérieur du noviciat de Toulouse.

Et le P. Fayon, demandera-t-on, quelles sont ses œuvres? — Le P. Fayon n'a jamais publié que deux minces volumes écrits en latin, mais il n'a pas enfoui son talent d'helléniste; nous avons même la preuve qu'il a su le faire valoir sans éclat et sans bruit. En lisant la préface du Procope, on y trouve son nom cité par le P. Maltret avec éloge. Si on s'en rapporte à celui-ci, ce qu'il y a de meilleur dans le Procope est dû à la collaboration dévouée du P. Fayon, qui a bien voulu revoir une à une, avec le plus grand soin, toutes les épreuves. *Suum cuique*.

En rappelant ces travaux de nos vaillants professeurs du XVIIe siècle, je n'ai garde d'oublier que les Niebuhr, les Bekker et les Dindorf ont appliqué aux mêmes textes une critique plus sévère et mieux informée, et que, somme toute, la Byzantine de Bonn l'emporte sur celle du Louvre. Mais c'était beaucoup de commencer et de pousser si vivement cette rude besogne avec des instruments de travail dont personne aujourd'hui ne se contenterait. Les savants du XIXe siècle ont trouvé le terrain admirablement déblayé. Que l'honneur en revienne à qui de droit.

De ce qui précède on pourra conclure que la littérature grecque n'était pas négligée dans les collèges des Jésuites autant qu'on l'a dit. Non, les Petau,

les Labbe, les Fronton du Duc n'étaient pas nos seuls hellénistes. Il y aurait mainte preuve curieuse à recueillir de ce fait que de simples régents, ensevelis au fond d'une province, entendaient couramment le grec et même l'écrivaient comme auraient pu le faire tels et tels professeurs du Collège Royal. Ce P. Poussines, dont probablement beaucoup de lecteurs auront appris ici le nom, se trouvant à Rome du temps des Allatius et des Holstenius, fut regardé comme un helléniste de première force, et il eut l'honneur d'enseigner la langue grecque au jeune prince des Ursins et au savant Albani, qui fut depuis le pape Clément XI.

On croit peut-être que nous perdons de vue notre objet principal, l'histoire et, en particulier, l'histoire de France. Cependant nous y touchons. En effet, si la Byzantine a pour domaine propre l'histoire du Bas-Empire, par d'autres côtés elle ouvre à ceux qui l'étudient plus d'une échappée sur l'Orient latin, sur les croisades, sur la France de Godefroi de Bouillon et de saint Louis, et c'est un grand charme pour un Français de retrouver ces beaux noms sous la plume d'un écrivain grec. Or, une des pensées dominantes du P. Labbe, c'était la gloire de la France en Orient et le grand rôle qu'elle y avait joué au temps des croisades. Donnant à chaque siècle un nom propre, il appelait le treizième *le siècle de saint Louis et des empereurs français à*

Constantinople. Quoi de plus significatif que le soin qu'il prit de publier dans un simple manuel de chronologie et d'histoire, à l'usage de la jeunesse et des gens du monde, une pièce de haute valeur comme les *Assises du royaume de Jérusalem*, dont il aurait pu faire l'ornement de quelqu'un des grands ouvrages qu'il avait toujours sur le métier? Je me persuade que, dans la Byzantine, il a eu principalement en vue l'honneur de la France, qui résulte de ceci, que cette importante collection met en évidence aux yeux du monde entier, non seulement l'érudition française du XVIIe siècle, mais encore l'héroïsme français du moyen âge. Me tromperais-je? Quand le jeune Poussines, à Toulouse, s'acharne à la poursuite de cette introuvable Anne Comnène, à laquelle il a voué, un peu témérairement, sa plume et son talent de traducteur, je ne crois pas qu'il se donne tant de peine uniquement pour l'amour du grec, car il y a là, ce me semble, une attraction bien autrement puissante et qui n'est pas d'ordre purement littéraire. L'empereur Alexis Ier, dont la fille, Anne Comnène, raconte ou plutôt chante le règne en prose poétique, occupait le trône de Constantinople à l'époque de la première croisade; ce qui rend singulièrement intéressants, pour nous autres Occidentaux, certains livres de l'*Alexiade*, remplis de ce grand évènement et du souvenir de nos aïeux.

Anne est une ennemie des Français, des Celtes, comme elle les nomme, mais ce n'en est pas moins une femme d'un grand cœur et d'un esprit très cultivé ; ces croisés que, dans sa jeunesse, elle a vu passer à Constantinople, elle pressent qu'ils seront les maîtres de la Grèce dégénérée ; il n'est pas étonnant qu'elle les haïsse de toute son âme et les dénigre sans scrupule. Mais son admiration, d'autant plus glorieuse à ceux qui la lui imposent, perce à travers sa haine et ses préventions.

Le peu qu'elle dit de Godefroi de Bouillon est tout à l'avantage du héros chrétien, du chef vénéré de la guerre sainte. En général, ces hommes du Nord, Français ou Normands, exercent sur la fille d'Alexis une fascination irrésistible et lui apparaissent plus grands que nature. Le P. Poussines ne fut-il pas dédommagé de toutes ses peines, lorsque, traduisant le treizième livre de l'*Alexiade*, l'un de ceux qu'il était le premier à faire connaître, il tomba sur les pages qui mettent en scène Boémond, prince de Tarente, et entre autres sur ce portrait digne de l'épopée et si souvent reproduit par les historiens des croisades : « Sa présence éblouissait autant les yeux que sa réputation étonnait l'esprit. Sa taille étoit si avantageuse qu'il surpassait d'une coudée les plus grands. Il était blanc par tout le corps, mais il avait sur le visage un juste tempérament de blanc et de rouge. Il avait des

cheveux blonds qui lui couvraient les oreilles, sans lui battre sur les épaules à la façon des barbares. Ses yeux étaient bleus et paraissaient pleins de colère et de fierté. Sa bonne mine avait quelque chose de doux et de charmant ; mais la grandeur de sa taille et la fierté de ses regards avaient quelque chose de farouche et de terrible. Son ris n'inspirait pas moins de terreur que la colère des autres. Il était fin et rusé. Il parlait fort à propos et il ne manquait jamais de réponse à quelque demande qu'on pût faire. Ayant de si grandes qualités, il n'était inférieur qu'à Alexis en dignité, en fortune, en esprit et en éloquence (1). » La princesse, qui lisait beaucoup Homère, ne rêvait que d'Ajax et de Teucer ; il n'en est pas moins intéressant de savoir que la vue des croisés réveillait si vivement chez elle les souvenirs de l'Iliade. C'est là un des mille éléments d'information dont l'historien doit s'inspirer, s'il veut non seulement enregistrer les faits d'une manière telle quelle, mais les mettre dans leur vrai jour et en exprimer le caractère.

Le sentiment dont je fais honneur à Labbe et à Poussines était très vif chez du Cange, de tous les savants de cette grande école celui que notre siècle estime le plus, mais peut-être aussi qu'il comprend le moins. L'antiquaire, le critique, l'habile inter-

(1) Traduction du président Cousin dans l'*Histoire de Constantinople*, t. IV, p. 548.

prête des textes grecs et latins du moyen âge, l'auteur des deux Glossaires en un mot, voilà ce que l'on connaît de du Cange, ce que l'on vante même sans le connaître; mais tant s'en faut que ce soit là tout du Cange. Les travaux qui ont rempli cette noble vie avaient un autre mobile que la science, que l'érudition pure; on ne le sait pas assez. Mais pourquoi donc parlé-je ici de du Cange ?

Charles du Fresne du Cange était élève des Jésuites; c'est sous leur direction qu'il fit toutes ses études au collège d'Amiens, sa ville natale. Dans son intéressant ouvrage sur *l'Hellénisme en France*, M. Egger n'a pas oublié cette circonstance, toute à l'honneur des Jésuites (1); il est naturel que je m'en souvienne à mon tour dans le sujet qui m'occupe, car si du Cange fut un habile helléniste, il se distingua plus encore par son immense savoir historique. Au reste, les affections de famille s'unissaient aux souvenirs du collège pour mettre ce savant illustre et modeste sur le pied d'une véritable intimité avec ses anciens maîtres. Du Cange avait deux frères Jésuites : l'un, son aîné, le P. Michel du Fresne, était lui-même très adonné à l'érudition et professa avec distinction la théologie positive; l'autre son cadet, le P. François du Fresne, réussit dans la prédication. Tous les deux exercèrent la supériorité : le premier fut recteur du collège de la Flèche, le second du collège d'Arras. Quoiqu'il n'ait jamais rien publié, l'aîné des du Fresne a beaucoup écrit et laissé en mourant un précieux recueil de dissertations sur l'histoire des sacrements. Le manuscrit ayant été communiqué à du Cange, il en fit de longs extraits qu'il inséra dans son Glossaire de la basse latinité (notamment aux mots *Eucharistia et Sacramentum*) (1), en les faisant précéder d'un pieux hommage à la mémoire de son bien-aimé frère, le P. Michel du Fresne, de la Compagnie de Jésus.

C'est en 1657 que du Cange fit paraître son premier ouvrage, l'*Histoire de Constantinople sous les Empereurs français* (2). Il ne songeait d'abord qu'à

(1) « C'est chez les Jésuites que du Cange fut élevé; du Cange un des héros de l'érudition au XVIIe siècle, du Cange, le digne successeur des Etienne, comme lexicographe, par ses deux Dictionnaires de la basse latinité et de la basse grécité, comme éditeur, par ses belles publications d'annalistes byzantins. » *De l'Hellénisme en France*, t. II, p. 54.

(1) Voici comment s'exprime du Cange au mot *Sacramentum* : « De priori significatione, ut cæteros omittam, qui de Sacramentis commentarios ediderunt, lubet hic exscribere quæ adnotavit olim charissimus frater Michael *du Fresne*, Societatis Jesu Presbyter et Theologiæ professor, in *Dissertationibus sacris ac historicis de antiquis sacramentorum ritibus, rebusque in eorum usu et administratione controversis*, needum editis, Diss. 2, part. I, c. 1. *De Sacramenti mysteriique nominibus.* »

(2) Deux volumes in-folio. Paris, à l'Imprimerie royale.

donner une bonne et consciencieuse édition de Ville-Hardouin ; puis il s'est laissé aller à composer lui-même une seconde partie moins étendue que la première. Laquelle des deux lui a coûté le plus de temps et d'efforts ? Je crois bien que c'est la première. M. Natalis de Wailly serait probablement de cet avis. Ce savant reconnaît le mérite relatif de l'édition de du Cange. Dans l'état où étaient alors la critique des textes et la connaissance de la langue de Ville-Hardouin, il eût été difficile de faire mieux (1). La bibliothèque du collège de Clermont possédait un exemplaire de l'édition de 1585, annoté par Pierre Pithou ; il fut mis à la disposition du nouvel éditeur, auquel il rendit quelques services et qui se plaça, dès son coup d'essai, au premier rang. En 1668, du Cange, qui jusque-là n'avait pas cessé de résider à Amiens, vint se fixer à Paris, à portée de nos grands dépôts littéraires, et il y passa les vingt dernières années de sa vie († 1688), qui furent marquées, à de courts intervalles, par la publication d'ouvrages considérables, dont la plupart enrichirent la Byzantine et au nombre desquels figurent aussi ses deux

(1) Sur les divers manuscrits de Ville-Hardouin et leur valeur respective, voyez la notice de M. de Wailly dans sa belle édition de la *Conquête de Constantinople*, et un travail plus étendu dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXIV, 2e partie.

Glossaires. Il n'y avait qu'une voix sur l'étendue de ses connaissances, toujours puisées directement aux sources. On le citait notamment comme le seul savant non seulement de la France, mais même de l'Europe, « qui eût lu absolument tous les écrivains de l'histoire byzantine dans leur langue originale. » Mais revenons au Ville-Hardouin.

L'épître dédicatoire, *au roi*, est animée d'un souffle patriotique et religieux qui donne au langage de ce savant naïf un je ne sais quoi de lyrique. Sans doute, si on s'arrête au style, à la forme de la phrase, on pourra blâmer ces périodes qui manquent absolument de mesure : c'était l'étiquette du temps, et du Cange, qui n'a jamais fréquenté les cours, s'y conforme avec une bonne volonté excessive ; mais la candeur de sa belle âme n'en éclate pas moins, en chacune de ses expressions, d'une manière charmante. Rappelez-vous que Louis XIV n'a pas encore vingt ans, et que, sans savoir quelle sera la politique de son règne, la nation attend quelque chose de grand de l'héritier de Clovis et de saint Louis.

Les desseins que les rois vos prédécesseurs, Sire, se sont proposés dans leurs hardies et extraordinaires entreprises, et que la seule grandeur de leur courage a rendus possibles, ont toujours eu pour principe et pour règle, la justice et l'équité. Leur réputation n'a jamais été flétrie de la moindre suspicion d'une fin

honteuse et intéressée, et du désir de s'accommoder par bienséance des pays de leurs voisins, ou de jeter bien loin des fondements d'une vaste et étendue seigneurie, pour en joindre peu après les pièces selon les diverses occurrences et conjonctures et en composer un corps dont la pesanteur pût accabler et mettre tout le reste en poudre. Au contraire, souvent poussés du zèle et de l'ardente passion de mêler leur sang avec celui du Rédempteur des hommes, et de délivrer de l'oppression des ennemis de la foi les lieux où les mystères du salut du monde se sont accomplis, ils ont passé les mers et hasardé leurs personnes et la fortune de leurs États; le sentiment de la misère des princes affligés et violemment dépouillés, les a souvent aussi tirés de leurs palais et fait entreprendre de longues et pénibles guerres pour leur mettre ès mains les sceptres de leurs ancêtres; et encore que l'amour de la gloire soit l'âme des plus brillantes actions des souverains, ils ne l'ont jamais recherchée toute pure, et n'en ont voulu être couronnés que lorsqu'ils en ont fait un agréable mélange avec quelque avantage et utilité publique.

Il rappelle au roi ce que la Providence a fait de plus signalé pour ceux de sa race :

Elle a voulu les séparer de la condition commune des hommes par des marques et des faveurs surnaturelles, et les consacrer d'une onction sainte et céleste,

dont la douceur ayant été répandue sur Votre Majesté, nous espérons qu'elle rejaillira sur toute la conduite et l'administration de son royaume.

Enfin, après avoir évoqué le souvenir de nos ancêtres les Gaulois qui ont saccagé l'ancienne Rome, et des Français du treizième siècle qui ont conquis la nouvelle Rome, la Rome byzantine, il ajoute :

Vos sujets, Sire, qui ne cèdent ni aux uns ni aux autres en prouesses et en générosité, auront à peine quitté le harnais quand vous aurez ramené la paix sur la terre, qu'ils brûleront d'ardeur et d'impatience de le rendosser pour faire ce voyage à leur tour, et de porter Votre Majesté, couverte de lauriers, sur ce trône qui est maintenant le siège de la plus rude tyrannie qui fut jamais.

S'agissait-il donc de recommencer les croisades en plein XVIIe siècle? — Et pourquoi pas? C'était le vœu le plus ardent du pape Urbain VIII (1), et il n'est pas prouvé, à l'heure qu'il est, que si l'Europe eût ré-

(1) Mort en 1644, non sans laisser le souvenir des exhortations qu'il avait adressées aux princes chrétiens; il composa lui-même l'hymne de sainte Martine qui est restée au bréviaire romain, où nous lisons :

Et regum socians agmina sub crucis
Vexillo, Solymas nexibus exime,
Vindexque innocui sanguinis, hosticum
Robur funditus erue.

pondu à l'appel du Père commun des fidèles, elle en serait aujourd'hui moins forte; et qui sait si ce grand effort, prévenant d'autres collisions, n'eût pas dès lors étouffé des germes de division qui ont été si tristement féconds et n'ont pas encore porté tous leurs fruits?

Un éditeur du XIXe siècle, M. Buchon, tout en rendant hommage à l'immense érudition de du Cange, regrette de ne pas trouver, dans l'Histoire de Constantinople, *un style plus animé et plus facile*, et *un esprit supérieur à la crédulité superstitieuse* des temps qu'il raconte. Mais — circonstance atténuante au moins pour le style — du Cange a été « élevé dans un collège de Jésuites, où tout était sacrifié à l'étude des langues mortes (1). » Je crois, pour mon compte, qu'on sacrifiait peu de chose alors, en fait de classiques français. Né en 1610, du Cange terminait ses études au collège d'Amiens vers le temps où Bossuet venait au monde (1627). Franchement, ses maîtres avaient-ils à se reprocher de ne pas lui avoir appris la langue de Bossuet, qui fut aussi leur élève?

Encore quelques lignes empruntées cette fois à la préface du second volume, ou de l'*Histoire de Constantinople sous les empereurs François :*

(1) *Histoire de l'empire de Constantinople*, etc. Préface de J.-A. Buchon, p. 14. (*Chroniques nationales françaises.*)

Les anciens Gaulois ont été de tous temps en une haute réputation de valeur : ils ont porté leurs armes dans les nations étrangères, et ont établi leur domination dans les provinces du monde les plus reculées. Les Romains, qui avaient tremblé autrefois au bruit de leurs approches, prenant occasion de leurs divisions, s'emparèrent de leurs terres et les assujettirent au gouvernement de leur république. Ils les possédèrent par l'espace de quelques siècles, et jusques au temps où les Français, ayant passé le Rhin, sont venus fondre dans les Gaules et en ont envahi la seigneurie. Les Goths, les Bourguignons, les Normands et autres peuples du Septentrion en ont eu aussi leur part vers ce même temps et ont contribué à peupler ces mêmes contrées. Enfin, les uns et les autres, par un heureux mélange d'une semence guerrière, ont produit et mis au jour des hommes qui, surpassant en courage et en vertu militaire tout ce qu'il y a de plus généreux dans le reste de l'univers, ont poussé leurs conquêtes jusque dans toutes les parties du monde, et porté leur nom si avant, que les Grecs, les Arabes, les Turcs et les Abyssins n'ont reconnu et désigné les peuples de l'Europe que par le nom de Français.

Cela est fier, n'est-ce pas, et on avouera que ce savant avait le cœur haut placé. Non, les Jésuites n'ont pas à rougir de leur élève, qui lui-même n'a jamais regretté de les avoir eus pour maîtres.

Après sa mort, on chercha à mettre de l'ordre dans ses innombrables manuscrits, à les classer, à les rattacher à une idée mère. Quand ce fut fait, celui qui avait été chargé de ce soin arriva à cette conclusion : « C'est d'après l'examen de ses manuscrits qu'on a eu lieu de juger que M. du Cange paraissant avoir eu toute sa vie pour objet de travail la majesté du nom français et la gloire de la nation, il était nécessaire qu'il eût eu un plan formé (1). »

Si cette manière d'entendre l'érudition est rare aujourd'hui, nous n'y avons certes pas gagné. Voilà pourquoi j'insiste sur l'exemple, généralement peu connu, qu'offre la vie de ce grand homme à ceux qui le prendraient volontiers pour patron et pour inspirateur de leurs travaux historiques.

J'allais oublier de nommer Baluze. Baluze, comme il nous l'apprend lui-même, fut aussi l'élève des Jésuites.

Je commençai, dit-il, mes études en ma patrie et fis mes humanités au collège des RR. PP. Jésuites de Tulle. J'en partis le 2 janvier de l'année 1646, pour me rendre à Toulouse, où je demeurai huit ans, pensionnaire au collège de Saint-Martial. Je fis mon cours de philosophie sous le R. P. Jean Ferrier, de la

(1) Extrait du *Journal des Savants*, de 1688, etc. Ap. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 45 des *Mémoires historiques*.

Compagnie de Jésus, qui professait avec l'estime et l'applaudissement du public, et que son mérite fit choisir pour gouverner la conscience du feu roi Louis XIV, de glorieuse mémoire (1).

Baluze — car la coïncidence des dates amène cette conclusion — Baluze a dû connaître, au collège de Toulouse, les PP. Fayon, Poussines et Maltret ; il était là pendant que le P. Poussines traduisait l'*Alexiade* d'Anne Comnène, pendant que le P. Maltret traduisait Procope. Comment croire que, vivant si près d'eux, il n'ait pas ressenti les effets de leur grande ardeur pour l'étude, et reçu, comme il le méritait, leurs encouragements et leurs conseils ?

Voilà qui n'est pas mal pour un commencement, et on se contenterait à moins. Des maîtres comme les Sirmond, les Petau, les Labbe, les Poussines, des élèves tels que les deux Valois, du Cange et Baluze, c'est de quoi illustrer n'importe quelle école, et l'histoire littéraire offre bien rarement un si bel ensemble. Je me suis rigoureusement restreint, dans ce qui précède, à un genre d'étude ; le tableau n'est donc pas complet ; mais, tel qu'il est, il ne manque pas de grandeur. Et tout cela, notez-le bien, dans la pre-

(1) *Vie de M. Baluze*, écrite par lui-même et traduite en français dans le *Mercure* de juillet 1719. Ap. Lelong, *ibid.*, p. 6.

mière moitié du XVIIe siècle, alors que les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur débutaient à peine dans la carrière qu'ils ont parcourue depuis avec tant d'applaudissement, et que le monde savant ignorait encore les noms des Mabillon et des Montfaucon. Non, la France ne sait pas assez ce qu'ont fait les Jésuites pour les études historiques, en particulier pour l'histoire de France. Ces quelques pages l'apprendront peut-être à plusieurs, qui s'étonneront d'avoir pu si longtemps l'ignorer.

CHAPITRE IV.

La géographie dans les collèges des Jésuites. — Sanson. — Les pères Labbe et Briet. — Riccioli et la géographie réformée. — Voyages du P. Tachard. — Les Jésuites géographes jugés par M. Vivien de Saint-Martin.

Parmi les vœux dont le président Rolland se faisait l'interprète auprès du Parlement de Paris, à l'époque de la suppression des Jésuites, je remarque celui-ci, assurément bien modeste : « Qu'on donne aux enfants une teinture de géographie, à commencer par celle de leur pays. »

Disons-le tout de suite : ce vœu venait bien tard et les Jésuites y avaient donné pleine satisfaction en organisant un enseignement géographique dont les débuts remontaient aux premières années du XVIIe siècle. Ils avaient même contribué, pour une bonne part, aux progrès de cette science, et si, au lieu de s'en rapporter à des officiers municipaux, assez peu compétents sur cette matière, on eût admis à l'enquête des marins, des astronomes et des géographes de profession, il est probable que l'on eût recueilli de leur bouche un témoignage très favorable aux religieux qu'on voulait proscrire.

Mais n'anticipons pas ; plus le sujet est vaste et d'aspects variés, plus il importe d'y procéder avec ordre. Retracer l'histoire de la géographie dans les seuls colléges des Jésuites, ce sera rassembler et grouper sous l'œil du lecteur tous les éléments de cette même histoire dans notre pays. Quand même on ferait bon marché de l'honneur de ceux qui furent mis en cause en 1762, la question d'histoire littéraire qui se rattache à leur procès ne saurait être pour personne dénuée d'intérêt.

Ab Jove principium. Commençons par celui qu'on a nommé *le père des géographes français*, Nicolas Sanson, d'Abbeville. Né, l'an 1600, d'un père qui cultivait lui-même la science où son fils devait exceller, il fit ses études chez les Jésuites, au collège d'Amiens, et ce fut là, sur les bancs où du Cange vint s'asseoir un peu plus tard, que sa vocation de géographe devint définitive. On aimerait à savoir le nom du professeur qui encouragea, dit-on, ses premiers efforts et qui sans doute donna les mêmes soins à un autre géographe, compatriote de Sanson, le P. Philippe Briet, dont nous parlerons tout à l'heure. Toujours est-il que, dès l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, Sanson avait terminé une carte de l'ancienne Gaule en quatre feuilles, qui fit l'admiration de tous ceux qui la virent et fut une grande nouveauté pour ses

contemporains. Jusque-là on ne connaissait guère en France que des cartes venant de l'étranger, celles de Mercator et d'Ortélius, deux géographes de race germanique et qui fleurirent au siècle précédent. Sanson consacra presque toute sa carrière à faire passer sur de grandes feuilles artistement gravées et quelquefois accompagnées de textes, tout ce qu'il savait de l'ancienne Gaule et de la France du XVIIe siècle. Ses cartes, tant françaises que latines, sont encore recherchées des amateurs, animés sans doute du sentiment qui faisait dire à l'abbé de Longuerue : « C'est lui qui nous a mis en goût et en train de géographie. Avant lui, qu'avions-nous ? » Quelques détails biographiques, où nous trouvons l'empreinte d'un temps, hélas ! assez différent du nôtre, achèveront de faire connaître et apprécier ce digne homme. Il eut l'honneur de donner des leçons de géographie d'abord à Louis XIII, puis à Louis XIV, et réunit au titre de géographe du roi celui d'ingénieur, chargé qu'il était de diriger les travaux des fortifications d'Abbeville et de plusieurs places frontières de la Picardie. Un jour Louis XIII vient à Abbeville pour surveiller les opérations de son armée ; il descend chez Sanson et défend expressément qu'on touche au cabinet de son hôte, qu'on voulait joindre à l'appartement royal. On ajoute même qu'il se fit donner la clef, craignant que ses ordres ne fussent pas assez

respectés. Plusieurs fois Sanson fut appelé au conseil d'État, où ses lumières étaient jugées nécessaires ; après quoi il reçut le brevet de conseiller, titre qu'il ne voulut pas accepter, de peur, disait-il, d'affaiblir dans ses enfants l'amour de l'étude. Jamais vœux ne furent mieux exaucés, et la postérité du laborieux géographe marcha tout entière sur ses traces. On y distingue Guillaume et Adrien Sanson, ses fils, Moulart-Sanson, son petit-fils, d'autres encore, tous fidèles, trop fidèles peut-être aux traditions du chef de famille, qui, pour les déterminations géographiques, n'avait jamais eu d'autre guide que Ptolémée. Les deux Robert de Vaugondy, Gilles et Didier, dont les travaux s'étendent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, remontaient à lui par les femmes. Leurs atlas ont servi à nos grands-pères et peut-être à nous-mêmes, dans notre enfance. Nous doutions-nous que ces Vaugondy descendaient en droite ligne du vieux Nicolas Sanson, le père des géographes français et l'élève des Jésuites, tout au commencement du XVIIe siècle?

Avant d'en venir au P. Briet, nous nous arrêterons quelques instants au P. Labbe, qui, en 1645, présentait à Louis XIV enfant sa *Géographie Royale*.

« Sire, dit-il, dans l'Épître dédicatoire, si les présents que l'on fait aux monarques doivent avoir du

rapport à leur grandeur, je m'assure que Votre Majesté recevra celui-ci de bon œil, puisque c'est tout le Monde que je lui présente fait en petit et réduit en abrégé dans ce peu de pages. Il est temps que vos mains s'accoutument à le porter ; et votre esprit doit apprendre de bonne heure à mesurer le théâtre de votre courage. Celui-ci ne vous lassera point, et toutes les fois qu'il vous plaira, vous en pourrez faire le tour et à votre aise. Ces voyages, Sire, pour être sédentaires et faits en repos, ne seront point inutiles à Votre Majesté (1). » Le fond du livre est emprunté à Cluvier (Cluverius, Cluwer, né à Dantzig, 1580), prince et maître de tous les géographes ; mais le P. Labbe ne se gêne pas — il s'en explique très clairement — pour corriger et ajouter, ne perdant pas de vue que cet auteur est Allemand et protestant, et voulant être, lui, Français et catholique. « Cluvier, lisons-nous dans un des chapitres sur l'Allemagne, n'avait garde de faire mention des universités de Mayence, Wirzbourg et Dilingen et autres qui sont gouvernées par ceux de notre Compagnie, que les hérétiques et schismatiques ne voient pas de bon œil ; d'autant que toute l'Église sait que nos collèges ont grandement servi à conserver la religion catho-

(1) *La Géographie royale, présentée au roy très-chrétien Louis XIV*, par le P. Philippe Labbe, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, Lyon, 1681.

lique en Allemagne contre les efforts des luthériens, calvinistes, anabaptistes, et semblables ennemis de Dieu et de son Église. » Un autre caractère de ce livre, c'est d'être mis, à chaque édition, au courant des derniers remaniements de la carte de l'Europe. Du vivant du P. Labbe, les principaux articles du traité de Westphalie et de la paix des Pyrénées y ont trouvé place ; après sa mort, on y insère la paix de Nimègue. Comme Cluvier lui semble beaucoup trop laconique en ce qui concerne notre patrie, il ajoute de son chef un petit *Crayon des villes et provinces du Royaume de France* ; et, désireux de faire aimer la géographie, il n'épargne rien « pour servir à ceux qui commencent d'étudier à cette agréable science. »

Avec le P. Briet, nous faisons un pas de plus, et un grand pas. Il était, nous l'avons dit, né, comme Nicolas Sanson, à Abbeville, l'an 1600, et ils reçurent, selon toute apparence, les leçons du même maître. Entré dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-neuf ans, il y enseigna pendant vingt-quatre ans, la rhétorique et les belles-lettres. Voilà, dira-t-on, une singulière préparation à la carrière de géographe. Cette époque ne connaissait pas ce que nous nommons aujourd'hui les spécialités, et rien n'était moins en usage que la division du travail intellectuel poussée à ses dernières limites, avec plus de

profit pour la science elle-même que pour les esprits qui la cultivent. L'histoire faisant partie de l'enseignement littéraire, le professeur ne pouvait la traiter en étrangère ; et comme la chronologie et la géographie sont ses deux yeux, il devenait chronologiste et géographe. En veut-on la preuve ? Voici une édition de Cluvier faite à Londres en 1710 ; elle est dédiée à cinq professeurs plus ou moins illustres qui enseignaient dans les grandes universités de l'Europe continentale et parmi lesquels je distingue Jean-Georges Grœvius (d'Utrecht) et Jacques Périzonius (de Leyde) ; or tous les cinq portent le titre de professeur d'éloquence et d'histoire, *Eloquentiæ et Historiarum professor*. Nous ne devons donc pas être surpris de lire dans Sotwel au sujet du P. Briet : *in Chronologicis Geographicisque disciplinis versatissimus*. Sur la fin de sa vie, ce professeur de rhétorique offre au public, comme fruit de ses leçons, non pas un commentaire de Quintilien, mais une chronologie en sept volumes in-12, qui embrasse toute l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'an 1662, et il met en même temps sous presse une *Géographie ancienne et moderne*, dont il n'a paru que les trois volumes relatifs à l'Europe, mais qui en aurait eu le double si l'auteur, mort en 1668, avait pu mener son

œuvre à bonne fin. Les cartes étaient terminées; on les trouverait, en cherchant bien, à la Bibliothèque nationale. Le P. Briet n'a pas copié Cluvier; sa *Géographie* est bien à lui, et comme elle a paru en 1648 (chez Sébastien et Gabriel Cramoisy), elle renferme sur l'état de l'Europe à l'époque des traités de Westphalie, des renseignements qui ne sont pas à dédaigner. Comment l'auteur a-t-il pu se les procurer? Probablement par une active correspondance avec ses confrères du reste de l'Europe. La France tient dans son livre la plus large et la plus belle place; à la manière dont il en parle, on sent que ses informations sont de première main. Je relève en passant un détail curieux, à peine croyable. Paris peut, au besoin, dit-il, mettre sur pied deux cent mille combattants; et suivant le Cardinal de Richelieu, la France peut fournir en tout six cent mille fantassins et cent cinquante mille cavaliers, auxquels il suffirait de quinze jours d'instruction pour savoir leur métier (1).

Or, au moment où s'imprimait chez Cramoisy sa *Géographie comparée*, le P. Briet avait dans sa classe un écolier de quatorze ans qui prenait goût à la chose et qui, si jeune, en savait assez pour

(1) *Parallela Geographiæ veteris et novæ*; t. I, p. 377.

corriger les épreuves de son professeur. A ce métier il devint géographe, comme l'étaient devenus Sanson et Briet au collège d'Amiens. C'était Marie-Antoine Baudrand, fils d'un conseiller du roi, premier substitut du procureur général à la cour des aides. Il fut abbé et pourvu d'un ou deux prieurés, assista à trois conclaves, aux deux premiers comme secrétaire du cardinal Barberini, au troisième comme conclaviste du cardinal Le Camus. Dans l'entre-deux, le libraire Muguet, qui, ayant imprimé la *Chronologie* du P. Briet, avait sans doute entendu parler de son élève, fit si bien qu'il décida Baudrand à composer un ouvrage qui manquait encore à la France, à savoir, un *Dictionnaire de géographie universelle* sur le modèle de celui de Ferrari. La livre parut en 1682; puis, remanié et traduit en francais par Baudrand lui-même, qui n'y put mettre la dernière main, il passa par celles de dom Gelé, de la congrégation de Saint-Maur, dont l'inexpérience et la négligence, en y multipliant les fautes, nuisirent singulièrement à la réputation de l'auteur.

Je ne donne aucun de ces ouvrages pour des modèles, mais ils rendirent, en leur temps, des services qu'il n'est pas permis d'oublier. Que dites-vous de ces collèges de Jésuites où l'on ne prenait pas même *une légère teinture de géographie*, et d'où nous

œuvre à bonne fin. Les cartes étaient terminées; on les trouverait, en cherchant bien, à la Bibliothèque nationale. Le P. Briet n'a pas copié Cluvier; sa *Géographie* est bien à lui, et comme elle a paru en 1648 (chez Sébastien et Gabriel Cramoisy), elle renferme sur l'état de l'Europe à l'époque des traités de Westphalie, des renseignements qui ne sont pas à dédaigner. Comment l'auteur a-t-il pu se les procurer? Probablement par une active correspondance avec ses confrères du reste de l'Europe. La France tient dans son livre la plus large et la plus belle place; à la manière dont il en parle, on sent que ses informations sont de première main. Je relève en passant un détail curieux, à peine croyable. Paris peut, au besoin, dit-il, mettre sur pied deux cent mille combattants; et suivant le Cardinal de Richelieu, la France peut fournir en tout six cent mille fantassins et cent cinquante mille cavaliers, auxquels il suffirait de quinze jours d'instruction pour savoir leur métier (1).

Or, au moment où s'imprimait chez Cramoisy sa *Géographie comparée*, le P. Briet avait dans sa classe un écolier de quatorze ans qui prenait goût à la chose et qui, si jeune, en savait assez pour

(1) *Parallela Geographiæ veteris et novæ*; t. I, p. 377.

corriger les épreuves de son professeur. A ce métier il devint géographe, comme l'étaient devenus Sanson et Briet au collège d'Amiens. C'était Marie-Antoine Baudrand, fils d'un conseiller du roi, premier substitut du procureur général à la cour des aides. Il fut abbé et pourvu d'un ou deux prieurés, assista à trois conclaves, aux deux premiers comme secrétaire du cardinal Barberini, au troisième comme conclaviste du cardinal Le Camus. Dans l'entre-deux, le libraire Muguet, qui, ayant imprimé la *Chronologie* du P. Briet, avait sans doute entendu parler de son élève, fit si bien qu'il décida Baudrand à composer un ouvrage qui manquait encore à la France, à savoir, un *Dictionnaire de géographie universelle* sur le modèle de celui de Ferrari. Le livre parut en 1682; puis, remanié et traduit en francais par Baudrand lui-même, qui n'y put mettre la dernière main, il passa par celles de dom Gelé, de la congrégation de Saint-Maur, dont l'inexpérience et la négligence, en y multipliant les fautes, nuisirent singulièrement à la réputation de l'auteur.

Je ne donne aucun de ces ouvrages pour des modèles, mais ils rendirent, en leur temps, des services qu'il n'est pas permis d'oublier. Que dites-vous de ces collèges de Jésuites où l'on ne prenait pas même *une légère teinture de géographie*, et d'où nous

voyons sortir, en attendant mieux, et les premières cartes, et le premier dictionnaire de géographie, et cette Géographie du P. Briet qui dut faire époque lorsqu'elle parut, et dont Lenglet-Dufresnoy pouvait encore dire un siècle après : « Les *Parallèles géographiques* du P. Briet, si exacts et si estimés, ne comprennent guère que des tables et des discussions ; cependant jamais ouvrage ne fut plus utile pour faire une juste comparaison de l'ancienne géographie avec la nouvelle. Aussi ne convient-il qu'aux personnes qui veulent approfondir l'une et l'autre partie de cette science (1). » Voilà qui n'est vraiment pas mal pour un professeur de rhétorique, et l'on trouverait peut-être aujourd'hui des professeurs de géographie très fiers de leur spécialité, mais tout à fait incapables d'en faire autant.

Cependant cette géographie, déjà si bien informée sur l'état politique des peuples civilisés, était encore dans l'enfance. Sur la mesure des distances, on s'en rapportait à Ptolémée et l'on suivait, ou peu s'en faut, l'itinéraire d'Antonin. Le défaut d'une mesure commune d'État à État et de province à province augmentait la confusion ; de là des erreurs sans nombre qui, en s'additionnant, donnaient, sur les cartes, aux mers, aux côtes, à toutes les parties

(1) *Méthode pour étudier l'histoire*, nouvelle édition. Paris, 1735, t. I, p. 10, 11.

du continent, des dimensions et une figure d'après lesquelles il était impossible de s'en faire une idée conforme à la réalité. D'une part, les voyages de circumnavigation, en multipliant les journaux de pilotes et autres documents nautiques, de l'autre, les observations astronomiques transmises, depuis les premières années du XVIIe siècle, par les missionnaires de l'extrême-Orient à leurs confrères d'Europe, accusaient l'infidélité des cartes et démontraient aux plus clairvoyants la nécessité d'une grande réforme géographique. Mais cette réforme, qui l'entreprendrait? Qui pourrait jamais se procurer des documents assez nombreux et assez sûrs pour jeter une lumière pénétrante à travers ces obscurités tant de fois séculaires que la science moderne commençait à peine à dissiper? Ce fut un jésuite, le P. Riccioli, astronome éminent, qui se mit le premier à l'œuvre. Outre qu'il était fort bon observateur et secondé dans ses travaux par le P. Grimaldi, connu dans l'histoire de la science comme l'un des précurseurs de Newton, il possédait une immense érudition astronomique dont il a laissé un monument durable dans cet *Almagestum novum*, que Lalande aimait à consulter et regardait comme un trésor. Réfléchissant à ceci, que les observations astronomiques, comparées entre elles, peuvent servir à déterminer soit un temps précis dans la durée des siècles, soit un lieu



quelconque faisant partie de la surface du globe terrestre, il entreprit la double réforme de la chronologie et de la géographie par l'astronomie. Moins heureux dans son œuvre chronologique, où il avait été devancé par le P. Petau qu'il ne fit pas oublier, il posa dans sa *Geographia reformata* (1) les solides fondements de la réforme attendue depuis longtemps et accomplie seulement après lui. C'est un beau livre, et d'une haute inspiration, que cette Géographie réformée ; on y sent, avec la foi vive de l'auteur, un zèle ardent pour la science et un grand amour de l'humanité, à laquelle il voudrait épargner les périls de tant de navigations aventureuses, périls que multipliait à l'infini l'ignorance où les marins étaient presque toujours de la distance qui les séparait de leur port de destination ou d'une terre quelconque. Le premier travail de Riccioli consiste à s'emparer de tous les itinéraires de terre et de mer, de tous les livres de loch, pour parler la langue du métier, et à ramener ces documents à une mesure commune ; ce qu'il ne put accomplir qu'après avoir reçu *en nature* les mesures en usage dans tous les pays où il trouvait, grâce au zèle de ses confrères, des correspondants sur lesquels il pouvait compter. En un mot, il créa d'abord sa métrologie, et l'on

(1) *Geographiæ et hydrographiæ reformatæ libri XII* ; Bononiæ, 1661. In-folio.

conçoit qu'elle n'ait pas été parfaite du premier coup. Il réunit de la même manière de nombreuses observations astronomiques. La première éclipse de lune dont il fait mention avait été observée dans la soirée du 8 novembre 1612 à Ingolstadt, par le P. Scheiner, et à Nangasaki, par le P. Charles Spinola, le glorieux martyr que Pie IX a placé sur les autels. Mais, depuis que les missionnaires se sont multipliés en Chine, depuis que les Jésuites ont un observatoire à Pékin et dirigent le tribunal des mathématiques, les observations, en général très exactes, arrivent périodiquement en Europe. C'est à l'aide de ces documents que Riccioli dresse ses tables des longitudes et des latitudes, qui eussent été accompagnées de cartes géographiques, s'il eût pu se procurer, avec les ressources nécessaires à la publication qu'il projetait, la collaboration d'un habile graveur.

Quand Louis XIV eut fixé en France Dominique Cassini et lui eut confié la direction de l'Observatoire royal, les travaux astronomiques reçurent de ce grand homme la même impulsion et poursuivirent le même but pendant de longues années : détermination des longitudes, réforme de la géographie et de l'hydrographie. Cassini, qui avait connu Riccioli à Bologne, où ils enseignaient tous les deux, faisait de lui le plus grand cas, et même, lorsque l'astronomie avait pris

un nouvel essor, grâce à Huyghens, à Newton et à lui-même, il pouvait écrire encore : « Le P. Riccioli a beaucoup contribué à perfectionner non seulement l'astronomie, mais encore la géographie et la chronologie, par plusieurs savants ouvrages où il a renfermé tout ce qu'on a écrit jusqu'ici de plus excellent sur ces sciences; et il a inséré une infinité d'observations qu'il a faites avec le P. Grimaldi, assez connu d'ailleurs par les découvertes qu'il a faites dans l'optique (1). » C'est où tendent les voyages entrepris, à partir de 1680, par les deux Cassini, père et fils, par La Hire, par Picard, et la mission confiée à Varin, des Hayes et de Glos, qui visitent le cap Vert, l'Afrique et les îles de l'Amérique (2). C'est aussi dans la même pensée que Louis XIV, envoyant une ambassade au roi de Siam, veut qu'elle soit accompagnée de dix Jésuites qu'il nomme ses mathématiciens. Le jour du départ est fixé, le temps presse, les supérieurs sont mis en demeure de faire leur choix et il tombe sur les PP. de Fontenay, Gerbillon, Le Comte, Visdelou, Bouvet et Tachard, qui tous se trouvaient heureusement au col-

(1) *De l'origine et du progrès de l'astronomie et de son usage dans la géographie et dans la navigation.* (*Mémoires de l'Académie des sciences depuis 1666 jusqu'à 1699*, t. VIII, p. 30.)

(2) *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. VII, 2e partie.

lège de Louis-le-Grand, où le P. de Fontenay, désigné pour être leur supérieur, enseignait depuis huit ans les mathématiques. « Le dessein de notre voyage étant devenu public, dit le P. Tachard, messieurs de l'Académie (des sciences), qui y prenaient plus de part, nous firent l'honneur de nous recevoir, par un privilège particulier, dans leur Compagnie, et nous y prîmes nos places quelques jours avant notre départ... Nous convînmes des observations astronomiques que nous ferions à la Chine et sur la route. On nous communiqua les tables des satellites de Jupiter, qui ont été faites avec tant de travail (1) et qui servent présentement pour déterminer les longitudes. Ils nous firent aussi présent de plusieurs grands verres de lunettes d'approche de 12, 15, 18, 25, 50 et 80 pieds, dont nous en devions laisser quelques-unes à l'observatoire de Pékin. (2) » Notons ici que l'Observatoire de Paris s'était déjà mis en communication avec celui de Pékin; nous avons vu dans sa bibliothèque un manuscrit portant la date

(1) Par Cassini. Le P. Riccioli, qui observait aussi les satellites de Jupiter, explique pourquoi il recommandait de préférence aux missionnaires l'observation des éclipses de lune. L'usage des lunettes de quinze pieds et au delà n'était pas facile en voyage.

(2) *Voyage de Siam des PP. Jésuites envoyés par le Roi aux Indes et à la Chine.* Paris, 1686, p. 6.

de 1671 et contenant des observations d'éclipses de lune faites, dans cette capitale du Céleste Empire, par le P. Verbiest, président du tribunal des mathématiques. Chacun des missionnaires reçut une patente ainsi conçue : « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Étant bien aise de contribuer de notre part à tout ce qui peut de plus en plus établir la sûreté de la navigation et perfectionner les sciences et les arts, Nous avons cru que, pour y parvenir plus sûrement, il était nécessaire d'envoyer d'Europe dans les Indes et à la Chine quelques personnes savantes et capables d'y faire des observations; et jugeant que pour cet effet nous ne pouvions faire un meilleur choix que du P. N., jésuite, par la connaissance particulière que nous avons de son extraordinaire capacité ; à ces causes et autres, à ce nous mouvant, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, avons ledit P. N. ordonné et établi, et par ces présentes signées de notre main, ordonnons et établissons notre mathématicien. » Suit le dispositif, qui requiert pour le missionnaire aide et protection.

Ils partirent donc de la rade de Brest avec l'ambassade, et l'Académie des Sciences ne tarda pas à recevoir par l'intermédiaire du P. Gouye, qui devint lui-même membre honoraire de cette Compagnie (1699),

des *Observations physiques et mathématiques pour servir à la perfection de l'astronomie et de la géographie* (1). Elles avaient été faites les unes au cap de Bonne-Espérance et dans le royaume de Siam, les autres dans les Indes et à la Chine, et elles venaient non seulement des missionnaires français envoyés par Louis XIV, mais encore de leurs confrères portugais et flamands, heureux de s'associer à la généreuse entreprise de notre nation. Cette armée d'observateurs se recrutait en route et comptait beaucoup plus de volontaires que de mathématiciens en titre. Nous devons une mention toute particulière à ceux dont le P. Gouye parle comme il suit : « Les PP. Comille et de Bèze ayant été arrêtés prisonniers à Malaque par les Hollandais, lorsqu'ils passaient pour aller à la Chine, et ayant trouvé dans leur prison le moyen de faire quelques observations, m'ont écrit qu'ils avaient trouvé la latitude, etc. » Et un peu plus loin : « Les PP. Comille et de Bèze ayant été transférés par les Hollandais de Malaque à Batavie, et de Batavie en Hollande, ne sont sortis de prison qu'au commencement de l'année 1691. Ils ont passé par Paris pour aller se rembarquer pour la Chine, et m'ont fait l'honneur de me communiquer les observations suivantes. » Voilà du zèle, si je ne me trompe,

(1) *Mémoires de l'Acad. des sciences depuis 1666 jusqu'à 1699*, t. VII, 2e partie, p. 605 et 741.

et l'on voit que l'amour des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ est bien loin d'étouffer dans le cœur de ces braves missionnaires l'amour de la science.

On pourrait multiplier ces détails à l'infini, et il faudrait plusieurs volumes pour décrire les grands travaux dont la Chine fut le théâtre, et où, à côté des Martini, des Verbiest, des Couplet, ouvriers de la première heure, figurent avec non moins d'honneur les Bouvet, les Gerbillon, les Prémare, les Jartoux, et Antoine Gaubil, illustre entre tous, qui clôt glorieusement la liste de ces mathématiciens, géographes et astronomes ; Gaubil, dont *l'Astronomie chinoise* excita tour à tour l'admiration de Laplace et de Biot, qui tous les deux formèrent le projet, deux fois arrêté par la mort, de donner une édition correcte de ce beau travail. Le manuscrit de *l'Astronomie chinoise*, conservé à la bibliothèque de l'Observatoire, attend toujours un éditeur.

« Tout cela, disait le P. Gouye, en présentant les observations de ses confrères à la savante Compagnie, où siégeaient alors les Cassini et les La Hire, tout cela, joint à ce que l'Académie a déjà fait en Europe, dans l'Amérique et dans l'Afrique, et comparé avec les observations qu'elle a faites et qu'elle fait tous les jours à Paris, peut nous donner en peu de temps une Géographie universelle, aussi exacte qu'elle peut l'être. »

M. Vivien de Saint-Martin, dans son *Histoire de la Géographie*, esquisse de main de maître ce remarquable mouvement qui date des premières années du XVIIe siècle et dont nous avons dû nous borner, pour ne pas être infini, à signaler rapidement quelques circonstances peu connues et dignes de l'être.

« Pour l'Indo-Chine et le Tibet, dit-il, les seules informations que l'Europe reçut dans le cours du XVIIe siècle lui vinrent des missionnaires. Les noms d'Alexandre de Rhodes, du P. Tachard, d'Antoine d'Andrada, du P. Avril, de Benedict Goez, ont encore une certaine notoriété et, à plusieurs égards, une certaine importance. Les deux voyages que le P. Tachard, naturaliste et mathématicien, fit à la Chine ou au Tonkin, en 1685 et 1687, marquent une époque considérable dans l'histoire géographique de l'Asie. Ses observations astronomiques eurent le grand résultat de démontrer ce qu'on soupçonnait depuis longtemps, à savoir, que les longitudes de Ptolémée était prodigieusement erronées et appelaient une immense réforme. »

C'était précisément la réforme depuis longtemps réclamée et entreprise par le P. Riccioli.

« Beaucoup de ces voyages des anciens missionnaires, poursuit M. Vivien de Saint-Martin, péniblement exécutés, à travers des pays d'un difficile accès,

avaient eu pour objet la recherche de nouvelles routes pour arriver à la Chine. Cette vaste contrée, avec son immense population, était le grand but auquel aspiraient les missionnaires catholiques. Leurs premières tentatives d'établissement échouèrent longtemps devant le principe d'exclusion dont le gouvernement chinois s'était fait une règle à l'égard des étrangers ; elles en triomphèrent enfin. Les connaissances que beaucoup de religieux possédaient en mathématiques et en astronomie les servirent puissamment dans leurs rapports avec les Chinois, près de qui ces sciences sont fort en honneur ; ces connaissances ont aussi grandement contribué à rendre fructueux pour la géographie le long séjour des Jésuites en Chine. Les travaux plus importants et plus approfondis des missionnaires du XVIIIe siècle ne doivent pas nous rendre injustes pour ceux du XVIIe siècle, qui les premiers ont porté la charrue dans un champ d'études encore inculte ; c'est un devoir de rappeler avec honneur les noms de Mendoza, de Ricci, de Trigault, de Semedo, d'Adam Schall, de Navarrete, de Magaillans, de Verbiest et surtout de Martini, auteur de la *China illustrata* (1), publiée en 1655 ; avant le grand ouvrage rédigé un siècle plus tard par Duhalde, c'était l'ensemble de connaissances le plus complet qu'on eût réunies sur la Chine ; mais la grande époque de l'histoire géographique de la Chine est l'année 1687. C'est de cette année que date la mission française, dont les PP. Tachard, Gerbillon, Visdelou, Lecomte et Bouvet forment le premier noyau : mission à jamais illustre par le grand nombre d'hommes éminents qu'elle a comptés dans son sein, et à laquelle on doit une masse de documents précieux pour la connaissance historique, ethnologique et géographique de l'Asie orientale (1). »

(1) *La China illustrata* n'est pas du P. Martini, mais du P. Kircher. L'ouvrage de Martini est intitulé : *Atlas Sinensis.*

(1) *Histoire de la Géographie.* Paris, 1873, pp. 405, 406.

CHAPITRE V.

Les nouvelles cartes de Guillaume Delisle. — La géographie astronomique et les observations des Jésuites. — Le collège Louis-le-Grand, succursale du Bureau des Longitudes. — La *Géographie universelle* du P. Buffier.

En présence des connaissances beaucoup plus précises qu'on vient d'acquérir, les anciennes cartes ne peuvent plus supporter le regard des savants. Évidemment il en faut de nouvelles ; mais qui les fera ?

On ne peut attendre rien de pareil des héritiers du vieux Sanson, retenus par la routine, peut-être aussi par l'intérêt ; c'est alors que se rencontre un éminent géographe, destiné à devenir l'homme de la science et du progrès.

Guillaume Delisle avait pour père Claude Delisle, qui, après de brillantes études faites sous la direction des Jésuites, à l'université de Pont-à-Mousson, était venu s'établir à Paris, où il enseignait avec succès l'histoire et la géographie. « M. Delisle, dit Fontenelle, n'était pas de ces maîtres ordinaires qui n'en savent qu'autant qu'il faut pour débiter à un écolier ce qu'il ne savait pas ; il possédait à fond les sciences

dont il faisait profession, et je l'ai assez connu pour assurer que la candeur de son caractère était telle, qu'il n'eût osé enseigner ce qu'il n'eût su que superficiellement (1). » Puis il rappelle les rares qualités du fils, dont son père veut être le seul maître, sa précocité, son aptitude pour la géographie et les circonstances extraordinaires qui, en appelant une réforme, offraient à un homme tel que lui tous les moyens de l'accomplir. Sans doute il ne distingue pas assez le rôle du géographe qui, par une puissante synthèse et tout un ensemble de combinaisons délicates, a su coordonner et traduire aux yeux les résultats obtenus par les astronomes, de celui des astronomes eux-mêmes, qui ont déterminé les longitudes sans lesquelles l'œuvre de Delisle était impossible. Mais le langage du secrétaire perpétuel de l'Académie en devient plus saisissant, plus populaire. Je continue à citer :

« A la fin de 1699, M. Delisle, âgé de vingt-cinq ans, donna ses premiers ouvrages, une mappemonde, quatre cartes des parties de la terre, et deux globes, l'un céleste, l'autre terrestre... L'ouverture du siècle présent se fit donc, à l'égard de la géographie, par une terre presque nouvelle que M. Delisle présenta. La Méditerranée, cette mer si connue de tout temps

(1) Éloge de Guillaume Delisle, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*. 1726, p. 75 et suiv.

par les nations les plus savantes, toujours couverte de leurs vaisseaux, traversée dans tous les sens possibles par une infinité de navigateurs, n'avait que 860 lieues d'occident en orient au lieu de 1160 qu'on lui donnait, erreur presque incroyable ; l'Asie était pareillement raccourcie de 500 lieues; la position de la terre d'Yço changée de 1700 ; une infinité d'autres corrections moins frappantes et moins sensibles ne surprenaient que les voyageurs savants ; encore M. Delisle avait-il jugé à propos de respecter jusqu'à un certain point les préjugés établis. »

Sur quoi un habile critique fait l'observation suivante, que lui suggèrent les paroles de Fontenelle rapprochées de la *Geographia reformata* de Riccioli : « On y voit (dans la *Geographia reformata*), pages 388 à 409, une table de toutes les longitudes et latitudes observées ou déduites des meilleures observations. Cette table, contenant environ 2700 articles, est extrêmement remarquable. Les longitudes les plus erronées qu'elle renferme ne s'écartent pas plus de sept ou huit degrés (1) de celles que l'on connaît aujourd'hui. C'est donc faute d'examiner l'histoire des découvertes géographiques que l'on répète encore, d'après Fontenelle, que G. Delisle, dans ses cartes générales publiées en 1699, raccourcit

(1) Riccioli les compte sur un méridien situé à 24° 30' à l'ouest de Paris.

de 300 lieues la longueur de la Méditerranée, et de 500 celle que l'on donnait à l'Asie. Cette dernière rectification était faite depuis près de quarante ans par Riccioli ; et, quant à longueur de la Méditerranée, que les cartes précédentes supposaient de 1160 lieues, Riccioli, qui la réduisait à 882, ne s'écartait que de 45 lieues de ce que lui donnent les cartes actuelles (1) ».

Il n'est pas mal de faire ici remarquer que ces Delisle — car ils furent cinq, le père et quatre fils, tous plus ou moins voués aux études historiques et géographiques — paraissent avoir toujours conservé beaucoup d'attachement pour les anciens maîtres du chef de la famille. Quand on réimprima, en 1730, l'*Abrégé de l'histoire universelle*, traduit par Maucroix, du latin du P. Petau, on emprunta à Claude Delisle, le père, le *Traité de chronologie* qui fut joint à l'ouvrage du savant jésuite. Le second de ses fils, Simon-Claude, donna une édition des *Tables chronologiques* du même P. Petau. Un troisième, Joseph-Nicolas, membre de l'académie de Saint-Pétersbourg, fut le correspondant du P. Gaubil et l'éditeur de quelques-uns de ses écrits. Mais le géographe, Guillaume, entretint avec les Jésuites des relations non moins intimes. Il reçut d'eux, en

(1) *Biographie universelle* de Michaud ; art. RICCIOLI, signé C. M. P., initiales qui désignent Claude-Marie Pillet.

grande partie, les documents sur lesquels il dressa sa carte d'Espagne, et, comme il l'a expliqué lui-même dans les *Mémoires de Trévoux*, ses déterminations géographiques s'appuient tantôt sur les observations faites au collège impérial de Madrid et répétées au collège Louis-le-Grand, tantôt sur la latitude observée à Lisbonne et qui lui était communiquée par le P. Gouye, ou bien sur les tables de Riccioli (1).

Lorsque Nolin, géographe du roi, imita un peu trop servilement cette carte d'Espagne, ce fut dans les *Mémoires de Trévoux* que Delisle réclama contre le procédé peu délicat dont il était victime. L'affaire fut évoquée au conseil privé, qui choisit pour arbitres Sauveur et Chevalier, et le procès, qui fit grand bruit, ne dura pas moins de six ans. Victorieux, Delisle en usa noblement avec son adversaire et lui laissa, moyennant quelques changements, les planches qu'il aurait eu le droit de faire briser. Enfin, quand les PP. Catrou et Rouillé publièrent leur *Histoire romaine*, ils demandèrent à Delisle les cartes qui devaient illustrer ce grand ouvrage. Delisle ne put terminer que les deux premières et mourut subitement, en 1726, occupé de ce travail.

Si mon lecteur en a le loisir, qu'il parcoure les

(1) *Mémoires de Trévoux*, juillet et août 1701, p. 246, 247, etc.

Mémoires de Trévoux à cette époque; ou, ce qui est plus aisé, l'excellente *Table* de ce recueil, dressée par le P. C. Sommervogel : il sera frappé de la place considérable que tenaient la géographie et l'astronomie dans les collèges et missions de la Compagnie de Jésus; il remarquera, presque à chaque page, les noms des Cassini et des Maraldi associés, par une collaboration active, aux noms des PP. Kœgler, Franz, Laval, Pézenas, etc.; il verra se dresser des observatoires en maint endroit où il n'y en a plus trace aujourd'hui, en particulier dans ces belles provinces du Midi, où la pureté de l'air favorise l'observateur. Que sont devenus les observatoires de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier, de Toulon, d'Avignon, de Lyon, tous occupés alors par des Jésuites astronomes, dont plusieurs, dans les ports de mer, enseignaient l'hydrographie? L'observatoire de Sainte-Croix, à Marseille, fut bâti par le P. de Laval, professeur d'hydrographie, qui, avec M. de Chazelles, a dressé les cartes marines des côtes de la Provence. Et maintenant, qu'on se transporte à Paris, au collège Louis-le-Grand; tous ces renseignements scientifiques y affluent; il en vient de toutes les grandes villes de l'Europe, de Vienne et de Breslau, de Rome, de Madrid et de Lisbonne, comme de Saint-Domingue et de Pékin, tellement que ce collège est, sans exagération aucune, la succursale in-

dispensable du bureau des longitudes. C'est là que le P. Étienne Souciet recueille et publie, au grand profit de la science, les *Observations astronomiques* faites à Pékin par les missionnaires français. Un peu plus tard, le P. Duhalde met sous presse le magnifique ouvrage de la *Description de la Chine*. Il veut y faire figurer non seulement des cartes de chaque province, exécutées successivement par divers missionnaires, mais une carte générale composée à l'aide de ces précieux documents, et Delisle, sur lequel on avait compté, n'est plus là pour la faire. Qu'à cela ne tienne : Delisle a déjà un successeur qui le dépasse. Le P. Duhalde s'adresse à d'Anville, et d'Anville fait un chef-d'œuvre.

Je ne crois pas que le témoignage du célèbre géographe puisse être suspect, lorsqu'il écrit quinze ans plus tard : « L'Asie a beaucoup acquis du côté de la géographie depuis peu d'années. Ce n'est point exagérer que de dire que la Chine est aujourd'hui mieux connue que plusieurs parties de l'Europe. Les RR. PP. Jésuites, auxquels on en est redevable, ont embrassé dans leur travail la Tartarie limitrophe de la Chine. Le Tibet, dont on ne connaissait presque que le nom, se trouve décrit et circonstancié par leurs soins (1). »

(1) *Analyse géographique de l'Italie*; p. xv.

Ainsi, la géographie coule à pleins bords au collège Louis-le-Grand, et il serait difficile, à notre époque, de trouver quelque part l'équivalent des informations à la fois si sûres et si variées qu'on y recevait de toutes les parties du monde. Après cela, ne semble-t-il pas puéril de demander si les Jésuites de ce collège savaient la géographie ? Oui, sans doute, répondrai-je, puisqu'ils contribuaient grandement à la faire. Mais l'enseignaient-ils ? C'est ce que nous allons voir.

Il est vrai — à supposer les Jésuites ennemis de tout progrès et liés en quelque sorte par un vœu d'immobilité, — sous prétexte que le P. Briet était une des gloires du collège Louis-le-Grand et que ses *Parallela Geographiæ* jouissaient encore d'un grand crédit auprès des plus habiles gens, ils auraient pu s'en tenir à son livre et aux cartes de son compatriote, le vieux Sanson. Mais, on l'a vu, aucun d'eux ne songeait à pareille chose, et quand même on ne connaîtrait pas la géographie qu'ils mettaient aux mains de leurs écoliers, on pourrait être sûr, d'après ce qu'on sait d'eux, qu'elle n'était pas trop arriérée. Du reste, nous n'en sommes point réduits à de simples conjectures, et la *Géographie universelle* du P. Buffier, qui est là sous mes yeux, suffira pour répondre aux scrupules les plus exigeants.

Et d'abord, notons ceci, ce n'est point un livre

d'amateur, mais un livre d'écolier, composé par un professeur qui tient moins à se montrer grand géographe qu'à propager et à populariser des méthodes qui lui ont parfaitement réussi dans la pratique de l'enseignement. Il parle d'après son expérience personnelle, déjà longue, car il est né en 1661, et son livre n'ayant paru qu'en 1713, il a passé la cinquantaine lorsqu'il le donne au public. Il ne craint pas d'affirmer que, par le vice des méthodes les plus répandues, les élèves les mieux doués n'apprennent pas en cinq ou six mois ce qu'on apprend en quinze jours au collège Louis-le-Grand. On lui a souvent demandé « en quel temps il faut commencer d'appliquer les jeunes gens à l'étude de la géographie. » — « Il me semble, répond-il, que c'est aussitôt que leur raison commence à s'ouvrir, c'est-à-dire communément vers l'âge de dix ou douze ans, en sorte qu'ils en aient quelque teinture quand ils entreront dans la classe appelée dans les collèges la *troisième*. » Et les raisons qu'il en donne sont dignes de remarque: « Entre plusieurs raisons, en voici deux principales : c'est que dès lors, 1° ils sont très capables de l'apprendre, et 2° elle leur devient très utile. Ils en sont, dis-je, très capables ; puisqu'il ne faut, afin d'y réussir, que des yeux, pour voir sur des cartes de géographie la situation des pays, et de la mémoire pour en retenir les noms, ce qui est le talent de leur âge. Cette

science d'ailleurs leur devient alors très utile, leur donnant de la facilité et du goût, soit pour l'intelligence des auteurs qu'on leur fait expliquer dans la classe, soit pour les nouvelles courantes de ce qui se passe dans les divers pays du monde, dont il est à propos de commencer à les entretenir, pour leur former de bonne heure l'esprit, en leur mettant autre chose que des mots dans la tête. » Ce dernier trait est caractéristique, et l'on conviendra que le professorat, ainsi entendu, n'a rien de pédantesque. Le bon Rollin, qui était le contemporain du P. Buffier, aurait peut-être froncé le sourcil et frémi à la pensée d'entretenir ses élèves de *ce qui se passe dans les divers pays du monde*. L'habile professeur veut un enseignement gradué, qui, devant chaque année s'élever et s'étendre, commencera par de simples analyses. « Ces analyses, quand elles sont bien faites, sont fort avantageuses, surtout aux commençants, et ceux qui les rejettent comme quelque chose de superficiel pour se donner un relief de savants, prouvent moins la profondeur de leur science que le peu d'usage qu'ils ont de ce qui s'appelle *apprendre avec ordre*. Toute méthode consiste à former et à arranger les idées simples avant les composées, et les générales avant les particulières. » Esprit vraiment philosophique, on le voit, sa pédagogie est toute rationnelle, ce qui ne surprendra pas ceux qui

ont lu le *Traité des premières vérités* ; œuvre remarquable et grâce à laquelle le nom du P. Buffier n'est pas absolument inconnu, même dans les régions universitaires (1). A propos de certains vers où il a essayé de renfermer les notions les plus élémentaires de la géographie et qu'il donne sous le nom de *Mémoire artificielle*, sans d'ailleurs y attacher trop d'importance, il dit encore : « On peut quitter la mémoire de routine quand elle a servi à former la mémoire de réflexion ; il est vrai que l'une et l'autre se prêtent un secours mutuel qui les rend plus actives et plus présentes(2). »

Voilà, si je ne me trompe, un enseignement armé de toutes pièces et qui fera bonne guerre à l'ignorance. Maintenant, nous qui savons que le P. Buffier demeurait au collège Louis-le-Grand avec tous ces habiles auxiliaires du bureau des longitudes, dont nous avons tout à l'heure rappelé les travaux, demandons compte au professeur de ses déterminations géographiques et voyons s'il est de la bonne école. La réponse est dans son livre et j'espère qu'elle sera du goût des esprits sérieux et vraiment critiques.

(1) On sait que M. Francisque Bouillier a donné deux éditions de cet ouvrage du P. Buffier.

(2) Je cite d'après deux éditions de la *Géographie universelle*, la 3e donnée à Paris par P. F. Giffard en 1723, et la 9e par H. C. de Hansy en 1765. La onzième édition a été enrichie par Pingré, l'un de nos grands astronomes, d'un nouveau traité de la sphère. Ce livre eut une diffusion prodigieuse.

« On serait surpris de voir combien j'ai trouvé de contradictions parmi les auteurs les plus célèbres touchant les particularités des pays les plus éloignés ; c'est qu'ils n'ont parlé que d'après des relations des voyageurs, et l'on sait, par le proverbe, le droit qu'ont ceux qui viennent de loin de dire *tout ce qui leur plait* (sentez-vous l'euphémisme?). Il m'a fallu en particulier quitter toutes les idées que j'avais prises dans nos cartes les plus estimées sur ce qui regarde la presqu'île en deçà des Indes : *j'en ai indiqué d'après les relations de nos missionnaires ce qui m'a paru de plus vrai, mais craignant toujours d'en dire trop.* On se consolerait si, du moins, par la connaissance des degrés de longitude et de latitude, on était certain de la situation des pays ; mais, *excepté environ une centaine de villes, dont l'illustre Académie des sciences de Paris nous apprend la situation par ses travaux si assidus et si utiles, on devine plutôt le reste qu'on ne le sait.* C'est pourquoi, afin de mettre du moins à profit le fruit excellent de ses soins, *j'ai fait graver des cartes sur les observations qu'elle a publiées.* Touchant ce qui n'est pas tiré de ces observations, je ne le garantis pas davantage que ce qui se rencontre dans les cartes ordinaires (1). »

(1) *Géographie universelle*, 9e édition, p. 19.

Qui ne reconnait, à ce dernier trait, le vrai savant, aussi modeste que bien informé, et le professeur qui accomplit sa tâche en conscience ?

Tout cela dans les préliminaires du volume ! Maintenant allons droit au cœur, à la France, qui tient justement la place d'honneur dans cette revue de tous les pays du monde.

DE LA FRANCE.

VI. — *D.* Pourquoi commencez-vous par la France ?

R. Parce que c'est le pays que nous habitons et que nous avons le plus d'intérêt à connaître.

D. Qu'est-ce que la France et son gouvernement ?

R. La France est un État monarchique, c'est-à-dire gouverné par un seul souverain qui est le monarque.

D. Quel titre porte cette monarchie ?

R. Elle a le titre de *royaume* et son monarque est Roi.

III (1). — *D.* Quel secours prend le roi dans son gouvernement ?

R. 1° Celui de ses conseils pour conduire les affaires de son État. 2° Celui de ses cours supérieures pour rendre la justice à ses peuples.

(1) « Les demandes marquées du chiffre III, indiquent la troisième classe, elles conviennent aux jeunes gens de douze ou quinze ans. » Avertissement, p. XIV.

V (1). — *D.* Combien peut-on distinguer de conseils du Roi qui soient autant de conseils d'État ?

R. On en distingue principalement quatre, tels qu'ils étaient sous le feu Roi Louis XIV (2).

D. Quels sont ces quatre principaux conseils pour le gouvernement de l'État ?

R. 1° Le conseil d'État plus particulièrement dit ; 2° le conseil des finances ; 3° le conseil des dépêches ; 4° le conseil des parties, dit quelquefois le conseil privé.

VI. — *D.* Quelles affaires se traitent au conseil d'État où le Roi prend l'avis des princes de son sang et de ses ministres ?

R. Les affaires les plus générales et les plus importantes de l'État, telles que celles de la paix ou de la guerre, des alliances, etc.

VI. — *D.* Quelles personnes se trouvent avec le roi au conseil royal des finances ?

R. Le chancelier, le chef du conseil des finances, le contrôleur général, et quelquefois les intendants des finances. »

Il faut bien borner nos citations. Je passe à regret sur la répartition ingénieuse qu'il fait des trente gou-

(1) Les chiffres IV, V et VI indiquent des demandes moins élémentaires. D'autres développements, moins nécessaires, ne sont plus sous forme de demandes et de réponses.

(2) On se rappelle que je suis l'édition de 1765, et non pas la première, antérieure à la mort de Louis XIV.

vernements, dont il met « dix-huit au circuit et douze au dedans » ; je me détourne de l'Alsace, sujet douloureux, et je cite seulement quelques demandes et réponses relatives à la Franche-Comté.

FRANCHE-COMTÉ OU COMTÉ DE BOURGOGNE.

III. — *D.* Depuis quand cette province est-elle à la France, le roi Louis XIV, qui l'avait prise en 1668, l'ayant rendue à la paix d'Aix-la-Chapelle ?

R. Le roi la prit pour la seconde fois en 1674 ; et depuis elle est demeurée à la France.

III. — *D.* Cette province étant l'ancien comté de Bourgogne, pourquoi l'appelle-t-on *Franche-Comté* ?

R. Parce qu'elle fut affranchie de divers impôts et tributs.

III. — *D.* Outre le bon vin et le blé qui s'y trouvent, n'a-t-elle pas des salines et des puits d'eau salée ?

R. Oui, et c'est ce qui donne le nom à une de ses villes nommée Salins.

Puis viennent les villes principales de la Franche-Comté : Dôle, ancienne capitale, Besançon, capitale actuelle, Gray, Vesoul, l'abbaye de Saint-Claude ; le parlement transféré de Dôle à Besançon, en 1676 ; l'université, en 1691.

Je remarque aussi le paragraphe suivant, qui ne manque pas d'intérêt :

UNIVERSITÉS DE FRANCE

IV. — *D.* Nommez-moi les dix-sept villes de France où il y a université, selon l'ordre et la situation des trente gouvernements.

R. Dans les gouvernements de l'orient, sont *Strasbourg*, *Besançon*, *Valence* ; au midi, sont *Aix*, *Montpellier*, *Toulouse*, *Cahors* ; à l'occident, sont *Bordeaux Poitiers*, *Nantes*, dont la faculté de droit a été transférée à Rennes en 1736 ; au nord, *Caen*, *Douai* ; au dedans du royaume, sont : *Rheims*, *Bourges*, *Angers*, *Orléans*, *Paris*.

Plus j'examine et plus il me semble que le jeune Français qui étudiait ce livre devait connaître son pays, je ne dis pas mieux que ne font ceux d'aujourd'hui, — car nos bacheliers savent tout, — mais enfin d'une manière très suffisante, assez pour l'aimer et savoir défendre ses frontières, ce que nous avons un peu désappris !

Et comme cette petite *Géographie* était toujours ouverte pour recevoir, d'édition en édition, soit la mention des *pays nouvellement découverts* (p.374), soit l'énoncé de tout changement dans l'ordre politique, de nature à intéresser notre belle patrie, on y trouve des détails comme celui-ci : « François-Étienne, dernier duc de Lorraine, aujourd'hui em-

pereur, ayant épousé la reine de Hongrie, fille aînée du dernier empereur de la maison d'Autriche, consentit, au traité de Vienne en 1736, à l'échange de cette province contre le grand-duché de Toscane. Depuis ce temps, le roi Stanislas jouit de la Lorraine, qui après lui est reversible à la France. »

Le P. Buffier était mort à Paris en 1737 ; après lui sa *Géographie universelle* continua à s'imprimer en France et à l'étranger, et l'édition que je viens de citer paraissait au lendemain de la suppression de la Compagnie de Jésus en France, alors que les Rolland et les La Chalotais reprochaient aux Jésuites de n'avoir pas su donner à leurs élèves *une teinture de géographie !*

Et voilà que les mêmes reproches se renouvellent, évidemment pour provoquer les mêmes rigueurs. Si le parlement de Paris trouvait aujourd'hui de trop fidèles imitateurs, il ne resterait aux religieux proscrits qu'à imiter aussi des exemples dont ils peuvent être fiers. Jusque dans l'exil, ils sauraient faire aimer leur patrie, et on ne leur arracherait pas du cœur le sentiment qui les attache, comme au plus doux et au plus saint des devoirs, à l'éducation de la jeunesse française.

CHAPITRE VI.

Les Petites Ecoles de Port-Royal. — Les livres et les hommes. — Le Règlement d'études du docteur Arnauld. — Emprunts aux Jésuites. — La morale de Nicole. — Les Racines grecques.

Si les maîtres qui ont composé la *Méthode grecque* et la *Méthode latine*, la *Grammaire générale* et l'*Art de penser*, avaient été tout simplement de bons prêtres, humblement soumis en matière de foi à l'autorité de l'Église et n'ayant rien eu à démêler avec un Ordre religieux dont les succès dans l'éducation ne sont pas du goût de tout le monde, soyez sûrs que d'eux et de leurs Méthodes il serait peu question aujourd'hui, et qu'on ne s'obstinerait pas à exalter un système pédagogique aussi dépourvu que le leur d'originalité, de puissance et de largeur. Mais toutes les fois que les Jésuites sont en cause, aussitôt Port-Royal est à l'ordre du jour, et c'est alors qu'il lui arrive de recruter ses plus fervents admirateurs dans le camp de la libre pensée. Puisqu'on y attache tant d'importance, nous acceptons bien volontiers la discussion sur ce terrain. Il ne nous déplaît pas d'être mis en demeure de dire notre avis sur les

Petites Écoles dont l'Université moderne, à tort ou à raison, se porte héritière ; maigre succession qu'elle n'accepte, bien entendu, que sous bénéfice d'inventaire.

Sainte-Beuve est un guide assez utile à qui veut visiter ce pays-là et l'on peut mettre à profit ses indications, pourvu qu'on se souvienne que, s'étant affublé des livrées de Port-Royal, il ne se pique pas précisément d'impartialité.

Bon juge, après tout, dans les choses de sa compétence, c'est-à-dire purement littéraires. Fort au courant des Petites Écoles, il en retrace l'histoire de point en point, en mettant son lecteur à même de s'orienter dans leurs migrations et de les suivre dans leurs résidences successives, d'abord à Port-Royal des Champs, puis à Paris, dans le cul-de-sac de la rue Saint-Dominique (près du Luxembourg), puis simultanément, aux Granges, près de Chevreuse, au château des Trous, où étaient les enfants de M. de Bagnols, et au Chesnai, chez M. de Bernières. La seule chose qui nous importe en tout ceci, et qui soit de conséquence pour l'étude que nous voulons faire, c'est que les Petites Écoles, ayant commencé par l'éducation domestique, en gardèrent à peu près le caractère ; ce qui se conçoit d'autant mieux que les élèves, peu nombreux, appartenaient à des familles entièrement dévouées à Port-Royal, quand ils n'étaient pas, comme il arriva très souvent, les propres neveux ou petits cousins des solitaires eux-mêmes ou des religieuses. Tout se passait donc en famille, et la tâche du professeur ou plutôt du précepteur était rendue par là très facile. Une douce discipline, dont il ne faudrait pas tenter l'épreuve dans un collège, suffisait à contenir le petit troupeau. « L'heure des exercices, nous dit-on, était réglée, mais non pas d'une manière absolue. Si l'étude empiétait quelquefois sur la récréation, la récréation avait son tour ; on prenait conseil de l'à-propos. L'hiver, quand le temps le permettait, le maître faisait sa leçon en se promenant avec ses élèves. Ceux-ci le quittaient pour gravir les collines ou courir dans la plaine, puis ils revenaient pour l'entendre. L'été, la classe avait lieu sous l'ombrage touffu des arbres, au bord des ruisseaux. On expliquait Virgile et Homère, on commentait Cicéron, Aristote, Platon et les Pères de l'Église. L'exemple de leurs maîtres qu'ils avaient sous les yeux, les entretiens et les instructions familières, tout ce qu'ils voyaient, tout ce qu'ils entendaient, inspirait aux jeunes gens le goût du vrai et du beau. (1) » Tableau ravissant, véritable idylle pédagogique ! Mais n'allez pas, hommes d'éducation, vous régler là-dessus pour gouverner quatre ou cinq

(1) Émond, *Histoire du collège Louis-le-Grand*, page 156.

cents élèves. Autant vaudrait transporter dans la grande culture les procédés du jardinage.

Laissons l'anecdote et allons au fait, je veux dire à la nature et au caractère de l'enseignement que recevaient les élèves des Petites Écoles. Les ouvrages composés ou édités à leur usage par Arnauld, Nicole, Saci, Lancelot et quelques maîtres moins célèbres, dont le nom importe assez peu vu le caractère secondaire de leurs travaux, voilà ce qui peut servir de base à une appréciation équitable. Cela formait une sorte de bibliothèque pédagogique dont le catalogue a été dressé par Adry et reproduit par Sainte-Beuve. Nous le reproduisons à notre tour, ayant soin de classer les matières suivant l'ordre qu'elles occuperaient dans un programme d'études.

1° Méthodes ou grammaires : *Méthode latine, Méthode grecque*. (Lancelot.)

2° *Le Jardin des racines grecques*. (Lancelot.)

3° Nombreuses traductions françaises des auteurs latins : Phèdre, Térence (trois comédies), Plaute (*les Captifs*), Cicéron (plusieurs recueils de lettres, à Atticus, à Quintus, etc.), Virgile (*Bucoliques, Géorgiques*, 2°, 4° et 6° livres de l'*Énéide*).

4° *Epigrammatum Delectus, cum Dissertatione de vera Pulchritudine et adumbrata*. (Saci.)

5° *Grammaire générale, la Logique ou l'Art de penser*. (Arnauld, Nicole.)

Citons seulement pour mémoire les *Méthodes* pour apprendre la langue italienne et la langue espagnole; quatre traités de *poésie* ou plutôt de prosodie latine, française, italienne et espagnole; enfin les *nouveaux éléments de Géométrie*, d'Arnauld (1). L'œuvre pédagogique de Port-Royal est là tout entière.

Un œil exercé découvrira facilement dans cet ensemble plus d'une lacune et surtout un certain manque d'équilibre. Si l'on y cherche les éléments d'un enseignement complet : langue latine, langue grecque, langue française, histoire et géographie, philosophie enfin, — et non pas seulement logique, — il est manifeste qu'on est encore loin du compte. Nous verrons que ces lacunes ne sont pas toutes volontaires.

On a beaucoup vanté les *Méthodes* grecque et latine. Avoir formulé les règles de la grammaire, non plus en latin, comme on l'avait fait jusqu'alors, mais en français, mais dans la langue maternelle, c'est un trait de génie qui fournit matière à d'intarissables éloges. Mettons qu'il y ait là une difficulté évitée à l'enfance, un chemin aplani, qui se trouvait être

(1) Voyez *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, 3° édition, t. III, p. 504-507. Nous citerons toujours cette même édition.

auparavant rude et rabeteux au moins pour les premiers pas, ce n'est pas une raison pour déclarer absolument absurde ce qui se pratiquait dans toutes les écoles avant messieurs de Port-Royal. Oh ! qu'il faut se méfier des axiomes comme celui-ci : *la seule méthode rationnelle est d'aller du connu à l'inconnu!* Voyez donc les conséquences. Ou bien cet axiome est faux, ou vous en faites une mauvaise application, puisque, de fait, on apprenait fort bien le latin et le grec avec les anciennes grammaires. Que vous ne puissiez commencer la géométrie par un dixième théorème, sans avoir aucune idée des précédents, c'est de toute évidence, et l'expérience se joint à la raison pour qu'il n'y ait pas lieu d'en douter. Mais dans l'étude des langues et pour nous autres Français, du latin, il en va tout autrement. Un enfant, sachant son *Pater* et son *Credo* dans ces deux langues, se trouvait-il bien dérouté, lorsqu'il lui fallait apprendre une grammaire dont les règles, exprimées en latin, lui avaient été clairement expliquées par son professeur? Le latin n'est pas de l'arabe, et fût-ce de l'arabe, demandez donc à nos soldats de l'Algérie si, vivant au milieu des populations qui parlent cette langue, il leur faut beaucoup de temps pour en comprendre quelques phrases usuelles et se faire comprendre à leur tour ? Combien croyez-vous qu'un écolier, d'intelligence ordinaire, doive em-

ployer de jours pour se mettre dans l'esprit que *supinum* veut dire supin et *participium* participe ?

J'accorde que les vers de Despautère sont barbares, mais il y avait d'autres grammaires que celle de Despautère. Sans parler d'Emmanuel Alvarez, qui n'a peut-être pas été inutile à Lancelot, les Jésuites français avaient une grammaire latine, d'un certain Père Annibal Codret, qui a joui pendant deux siècles d'une vogue extraordinaire, si bien que les écoliers de ce temps-là disaient : *mon Codret*, comme ils ont dit depuis : *mon Lhomond*. « On appelle cet ouvrage, dit Barbier, le rudiment de Ferrand. (Il était dédié à François Ferrand.) En 1762, Philippe Dumas, professeur de Toulouse, y fit des changements assez considérables. On s'en est servi dans ce nouvel état, jusqu'à la révolution de 1789, dans les principaux collèges de Paris. Le rudiment du P. Codret a aussi été le modèle du rudiment de Langres, qui a été adopté dans beaucoup de provinces, de celui d'Angers, et sans doute de plusieurs autres. Il en a été fait une édition à Annecy, en 1722, sous ce titre : *De primis latinæ linguæ rudimentis libellus*. Le rudiment de Lhomond l'a enfin fait oublier. Celui-ci ne me paraît pas plus clair pour les enfants que les premières éditions du rudiment de Ferrand. Le mérite de ce dernier ouvrage doit être rapporté à son premier auteur, Annibal Codret. Cependant ce nom

ne se trouve dans aucun de nos dictionnaires historiques. Il y a, ce semble, de l'ingratitude à laisser dans l'oubli le nom des professeurs qui ont dirigé pendant deux siècles les études de l'enfance (1) »

Les grands hommes de Port-Royal n'ont donc pas précisément inventé les méthodes faciles, et celles qui portent leurs noms ne sont pas les seules logiques ; ce qui leur appartient en propre, par un certain droit de priorité, c'est l'emploi du français dans l'énonciation des règles.

Mais l'élégance, mais la clarté, mais cette précision magistrale qui satisfait l'esprit en soulageant la mémoire, autant de mérites auxquels Lancelot ne peut prétendre. Ceux qui répètent avec emphase : « les Méthodes de Port-Royal dont le nom a quelque chose d'imposant, » ceux-là m'ont tout l'air d'en parler sur la foi d'autrui. Je voudrais les voir obligés d'apprendre des strophes comme celle-ci, rimée par Le Maistre de Saci, le collaborateur de Lancelot :

RÈGLE XXIII (des genres).

Des noms en US *de la troisième* :

1. US fera neutre dans le nom
   De troisième déclinaison :
2. Mais US, UTIS, UNTIS, UDIS,
   Prend Hæc, comme Incus, Incudis ;
3. Joins-y Tellus, uris faisant ;
4. Mais PUS, ODIS (de Pous), Hic prend.

(1) Barbier, cité par de Backer au mot CODRET.

Des strophes de ce style, savez-vous combien en renferme la Méthode de Port-Royal ? — Deux cent soixante et une. Et Lancelot veut que son élève les sache toutes par cœur, sans en changer une syllabe ! Jean-Jacques Rousseau n'a jamais pu lui pardonner les tortures qu'il avait infligées à son enfance. C'était à faire regretter Despautère.

Mais ce qui me frappe, et, pour dire le vrai, ce qui me scandalise dans le programme de Port-Royal, c'est que nous arrivons tout de suite aux traductions sans avoir passé par les textes, qui tiennent le dernier rang dans les préoccupations de ces messieurs. La traduction, voilà le grand moyen d'initiation, la cheville ouvrière de cette pédagogie un peu trop sommaire. Quant à publier des textes corrects, châtiés, comme disent les gens du métier, quant à les entourer de tous les secours de l'érudition et de la critique, il ne paraît pas que Saci et Lancelot y aient beaucoup songé. Les exemples ne manquaient pourtant pas, on le verra dans la suite, même en France et tout près d'eux. Mais on sait que d'Andilly était un traducteur intrépide, et tout Port-Royal, pris en masse, penchait beaucoup plus à la traduction qu'à la production d'œuvres originales et vraiment laborieuses.

Et quelles traductions encore ! On ne les appellera pas de *belles infidèles*, car, en travestissant l'an-

tiquité, elles ne sont que ridicules. « Le désir de former les enfants au bon langage et au tour du monde, observe Sainte-Beuve, induisit les traducteurs à d'étranges libertés. Ainsi une lettre de Cicéron à Sulpicius commence de la sorte dans le Recueil de Guyot : *Monsieur*, j'ai reçu votre lettre le vingt-neuvième d'avril, lorsque j'étais au Cumin... Après l'avoir lue, *Madame votre femme m'ayant fait l'honneur* de me venir voir avec *Monsieur votre fils*, ils ont jugé à propos que vous *prissiez la peine* de venir ici et m'ont obligé de vous en écrire... *Postquam litteras tuas legi, Postumia tua me convenit, et Servius noster. His placuit ut tu in Cumanum venires : quod etiam ut ad te scriberem, egerunt.* — Ce besoin de tout ramener au bon français, poursuit Sainte-Beuve, poussait encore nos traducteurs à travestir les noms propres de *Trébatius* et de *Pomponius* en ces singuliers personnages de *M. de Trébace* et de *M. de Pomponne* ! Cette dernière rencontre devait surtout leur sembler d'un à-propos charmant, et bien propre à flatter le cœur de d'Andilly. » (1)

Tout se passait donc en famille et les anciens s'arrangeaient comme ils pouvaient. Est-il étonnant après cela qu'on se soit mépris sur le caractère de leurs

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 532.

œuvres et qu'on les ait sentis comme on les interprétait, c'est-à-dire fort mal ? La seule fois que Port-Royal se soit risqué à publier un recueil de poésies latines, *Epigrammatum delectus*, accompagné d'une dissertation latine, *Dissertatio de vera pulchritudine et adumbrata*, œuvre de Nicole, paraît-il, le public lettré, appelé à juger de ces sortes de choses, ne dut pas prendre une idée favorable du goût qui régnait dans les Petites Écoles et de la compétence littéraire de ceux qui les dirigeaient. Le P. Vavasseur, jésuite, habile philologue et fin connaisseur, prouva péremptoirement que Nicole n'y entendait rien, et que sa poétique et son style laissaient beaucoup à désirer (1). Forcé de se rendre à l'évidence, Sainte-Beuve avoue que, sur ce chapitre de l'Anthologie, « Port-Royal eut le dessous. » A quoi il se hâte d'ajouter, par manière de défaite : « Faut-il s'en étonner ? Tout occupé des racines et des fruits, on y négligeait un peu les fleurs. » Le mot est joli, mais que prouve-t-il ? Qu'à Port-Royal les racines étaient saines et les fruits savoureux ? La question ainsi posée devient

(1) Voici le titre de l'ouvrage du P. Vavasseur : *Francisci Vavassoris Societ. Jesu de Epigrammate liber.* Ad Car. Sanctamaurum ducem Montauserium, Ludovici Galliarum Delphini Gubernatorem. — Les chapitres 18-22 sont de *supero Epigrammatum electore.* Cet intéressant opuscule fait partie des Œuvres complètes du P. Vavasseur, publiées à Amsterdam en 4 vol. in-folio, par Pierre Humbert, en 1709.

embarrassante, et je crois que Sainte-Beuve lui-même n'aurait pas osé la résoudre à l'avantage de ses amis.

Rien de plus pour l'étude de la langue latine. C'est maigre, on en conviendra. Mais pour le grec, qu'ont-ils fait? La *Méthode grecque* et les *Racines grecques* de Lancelot, voilà tout. D'Homère, de Sophocle, de Démosthène, il n'en est pas autrement question ; ces grands hommes ont échappé au périlleux honneur d'être habillés à la française de la main de ces messieurs. Je sais bien que les élèves de Port-Royal apprenaient le grec, et que les plus avancés dans cette étude devaient réciter chaque matin deux grandes pages de Plutarque. Mais je voudrais être édifié un peu plus particulièrement sur leurs progrès. On a beau citer Racine, son exemple ne prouve rien, sinon son ardeur passionnée qui lui fit apprendre par cœur le livre que Lancelot lui arracha deux fois des mains. (1) Quant aux *Racines grecques*, leur étrange fortune demande une étude à part, que nous réservons pour la fin de ce chapitre.

Et pour le français, qu'ont fait les solitaires de Port-Royal? Les traductions que l'on sait, naïvement offertes par eux-mêmes à leurs élèves comme autant

(1) Au sujet de Racine qui fut un grand poète en devenant infidèle à Port-Royal, Sainte-Beuve a un mot très-fin : « On se dérangeait à proportion du génie. »

de modèles de beau langage. Mais après avoir composé des Méthodes latine, grecque, espagnole et italienne, Lancelot n'a pas osé écrire une grammaire française. Ce n'est pas l'occasion qui lui manqua. Elzevier lui offrait ses presses ; Lancelot promit et renouvela plusieurs fois sa promesse, puis recula et finalement ne fit rien. « L'honneur de composer les premières grammaires françaises dignes de ce nom était réservé, dit Sainte-Beuve, à Régnier Desmarais et au P. Buffier. » Et comme la grammaire de Régnier Desmarais est un in-4° fort de cinq cents pages, qui traite seulement des parties du discours sans arriver à la syntaxe, pratiquement, la *Grammaire sur un plan nouveau*, du P. Buffier, reste en possession du modeste honneur auquel Port-Royal a vainement aspiré et qu'il n'eût pas laissé échapper s'il eût été en mesure de le conquérir.

Des deux œuvres qui représentent à Port-Royal l'enseignement philosophique, à savoir : *la Grammaire générale* et la *Logique*, la première est certainement la plus originale, la plus neuve ; mais il y a cela de fâcheux que, devançant la naissance de la linguistique, elle reçoit de cette science toute moderne les plus graves atteintes. Chose encore plus regrettable, elle trahit dans plus d'un endroit ce qu'il y avait d'insuffisant, et, pour dire le mot, de *superficiel* dans l'érudition de Port-Royal. « La *Gram-*

maire générale et raisonnée, dit M. Egger, laisse voir mieux encore (que les *Racines grecques*) ce qui manquait aux études grecques de Port-Royal. On n'y tient nul compte de la tradition des idées grammaticales depuis les Grecs jusqu'à nos jours ; on y corrige par le raisonnement des définitions depuis longtemps établies par les anciens, *sans prendre la peine de recourir aux textes originaux*. C'est ainsi que l'auteur donne comme d'Aristote une définition du verbe qu'il transcrit d'après une citation de Boxhorn, puis la trouvant, à bon droit, incomplète, il y ajoute l'idée *d'affirmation* ; or, cette idée est très-nettement exprimée par la seconde partie de la phrase d'Aristote, que l'on avait omise en la citant (1). »

La *Logique* n'est pas sans mérite, mais elle ne vaut pas sa réputation. C'est encore un de ces livres que l'on vante de confiance sans les avoir lus. Sainte-Beuve lui-même montre-t-il qu'il en a une profonde connaissance, lorsqu'il dit que le *Baroco* en est exclu ? Le *Baroco* s'y étale tout à son aise, puisque les figures de syllogismes, à commencer par *Barbara celarent*, occupent une quinzaine de pages de l'édition in-4°. Mais le principal reproche que nous adresserons à Port-Royal, c'est d'avoir une Logique et point de Philosophie ; comme si la méthode était tout et qu'il n'y eût pas, sur Dieu et sur l'âme, de grandes vérités dont la démonstration est le plus digne emploi de toutes les forces de la raison.

(1) *De l'Hellénisme en France*, t. II, p. 61. A propos de cette connaissance superficielle d'Aristote, qu'il avait lui-même entrevue, M. Sainte-Beuve ne s'est pas gêné pour dire : « C'était la manière de Port-Royal. » — Détestable manière !

Enfin, chose bien naturelle dans un cours d'études qu'on nous donne pour marqué au coin du progrès, nous cherchons, mais en vain, par quels ouvrages destinés soit aux écoliers, soit aux maîtres, les études historiques sont représentées. Les *Figures de la Bible* (Bible de Royaumont), c'est-à-dire l'histoire de l'Ancien Testament, voilà tout ce qui s'offre à nos yeux. Nous savons, il est vrai, par un Mémoire de Wallon de Beaupuis, que ces messieurs avaient inventé certaines cartes à jouer, à l'aide desquelles on apprenait, par manière de récréation, les dates des six premiers siècles de l'Église ; qu'on lisait pendant le repas quelque historien, Josèphe par exemple, et qu'ensuite les élèves, réunis en groupe, devaient répondre sur ce qu'ils avaient entendu et s'en acquittaient avec beaucoup d'entrain. Mais rien de tout cela ne constitue un véritable enseignement historique, et l'on est en droit d'attendre quelque chose de plus. Peut-être, sur ce point et sur plusieurs autres, allons-nous trouver quelque lumière dans

un célèbre écrit du docteur Arnauld, son *Mémoire sur le règlement des études dans les lettres humaines.* « La copie sur laquelle nous le donnons, disent les éditeurs de ses Œuvres, est venue du collège de Beauvais, avec les notes de M. Rollin et d'un autre professeur, qui prouvent l'usage qui en a été fait dans l'Université de Paris (1). » On s'accorde à reconnaître que ce *Règlement* n'a été rédigé qu'après la suppression des Petites Écoles, où il n'a peut-être jamais été observé ; il n'en représente pas moins les idées et même la pratique générale de Port-Royal en matière d'enseignement ; et son intérêt est doublé par la certitude que l'on a d'y retrouver quelques-unes des vues qui, par Rollin et le *Traité des Études*, avaient conquis, pendant le cours du XVIIIe siècle, une assez grande autorité dans l'Université de Paris.

En jetant les yeux sur le programme tracé par Arnauld pour chaque classe, depuis la sixième jusqu'à la rhétorique, on ne peut s'empêcher d'être frappé d'une chose : c'est que l'emploi de chaque heure et même de chaque demi-heure est fixé d'une manière uniforme pour tous les jours de la semaine et pour toutes les semaines de l'année ; si bien qu'à s'en tenir à la lettre, les élèves de qua-

(1) *Œuvres de Messire Antoine Arnauld*. Paris, 1780, t. XLI, p. IV.

trième, par exemple, devraient commencer leur journée par la deuxième décade de Tite-Live, puis passer aux lettres de Cicéron, et ainsi de suite, sans autre ressource pour varier leurs travaux que d'étudier en leur particulier les deux autres décades de Tite-Live et les Commentaires de César. Arnauld se montre ici, comme partout, assez dépourvu d'imagination, et, s'il a jamais été enfant, il est évident qu'il ne s'en souvient guère. Reconnaissons-le néanmoins, il attribue un temps considérable à la géographie et à l'histoire. Tous les jours, matin et soir, le règlement de chaque classe porte ces mots : *Petites Histoires*, ou bien *Histoire et Géographie, Principes de Géographie.* Avec cela, aucun auteur n'étant indiqué, nous ne sommes pas beaucoup plus éclairés sur la nature de cet enseignement, et toutes les circonstances se réunissent pour nous persuader que ces cours d'Histoire et de Géographie étaient encore à l'état de simple projet. Quand Rollin prendra la plume pour écrire son *Histoire ancienne*, cinquante ans et plus auront passé sur le *Règlement d'études* du docteur Arnauld.

Mais considérons de plus près dans ce programme le choix et la distribution des auteurs classiques. Évidemment les historiens ont ici le pas sur les orateurs et les poètes, car c'est constamment un historien qui occupe la première heure de la classe du

matin (1) : en seconde Hérodien, en troisième Tacite, en quatrième Tite-Live, en cinquième Cornelius Nepos et Quinte-Curce. Mais en sixième nous faisons une rencontre fort inattendue. Cette heure privilégiée, la première de toutes, est attribuée cette fois à un historien moderne, et cet historien c'est un Jésuite ! Un Jésuite à la tête du programme d'Arnauld ! Nous n'en pouvions croire nos yeux. Mais nous lisons bien en toutes lettres : TURCELLIN, et cette désignation ne peut se rapporter qu'au P. Horace Torsellino (en latin Tursellinus), auteur d'un abrégé d'Histoire universelle (*Historiarum Epitome... libri X*) qui fut imprimé pour la première fois à Rome, en 1598. Ce petit livre, écrit en fort bon latin, a eu, dans toute l'Europe, nombre d'éditions, et ce qui prouverait qu'il n'est pas dénué de tout mérite, c'est que Pierre Burmann, l'aîné, qui fut professeur d'histoire à Utrecht, le prit pour texte de ses leçons (2). Dès la première moitié du XVIIe siècle, il en existait deux traductions françaises, et ce ne sont pas les dernières.

A en juger par la manière peu correcte (Turcellin) dont il orthographie le nom de l'auteur, il semblerait qu'Arnauld eut sous les yeux une traduction française dont le titre présente la même incorrection, celle du sieur Coulon, imprimée à Rouen, chez Michel Lallemant, en 1652. Mais pourquoi, dès qu'on se résignait à faire cet emprunt aux Jésuites, n'avoir pas adopté le *Rationarium Temporum* du P. Petau, ouvrage plus récent, composé en France et bien supérieur à l'*Epitome* de Torsellino ? Serait-ce qu'on gardait rancune au P. Petau, qui avait réfuté le livre de la *Fréquente communion* ? Je suppose charitablement une autre cause de cette singulière préférence. Le *Rationarium Temporum* n'avait pas encore été, comme l'*Epitome*, traduit en français, et l'on sait le grand usage que Port-Royal faisait des traductions. Quoi qu'il en soit, l'Université n'adopta point l'*Epitome* de Torsellino ; mais sur la fin du XVIIIe siècle elle eut *l'Epitome Historiæ sacræ* de Lhomond. L'Histoire abrégée de l'Ancien Testament remplaça donc l'Histoire universelle. C'était réaliser très imparfaitement le programme d'Arnauld.

Il nous sera bien permis, à ce propos, de remarquer, une fois encore, combien les Jésuites ont contribué à la diffusion des connaissances historiques. Les livres des Petau et des Torsellino étaient partout (1); et il y faudrait joindre les *Flosculi*

(1) Il n'y a d'exception que pour la rhétorique, où cette même heure est employée à l'explication des préceptes.

(2) Voir le P. de Backer au mot TORSELLINO.

(1) L'illustre auteur du *Discours sur l'Histoire universelle* priait Daniel Huet de les lui procurer l'un et l'autre. « Je vous prie de le (le libraire Léonard) faire souvenir que je lui

Historiarum du P. de Bussières, auxquels le public fit aussi un accueil empressé. Les amples et substantielles chronologies des PP. Briet et Labbe paraissaient dans le même temps. La plupart de ces ouvrages étaient traduits en français, et chacun d'eux présentait, sous les formes les plus diverses, un tableau complet de l'histoire universelle. Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts. Nous avions déjà vu le livre du P. Petau en usage à l'Oratoire, mais nous ne pensions pas voir celui du P. Torsellino adopté et recommandé par Arnauld.

Ce ne fut pas le seul emprunt fait aux Jésuites. Pour la rhétorique, également à la première heure de la classe du matin, Arnauld indique les auteurs suivants : « Suarez, et alternativement la Rhétorique d'Aristote ; puis de Quintilien, en passant des uns et des autres plusieurs choses (1). » Le P. Cyprien Suarez ou Soarez, longtemps préfet des Études au

ai demandé *Rationarium temporum* et l'*Epitome* pour Monseigneur le Dauphin, de la plus grosse impression qui se trouvera. » (Lettre de Bossuet à Huet. Dans *Un Erudit homme du monde*, etc , par C. Henry. Paris, Hachette, 1879, p. 60).— Qu'il me soit permis de remercier ici le P. C. Sommervogel, à qui je suis redevable de ce texte et de plusieurs autres dont j'aurais pu faire, si je ne m'étais pas senti pressé par le temps, un meilleur usage.

(1) *Œuvres d'Arnauld*, t. XLI, p. 96.

collège d'Évora, est en effet l'auteur d'une petite rhétorique fort estimée, que Saint Charles Borromée faisait enseigner à Milan et dont Gisbert — un collègue de Rollin — a parlé en ces termes : « On se sert ordinairement dans les collèges de la Compagnie de cette rhétorique. C'est une des plus commodes et des meilleures pour l'usage des classes, qui peut même être utile à d'autres que des écoliers. Ses principes sont ceux des maîtres les plus célèbres : Aristote, Cicéron et Quintilien. Il prend les maximes de tous les trois, il emprunte jusqu'aux paroles des deux derniers (1). » Cependant il faut ajouter ceci : le *Ratio Studiorum*, qui désigne la Rhétorique de Cyprien sous le nom de *brevis Summa*, ne lui fait pas tant d'honneur, puisqu'il met ce livre entre les mains, non pas des rhétoriciens, mais des humanistes, comme une sorte d'introduction aux études plus approfondies de l'année suivante. Tant il est vrai que le point où vise Port-Royal est presque toujours un peu au-dessous du but.

On s'en aperçoit mieux encore lorsqu'on voit le docteur Arnauld assigner aux études classiques

(1) Gisbert, *Jugement des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, t. II, p. 397. Ap. De Backer, Art. SOAREZ. Pour plus de détails sur Soarez, voir *des Études classiques dans la Société chrétienne*, par le P. Ch. Daniel, S. J. Paris, 1853. Page 263 et suiv.

pour but principal, sinon unique, la connaissance de la langue latine. En ce point du moins, il devance notre siècle, car il est franchement utilitaire, et il s'est préparé de nombreux approbateurs en écrivant dans son *Règlement d'études* : « Les médecins, les jurisconsultes, les prêtres, les officiers, les gens d'affaires, n'ont pas besoin de savoir faire des thèmes, des vers et des *chries* ou amplifications. L'usage de ces choses est presque inutile et ne s'étend pas hors des collèges. De la façon qu'on le fait faire, la plupart de ceux qui étudient en sont incapables. A peine en trouve-t-on dans cent deux ou trois qui y réussissent. Les autres s'y rompent la tête inutilement : au lieu qu'ils ont tous besoin d'entendre le latin, les uns pour instruire, les autres pour s'instruire eux-mêmes, et que c'est la chose dont ils sont le plus généralement incapables (1). »

Quand vous avez ôté les *médecins*, les *jurisconsultes*, les *prêtres*, les *officiers* et les *gens d'affaires*, que reste-t-il donc, ô docteur Arnauld? Ceux que vous désignez, c'est à peu près tout le monde; d'où il suit que vous supprimez, purement et simplement, ces exercices littéraires que tous les maîtres, avant vous, avaient jugés très utiles, et que, même après vous, la routine n'a pas seule mainte-

(1) *Œuvres d'Arnauld*, ibid., page 86.

nus dans nos collèges. Il n'y a pas jusqu'à Sainte-Beuve qui, tout prévenu qu'il est en faveur de ce jardinier scythe, ne plaide timidement la cause des vers latins : « En reproduisant, dit-il, l'opinion d'Arnauld et celle de Port-Royal, je ne voudrais pas avoir l'air de dire des *vers latins* plus de mal que je n'en pense. Pour moi, je les ai beaucoup aimés; j'en ai fait avec un goût décidé, je l'avoue, et j'ai cru par là pénétrer plus avant dans le secret de la Muse antique. Mais ce qui est vrai, c'est qu'il ne faudrait pas imposer à tous, *au même degré*, ce qui est la vocation et la curiosité seulement de quelques-uns (1). »

Il en faut dire autant de tout ce qu'Arnauld sacrifie sans façon, du thème, de l'amplification, puisque amplification il y a, du discours latin, etc., et j'estime que c'est vrai vandalisme de retrancher tout ce qui n'est pas d'usage dans le reste de la vie. Je sais bien que j'ai affaire à forte partie et que le thème a beaucoup d'ennemis parmi ceux qui président, en très haut lieu, aux destinées de l'instruction publique. Pour autoriser les prétendues réformes qu'on prépare ou qu'on met à l'essai, on fait une distinction qui m'a toujours paru naïve. On apprend le latin, — [illegible] grand argument

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 519. Note.

des réformateurs, — non pas pour le parler ou l'écrire, mais pour le comprendre. Je croyais qu'on l'apprenait pour le savoir; et comme, de fait, ceux qui s'exercent à l'écrire et à le parler le savent incomparablement mieux que les autres, il est hors de doute qu'ils le comprennent mieux. Oui, c'est une vérité de sens commun et d'expérience, on ne connaît bien que les instruments qu'on a maniés, et celui-là sera toujours un pauvre musicien, qui n'aura, de sa vie, exécuté aucun morceau de musique. De même, si vous n'avez jamais écrit un discours latin, les ressources d'invention et de style que déploie Cicéron dans ses œuvres oratoires seront pour vous lettre close; et si vous n'avez pas essayé de grouper quelques vers en strophes alcaïques ou saphiques, vous ne verrez dans les odes d'Horace que des couplets de forme bizarre, sans harmonie et sans rythme.

Ainsi s'évanouit tout ce qu'il y a d'exquis et d'achevé dans les savantes productions des plus beaux génies de l'antiquité. Vous n'en respirez plus le parfum; cette délicate jouissance qui résulte de l'accord des mouvements de l'âme avec leur expression sensible, cette jouissance vous est totalement ravie. Vous vous êtes exclu des régions privilégiées de la littérature et de l'art. Ce que deviennent les études classiques ainsi mutilées et découronnées, j'en fais

juges ceux qui ont pu s'épanouir à quinze ans sous un ciel moins étroit et moins voilé que celui de Port-Royal. Mais la sécheresse naturelle d'Arnauld, aggravée par le jansénisme, devait l'incliner à cette prétendue sagesse qui supprime comme un luxe tout ce qui n'est pas nécessaire à l'accomplissement des devoirs d'état et au commerce de la vie. Pouvait-il, d'ailleurs, avoir pour Virgile et pour Homère cette généreuse sympathie dont ne se sont défendus ni un saint Augustin, ni un Bossuet, lui qui tenait que, hors de la charité parfaite, il ne pouvait y avoir dans l'homme qu'égoïsme et péché?

C'est à quoi n'ont pas assez pris garde ceux qui se sont occupés de la pédagogie de Port-Royal. D'une source aussi profondément infectée du poison de l'hérésie, il ne pouvait sortir rien d'absolument bon. Le sectaire se trahissait toujours plus ou moins dans l'instituteur de la jeunesse. Sous des apparences assez honnêtes et un certain air poli, la morale de Nicole, dont on fait tant de bruit, est sombre, chagrine, désespérante au possible. Qu'on lise seulement, dans les *Essais de Morale*, le traité *de la Charité et de l'Amour-propre*, et l'on verra ce que ces messieurs pensaient du genre humain. « L'homme corrompu — c'est-à-dire tout le monde, à l'exception des parfaits qui forment le petit nombre des élus — l'homme corrompu se fait le centre de tout; il voudrait domi-

ner sur tout, et que toutes les créatures ne fussent occupées qu'à le contenter, à le louer, à l'admirer. Cette disposition tyrannique étant empreinte dans le fond du cœur de tous les hommes, les rend violents, injustes, cruels, ambitieux, flatteurs, envieux, insolents, querelleurs... *Voilà le monstre que nous renfermons dans notre sein. Il vit et règne absolument en nous, à moins que Dieu n'ait détruit son empire en versant un autre amour dans notre cœur* (1). »

Et comment la société a-t-elle pu s'établir entre des hommes qui, n'ayant pas le pur amour de Dieu, renferment tous ce monstre affreux dans leur sein, où il règne en maître? Uniquement par la nécessité de s'unir afin de repousser et de réduire à l'impuissance ceux qui entreprennent sur la vie ou sur les biens d'autrui. « Et pour affermir cette union, dit le doux Nicole, on fait des lois et on ordonne des châtiments contre ceux qui les violent. Ainsi, *par le moyen des roues et des gibets qu'on établit en commun, on réprime les pensées et les desseins tyranniques de l'amour-propre de chaque particulier.* La crainte de la mort est donc le premier lien de la société civile (2). »

(1) *Essais de morale*, t. III, second traité, *de la Charité et de l'Amour-Propre*, c. 1 (édition de Paris, 1715).

(2) Et M. Compayré prétend que les jansénistes avaient un sentiment très élevé de la nature humaine !

Et le second lien, en quoi consiste-t-il? — Dans l'artifice qui se substitue à la force et tâche de satisfaire l'amour-propre d'autrui pour être payé de même monnaie.

« On donne pour obtenir. C'est la source et le fondement de tout le commerce qui se pratique entre les hommes, et qui se diversifie en mille manières. » Toute la philosophie sociale de Nicole est là ; et, chose incroyable, il va jusqu'à conseiller de cultiver, en vue du bien public, l'amour-propre de ceux qu'on désespère d'élever jusqu'à la charité ; car *il n'y a pas de milieu entre les deux amours*, — c'est la doctrine janséniste.

Dès lors, les anciens sont jugés en bloc. Qu'ils s'appellent Socrate, Aristide, Platon ou Cicéron, il n'importe. *La connaissance de Dieu dans les philosophes païens ne produit qu'orgueil et vanité, toutes leurs vertus sont fausses ; car, en dehors de la grâce de Jésus-Christ, il n'y a qu'impureté et qu'indignité* (1). Aussi le docteur Arnauld, qui n'avait pu

(1) Ce que nous soulignons est extrait textuellement du livre des *Réflexions morales*. Voir la Bulle *Unigenitus*, XLI, XLII. A ces propositions du P. Quesnel il est bon d'opposer la pure doctrine catholique, éloquemment exprimée par saint François de Sales:

« Les philosophes et païens ont aimé aucunement Dieu, leurs républiques, la vertu, les sciences ; ils ont haï le vice... se sont enhardis pour surmonter les difficultés qu'il y avait

pardonner à Racine les larmes vertueuses d'Andromaque, s'apaisait devant l'amour incestueux de Phèdre, où il voyait une preuve de plus du triomphe fatal de la convoitise dans une âme où la grâce n'a pas établi son règne. Est-ce par le même motif que les maîtres de Port-Royal faisaient lire à leurs jeunes élèves, dans des traductions françaises, certaines comédies de Térence et le quatrième livre de l'*Énéide*? Le grand Corneille leur a rudement reproché cette inconséquence, que Sainte-Beuve lui-même a signalée sans chercher à l'excuser.

« Comme les Écoles étaient plus pour la piété que pour les sciences, dit un ancien élève de Port-Royal, on ne pressait pas si fort les élèves sur les sciences, dont on leur donnait cependant de solides principes (1). » Principes, néanmoins, la plupart du temps très superficiels, nous en avons déjà donné des preuves, et nous en trouvons encore une assez instructive dans ces fameuses *Racines grecques* qui, après avoir été soutenues pendant deux siècles par l'esprit de parti et par la routine universitaire, sont

au pourchas de la vertu, ont craint le blâme, ont fui plusieurs fautes, ont vengé l'injure publique, se sont indignés contre les tyrans, sans aucun propre intérêt. » TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU, livre Ier, Ch. V.

(1) Wallon de Beaupuis, dans le Mémoire déjà cité. *Supplément au Nécrologe*, p. 60.

tombées finalement dans un discrédit complet et bien mérité. Sainte-Beuve, rendons-lui cette justice, soupçonna que ce chef-d'œuvre pédagogique de ses amis pouvait bien être sujet à critique, et, pour en avoir le cœur net, il eut recours aux lumières d'un helléniste fort compétent, M. Rossignol. Ce savant rédigea une note dont les conclusions, fortement motivées, peuvent être regardées comme une condamnation sans appel. Ainsi, pour citer quelques-uns des considérants, tandis que les grammairiens philosophes reconnaissent, dit-il, que dans le principe toute racine doit être monosyllabe et qu'un dissyllabe est déjà dérivé, Lancelot donne sans hésitation pour racines des trisyllabes et même des quadrisyllabes. Une racine doit être d'une grécité incontestable, et Lancelot donne pour racines des mots qui ne se rencontrent pas dans l'usage. Le sens d'une racine doit être précisé à la rigueur, et Lancelot adopte les sens les plus équivoques, les plus inapplicables. Une racine devrait être traduite de manière à donner le sens fondamental du mot, et Lancelot prend souvent des sens partiels, accessoires, de ricochet (1). Ces principes sont de toute évidence. Est-il besoin d'ajouter qu'ils sont appliqués avec justesse et que Lancelot n'est condamné qu'à bon escient?

(1) V. Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. III, p. 525.

Le P. Labbe avait réclamé dès le commencement, mais on n'avait pas voulu l'entendre, et comme il était lui-même l'auteur d'un recueil de racines grecques (1), on avait mis ses critiques sur le compte d'une mesquine rivalité de métier. La victoire — victoire apparente — était si bien restée à Lancelot, que son livre a été en usage dans les établissements de l'État jusqu'en 1863, avec combien d'utilité pour les études grecques? M. Egger va nous le dire.

Ce savant constate que, cent ans après Henri Estienne, le grammairien de Port-Royal est peut-être moins avancé que lui en matière d'étymologies; « et cela, ajoute-t-il, après qu'il a pu et qu'il a dû faire son profit des objections sérieuses dirigées contre lui par le Jésuite Labbe (2). » Et là-dessus il montre combien les procédés de dérivation employés par Lancelot, dans son édition corrigée de 1682, sont contraires à la vraie méthode étymologique. « Tant de méprises perpétuées et quelquefois augmentées depuis 1657 dans d'innombrables éditions du *Jardin des Racines grecques*, me persuadent, dit-il,

(1) *Tirocinium linguæ græcæ, primigenias voces, sive radices complexum. Poeticis, Barbaris, Propriis, etc., in separatum indicem rejectis.* Authore P. Philippo Labbe, Biturico, e S. J. Rotomagi MDCCXII.

(2) *De l'Hellénisme en France*, t. I, p. 412.

que *cet ouvrage a été chez nous un des plus grands obstacles au progrès des méthodes grammaticales* (1). »

Il faut bien le reconnaître, tout ce qui portait l'estampille de Port-Royal était accepté de confiance par l'Université. Mais qu'un livre parût sous le nom d'un Jésuite, quelle que fut sa valeur, il était tenu pour suspect et rejeté sans examen ; ce qui parfois ne l'empêchait pas de faire son chemin, sinon en France, du moins à l'étranger. Tel fut le sort d'un excellent traité du P. Viger, sur les idiotismes de la langue grecque (2) ; il n'a pas eu d'édition à Paris depuis 1644 ; en revanche, il a été réimprimé nombre de fois en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, où il continue de nos jours à être en usage (3).

(1) *Ibid.*, p. 413.

(2) *De Præcipuis Græcæ dictionis Idiotismis.* Authore Fr. Vigero Rotomagensi, e Soc. Jesu. Nova editio ab eodem recognita. Parisiis, ap. Sim. Benard, 1644.—Le P. Viger a donné aussi une édition fort estimée de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (Paris, 1628). Il a revu sur les mss. non seulement le texte d'Eusèbe, mais encore, autant que la chose était possible, celui des nombreux auteurs cités par Eusèbe. Enfin, il a refait entièrement la traduction beaucoup trop libre et même incomplète de George de Trébizonde. Aucun travail de cet ordre n'est sorti de l'officine de Port-Royal.

(3) Voici, d'après le P. De Backer, la date et le lieu d'impression de quelques éditions : Padoue, 1694 ; Londres, 1695 ; Strasbourg, 1708 (seule édition française depuis celle de Pa-

Il est vrai que le traité du P. Viger a reçu d'importantes additions de savants tels que Zeune, Hoogeven et Hermann; mais cela même est un hommage rendu à l'helléniste français, fort inconnu parmi nous, tandis que l'auteur des *Racines grecques* a passé pendant deux siècles pour un grammairien éminent. Quelle ne serait pas aujourd'hui la réputation du P. Viger, s'il eût appartenu à Port-Royal!

A l'heure qu'il est, on reconnaît généralement dans l'Université moderne, qu'en se fiant trop à Lancelot on avait fait fausse route, et l'on ne veut plus apprécier, *au point de vue philologique*, « un livre où abondent les erreurs, les faux radicaux, même les barbarismes, les contre-sens, les omissions graves,

ris, 1644); Leyde, avec les remarques d'Hoogeveen, 1742, 1766; Leipsig, remarques d'Hoogeveen, Zeune, éditeur, 1777, 1789; Leipsig, remarques d'Hoogeveen, Zeune, Hermann, 1802; Oxford, mêmes remarques, 1813. Nombreuses réimpressions à Leipsig, à Londres et à Glasgow. Traduction anglaise : *Viger's Greek Idioms abridged and translated into english from professor Herman's late edition, with original notes by the rev. John Seager*. London, 1828, 8°.

« On ne s'étonne pas, dit M. Egger, que de ces écoles dont Jouvency rédige les règlements traditionnels soient sortis des hellénistes assez distingués, entre autres Fr. Viger, dont le traité sur les *Idiotismes*, tant de fois réimprimé depuis la première édition, qui est de 1627, est encore classique en Allemagne. » (*De l'Hellénisme*, t. II, p. 54). Au lecteur de conclure.

les étymologies absurdes (1). » N'est-il pas assez puéril et contradictoire, après de pareils aveux, d'ajouter ceci : « Mais il n'en reste pas moins vrai qu'*au point de vue où se plaçait Lancelot* (2), le *Jardin des Racines grecques* a rendu d'incontestables services. » Lesquels, s'il vous plaît? Est-ce d'avoir été chez nous, comme l'affirme avec autorité M. Egger, *un des plus grands obstacles au progrès des méthodes grammaticales?* « Trouve-t-on beaucoup de livres pédagogiques, ajoute M. Compayré (3), qui aient résisté pendant deux siècles au goût de la nouveauté, *à la marche en avant des sciences*? » Hélas! ce n'est que trop vrai; mais en résistant, par pur engouement, par une sorte de fétichisme traditionnel, *à la marche en avant des sciences*, on se perd, et il n'est pas étonnant que notre nation, ayant trop longtemps suivi de pareils errements, soit restée, en matière philologique, inférieure à la Hollande, à l'Allemagne et à l'Angleterre. On s'était enfermé dans une coterie et l'on n'a pas vu qu'on tournait le dos au progrès.

En résumé, Port-Royal a été médiocre là où il n'était pas décidément mauvais. La *Méthode grec-*

(1) Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation*, t. I, p. 271.

(2) On devrait bien nous expliquer ces mots, supposé qu'ils aient un sens.

(3) *Ibid.*

que et la *Méthode latine* de Lancelot, voilà le *nec plus ultra*. Les auteurs latins abordés seulement de biais, par de ridicules et chétives traductions. Les classiques grecs délaissés en masse, en ce sens du moins que pas un d'eux n'a fourni matière, chez ces grands traducteurs, ni à une traduction, ni à un commentaire, ni à un travail quelconque d'érudition ou de critique. Nul effort méritoire pour faire pénétrer la jeunesse dans l'intimité des plus beaux génies de l'antiquité. Pour toute philosophie, une logique. L'importance de l'histoire reconnue, sans qu'on ait essayé d'ébaucher un cours d'histoire, de composer une chronologie. D'où la nécessité de se pourvoir ailleurs et même d'emprunter aux Jésuites. Les sentiments de Port-Royal à leur égard étant bien connus, quelle preuve plus manifeste de stérilité et d'impuissance?

On dira peut-être : « Mais vous en parlez bien à votre aise. S'ils avaient duré deux cents ans comme les Jésuites, avec un nombre suffisant de maîtres et d'élèves, on aurait vu de quoi ils étaient capables. »

A cela je réponds: « Ils auraient fait plus et mieux, c'est possible; mais vous-même en êtes-vous bien sûr? On ne peut les juger que sur ce que l'on connaît d'eux d'une manière certaine, le reste est conjecture. Or, la médiocrité se fait sentir non seulement dans leur œuvre pédagogique, mais encore dans

le *Réglement d'études* du docteur Arnauld, où nous cherchons vainement un idéal qui fait entièrement défaut. Leur affaire capitale, ce fut toujours la défense plus ou moins déguisée de l'*Augustinus* et le triomphe de la triste mysticité de Saint-Cyran; inspiration mesquine qui ne vaut certes pas celle qu'on puise dans les intérêts de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Avec cela, nul enthousiasme littéraire, nul goût pour l'érudition, pour la critique largement entendue, nulle philosophie véritable. De quel droit osez-vous prétendre qu'ils seraient devenus un jour des maîtres éminents et qu'ils auraient fondé une grande tradition scolaire? C'est là une assertion toute gratuite, qu'il est facile de soutenir, mais impossible de prouver, et dont la discussion ne peut avoir aucune utilité. »

CHAPITRE VII

Le *Ratio Studiorum* et ses détracteurs. — *Esprit de scribe.* — *Des mots, rien que des mots.* — Quelques commentateurs et critiques jésuites. — Les PP. La Cerda, Abram, Quartier. — Sanadon, Brumoy.

Évidemment Michelet était en proie à quelqu'une de ces hallucinations dont il fut si souvent le jouet, lorsque, ayant promené son œil fiévreux sur les constitutions de saint Ignace et concentré son attention passionnée sur la quatrième partie, qui traite des universités et collèges, il lui arriva de jeter sur le papier ces étranges paroles : « En parcourant ce livre, on est effrayé de l'immensité des détails. Ce qui y règne, c'est un *esprit de scribe*, une manie réglementaire infinie, une curiosité gouvernementale qui ne s'arrête jamais (1). »

L'*esprit de scribe* est si peu le caractère de ce livre, que saint Ignace n'ayant arrêté que les grandes lignes du plan auquel se rattachent les méthodes de notre enseignement théologique, philosophique et

(1) Cité avec approbation par M. Compayré. *Histoire des Doctrines de l'éducation*, t. I, p. 181.

littéraire, le *Ratio Studiorum* restait à faire. A son tour, le *Ratio Studiorum* est, dans sa précision, d'une remarquable largeur, et s'il donne aux études une sage et nécessaire direction, il évite cette réglementation excessive qui ne sert qu'à multiplier les entraves. Six hommes de haute valeur et de grande expérience, appartenant à différentes nationalités, concoururent à cette œuvre qui fut marquée au coin de la modération et de la maturité; il ne sortit de leurs délibérations qu'un simple projet sur lequel on appela les observations de toutes les provinces de la Compagnie; ce projet, amendé une première fois, fut d'abord mis à l'essai, et il dut recevoir de nouveaux amendements avant d'obtenir force de loi par un vote de la cinquième Congrégation générale, tenue en 1593-94, sous le P. Claude Acquaviva (1). La Compagnie avait, dès cette époque, des collèges dans le monde entier, et cette circonstance n'a pas peu contribué à écarter de notre législation scolaire tout détail superflu. Les commissaires avaient cru d'abord pouvoir fixer approximativement, pour chaque pays, les heures du lever et du coucher, des classes, des repas, etc., tout en tenant compte, bien entendu, des usages locaux, des différences de

(1) Voyez le P. Jouvancy. *Epitome Historiæ Societatis Jesu.* 4 in-8°, Gand, 1864. T. III, p. 68, 69.

mœurs et de climats (1). Dans la rédaction définitive, on y renonça. Il en fut de même de bien d'autres points; tout cela se régla et se règle encore sur place. La septième règle du préfet des études lui prescrit de s'enquérir des usages du pays en matière de fêtes et de jours de congé, et d'y avoir égard dans l'emploi qu'il assigne aux différents jours de la semaine ou aux différentes heures du jour. C'est de là qu'il faut partir pour comprendre quelque chose au *Ratio Studiorum*; autrement, loin d'y trouver des détails minutieux, il semblerait qu'on y peut constater de nombreuses lacunes. La part d'initiative laissée au recteur du collège, au préfet des études, au professeur lui-même, est beaucoup plus grande que dans les établissements de l'État; et rien ne ressemble moins que nos règles, fixées une fois pour toutes par l'autorité suprême de la Compagnie, par un vrai

(1) On lit dans le préambule de ce règlement : « Et quoniam Horologii dissimilitudo, climatis inæqualitas, et gentium mores eamdem prorsus normam ac legem ferre non possunt, conati sumus (id quod monent ibidem Constitutiones), ut ubique fiat, quod inibi magis expedire visum est ad majorem in litteris profectum. Horæ vero hic notantur, ut vel ad amussim serventur, cum possunt, vel ab eis non longe recedatur. » (*Ratio atque Institutio Studiorum*, per sex Patres ad id jussu R. P. Præpositi Generalis deputatos conscripta. Romæ, in Collegio Societatis Jesu.) Ce projet laissait encore, comme on voit, une grande latitude. Cependant il ne fut point adopté.

pouvoir législatif qui réside dans une assemblée élective et délibérante, — rien, dis-je, ne ressemble moins que nos règles aux documents administratifs qui émanent d'un ministère de l'Instruction publique.

Si vous vouliez comparer une à une celles de nos règles qui déterminent le choix des auteurs classiques, avec les dispositions parallèles que renferme le *Règlement* tant vanté du docteur Arnauld, vous seriez singulièrement frappé de la différence et vous n'auriez pas longtemps à réfléchir pour savoir de quel côté se trouve la largeur. Ce n'est pas dans le *Ratio* qu'on lit des prescriptions comme celle-ci, que j'emprunte au *Règlement* en question : « Le deuxième, le quatrième et le sixième livre de l'*Énéide*, 1/2 heure (1). » Non, le *Ratio* se contente de nommer Virgile; seulement il recommande au professeur de ne faire voir à ses élèves ni le quatrième livre de l'Énéide, où le poète chante les amours d'Énée et de Didon, ni certaines Églogues dont la lecture n'est pas sans danger pour l'innocence.

Croit-on qu'un professeur d'humanité se trouve à l'étroit lorsque son programme lui désigne, pour le latin : Cicéron (de préférence, les traités philoso-

(1) Œuvres du docteur Arnauld, t. XLI, p. 94. Il s'agit de la *Quatrième classe, après midi*.

phiques), César, Salluste, Tite-Live, Quinte-Curce, et autres semblables écrivains (*si qui sunt similes*), Virgile (avec les réserves ci-dessus énoncées) et en général les poésies, soigneusement expurgées, des plus célèbres poètes de l'antiquité ; pour le grec, Isocrate, saint Jean Chrysostome et saint Basile, les lettres de Platon, celles de Synesius ou quelque chose de Plutarque, — tout cela pour le premier semestre ; et pour le second : les œuvres poétiques de Phocylide (les fragments qui lui sont attribués), de Théognis, de saint Grégoire de Nazianze, de Synesius, et autres semblables (*et horum similibus*) (1).

J'invite les doctes professeurs de l'Université qui liront nos règles à faire attention à ces expressions si souvent reproduites et nullement oiseuses : *si qui sint similes, et horum similes, et alii hujusmodi*. Cela veut dire tout simplement qu'en fixant le but où il faut tendre, on laisse une certaine latitude dans le choix des moyens. Le professeur pourra donc, dans une certaine mesure, tenir compte de ses propres préférences et des ressources plus ou moins grandes qu'il rencontrera dans sa classe. S'il venait à se tromper, le préfet des études, le recteur du collège, le provincial, enfin, suffiraient à le ramener doucement dans la bonne voie, sans qu'il fût besoin

(1) Regulæ professoris Humanitatis, 1° et 9°.

— on peut le croire — d'en appeler à une plus haute autorité et de recourir à Rome.

Notez que, les jours de congé, le professeur de rhétorique peut expliquer à ses élèves un poète ou un historien à son choix (le *Ratio* ne les nomme pas), ou bien employer la classe à éclaircir quelque point d'érudition (1). Qu'en pense le lecteur? Cette direction n'est-elle pas suffisamment large? Et peut-on, avec quelque justice, lui reprocher l'excès de minuties et de détails? Mais ceux qui ont vu dans nos règles l'*esprit de scribe*, dénoncé par Michelet, ont-ils maintenant le droit d'être pris au sérieux, et ne peut-on pas les soupçonner de parler de ce qu'ils ne connaissent en aucune façon? C'est encore, de toutes les interprétations, la plus indulgente.

Avec tout autant de fondement, avec la même raison et la même justice, ils prétendent que notre enseignement roule uniquement sur des mots, et qu'il est le plus vide de choses et d'idées qui se puisse imaginer. « Dans le *Ratio Studiorum*, affirment-ils, nous n'avons pas trouvé un mot qui annonçât le désir d'éveiller la réflexion personnelle et d'accroître l'intelligence. Dans les *Regulæ* de la Société de Jésus tout semble converger vers un objet unique, la connaissance des tournures et des

(1) Reg. profess. rhetoricæ, 2°.

élégances de la langue latine. Peu importe que le jeune homme soit une intelligence active et vivante, ou plutôt ce serait un danger qu'il le fût : l'essentiel, c'est qu'il devienne un bon latiniste (1). »

Cette accusation, si nettement et si carrément formulée, se reproduit, tantôt ouvertement, tantôt sous forme d'insinuation, en maint endroit du même livre, — ajoutons de beaucoup d'autres dictés par le même esprit. C'est un thème à déclamations sur lequel on ne tarit pas. Il est vrai qu'on oublie toujours de produire les preuves. Rien ne serait pourtant plus facile. Il suffirait de citer les textes du *Ratio*, où se trahit cette préoccupation exclusive des mots et du style au préjudice des choses et de la pensée. Puis on soumettrait à un semblable examen l'opuscule bien connu du P. Jouvancy : *Ratio discendi et docendi*. Enfin, nos professeurs ont souvent offert à leurs élèves, à leurs collègues, et même au grand public, des ouvrages qui résument leurs leçons. Les moyens d'information ne manquent donc pas, et il est assez surprenant que nos adversaires les aient presque toujours négligés. Quoi qu'en dise Béranger, nous ne sortons pas *de dessous terre*. La France a été couverte de nos collèges et les bibliothèques regorgent de nos livres. Rien n'est plus facile que de faire

(1) Compayré, *Histoire des Doctrines de l'éducation*, t. I, p. 254.

une enquête et de savoir comment les choses se sont passées et se passent encore dans nos classes entre le maître et l'élève.

Comment se fait, d'après le *Ratio Studiorum*, dans une de nos classes de rhétorique la leçon par excellence, la prælectio sur un orateur ancien? La règle huitième du professeur de rhétorique va nous le dire. 1° Le professeur expose le sens du texte, supposé qu'il s'y rencontre quelque obscurité, (1) et dans ce cas, il apprécie les différentes interprétations. Rien d'inutile : on ne s'arrête pas à expliquer ce que

(1) Voici le texte si important de cette règle huitième : « Si vero explicetur oratio, vel poema : Primo, exponenda sententia, si obscura sit, et variæ interpretationes dijudicandæ. Secundo, tota artificii ratio : inventionis, scilicet, dispositionis et elocutionis exploranda ; quam apte se orator insinuet, quam apposite dicat, vel quibus ex locis argumenta sumat, ad persuadendum, ad ornandum, ad movendum ; quam multa sæpe præcepta uno eodemque loco permisceat, quo pacto rationem ad faciendam fidem figuris sententiarum includat, rursusque figuras sententiarum figuris verborum intexat. Tertio, loci aliquot tum re, tum verbis similes afferendi. Quarto, res ipsæ sapientum sententiis, si res ferat, confirmandæ. Quinto, ex historia, ex fabulis, ex omni eruditione, quæ ad locum exornandum faciunt, conquirenda. *Ad extremum verba perpendenda*, eorumque proprietas, ornatus, copia, numerus observandus. Hæc autem non ideo allata sunt, ut semper omnia consectetur magister, sed ut res ex iis seligat, quæ opportuniora videbuntur. » Je laisse aux hommes d'expérience à prononcer si une leçon préparée d'après ce programme, et bien méditée, peut être stérile.

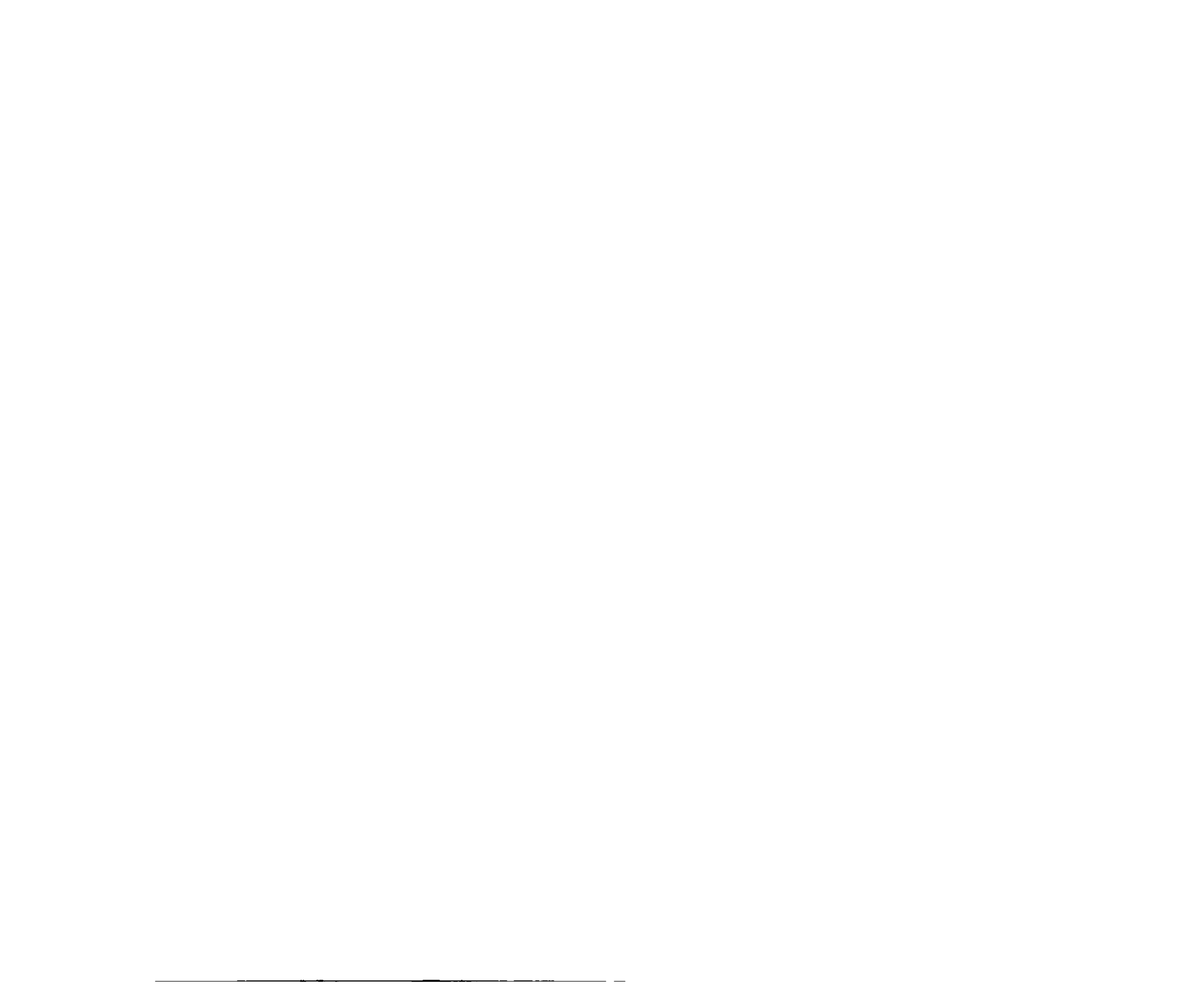
tout le monde comprend. 2° Il s'attache à faire ressortir ce qui regarde l'art oratoire, en étudiant le morceau dont il s'occupe au triple point de vue de l'invention, de la disposition et du style. L'habileté de l'orateur à s'insinuer, *quam apte se orator insinuet*, voilà une des premières choses à expliquer, et cela ne se fait pas sans dérouler quelque repli du cœur humain. Puis l'argumentation, le jeu des passions, etc., etc. On voit par combien de points la rhétorique ainsi conçue touche à la morale et à la logique. 3° Des exemples, des comparaisons, à l'aide d'emprunts faits soit à d'autres orateurs, soit même à des poëtes. 4° S'il est possible, quelque sentence qui fasse autorité et vienne à l'appui de ce qu'on enseigne. 5° Appeler à son secours, pour jeter encore une plus vive lumière sur ce qu'on explique, l'histoire, la fable et tous les genres d'érudition, *ex omni eruditione*. Enfin, en dernier lieu, *ad extremum*, peser la valeur des mots, faire remarquer leur propriété, leur élégance, etc. On a soin d'ajouter que le professeur ne doit pas s'astreindre servilement à ce programme, mais en user avec choix et discernement selon les circonstances.

Et voilà bien prouvé, n'est-ce pas, que les Jésuites n'apprennent à leurs élèves que des mots ! *Ad extremum verba*, cela est clair.

Allons au P. Jouvancy. Cette même règle huitième

du professeur de rhétorique, il la développe, il en fait l'application à l'exorde d'un des plus beaux discours de Cicéron, la deuxième *Philippique*. Cicéron débute ainsi : « Par quelle sorte de fatalité particulière est-il arrivé, pères conscrits, que depuis vingt années la République n'ait pas eu un seul ennemi qui ne m'ait dans le même temps déclaré la guerre ? » Ces paroles résument toute la vie publique de l'orateur, du moins telle qu'il lui plaît de l'envisager. A quelle date a-t-elle commencé ? Quels en sont les actes les plus éclatants ? De quels ennemis veut-il parler ? Catilina a-t-il donc eu des partisans même après sa mort ? Le P. Jouvancy estime que le professeur n'est quitte envers ses élèves qu'en satisfaisant sur chacun de ces points leur légitime curiosité. Sont-ce là des mots, ou bien des choses, et des plus propres à exercer le jugement, à développer l'intelligence du jeune homme ?

Mais n'allez pas croire que l'élève de la dernière classe de grammaire, la sixième, soit moins bien traité, eu égard à la portée de son esprit. Si on lui explique une fable de Phèdre, *Vulpes ad personam tragicam*, sans doute la grammaire occupera cette fois le premier rang, comme la rhétorique tout à l'heure. Mais on ne négligera pas d'apprendre à l'enfant ce que c'est qu'un masque tragique, *persona tragica*, et ce qui distingue le renard entre tous les



animaux. On lui dira même, à propos du cerveau (*cerebrum non habet*), quelles sont les parties principales de la tête. C'est ainsi que les enfants s'instruisent, observe le P. Jouvancy, — *sic discunt pueri*. Telle est l'*érudition* proportionnée à son âge. Enfin on lui fera tirer de l'apologue une conclusion morale, la même à peu près que celle du fabuliste, en lui disant que le sens commun est chose plus précieuse que les grâces du corps ou les avantages de la fortune.

Et puisque l'occasion se présente d'elle-même, j'en ferai la remarque. Les fables de Phèdre que le P. Jouvancy prend pour exemple et qu'il suppose entre les mains des élèves de sixième dans tous les collèges de la Compagnie, n'étaient point indiquées dans le *Ratio*, par une raison toute simple : c'est que le *Ratio* a été rédigé en 1593 et que la première édition de Phèdre n'a paru que trois ans plus tard (1596), par les soins de Pierre Pithou. Mais personne ne regardait l'élégant fabuliste comme un auteur de contrebande, et l'on était fondé à croire qu'il devait trouver place parmi ces *alii similes* qu'il est impossible de nommer tous et que le bon sens et l'expérience indiquent suffisamment à des maîtres éclairés.

Parcourez d'un bout à l'autre le *Ratio Studiorum* avec l'excellent petit livre du P. Jouvancy, vous y

verrez dominer partout cette préoccupation d'offrir un aliment à la fois substantiel et varié au cœur et à l'esprit de la jeunesse, de l'enfance, et d'exciter dans l'écolier toutes les forces vives. *Excitetur ingenium*. Ces mots, qui reparaissent plusieurs fois dans le *Ratio* (1), servent pour ainsi dire de programme au second semestre de la classe d'humanité, comme il convient à cette saison de sève montante où un habile maître doit s'appliquer à développer et à faire éclore tous les dons d'une heureuse nature. Je vous défie de trouver dans toute la pédagogie de Port-Royal un seul exemple de cette aimable et paternelle sollicitude.

Je ne veux pas abuser de l'attention du lecteur en multipliant les citations qui s'offrent en foule. Si, malgré moi, je dépasse la mesure, mon excuse sera dans l'obstination et le parti pris de certains censeurs. Croirait-on qu'il s'en est trouvé qui, après avoir lu le *Ratio*, ont jugé bien mince la part qu'il fait à l'*érudition*, c'est-à-dire à cette instruction variée dont doit être nourrie la leçon du professeur ? Et que dit le *Ratio* ? — EX OMNI ERUDITIONE ; et ailleurs : EX OMNI DOCTRINA. Rien que cela ! Qu'exigent donc de plus nos rigides censeurs ? Faudra-t-il ajouter pour les contenter : *et quibusdam aliis* ?

Voyons comment nos professeurs l'ont entendu et

(1) « Pas un mot qui annonce le désir d'éveiller la réflexion ! » dit M. Compayré.

ce qu'ils ont fait; c'est le meilleur de tous les commentaires, la plus irréfutable de toutes les preuves.

Ce serait grand dommage vraiment si nos écoliers, qui passent journellement de longues heures dans la compagnie de Cicéron et de Virgile, n'y apprenaient autre chose que des mots, des *tournures de phrases*, comme on l'a dit, le grand art de la période à quatre membres ou les finesses de l'enjambement et de la césure. Les personnes charitables qu'alarme le danger d'une éducation ainsi dirigée à contre-sens peuvent heureusement se rassurer, car il y a longtemps qu'on y a mis ordre, et, Dieu merci, il ne manque pas de livres composés par nos professeurs, qui montrent la pédagogie des Jésuites sous un tout autre jour. Nous recommanderons à l'attention de ceux qui ne veulent se prononcer qu'à bon escient un Virgile du P. de La Cerda, en trois volumes in-folio, véritable encyclopédie virgilienne, où la politique et la morale ont trouvé place à côté de la géographie, de l'histoire et des sciences naturelles. Ce Jésuite espagnol avait parfaitement compris qu'une épopée digne de ce nom doit renfermer la somme des croyances religieuses d'un peuple et le résumé des connaissances qui constituent son patrimoine intellectuel, aussi bien que le tableau de toutes ses gloires, idéalisé par la poésie. Il a traité l'Énéide en conséquence. Son livre n'a pas tellement vieilli que nos professeurs n'y puissent trouver encore

un fonds très riche à exploiter. Dans tous les cas, en suivant de tels exemples qui sont de tradition dans la Compagnie, ils peuvent se flatter de n'avoir pas fait un usage trop stérile de la bonne volonté et du temps de leurs élèves.

Ce qu'a fait le P. de La Cerda pour Virgile, le P. Abram, professeur à l'université de Pont-à-Mousson, l'a fait, avec non moins de zèle et de succès, pour une partie considérable des œuvres oratoires de Cicéron; et l'origine de ce travail est, à elle seule, la meilleure réfutation des reproches si immérités dont on charge la mémoire de nos vieux maîtres.

D'après ce qu'il raconte lui-même dans son *Avis au lecteur*, quelques-uns de ses collègues se plaignaient, à tort ou à raison, que Cicéron était parfois un peu bien diffus et déroulait la trame de ses pensées dans d'harmonieuses périodes, sans toujours offrir à son interprète les ressources nécessaires pour une leçon qui vise non seulement à charmer, mais encore à instruire et surtout à former à la réflexion un jeune et intelligent auditoire (1). Quel remède

(1) Il importe que le lecteur ait sous les yeux les griefs si caractéristiques de nos professeurs du XVII[e] siècle contre leur Cicéron. On verra qu'il n'y avait dans leur fait aucun fétichisme et qu'ils visaient, avant tout, à instruire la jeunesse et à ne pas l'arrêter en pure perte sur des chicanes de mots et des subtilités grammaticales. « Audierant (il s'agit des supérieurs du P. Abram), opinor, assiduas magis-

imaginer? Abandonner Cicéron? On n'y songea pas, et on fit bien. Mais on chargea le P. Abram de composer, sur une partie des discours de Cicéron, un ample et substantiel commentaire à l'usage des professeurs de rhétorique (1). Il obéit, et, afin de mieux répondre aux objections qui avaient provoqué ce travail, il jeta son dévolu sur le troisième volume des discours, parce que c'est là que Cicéron, déjà sur le penchant de l'âge, est moins sujet à cette exubérance un peu verbeuse que l'on reprochait à sa jeunesse et donne enfin plus de fruits que de fleurs. L'habile et savant commentateur a enrichi son texte, suivant les prescriptions du *Ratio Studiorum*, non seulement d'analyses oratoires et logiques très complètes, mais encore d'*explanations*, où Cicéron

trorum querelas, nihil esse sterilius Cicerone, nihil ejus prælectione et explanatione morosius, *cumque plerumque multas paginas in unica argumentatione consumere. Interea nullam occasionem aut proferendæ eruditionis, aut evolvendæ antiquitatis, aut enodandæ difficultatis offerri.* Commentatores in variis lectionibus, in tricis præceptionum, in interpunctionibus totos esse, nihil interim adferre, quod magistrorum prælectiones amœnaret. » Ils étaient donc animés, ces dignes maîtres, d'un esprit diamétralement opposé à celui qu'on leur prête. Nous sommes là en pleine réalité historique.

(1) Voici le titre de ce livre : *Nicolai Abrami Lotharingi, e Societ. Jesu, Commentarius in tertium volumen Orationum M. T. Ciceronis.* Lutetiæ Parisiorum, ap. Seb. Cramoisy. 1631. 2 in-f°.

est comparé tour à tour avec une foule d'orateurs et de poètes tant grecs que latins, et enfin de notes qui sont de vrais trésors d'érudition. Il arrive parfois qu'un seul petit mot, soit *ædilis* ou *ædilitas*, lui fournit cinq ou six articles dont chacun remplit une ou deux colonnes de petit texte in-folio, et dont aucun ne déparerait un bon *Dictionnaire d'antiquités romaines;* et si l'on veut remonter aux sources, on parviendra facilement, en le prenant pour guide, à ne rien ignorer sur la matière. L'utilité d'un tel livre n'a pas besoin d'être expliquée; elle a été si bien sentie que les autres éditeurs des discours de Cicéron, notamment Jean-Georges Grævius et l'abbé d'Olivet, ont mis largement à contribution le P. Abram. Voilà comment, s'il faut en croire nos adversaires, les Jésuites ne touchaient à l'érudition que pour la forme et à leur corps défendant.

Nous ne pouvons placer absolument sur la même ligne le P. de Mérouville, qui donna les discours de Cicéron dans la collection *ad usum Delphini* (1). Il disposait de beaucoup moins d'espace, obligé qu'il était de renfermer en un volume in-4° ce que le P. Abram

(1) *Marci Tullii Ciceronis Orationes.* Interpretatione et notis illustravit P. Carolus de Merouville, S. J., jussu Christianissimi Regis, ad usum Serenissimi Delphini. Parisiis, ap. D. Thierry, 1684. 2 in-4.

avait développé en deux in-folios. Néanmoins, si on consulte ses notes sur les mots *Actio*, *Addictio et Condenatio*, *Æs et libra* (je prends les premières venues), on verra que le droit romain ne lui est pas étranger et que sa science égale au moins celle d'un licencié, ce qui est bien suffisant pour une classe de rhétorique. Il faut que son édition ait quelque valeur, puisqu'elle a été souvent reproduite : à Cambridge, à Londres, à Dublin, etc. (1). Dans la même collection, c'est encore un Jésuite, le P. Quartier, qui est l'éditeur des lettres de Cicéron *ad familiares*. Son travail ne jouit pas d'une grande estime (2); mais au moins vous n'y rencontrez pas, comme dans la charmante édition française de Port-Royal, un *M. de Trébace* avec *Madame sa femme* et *M. son fils*. Non, le P. Quartier s'est bien gardé de donner,

Ainsi que dans Clélie,
L'air et l'esprit français à l'antique Italie.

Et sur ce point, le plus attaqué par nos adversaires (3),

(1) Fabricius, Biblioth. lat., t. I, p. 418. De Backer, art. Mérouville.

(2) N'ayant pas l'ouvrage sous la main, j'ai dû m'en rapporter au jugement de Fabricius : « Hujus editionis non magna est apud eruditos auctoritas. »— Biblioth. lat., t. I, p. 121.

(3) Les Jésuites, disent-ils, « voulaient effacer dans les livres anciens tout ce qui est la marque de l'époque, le cachet du temps, tout ce qui leur donne un caractère propre, etc. » Compayré, *Histoire des Doctrines de l'éducation*, t. I, p. 189.

le *Journal des savants* (du 7 janvier 1686) lui rend complètement justice.

On le loue d'avoir donné, *outre mille belles leçons de morale et de politique*, *le caractère des plus illustres romains*. « C'est sur ce dernier point, continue le journaliste, que ce commentateur a triomphé, et l'on peut dire que c'est ce qui rend cet ouvrage plus singulier et d'une plus grande utilité. Car, non content d'éclaircir tous les endroits difficiles de Cicéron par une interprétation courte et aisée et par des notes fort justes et fort claires, d'expliquer exactement tout ce qui regarde la géographie, l'histoire et tout ce qui a rapport à l'érudition ; de retrancher ce que quelques-uns des autres interprètes ont d'embarrassant et d'ennuyeux pour ne mettre précisément que ce qui sert à l'intelligence de son auteur, dont il rend par là la lecture plus agréable, il met au commencement de son livre les caractères historiques de tous ceux à qui Cicéron écrit ; il y fait connaître leurs mœurs, leurs qualités, leurs charges, ajoutant à la marge le temps où ils les ont exercées, et par là, avant que d'entrer en matière, il instruit son lecteur d'une histoire qu'il est nécessaire de savoir pour lire avec plaisir et pour entendre sans peine cet ouvrage de Cicéron. » C'est bien la méthode du *Ratio Studiorum*, celle du P. Jouvancy ; et quand même le P. Quartier n'aurait pas tous les mérites

que lui attribue le *Journal des savants*, il est évident qu'il a voulu donner à son introduction tous les caractères d'une sérieuse étude historique.

Le P. Sanadon, à la fois éditeur, traducteur et commentateur d'Horace, a déployé dans ce triple rôle des qualités de premier ordre (1).

Les plus éminents critiques de France et d'Allemagne, Mitscherlich, Jani, Lemaire, s'accordent à reconnaître sa supériorité (2). *Princeps fere Sanadonus*, dit Mitscherlich, et il loue surtout dans Sana-

(1) Je reproduis le titre avec l'orthographe du P. Sanadon, novateur en ceci comme en tout le reste : *Les Poésies d'Horace disposées suivant l'ordre cronologique et traduites en François : avec des remarques et des dissertations critiques.* Par le R. P. Sanadon, de la Compagnie de Jésus. A Paris, chez Rebusiel, rue Saint-Jacques. 1728.

(2) Voici en quels termes s'exprime Mitscherlich : « Princeps fere Sanadonus, qui artificium poetæ et virtutes poeticas cum sensu elegantiæ expressit, quanquam est ubi ultra lineas processit. » Q. Horatii Opera, Lips. 1800, t. I, p. CXLIX.

Lemaire cite d'abord Jani, après quoi il formule son propre jugement. « Sanadonus (ait Jani) in textu Horatii constituendo « quum Lambinum, Cruquium, Torrentium aliosque qui « Codd. Mss. usi sunt, consuluit, tum multas Bentlei emendd. « sibi vindicavit : sed omnium maxime Cuningamium secu- « tus est, etiam ubi ultra lineas processit. Attamen et multæ « Emendd. ipsi propriæ sunt. » Lemaire poursuit en ces termes : « Omisit vero nonnulla et interdum quosdam versus resecuit, castitati consulturus, *Interpretatio gallica omnium est princeps*. In notis non solum loca obscuriora egregia doctrina illustravit, sed et artificium virtutesque poeticas alto judicio et sensu elegantiæ explicavit ; carmina tamen ad annos suos revocando sæpe forsan aberravit, ordinem certe vulgatum pervertit, etc. » *Horatii Opera*, t. III, p. 204. BIBLIOTH. CLASS. LATINA, t. XXXI.

don un sentiment exquis des beautés poétiques. Il n'est que juste d'ajouter, avec Jani, qu'il n'a pas négligé le côté philologique de sa tâche d'éditeur, et que, s'il a emprunté des corrections à Bentley et à Cuningham, il en a proposé de nouvelles, qui sont bien à lui (1). Mais ce qui lui assigne un rang à part, c'est la sagacité pénétrante avec laquelle il a su retrouver toute la vie du poète dans ses œuvres et rattacher au même centre les faits contemporains de l'histoire romaine (2). Le seul reproche qu'on lui ait fait, c'est d'avoir trop osé. Voulant faire régner la chronologie dans le classement des odes d'Horace, au risque de dérouter le lecteur, il a bouleversé

(1) L'Horace de Sanadon a été souvent reproduit, tantôt seul, tantôt avec les notes de Bentley et de Cuningham. C'est sous cette dernière forme qu'il a eu de nombreuses éditions à l'étranger, notamment à Hambourg, Amsterdam, Londres, Padoue. Frédéric II voulut avoir aussi son Horace de Sanadon et y mit lui-même la main. Cette *édition royale* n'a été tirée, paraît-il, qu'à vingt-quatre exemplaires.

(2) La Vie d'Horace par Sanadon fut traduite en allemand et insérée dans le recueil suivant : *Lebensbeschreibungen der vornehmsten griechischen und römischen klassischen Schriftsteller aus verschiedenen Sprachen zusammengetragen.* P. 1. Berol. 1763. (Harless, *Introd. ad histor. ling. lat.*, p. 54.)

l'ordre traditionnel universellement suivi avant lui. Il ne s'est pas dissimulé qu'on lui reprocherait ces *nouveautés*, ces *hardiesses*, pour lesquelles il demande grâce, et on est forcé d'avouer qu'il a souvent gain de cause aux yeux de la critique. Comme il n'a pas la prétention d'être cru sur parole, il expose ses raisons dans des Remarques qui s'étendent sous sa plume et deviennent de véritables dissertations armées de toutes pièces. Voyez la première Remarque sur la fameuse ode *Justum ac tenacem* (chez lui la 6ᵉ du quatrième livre, *Vulgo* la troisième du 3ᵉ livre). Pour expliquer le discours de Junon qui menace de sa colère ceux qui tenteraient de relever les murs de Troie, — un morceau qui ne peut être purement épisodique, — Tanneguy Lefèvre, le père de Mᵐᵉ Dacier, s'avisa le premier de voir là une allusion au projet qu'aurait eu César, d'après Suétone, de transférer en Orient, soit à Alexandrie, soit à Troie, le siège de l'empire. On pouvait et on devait naturellement prêter à Auguste la même pensée. De là le conseil que lui adresse le poète lyrique, avec tant de ménagements, sous le voile d'une ingénieuse fiction.

« Cette conjecture de M. Lefèvre, dit Dacier, est une des plus belles choses qu'on puisse faire en ce genre de critique ; et *je ne sais pas même lequel mérite le plus de louanges, ou Horace d'avoir fait l'ode, ou*

M. Lefebvre d'en avoir découvert tout le secret et tout l'artifice après plus de seize siècles. » On voit que Dacier était bon gendre.

Les éloges du P. Sanadon sont moins hyperboliques. En revanche, il fait valoir cette heureuse conjecture avec un rare talent, en homme parfaitement au courant des circonstances politiques du temps et qui sait, si j'ose ainsi parler, son Auguste par cœur. C'est bien ainsi qu'il faudrait s'y prendre pour écrire *l'Histoire romaine à Rome d'après les œuvres d'Horace*. Si ma mémoire ne me trompe, j'ai entendu jadis, à la Sorbonne et au Collège de France, des leçons fort applaudies qui ne m'en apprenaient pas plus que cette seule Remarque du P. Sanadon.

Nommons encore le P. Brumoy, l'auteur du *Théâtre des Grecs*, et rappelons que ce remarquable ouvrage mérita d'être enrichi de nouvelles études et plusieurs fois réédité par des savants tels que Rochefort, La Porte du Theil (1) et Raoul Rochette, tous les trois, en leur temps, membres de l'Académie des In-

(1) Le *Théâtre des Grecs*, par le R. P. Brumoy. Nouvelle édition, enrichie de très belles gravures, et augmentée de la traduction entière des Pièces Grecques dont il n'existe que des extraits dans toutes les éditions précédentes ; et de comparaisons, d'observations et de remarques nouvelles, par MM. de Rochefort et du Theil, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et par M***. A Paris, chez Cussac, 1785, in-8, 13 vol.

scriptions. Par ménagement pour ses contemporains que les beautés toutes modernes de Racine et même de Voltaire rendaient presque insensibles à celles d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, le P. Brumoy n'avait le plus souvent fait connaître que par des extraits les monuments de la scène antique sur lesquels roulait son analyse philosophique et littéraire. Les traductions de La Porte du Theil et les *examens* de Rochefort ont élargi le cadre où il s'était prudemment renfermé. Mais tel qu'il est sorti de ses mains, le *Théâtre des Grecs* est encore une œuvre imposante et qui révèle l'étendue de son savoir, l'élévation de ses pensées et la solidité de son esprit. Une seule page que je détache de son *discours sur le parallèle des Théâtres*, mettra le lecteur à même d'en juger.

Il s'agit d'expliquer le rôle de la royauté chez les Grecs.

« A la naissance de la tragédie, sous Eschyle, selon l'époque déterminée dans le second discours, Athènes s'éleva au plus haut point de sa gloire. Elle avait eu des rois dès son origine; mais des rois tels que Sophocle et Euripide peignent Thésée, c'est-à-dire, des rois qu'une autorité très bornée faisait plutôt regarder comme les premiers citoyens que comme les chefs de l'état. Ces souverains populaires faisaient consister leur autorité à partager avec le peuple ou plutôt à lui conserver l'autorite souveraine: c'était

se conserver eux mêmes, tant la démocratie avait toujours eu d'appas pour les Grecs; je dis pour tous les Grecs, car les rois de Thèbes et de Lacédémone n'étaient pas beaucoup plus priviligiés que ceux d'Athènes. Ceux de Lacédémone se faisaient honneur d'obéir aux lois, jusqu'au point d'abandonner des conquêtes avancées sur un seul mot des éphores. *La royauté, dans toutes les parties de la Grèce, n'était guère que l'appui de la liberté, et jamais la liberté grecque ne fut si heureuse ni si entière que sous les auspices de cette espèce singulière de monarchie.* Les révolutions arrivées depuis montrèrent bien que c'était là le point fixe de la véritable liberté et le milieu précis entre la licence républicaine et le despotisme tyrannique des Denys. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager les rois que nous représentent nos poètes tragiques, rois dont les mœurs et la popularité cesseront de choquer quand on aura bien conçu comment et à quel prix ils étaient rois. Créon, chez Sophocle, et Hippolyte chez Euripide, dédaignent la couronne. Cela paraîtrait incroyable de nos jours. En effet, suivant les idées reçues, cela passe la vraisemblance du théâtre; la modération du cœur humain ne va point là. Mais les idées étaient bien différentes, parce que la chose l'était. Le rang seul distinguait les rois grecs et presque rien au delà. Toutefois ce rang, tout stérile qu'il

était, ne laissait pas de flatter extrêmement l'ambition humaine, comme il paraît par l'histoire d'Étéocle et Polynice (1). Régner, en un mot, ce n'était qu'être, parmi les Grecs, l'homme de l'état, la tête dans le cabinet, le bras dans la guerre. La guerre même faisait le capital de cette souveraine dignité, qui en tirait toute sa grandeur; à peu près comme le titre de général d'armée de nos jours; titre si approchant de la royauté au gré des Romains, que, par une défiance politique, ils ne manquèrent presque jamais de révoquer les plus habiles généraux avant la fin de la plus brillante campagne. Telle est l'idée de la royauté dont jouirent les dix-sept rois que l'on compte pour Athènes depuis Cécrops jusqu'à Codrus, dont on sait le généreux dévouement pour la patrie (2). »

Connaît-on beaucoup de pages de l'*Esprit des Lois* qui vaillent mieux que celle-ci, et n'est-il pas vrai que, si elle avait paru sous le nom de Montesquieu, personne ne l'aurait jugée indigne de lui?

On pourrait multiplier ces exemples, mais il me semble que la preuve est faite surabondamment; y mettre plus d'insistance, serait faire injure au bon sens et à la bonne foi du lecteur.

Que reste-t-il maintenant de ces professeurs qu'on

(1) Aussi était-ce à Thèbes, non à Athènes. *Note du P. Brumoy.*

(2) *Discours sur le parallèle des Théâtres*, II.

n'a pas craint de représenter comme « de grands adolescents », béatement infatués de Cicéron et de Virgile et incapables de rien enseigner à leurs élèves que des mots, par la raison toute simple qu'ils n'ont eux-mêmes autre chose dans la tête?

Comparez et jugez. C'est des Brumoy, des Sanadon et de tant d'autres qu'on a eu le courage d'écrire : « Ils voulaient en quelque sorte effacer dans les livres anciens tout ce qui est la marque de l'époque, le cachet du temps, tout ce qui leur donne un caractère propre, une allure profane. S'ils avaient pu, ils auraient supprimé jusqu'au nom de l'auteur, et tout ce qui trahissait dans ses écrits l'accent d'une société antérieure au christianisme. Aussi étaient-ils sobres de commentaires sur les écrivains, sur leur histoire, sur le milieu dans lequel ils avaient vécu (1). »

On a vu que l'étranger nous enviait ces habiles et doctes commentateurs de Cicéron et d'Horace, d'Euripide et de Sophocle. Mais périsse leur mémoire, périsse l'honneur de leurs travaux qui rejaillit sur la France! Il ne faut rien moins pour satisfaire la haine implacable qu'on a vouée aux Jésuites. Et l'on ira répétant avec intrépidité des assertions comme celles-ci :

(1) Compayré, *Histoire des Doctrines de l'éducation*, t. I, p. 189.

« Il est évident que les Jésuites cherchaient dans la lecture des anciens, non un instrument d'éducation morale et intellectuelle, mais simplement une école de beau langage (1). »

« Ce sont les facultés superficielles de l'esprit que les Jésuites cherchent à exercer et à occuper, afin que l'élève se résigne plus facilement à laisser inactives les forces intimes de sa raison, et, s'il se peut, qu'il ne les soupçonne même pas (2). »

Ce qui est tout aussi vrai que cette incroyable affirmation, déjà citée au commencement de ce chapitre :

« *Dans le Ratio Studiorum nous n'avons pas trouvé un mot qui annonçât le désir d'éveiller la réflexion personnelle et d'accroître l'intelligence.* »

Voilà comment on écrit *l'Histoire de l'éducation en France*, par le temps qui court, et à quel prix on obtient des couronnes académiques et les applaudissements d'une partie de la presse française !

S'étonnera-t-on que nous ne puissions entièrement dominer l'émotion qui s'empare de nous, lorsqu'on nous met dans la nécessité de repousser des imputations si amèrement dérisoires ?

(1) *Ibid.*, p. 192.
(2) *Ibid.*

CHAPITRE VIII.

Les Jésuites et la langue française. — Le P. Bouhours, disciple et continuateur de Vaugelas. — Les caractères de la langue française. — La langue de Port-Royal. — M. D. Nisard.

Il ne faut pas s'imaginer que les grammaires soient un de ces instruments dont une grande littérature vivante ne saurait se passer. Les anciens Grecs n'en avaient pas. Aristote, l'esprit le plus didactique qui fut jamais, auteur d'une logique, d'une rhétorique et d'une poétique également célèbres qui sont parvenues jusqu'à nous, n'a point écrit de grammaire, et il était si étranger à l'analyse du langage qu'il distinguait à peine, sous trois ou quatre larges dénominations, ce que nous appelons les parties du discours. La première grammaire grecque est due à Denys de Thrace, disciple d'Aristarque ; c'est à Rome et pour des Romains qu'il la composa. Les études critiques étaient plus anciennes ; elles avaient leur centre à Alexandrie ; leur objet propre était la correction des textes classiques, en particulier de celui d'Homère.

Il est assez singulier que l'étude de la langue fran-

çaise, déjà si loin de son berceau, ait suivi précisément la même marche et traversé les mêmes phases en plein XVIIe siècle, tellement que, pendant une soixantaine d'années (1647-1706), on vit paraître *Remarques* sur *Remarques*, *Observations* sur *Observations*, et pas une grammaire française qui ait fait autorité. *Remarques* de Vaugelas, *Observations* de l'Académie française sur les *Remarques* de Vaugelas, *Remarques nouvelles* du P. Bouhours, *Observations* de Ménage, *Remarques* de Vaugelas avec les *Notes* de MM. Patru et Thomas Corneille, etc., tout cela compose en quelque sorte le droit coutumier et la jurisprudence de la langue française, mais il n'existe point de code, et les plus savants, les plus habiles sont précisément ceux qui se défendent le mieux de légiférer (1). Au reste, l'Académie française ayant annoncé qu'elle donnerait non seulement un dictionnaire, mais encore une grammaire et même (ô naïveté de nos pères !) une rhétorique et une poétique (2), il eût paru mal d'empiéter sur ses droits. On sait ce qu'il en coûta à Furetière pour avoir prévenu, par la publication de son dictionnaire, la

(1) « Ce ne sont point ici des lois que je fais pour notre langue, de mon autorité privée. Je serais bien insensé, etc. » *Préface* de Vaugelas.

(2) *Relation contenant l'Histoire de l'Académie française* (par Pellisson), pages 52, 54. — Paris, 1653.

savante compagnie à laquelle il avait l'honneur d'appartenir. Enfin, nul ne voulait prendre la férule. Il était entendu que les gens de cour, sans aucune étude préalable, en savaient plus long en matière de beau langage que tous les savants et lettrés de profession. Vaugelas lui-même fréquentait la cour ; c'était, aux yeux de ses contemporains, le type achevé de l'*honnête homme*. Il affecte, dans ses écrits, de ne jamais parler *ex cathedra ;* il ne veut toucher à la grammaire qu'à la manière de César qui, tout en conduisant l'armée romaine, écrivait son traité *de Analogia*, ou comme Varron, *le plus savant des Romains*, mais avant tout homme de goût et de bonne compagnie.

Être un autre Vaugelas sous l'habit religieux, travailler à épurer, à perfectionner la langue française, et orner de cette fleur encore rare du beau langage des sujets d'édification et de piété, assurer enfin à son ordre l'avantage de posséder des écrivains non seulement corrects, mais habiles à manier la plume et à faire valoir leur pensée par la netteté, la propriété et même la richesse et l'élégance de l'expression, telle fut la modeste ambition du P. Bouhours, le but qu'il poursuivit toute sa vie avec beaucoup de persévérance et plus de succès qu'on ne se plaît à le dire.

Oh ! je ne veux pas faire de lui un grand homme,

ni un grand écrivain, ni même un historien à la hauteur de la noble tâche qui lui était échue.

Pour raconter la vie héroïque et les glorieux travaux d'un saint Ignace et d'un saint François Xavier, il eût fallu un plus mâle génie servi par une plume autrement taillée que la sienne. Mais dans son modeste rôle d'homme de goût, appliqué à l'étude critique de la langue française, il est parfaitement à sa place et il tient son rang entre Vaugelas, d'un côté, de l'autre, Patru et Thomas Corneille. Il était l'ami de Patru, ce qui dit beaucoup, comme aussi du comte de Bussy-Rabutin, avec lequel il entretenait un commerce suivi, où il mêlait volontiers les conseils qu'on pouvait attendre d'un religieux, d'un prêtre (1). Il aurait été moins contesté, s'il n'avait pas lui-même attaqué Port-Royal. On le lui fit payer cher : ce n'est pas la faute de ses dévots et très irritables adversaires, s'il n'a point succombé sous le ridicule. On assure qu'il parut plus sensible à ces blessures d'amour-propre qu'il n'eût convenu à un homme de sa profession. Je ne vois pourtant pas qu'il ait désarmé, ni perdu contenance. Des critiques dirigées contre lui, il admit les unes avec simplicité, discuta les autres, profita de toutes. Ses amis, qui

(1) Le P. Bouhours est l'auteur de l'éloge qui figure en tête des *Œuvres posthumes* de Patru, et l'éditeur des *Lettres* du comte de Bussy.

n'étaient pas gens de mince valeur, lui restèrent fidèles jusqu'au bout et lui donnèrent des marques non équivoques de leur confiance (1). Son autorité littéraire demeura intacte en dépit de tout, là même où l'influence de Port-Royal était prépondérante. Elle est

(1) Qu'on me permette de citer à l'appui quelques pièces intéressantes, dont je dois la connaissance à mon cher confrère le P. C. Sommervogel. — « Il estoit juste que vous nous donnassiés un modèle pour écrire l'histoire, comme vous nous en avez donné pour le dialogue, et que vous missiés vous même si heureusement en pratique les belles observations que vous avez faites sur la langue. » (Lettre de Fléchier au P. Bouhours ; — Versailles, 9 septembre 1679, — où il le félicite de son Histoire de Pierre d'Aubusson).

« Je vous envoye les quatre premiers actes de ma tragédie (Phèdre?) et je vous envoyerai le cinquième, dès que je l'auray transcrit. Je vous supplie, mon Révérend Père, de prendre la peine de les lire, et de marquer les fautes que je puis avoir faites contre la langue dont vous estes un de nos plus excellens maistres. Si vous y trouvez quelque faute d'une autre nature, je vous prie d'avoir la bonté de me les marquer sans indulgence. Je vous prie encore de faire part de cette lecture au R. Père Rapin s'il veut bien y donner quelques moments.

« Je suis vostre très humble et très obéissant serviteur.

« RACINE. »

(Lettre au P. Bouhours. — Catalogue des Autographes de M. Fillon, V-VIII, p. 91, n° 1015. — Elle se trouve aussi dans l'édition des Grands Écrivains, t. VI, p. 515.)

Bossuet lui soumit son *Exposition de la doctrine de l'Église*. (Lettre autographe, de Saint-Germain, 14 déc. 1671). (Catalogue des autographes de M. Laurent Veydt, n° 172.)

reconnue par Rollin et par le P. Lami, de l'Oratoire, aussi bien que par Thomas Corneille, par La Bruyère, par Bayle et par Voltaire. Que veut-on de plus?

Le P. Bouhours s'est peint lui-même dans les deux portraits qu'il nous a laissés de Vaugelas, son maître et son modèle. Thomas Corneille les a trouvés si fort à son gré, qu'il les a reproduits tous les deux dans la préface de l'édition annotée par lui des *Remarques sur la langue françoise*. Je pense qu'on ne lira pas sans plaisir le second de ces portraits où le P. Bouhours emprunte le témoignage d'une femme de qualité, d'une marquise : « Ce qui me confirme dans ma pensée, c'est le témoignage de madame la marquise N. Elle a connu particulièrement M. de Vaugelas lorsqu'il était jeune. Comme elle est bonne amie et qu'elle conserve pour la mémoire de cet illustre mort, tous les sentiments qu'elle avait autrefois pour sa personne, elle ne perd point l'occasion de le louer. C'était un homme admirable que M. de Vaugelas, disait-elle l'autre jour dans une compagnie où je me trouvai. Ce que j'estimais le plus en lui, ce n'est pas le bel esprit, la bonne mine, l'air agréable, les manières douces et insinuantes, mais une probité exacte et une dévotion solide sans affectation et sans grimaces. Je n'ai jamais vu, ajoutait-elle, un homme plus civil et plus honnête, ou, pour mieux dire, plus charitable et plus chrétien; il ne

fâcha jamais personne et M. Pellisson a dit de lui véritablement qu'il craignait toujours d'offenser quelqu'un, et que le plus souvent il n'osait pour cette raison prendre parti dans les questions que l'on mettait en dispute. Au reste, il joignait à ses autres qualités une rare modestie. Quoiqu'il fut très versé dans notre langue, et que la cour l'écoutât comme un oracle, il se défiait de ses propres lumières; il profitait de celles d'autrui, il ne faisait jamais le maître, et bien loin de se croire infaillible en fait de langage, il doutait de tout jusqu'à ce qu'il eût consulté ceux qu'il estimait plus savants que lui. »

Voilà l'idéal du P. Bouhours, celui où tendent ses travaux sur la langue, *Entretiens*, *Doutes*, *Remarques*, *Manière de penser*. Quand Barbier d'Aucour, critiquant finement les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1), fit observer que, si ces deux personnages se promènent au bord de la mer, on sent néanmoins que le cabinet de l'auteur n'est pas loin; et quand, plus malignement encore, il ajouta qu'Eugène, quoi qu'il fît, avait quelque chose de l'air d'un professeur, je suis bien sûr que cette raillerie fut plus sensible au P. Bouhours que tout ce qu'on put trouver à reprendre dans ses expressions et son style.

Mais Barbier d'Aucour a beau dire, ces *Entre-*

(1) *Sentiments de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par Barbier d'Aucour. Paris, 1776.

tiens n'étaient pas tout à fait indignes de l'empressement extraordinaire avec lequel ils furent accueillis dans leur temps, et même aujourd'hui on peut lire avec plaisir et non sans fruit le deuxième, qui roule tout entier sur la langue française. En suivant les traces de Vaugelas, le P. Bouhours fait un pas de plus et il achemine tout doucement l'étude du langage dans une voie fort nouvelle alors, mais pleine d'avenir, la méthode historique. Il remonte jusqu'au serment de Louis le Germanique, recherche la date précise où l'article a pris naissance, caractérise du mieux qu'il peut le *roman* que l'on parlait sous Louis le Jeune et Philippe-Auguste, etc., etc.; le tout, sans doute, à l'aide de deux ou trois auteurs, tels que le président Fauchet et Duverdier, qu'il se plait à citer, ou bien encore Estienne Pasquier, qu'il ne nomme pas, — ce que Barbier d'Aucour lui a rudement reproché. Mais pour mince que paraisse actuellement son érudition linguistique, elle était peu commune en 1671; si Boileau la possédait, on ne s'en aperçoit guère, et ce sera chose encore plus étrangère au bon Rollin.

Ces fervents admirateurs d'Homère, de Virgile et d'Horace se seraient-ils avisés de remarquer, comme fait le P. Bouhours, que notre langue abonde en termes de vénerie et de fauconnerie, et d'en chercher la raison dans le goût prononcé de nos rois et

de notre noblesse féodale pour tous les exercices de la chasse, cette image de la guerre? Auraient-ils insisté, comme lui, sur l'usage des idiotismes qui donnent parfois tant de grâce, de force et de relief à l'expression? L'idiotisme, c'est précisément ce que Port-Royal oubliait le plus, ce que la *Grammaire générale* tendait à supprimer. « Une objection que j'adresserai volontiers aux habitudes de grammaire générale et à l'abus qu'on en peut faire, observe Sainte-Beuve, objection à laquelle Port-Royal n'échappe point entièrement, c'est que cette façon de tout traduire en raison, si elle sert la philosophie, court risque de frapper dans une langue beaucoup de locutions promptes, indéterminées, qui, bien qu'elles aient leur raison, ne l'ont qu'insensible et secrète, et en tirent plus de grâce. Vaugelas n'avait pas tout à fait tort dans son dire. La grammaire générale à la façon d'Arnauld, et bientôt à la façon de Condillac et de M. de Tracy, retranche dans une langue, si l'on n'y prend pas garde, les idiotismes, cette richesse domestique confuse. Le XVIIIe siècle n'en a déjà presque plus. Il y a peu d'idiotismes chez les écrivains de Port-Royal; tout est à la déduction, à la clarté; leur phrase manque essentiellement d'imprévu et de toute espèce d'enjouement. Ils ont le style clair et triste (1). »

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 540.

Mais en même temps le P. Bouhours fait bonne guerre à la subtilité, à la pointe, au galimatias, aux *concetti* italiens et à l'emphase espagnole, deux défauts que les alliances royales avaient contribué à naturaliser en France et pour lesquels on devait être fort indulgent dans une cour où depuis si longtemps on s'étudiait à plaire à des reines élevées les unes à Florence et les autres à Madrid.

Quant aux précieuses, — les précieuses ridicules, s'entend, — il les avait en médiocre estime, car il fait dire à Eugène, son *alter ego* : « comme la langue française aime fort la naïveté, elle ne hait rien tant que l'affectation. Les termes trop recherchés, les phrases trop élégantes, les périodes même trop compassées lui sont insupportables. Tout ce qui sent l'étude, tout ce qui a l'air de contrainte la choque et un style affété ne lui déplait guère moins que les fausses précieuses déplaisent aux gens de bon goût avec toutes leurs façons et toutes leurs mines. Elle n'affecte jamais rien, et si elle était capable d'affecter quelque chose, ce serait un peu de négligence, mais une négligence de la nature de celle qui sied bien aux personnes propres et qui les pare quelquefois davantage que ne font les pierreries et tous les autres ajustements.

Bella ancor ch'inculta.

« Savez-vous bien que notre langue souffrirait plutôt des barbarismes que des affétéries, et qu'un Allemand qui écorche le français nous fait moins de peine qu'un faux bel esprit qui ne dit que de beaux mots ?

« A ce compte, repartit Ariste, ceux qui raffinent éternellement sur le langage sont bien ridicules. — Ils le sont encore plus que vous ne pensez, répliqua Eugène, et pour moi, je ne sache rien qui dégoûte davantage les personnes raisonnables que le jargon de certaines femmes qui se servent à toute heure d'expressions extraordinaires, et qui, dans une conversation, disent cent fois un mot qui ne fera que naître. Pour plaire, ajouta-t-il, il ne faut pas avoir trop envie de plaire, et pour parler bien français, il ne faut point vouloir trop bien parler. Le beau langage ressemble à une eau pure et nette qui n'a point de goût, qui coule de source, qui va où sa pente naturelle la porte, et non pas à ces eaux artificielles qu'on fait venir avec violence dans les jardins des grands et qui y font mille différentes figures. Car la langue française hait encore tous les ornements excessifs. Elle voudrait presque que ses paroles fussent toutes nues, pour s'exprimer plus simplement ; elle ne se pare qu'autant que la nécessité et la bienséance le demandent (1). »

(1) *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. A Paris, chez Séb. Mabre-Cramoisy, 1671. 1 in-4, pages 54, 55.

Précisons encore mieux le rôle du continuateur de Vaugelas, comme grammairien et comme critique.

Port-Royal voulait trancher les questions de grammaire par des principes *a priori*, empruntés à la pure raison. Mais la raison étant la même chez tous les hommes, à supposer que la langue ne relève que d'elle et ne reçoive de loi que la sienne, de même qu'il n'y a qu'une logique, il n'y aura aussi qu'une grammaire. Cette méthode soi-disant rationnelle péchait donc par excès. Vaugelas donnait dans l'excès contraire, en ne reconnaissant d'autre autorité que celle de l'usage; sa méthode ou plutôt son procédé était purement empirique. Le P. Bouhours tient le milieu.

Tout en déférant beaucoup à l'usage, il cherche à dégager de l'usage même une sorte de synthèse, et, à cet effet, il rassemble, il décrit, il définit autant que possible, les caractères propres de la langue française. Je les trouve réunis dans sa table des matières, qui présente une analyse exacte de son livre, et je crois devoir les mettre, à peu près au complet, sous les yeux du lecteur.

Notre langue donc, telle qu'il la conçoit, est noble, majestueuse (1), agréable, elle n'aime pas les hyper-

(1) Je cite, je n'approuve pas. La *majesté* peut être une qualité du style, mais non de la langue elle-même, qui se

boles, — en quoi elle diffère principalement de la langue espagnole, ni les diminutifs, — ce qui la distingue de la langue italienne; elle est très réservée dans l'usage des métaphores (1); elle aime la simplicité, jusque dans la poésie, et ne peut souffrir l'affectation. Ce qu'on appelle *phrases* lui répugne et elle s'accommode mal des mots composés. La clarté, la netteté, la briéveté, voilà des qualités qui lui vont à merveille. Elle a beaucoup de ressemblance avec la langue latine et elle est très propre aux affaires.

Des exemples, généralement bien choisis, des comparaisons empruntées aux deux littératures italienne et espagnole, servent à rendre sensible chacun de ces caractères, et comme l'auteur passe en revue nombre d'écrivains français, il est amené à parler de ceux de Port-Royal. Littérairement, il appartient à une autre école; il est donc naturel qu'il les

prête sans la moindre peine à certains genres légers où personne ne s'avisera de voir autre chose que la familiarité, l'enjouement, la malice. « Le Français né malin ! »

(1) A ce propos, il dit (page 51): « Pour la métaphore, elle ne s'en sert que lorsqu'elle ne peut s'en passer, ou que les mots métaphoriques sont devenus propres par l'usage. Surtout elle ne peut supporter les métaphores trop hardies : et nous ne sommes plus au temps du *zénith* de la vertu, du *solstice* de l'honneur, de l'*apogée* de la gloire. » Cette dernière expression est pourtant revenue sur l'eau et se trouve depuis longtemps dans le Dictionnaire de l'Académie.

critique. On sent bien qu'il n'est pas fâché de diminuer leur prestige. Je ne l'en blâme pas. C'était une manière comme une autre, et non pas la pire, de servir les intérêts de la vérité catholique menacés par des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils étaient moins connus pour tels.

« Que pensez-vous, dit Ariste, de ces solitaires qui ont tant écrit depuis vingt ans ? — Je leur fais justice, répliqua Eugène, car il la faut faire à tout le monde ; et j'avoue de bonne foi que ces messieurs ont beaucoup contribué à la perfection de notre langue.— Avezvous vu, dit Ariste, la traduction qu'ils ont faite de l'*Imitation de Jésus-Christ?* (1). J'ai ouï dire que c'est un de leurs chefs-d'œuvre, et qu'ils la proposent eux-mêmes pour un modèle de la pureté du langage. — Je la lis depuis quelques jours, répartit Eugène, et je l'estime pour le moins autant que les *Confessions de saint Augustin*, et que la *Vie de D. Barthélemy des Martyrs*, où les longues périodes fatiguent un peu le lecteur. — Il est vrai, dit Ariste, que ces écrivains si fameux ne peuvent pas être accusés de laconisme ; ils aiment naturellement les discours vastes ; les longues parenthèses leur plaisent beaucoup, les grandes périodes et surtout celles qui par leur grandeur excessive suffoquent ceux qui les

(1) La traduction dont il s'agit est de Le Maistre de Saci.

prononcent, comme parle un auteur grec, sont tout à fait de leur goût. La belle vie de l'archevêque de Brague commence par une période démesurée ; il faut avoir de bons poumons pour la lire toute d'une haleine, et une grande attention pour la comprendre la première fois qu'on la lit (1). »

Ariste et Eugène ont raison, et quiconque a ouvert un ouvrage d'Arnauld ou de Saci a dû nécessairement éprouver cette suffocation jointe à la difficulté de rattacher entre eux les membres d'une immense période. Celle par où commence la *Vie de Barthélemy des Martyrs* n'est peut-être pas des plus longues ; mais elle manque absolument de naturel et quelque peu de clarté. La voici :

« La parole de Jésus-Christ par laquelle il a promis qu'il demeurerait toujours dans l'*Église*, et que toutes les puissances de l'Enfer ne la pourraient jamais vaincre, ne se vérifie pas seulement par l'assistance secrète qu'il lui donne à tout moment, mais aussi parce qu'il suscite en elle de temps en temps des Prélats éminents en suffisance et en piété, pour les opposer aux erreurs qui *en* attaquent la foi (de l'Église) et aux relâchements qui *en* corrompent la discipline (de l'Église). »

Ariste observe que ces messieurs, s'étant déjà

(1) *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, p. 135, 136.

débarrassés de leurs exagérations et de leurs hyperboles, pourront bien aussi se corriger de leurs longues périodes. Mais Eugène ne partage pas cet optimisme.

« Pour ce qui regarde l'étendue des périodes, dit-il, ils y ajoutent des queues qui rendent le discours extrêmement long. Par exemple, après de grandes périodes qui lassent déjà assez d'elles-mêmes, ils mettent d'ordinaire quelque participe, comme *étant certain que*, etc., *rien n'étant plus avantageux que*, etc., ce qui ne sert pas trop à délasser les esprits, et à faire reprendre haleine aux lecteurs (1). »

Puis l'attention des deux amis se porte sur l'*Imitation de Jésus-Christ* traduite par Saci, et ils y relèvent nombre de mots *de la façon de ces messieurs*. La liste en est curieuse pour l'histoire de la langue. A côté de mots qui depuis ont pris place dans le Dictionnaire de l'Académie, il s'en trouve un certain nombre qui n'ont point obtenu le même honneur. J'imprime les premiers en italiques, les autres en petites capitales.

Immortifié. « Il n'est que du style ascétique, » observe l'Académie. *Inexpérimenté*, *irréligieux*, *inallié*, *inalliable.* « Ne s'emploie guère, qu'en

(1) *Ibid*, p. 137.

parlant des métaux qui ne peuvent s'allier l'un à l'autre. Il s'emploie quelquefois au figuré. *Les intérêts de Dieu et ceux du monde sont inalliables.* » INCORROMPU, INCONVERTIBLE, *intolérance*, *clairvoyance*, *inobservation*, *indévotion*, *inattention*, *désoccupation.* « Il n'est plus usité. » DÉSOCCUPER, *désaveugler*, CORONATEUR, INSIDIATEUR, ÉLÈVEMENT, ABRÈGEMENT, *brisement*, *déchirement*, *resserrement*, *attiédissement*, DÉCLARÉMENT, INEXPLICABLEMENT, INSOUTENABLEMENT.

En résumé, sur vingt-six mots censurés par le P. Bouhours, l'Académie en adopte quinze et rejette les onze autres. Les deux tendances contraires s'accusent nettement ; la pente de Port-Royal est aux longs mots, *sesquipedalia verba*, et aux longs mots un peu lourds : *insoutenablement*, *inexplicablement*. Le P. Bouhours ne leur trouve pas la mine assez française et les évite tant qu'il peut, un peu plus même qu'il ne faudrait : *in vitium ducit culpæ fuga*.

Quand on veut frayer un peu longuement avec les écrivains de Port-Royal, on est envahi par ce froid et cette tristesse dont Sainte-Beuve, leur ami, a lui-même assez vivement ressenti les atteintes. Je ne parle pas de Pascal, qui s'était formé tout seul longtemps avant de leur appartenir. Mais prenez ces messieurs eux-mêmes, le maître et docteur de l'en-

droit, le *grand* Arnauld ; ouvrez au hasard un des quarante et un volumes in-4° de ses œuvres,et dites-moi, après avoir lu quelques pages, si ce style a les qualités vraiment françaises, s'il est naturel, simple, d'allure libre et dégagée. Je tombe sur une lettre fort longue, à la marquise de Sablé, lettre qui a pour objet la réponse faite par l'Académie française au projet de Grammaire générale, soumis par Arnauld lui-même à cette compagnie. Il attendait davantage, dit-il, et voici en quel style il se plaint : « Car des cinq questions qui leur avaient été proposées, n'y ayant que la dernière qui regarde la grammaire française en particulier, et les quatre premières regardant la grammaire générale, et étant du nombre de celles que M. de la Chambre avoue ne se pouvoir bien résoudre que par les plus hautes méditations de la philosophie, il eût été à désirer qu'ils s'y fussent plutôt appliqués qu'à la dernière, qu'ils pouvaient avec plus de raison remettre à la grammaire française que les premières, puisqu'on n'a pas accoutumé de traiter dans les grammaires particulières ce qui est commun à toutes les langues. » Comment ne pas demander grâce après avoir lu une pareille phrase ?

Évidemmment la France n'était pas faite pour parler la triste et lourde langue de Port-Royal, et le style janséniste eût été de pire chose que le style réfugié. Il fallait y couper court et ne

pas attendre que le mal fût à l'état chronique : *Principiis obsta.*

Des hommes de beaucoup de goût et d'esprit, en ces derniers temps, par entraînement de parti pris, par tradition universitaire, ont voulu relever quelques-unes de ces gloires littéraires de Port-Royal, ou même tirer de l'oubli des noms et des œuvres qui, franchement, ne méritaient pas tant d'honneur. La *Jacqueline Pascal* de Victor Cousin est un des exemples les plus curieux de ces engouements rétrospectifs conçus de propos délibéré. Je ne nie pas que ce ne fût une fille d'esprit et de caractère, mais je ne goûte guère le sonnet que la *petite Pascal*, à l'âge de douze ans, présenta à la reine *sur le sujet de sa grossesse* ; et je ne puis m'empêcher de voir le dernier des contre-sens dans la période prétentieuse par laquelle débute la lettre qu'elle écrivit à son père pour lui annoncer sa prochaine retraite à Port-Royal. Je cite :

« Monsieur mon père,

« Comme l'ingratitude est le plus noir de tous les vices, tout ce qui en approche est si horrible qu'il ne peut pas seulement tomber dans la pensée d'une personne qui aime tant soit peu la vertu ; et parce que l'oubli des bienfaits que l'on a reçus de quelqu'un (surtout quand ils sont grands et qu'ils ont été

presque continuels) en est d'ordinaire un effet, et que le manque de confiance en cette même personne ne peut être l'effet que de cet oubli, je croirais faire un crime d'en manquer en cette occasion, encore qu'il soit vrai que je souhaite beaucoup ce que je vous prie de m'accorder, et que ce soit l'ordinaire de ceux qui souhaitent de craindre aussi (1). »

Voyez-vous comment l'*ingratitude* amène l'*oubli des bienfaits*, et celui-ci, à son tour, le *manque de confiance*, le tout pour aboutir à cet apophthegme profond qui couronne la formidable période, à savoir que *c'est l'ordinaire de ceux qui souhaitent de craindre aussi!* Port-Royal admirait cela, et M. Cousin a dû l'admirer aussi, par fidélité à Port-Royal.

C'est dans le même sentiment qu'il a pieusement recueilli ces *Stances sur le miracle de la Sainte-Épine*, dont on aura une idée suffisante après avoir lu la onzième.

XI

L'horrible infection de cette étrange humeur,
Jetant de toutes parts une odeur empestée,
On ne pouvait juger sans beaucoup de ferveur
Que cette puanteur pût être supportée.
Cependant, mon Sauveur, tu sais qu'en même temps
Les vierges qu'on emploie à servir les enfants

(1) Voyez *Jacqueline Pascal*, par Victor Cousin, p. 166.

Disputaient saintement pour lui rendre service ;
Et ses compagnes même, imitant leur bonté,
Souffraient si doucement cette incommodité
Qu'on ne peut l'oublier sans leur faire injustice.

Qui ne croirait ces vers destinés à encadrer quelque enluminure d'Épinal?

On sentit vivement, à Port-Royal, les traits décochés par la main preste du jésuite grammairien, qui, franchement, n'avait pas tout à fait tort. La riposte de Barbier d'Aucour fut excessive, mais elle avait du bon, et le P. Bouhours, en homme d'esprit qu'il était, se promit d'en profiter et tint parole. Nicole se mit aussi de la partie et prit les choses de très haut, mêlant dans son admonestation, où la littérature et la grammaire eussent été seules à leur place, beaucoup de morgue ascétique.

Il faut savoir que le P. Bouhours avait été précepteur des enfants du duc de Longueville. C'est là surtout qu'il vit le grand monde. Quand la duchesse, sur le retour, devint mère de l'Église et grande amie de Port-Royal, sa maison fut fréquentée par Arnauld et par Nicole. Les adversaires durent s'y rencontrer et s'observer de fort près. Que le P. Bouhours se soit ménagé d'autres occasions de frayer avec les personnes qui possédaient toutes les délicatesses du langage de la cour, c'est assez probable; mais rien ne prouve qu'il ait manqué aux bienséances de son état,

et il est si peu embarrassé de la mercuriale de Nicole qu'il la reproduit textuellement dans l'avertissement de ses *Remarques nouvelles.* Voici donc en quels termes peu obligeants s'exprimait Nicole :

« Qu'un homme du monde, comme M. de Vaugelas, qui fait profession d'étudier la langue, en fasse un livre où il remarque les bonnes et les mauvaises façons de parler, celles qui sont en usage à la cour, et celles qui sentent la province, personne n'y trouve à redire : c'est un homme qui fait son métier et il peut avoir en cela une vue louable de rendre service au public. Mais s'il se rencontrait par exemple qu'un prêtre ou un religieux, se piquant de bel esprit, fit des recueils de mots qui se disent dans les ruelles et dans les lieux qu'il ne doit point connaître ; qu'il parût plein d'estime pour la galanterie et pour les conversations des dames, on ne le souffrirait pas de même. Tout le monde deviendrait spirituel à ses dépens, et soit par malignité ou par un sentiment de religion, on ferait mille réflexions sur la disproportion des pensées dont il s'occuperait avec la sainteté de son ministère. »

La réponse du P. Bouhours est du meilleur ton et du plus fin bon sens. En voici quelques traits :

« Il n'y a guère de charité à croire et à vouloir faire croire au monde que ce prêtre et ce religieux se pique de bel esprit et est plein d'estime pour la galanterie parce qu'il a fait des Remarques sur la langue. L'auteur des *Essais* pouvait me donner charitablement une bonne intention aussi bien qu'à M. de Vaugelas, qui, tout homme du monde qu'il était, se serait rendu ridicule si, se piquant de bel esprit, il avait fait des recueils de mots qui se disent dans les ruelles. Ne dirait-on pas, à entendre l'auteur des *Essais*, que toutes mes Remarques se réduisent aux mots de ruelles, et que j'ai passé ma vie à étudier ce jargon des précieuses ? Ceux qui me connaissent savent l'horreur que j'ai de tout ce qu'on appelle précieux en notre langue, et pour peu qu'on ait lu mes livres, on doit avoir pris garde que ce n'est pas là le défaut de mon style. »

Sur ce point nous pouvons lui rendre justice ; il pèche plutôt par excès de sévérité, aussi bien contre les Précieuses que contre Port-Royal.

« Il est vrai, poursuit-il, qu'en faisant des Remarques sur la langue, il se présente quelquefois des mots à examiner que les Précieuses affectent et qui ont plus de cours dans les ruelles qu'ailleurs. Mais quand celui qui fait des Remarques ne rapporte ces mots que pour s'en moquer, que pour les condamner, que pour en faire voir toute la sottise, est-il bien coupable devant Dieu et devant les hommes ? Et ceux qui l'accusent d'avoir recueilli ce qui se dit dans les ruelles et dans les lieux qu'il ne devrait pas

connaître ne sont-ils pas un peu mal intentionnés, pour ne rien dire de pis? »

Ces explications données, il prend sa revanche, mais noblement, avec calme, démasquant les secrets et vrais mobiles auxquels obéissent ses adversaires lorsqu'ils montrent tant de zèle pour l'observation des bienséances religieuses.

« Mais ce qui les scandalise et les offense le plus, c'est qu'un prêtre, un religieux, un Jésuite s'amuse à écrire sur notre langue. Le crime est capital et ne se peut pardonner. Que ce prêtre, ce religieux, ce Jésuite ne se borne-t-il au latin et au grec? que n'étudie-t-il à fond le syriaque et l'hébreu? Je dirai pour sa défense qu'en tout pays on a vu des personnes ecclésiastiques qui ont écrit sans scandale sur leur langue naturelle, le cardinal Bembo et le P. Bartoli sur la langue italienne, Covarruvias sur la langue espagnole, Barbosa sur la langue portugaise, M. Arnauld et D. Lancelot sur la nôtre. J'ajouterai, pour ce qui regarde les Jésuites en particulier, qu'outre que notre Institut nous engage à étudier les belles lettres pour les enseigner aux autres, une de nos règles nous oblige de bien apprendre la langue du pays où nous vivons (1), pour nous acquitter mieux de nos emplois ; en sorte que si le public a eu quelque chose à

(1) Studeantque linguam vernaculam bene addiscere. Const. part. 4, c. 8.

nous reprocher en France, c'est d'avoir négligé la langue française dans des temps où nous en avions le plus de besoin pour la défense de l'Église. Ce reproche serait aujourd'hui mal fondé, car, grâce à Dieu, nous avons profité des railleries et des insultes que nos ennemis nous ont faites là-dessus, et nous pouvons dire sans vanité qu'il sort tous les jours de chez nous des livres qui ont toute la pureté et toute la politesse qu'on peut souhaiter dans les ouvrages bien écrits. »

Les derniers mots sont faits pour désarmer le censeur le plus prévenu.

« Le lecteur verra, dit-il, qu'en ce qui regarde la langue je ne suis pas incorrigible, ni trop entêté de mes sentiments, car j'ai jugé à propos de finir ce petit ouvrage par un aveu sincère de ce qui a été bien repris dans d'autres de mes livres ; et je ne saurais point mauvais gré aux critiques de m'avertir des fautes qui peuvent être dans celui-ci. Quand on sait souffrir constamment et même gaiement les plus atroces calomnies, on reçoit sans peine des avis sur des bagatelles de grammaire (1). »

Je ne comptais pas m'arrêter si longtemps au P. Bouhours. Cependant je n'ai pas tout dit, et me voilà forcé de suspendre un instant ma marche pour

(1) *Remarques nouvelles sur la langue française*, par le P. Bouhours, in-12. Amsterdam, 1693. — *Avertissement.*

relever un jugement libellé contre lui par un de nos honorables académiciens, jugement aussi sévère qu'il est peu fondé.

M. Nisard s'est plu à comparer les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, qui sont de 1671, avec la *Manière de bien penser sur les ouvrages de l'esprit*, autre production du même auteur qui est de 1687 et dont nous n'avons encore rien dit; et selon lui, le résultat de cet examen serait que, entre ces deux dates, il s'est accompli non seulement un progrès, mais un véritable revirement dans les doctrines littéraires du P. Bouhours, ce qu'il faudrait attribuer à des motifs peu glorieux. Écoutons M. Nisard :

« Dans le premier ouvrage de Bouhours son estime pour le vrai est plus tiède et son goût, pour l'ornement moins dissimulé. On en était encore au temps du premier précieux. Les anciens avaient les déférences; les Espagnols et les Italiens avaient les cœurs. Bouhours, fort répandu dans les ruelles (c'est Nicole qui l'affirme, donc c'est vrai), représente ce tour d'esprit, qu'il contribuait de sa personne et de ses succès à faire prendre pour le bon. *Le précieux vaincu*, il passe du côté du vainqueur. Ses aises le lui conseillaient, et le peu de profondeur de ses attachements lui rendait les infidélités faciles, etc. (1). »

(1) *Histoire de la littérature française*, par Désiré Nisard, t. IV, p. 54 (2e édition).

Or, nous n'avons cité jusqu'ici que les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, et nos lecteurs ont déjà pu juger si, dans cet ouvrage de 1671, le P. Bouhours fait grâce aux Italiens, aux Espagnols et au *précieux*, qui n'était pas encore vaincu. Mais M. Nisard va plus loin, et il affirme que, si le P. Bouhours « aime le précieux aisé dans Voiture, il ne le hait pas aiguisé et subtil dans Gracian, » écrivain espagnol passablement ridicule. Voilà une accusation bien précise et par là même facile à contrôler.

Eh bien, rien n'est plus faux. Dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, le P. Bouhours cite trois fois Gracian et nous allons voir comment il le juge. La première fois, il vient de dire que les Espagnols parlent *moins pour se faire entendre que pour se faire admirer*, et là-dessus il cite deux phrases inintelligibles de Gracian (1). La seconde fois, il stigmatise l'hyperbole excessive, pour ne rien dire de plus, de ce même Lorenzo Gracian, qui appelle un grand cœur, un cœur géant, *un coraçon gigante*, et le cœur d'Alexandre le Grand, un *archicœur* (2). Enfin il revient à Gracian une troisième fois, dans son quatrième *Entretien*, et c'est pour dire : « Gracian est, parmi les Espagnols, un de ces génies incompréhensibles; il a beaucoup d'élévation, de subtilité,

(1) *Entretiens d'Ariste*, etc., p. 44.
(2) *Ibid.*, p. 48.

de force et même de bon sens; mais on ne sait le plus souvent ce qu'il veut dire, et, *il ne le sait pas peut-être lui-même*; *quelques-uns de ses ouvrages ne semblent être faits que pour n'être point entendus* (1). » Ces divers jugements sur Gracian, les seuls que le P. Bouhours ait portés à la première date, c'est-à-dire avant que le précieux fût vaincu, M. Nisard les a-t-il donc pris pour autant d'éloges? Ce serait bien naïf pour un académicien. Sur combien d'autres points l'histoire écrite par des plumes jansénistes et copiée par des plumes universitaires, n'est-elle pas le contre-pied de la vérité!

Je ne parlerai de la *Manière de penser* que pour constater que ce livre eut un succès de bon aloi contre lequel personne n'osa réclamer. L'auteur des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, qui, sans avoir changé d'avis, se trouvait du côté des vainqueurs, comptait alors seize ans de plus; il s'était corrigé de quelques défauts et avait développé ses bonnes qualités. Puissions-nous tous faire de même! « La *Manière de bien penser* du P. Bouhours, dit Rollin, m'a fourni de solides réflexions sur ce qui regarde les pensées : ce livre est très propre à former le goût, et peut beaucoup aider les maîtres qui le liront avec attention, et avec quelque précaution (2). » Rollin

(1) *Ibid.*, p. 103.

(2) *Traité des Études*, t. I, p. lxxiij. — (Paris, 1740.)

ne dit pas sur quoi doivent porter les précautions. Le P. Bouhours s'est plu à citer dans cet ouvrage des lettres de Saint-Cyran, pleines d'obscurité et de galimatias, dont les originaux étaient conservés au collège Louis-le-Grand. Rollin, bon janséniste, en voyant imprimées à pareille place les lettres franchement ridicules du patriarche de la secte, dut être froissé dans ses sentiments intimes, et son hommage, nullement suspect de partialité, n'en a par conséquent que plus de prix.

On peut souscrire presque sans réserve au jugement de Voltaire sur le P. Bouhours : « La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit.* La vie de saint Ignace qu'il composa n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savants, ni chez les philosophes. Celle de Xavier a été plus mal reçue. Ses *Remarques sur la langue* et surtout la *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, la recherche et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le Tasse et quelques autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de la *Manière de bien penser* blessa les Italiens et devint

une querelle de nation; on sentait que les opinions de Bouhours, appuyées de celles de Boileau, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis Orsi et quelques autres composèrent deux très gros volumes pour justifier quelques vers du Tasse. Remarquons que le P. Bouhours ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare Ignace de Loyola à César, et François Xavier à Alexandre, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes. »

La comparaison de l'apôtre des Indes avec Alexandre, qui poussa ses conquêtes jusqu'aux rives de l'Indus, pourrait n'être pas si ridicule, faite en termes convenables et dans le ton juste qui était habituel au P. Bouhours. Mais ce n'est pas la peine de discuter pour si peu. Au fond, nous sommes d'accord avec Voltaire, et pour celui dont il juge sévèrement les écrits historiques nous ne revendiquons nous-même que le titre d'homme de goût, de disciple et de continuateur de Vaugelas.

CHAPITRE IX.

Grammaire, rhétorique et poétique françaises du P. Buffier. — Les PP. Le Jay et Porée. — Le P. Tournemine, défenseur du génie de Corneille et de la langue de saint François de Sales.

Après le P. Bouhours, le P. Buffier; après les *Remarques nouvelles sur la langue française*, la *Grammaire française sur un plan nouveau*.

C'est un esprit fort original que le P. Buffier; il a touché à tout et partout il a mis son cachet. Pas un seul des ouvrages dont se compose son *Cours de sciences sur des principes simples et nouveaux*, qui ne tienne au moins une partie de ce que promet un pareil titre. La méthode, tel est l'objet de ses continuelles et fécondes méditations. A mesure qu'il explore les routes de la science, il croit pouvoir faciliter et abréger aux autres le voyage, et s'il innove, c'est toujours pour simplifier.

Quand parut, en 1706, la *Grammaire française* de Régnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie, Buffier jugea que ce *gros volume*, comme il l'appela un peu malignement, n'allait pas droit au but; il critiqua le système, à son gré trop compli-

qué, des conjugaisons, l'emploi de certaines dénominations, celle de *gérondif* entre autres, empruntées à la grammaire latine pour désigner des équivalents dont le rôle dans notre langue est tout différent, etc., etc.; bref, on put comprendre que, s'il faisait une grammaire, elle serait plus courte et ne ressemblerait à rien de ce qui s'était fait en ce genre. La *Grammaire philosophique et pratique sur un plan nouveau* réalisa cette attente. Desmarais, dans son *gros volume*, n'avait traité que des parties du discours; le P. Buffier donne de plus une syntaxe, et le tout tient en fort peu de pages. La première partie de l'ouvrage est toute philosophique et répond à sa manière à l'idée d'une grammaire générale. L'auteur y traite des questions comme celle-ci: *En quoi consiste la perfection d'une langue et si la nôtre s'est perfectionnée depuis cent ans*. Il estime que tout n'est pas profit dans les réformes qui se sont introduites en dernier lieu. « Pour ce qui regarde la clarté, il ne paraît pas que nos phrases soient plus nettes et plus naïves qu'elles ne le sont dans Amiot, Montaigne, Brantôme et les autres écrivains du XVIe siècle. » Il regrette l'usage d'*iceluy*, qui nous épargnait d'importunes équivoques où nous jette l'emploi si fréquent des pronoms possessifs *son*, *sa*, *ses*. C'est assurément faire acte d'indépendance que de penser ainsi au commencement du XVIIIe siècle, qui

enchérit sur l'Académie et diminue d'autant les ressources de la langue. Voici encore un principe beaucoup trop méconnu avant le P. Buffier et qu'il justifie à merveille en répondant à cette question: *Ce que c'est que la Grammaire et combien il est ordinaire de s'y tromper*.

« La plupart des gens et même des personnes qui se mêlent de littérature, se figurent la Grammaire comme un art ou une science qui a ses principes, sa forme et sa nature avant toutes les langues, et que c'est à ces langues de s'y ajuster. Tout au contraire, c'est essentiellement à la Grammaire de s'ajuster aux langues pour lesquelles elle est faite et dont elle n'est pour ainsi dire que le témoin ou l'analyse. Les langues n'ont pas été faites pour la Grammaire, mais la Grammaire pour les langues. Elle doit servir à les enseigner à ceux qui ne les savent pas, mais en les supposant déjà établies telles qu'elles sont, puisqu'il serait ridicule de prétendre montrer ce qui n'existerait pas déjà. De là vient que chaque langue, pour être bien apprise, doit avoir sa grammaire particulière, et ce qui a fait tant de mauvaises grammaires, c'est d'avoir voulu appliquer celle qui était propre d'une langue à une autre langue toute diverse. C'est en particulier un défaut essentiel dans les grammaires françaises, qu'on a voulu faire sur le plan des grammaires latines, sous prétexte que le français

venait du latin (1). Il est vrai qu'un grand nombre de ses mots en dérivent, mais pour l'arrangement des phrases et le tour des expressions, qui font le propre caractère d'une langue, le français est aussi différent du latin que de quelque autre langue que ce soit, et en particulier plus que de l'allemand (2). »

Cependant il accorde qu'il y a dans toutes les langues un élément commun, à savoir « ce que la philosophie y considère en les regardant comme les expressions naturelles de nos pensées. » Et il ajoute: « Comme la nature a mis un ordre nécessaire entre nos pensées, elle a mis, par une conséquence infaillible, un ordre nécessaire dans les langues; mais cet ordre naturel, qui est de soi très simple, est tellement changé par les usages divers des langues particulières, qu'il y est la plupart du temps extrêmement méconnu (3). »

Ainsi il reconnaît les droits et la raison d'être de la Grammaire générale, en même temps qu'il cherche à marquer les limites précises de son domaine. La métaphysique du langage, où le docteur Arnauld

(1) Quel est donc l'auteur de cette grammaire française si exactement calquée sur la grammaire latine, que l'*article* n'y avait pas trouvé place? Nous croyons qu'il avait précédé de peu le P. Buffier.

(2) *Grammaire française*, etc., première partie, § II, num. 9, 10.

(3) *Ibid.*, num. 11.

tendait à se confiner, existe aussi pour lui et il en fait grand cas, mais à la condition qu'elle n'ait pas la prétention de résoudre à elle seule toutes les difficultés pratiques. « Disputer contre ou pour la mode par raison, ce n'est point connaître la nature et le libertinage de la mode; c'est employer hors de propos les principes et les droits de la raison. »

Cette grammaire eut un grand succès et se répandit rapidement par toute l'Europe; elle fut traduite en espagnol, en italien et en anglais. Les Anglais furent frappés d'y rencontrer des idées à beaucoup d'égards conformes à celles de Wallis, l'éminent géomètre qui était aussi un profond grammairien (1). Le P. Buffier ne savait pas l'anglais et n'avait pas lu Wallis. L'accueil fait à sa grammaire prépara peut-être, mais n'égala point celui qu'obtint plus tard son

(1) « Wallis, compté par M. de Fontenelle entre les fondateurs de la géométrie de l'infini, mérite aussi une place distinguée entre les fondateurs de la grammaire générale. Son livre intitulé *Grammatica linguæ anglicanæ, cui præfigitur de loquela sive sonorum formatione tractatus grammatico-physicus*, et dont la première édition parut à Oxford en 1653, renferme des principes très philosophiques, très féconds et très dignes de l'esprit géométrique qui les discute. Il ne paraît pas que le grammairien de Port-Royal ait connu cet ouvrage, mais il est bien surprenant que même les grammairiens anglais qui sont venus depuis en aient si peu profité. » Beauzée, *Grammaire générale*. Préface, Note A. (Paris, 1819.)

Traité des premières vérités, qui devint, comme chacun sait, l'une des sources reconnues de la philosophie écossaise.

Il n'est pas moins original, moins neuf, ni surtout moins degagé des préjugés d'école dans la *Suite de la grammaire française*, qui se compose de deux *Traités philosophiques et pratiques*, l'un de poésie, l'autre d'éloquence (1).

Au reste, il s'en explique avec franchise dans son Avertissement, où il dit en propres termes : « On me pardonnera encore cette fois, si je donne atteinte aux préjugés communs dans les Traités que l'on voit ici et qui ne ressemblent guère à ceux qu'on a écrits sur le même sujet. Si l'on n'avait rien à produire de nouveau, serait-ce la peine de faire un livre, et n'y en a-t-il pas déjà assez qui ne contiennent que des choses usées, sans avoir rien de particulier que l'arrangement et quelquefois le dérangement des pages et des lignes d'écrits précédents? » Cela ne manque pas d'un certain mordant, et l'on voit que le P. Hardouin n'était pas le seul Jésuite, en ce temps là, qui ne voulût pas se lever à quatre heures du matin pour penser comme tout le monde. Au reste, le P. Buffier affirme, et on doit l'encroire, que, si ses idées étaient

(1) Tous les deux ont paru d'abord séparément en 1728, puis ont été reproduits avec la grammaire dans le *Cours de sciences*.

d'abord contestées, on finissait par les admettre, et que ses livres étaient plus goûtés, à mesure qu'on en faisait plus d'usage. C'est de quoi faire réfléchir les honnêtes gens qui prétendent que tous les Jésuites sont jetés dans le même moule et uniformément esclaves de la routine.

Le P. Buffier juge librement, trop librement peut-être — c'est du moins mon sentiment — les maîtres de la rhétorique grecque et latine, les Aristote, les Cicéron, les Quintilien, et l'on pourrait taxer d'irrévérence certain trait lancé contre le précepteur d'Alexandre, à propos d'amplification. Ennemi du convenu en toutes choses, il est loin de souscrire aux règles étroites que le P. Le Bossu veut imposer à l'épopée, et, en matière de théâtre, il fait bon marché des fameuses unités de temps et de lieu, qu'il subordonne à une règle unique et supérieure, la vraisemblance. Il s'indigne que le fatalisme antique ait pu se faire admettre sur la scène française, qu'on l'ait toléré et même applaudi dans les sujets de Phèdre et d'Œdipe. « Condescendance qui ne fait pas grand honneur ni à notre religion, ni à notre raison. C'est aussi ce qui devrait faire ouvrir les yeux à quelques-uns sur l'admiration aveugle qu'il leur plaît d'avoir pour tout ce qui a été applaudi parmi les grands génies de l'antiquité profane ; avec leur grand mérite, ils avaient aussi de grands défauts. »

Il va sans dire qu'il tient la porte large ouverte aux écrivains du XVIIe siècle, ses contemporains à lui, et, parmi les vivants, il n'oublie ni ses amis, ni ses élèves. Dans son *Traité d'éloquence*, le barreau français est représenté par Patru, dont il étudie un plaidoyer qui remonte à l'année 1648. Mais quand il en vient aux sermons de morale chrétienne, il prend ses exemples plus près de lui. « Jamais, dit-il, dans le christianisme, on n'a eu tant de sermons excellents que nous en avons d'imprimés en France depuis trente ou quarante ans. Ceux des PP. Bourdaloue, Cheminais, Giroust ; ceux du P. Hubert, de l'Oratoire, de M. Massillon, évêque de Clermont, et divers autres peuvent servir de modèles. Comme ils sont entre les mains de tout le monde et qu'on les a même entendu prononcer, nous nous en tiendrons ici à un exemple que j'ai déjà cité. » Il s'agit d'un sermon du P. Cheminais sur la *Crainte des jugements de Dieu* ; l'analyse succincte qu'il en fait lui fournit l'occasion d'expliquer, en les simplifiant le plus possible, les lois de la composition oratoire. Il emprunte à Bourdaloue le panégyrique de saint Étienne, qu'il considère à bon droit comme un sermon. Dans l'oraison funèbre, il nomme d'abord Fléchier, puis Bourdaloue, puis enfin celui que nous aurions nommé le premier : « On en a aussi, dit-il, deux de M. Bossuet, qui sont fort au-dessus de ses

autres pièces d'éloquence. » Et il cite l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et celle de Madame. Malgré ce début un peu tiède, on sent que son admiration pour Bossuet est profonde. Dans un genre bien différent, il n'admire pas moins Molière, qu'il proclame le plus excellent poète comique qui ait été. Le *Télémaque* est pour lui, sinon la seule, la meilleure de nos épopées, et il croit que nos vers alexandrins ont tout gâté dans les malheureux essais des nombreux émules de Chapelain. Cependant il mentionne le poème de *la Ligue*. Qu'est-ce que le poème de *la Ligue* ? C'est la *Henriade*, qui s'est appelée ainsi jusqu'en 1728. Le P. Buffier n'attendait pas que l'auteur en eût donné lui-même une édition authentique. Comme le P. Porée, comme le P. Tournemine, il ne se hâtait pas de désespérer de Voltaire, qu'il avait vu sur les bancs et qui très probablement fut son élève.

Il est des noms qui s'imposent bon gré mal gré, et dont il faut subir la tyrannie. J'ai nommé Voltaire, et me voilà par la force des choses en face des deux professeurs de rhétorique de Voltaire, les PP. Le Jay et Porée. Je n'ai d'ailleurs aucune raison de redouter cette rencontre. Seulement qu'on n'attende pas de moi que j'ajoute de nouvelles pages aux récits anecdotiques qui ont paru sous ces titres : *Voltaire et ses maîtres*, *Voltaire*

au collège (1), etc. Je ne dirai des PP. Porée et Le Jay que ce qui revient à mon sujet, et je leur associerai le P. Tournemine, qui, sans avoir été le professeur du jeune Arouet, eut pourtant une certaine part à son éducation littéraire et lui donna des conseils qui ne furent point assez écoutés.

On lit dans le *Siècle de Louis XIV*, au catalogue des écrivains : « Porée (*Charles*), né en Normandie en 1675, Jésuite. Du petit nombre des professeurs qui ont eu la célébrité chez les gens du monde. Éloquent dans le genre de Sénèque. Poète et très bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples. Mort en 1741. » Il y a là, parmi les louanges, une intention malicieuse, car c'est à Cicéron, Voltaire l'ignorait moins que personne, c'est à Cicéron et non à Sénèque, écrivain tendu et gourmé, que le P. Porée eût été jaloux de ressembler (2). Mais tout Voltaire qu'il était, l'élève a tellement multiplié les témoignages de reconnaissance et d'estime envers son ancien maître, et leur a parfois donné un tel accent de sincérité, qu'on est forcé d'y voir une preuve assez inattendue de l'irrésistible ascendant du talent et de la vertu. « Rien n'effacera dans mon cœur, écrivait-il au P. de la Tour, recteur du collège Louis-le-Grand, la mémoire du P. Porée, qui est également chère à tous ceux qui ont étudié sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus aimables. Les heures de ses leçons étaient pour nous des heures délicieuses, et j'aurais voulu qu'il eût été établi dans Paris comme dans Athènes, qu'on pût assister à tout âge à de telles leçons, je serais revenu souvent les entendre (1). » Au P. Porée lui-même il écrivait un jour : « Vous rappelez-vous comme je m'étais attaché à la poésie, puis à l'histoire, et enfin à la philosophie? On m'a

(1) *Voltaire et ses maîtres*, épisode de l'histoire des humanités en France, par Alexis Pierron. Paris, 1866. — *Voltaire au collège*. Sa famille, ses études, ses premiers amis. Lettres et documents inédits, par Henri Beaune. Paris, 1867. Sur le livre de M. Pierron, voir un piquant article du P. Ch. Clair, dans les *Études religieuses*, nouvelle série, tome X°, page 556.

(2) A propos de vers latins récités par les élèves du P. Porée et dont les sujets étaient empruntés aux tragiques grecs, le *Mercure* (août 1726) disait : « On remarqua encore que Sénèque a traité deux de ces sujets, l'*Œdipe* et les *Troyennes*; mais le P. Porée et le tragique latin ne se sont point rencontrés; Sénèque avait dédaigné la belle simplicité de Sophocle et d'Euripide; le P. Porée a eu grand soin que ses élèves n'eussent pas plus d'esprit que Sophocle et Euripide. » Ap. Émond, *Histoire du collège de Louis-le-Grand*, p. 190. Que ce Sénèque soit ou non le même que le philosophe, il n'importe; l'éloge est dans le *Mercure* et la critique sous la plume de Voltaire.

(1) Lettre au P. de la Tour. Ap. Pierron, *Voltaire et ses maîtres*, p. 26.

reproché depuis de goûter à tous les fruits de l'arbre de la science. Mais, s'il vous plait, que faisais-je au collège, quand vous aviez la bonté de former mon esprit? Que me faisiez-vous lire et apprendre par cœur à moi et aux autres? Des poètes, des historiens, des philosophes. Il est plaisant qu'on n'ose pas exiger de nous dans le monde ce qu'on a exigé dans le collège, et qu'on n'ose pas attendre d'un esprit fait les mêmes choses auxquelles on a exercé son enfance (1). »

Le P. Porée n'a guère écrit qu'en latin, en fort bon latin et dans un style qui révèle le charme et la distinction de son esprit. Il faut avouer que les quelques vers français mêlés à ses pièces latines ne sont pas le côté brillant de son œuvre théâtrale; il en est peut-être échappé d'aussi faibles à Molière et à Lafontaine, mais cela ne rend pas meilleurs ceux du professeur de Louis-le-Grand (2). Quoi qu'il en soit, il s'entendait

(1) *Correspondance générale.* Au P. Porée, Cirey, 20 octobre 1738. — Voyez Henri Beaune, *Voltaire au collège*, p. CXXIII.

(2) TROIS VALETS DE CHIENS, *réveillés par l'aurore, chantent ensemble :*

Holà, holà; debout, debout, debout.
Pour la chasse ordonnée il faut préparer tout.
Holà, ho! debout, vite debout.

PREMIER.

Jusqu'aux plus sombres lieux le jour se communique.

à former le goût de ses élèves et ne leur était pas sans doute un trop mauvais guide dans l'usage de la langue maternelle, puisque dix-neuf d'entre eux firent partie de l'Académie française. Quand Voltaire y fut reçu à son tour, il s'y trouva tout naturellement en pays de connaissance.

Le P. Le Jay ne possédait pas au même degré les sympathies du trop célèbre élève, qui ne l'a pas nommé dans son *Siècle de Louis XIV* et qui, dès le collège, exerçait contre lui sa malignité. « Monsieur, écrivait Arouet, presque à la veille des vacances (août 1711), à un ancien camarade déjà rentré dans sa famille, — Monsieur, j'ai différé deux ou trois jours à vous écrire, afin de pouvoir vous dire des nouvelles de la tragédie que le P. Le Jay vient de faire représenter; une grosse pluie a fait partager le spectacle en deux après-dînées, ce qui a fait autant de plaisir aux écoliers que de chagrin au P. Le Jay; deux moines se sont cassé le col l'un après l'autre si adroitement qu'ils n'ont semblé tomber que pour

DEUXIÈME.

L'air sur les fleurs en perles se résout.

TROISIÈME.

Les rossignols commencent leur musique,
Et leurs petits concerts retentissent partout.

De qui sont ces vers? — De Molière. C'est le Prologue de la *Princesse d'Élide.*

servir à notre divertissement; le nonce de Sa Sainteté nous a donné huit jours de congé; M. Thévenard a chanté, le P. Le Jay s'est enroué; le P. Porée a prié Dieu pour obtenir un bon temps; le ciel n'a pas été d'airain pour lui : au plus fort de sa prière le ciel a donné une pluie abondante. Voilà à peu près ce qui s'est passé (1). » Pur badinage d'enfant, après tout, et plût à Dieu qu'il n'eût jamais commis de pire méchanceté!

Le théâtre du P. Le Jay nous ramène au point d'où nous sommes parti et que nous n'avions pas perdu de vue : l'étude de la langue et de la littérature française au collège Louis-le-Grand, en ces premières années du XVIIIe siècle.

Le digne collègue du P. Porée avait fait représenter successivement deux tragédies latines dont le sujet était emprunté à la merveilleuse et touchante histoire de Joseph, fils de Jacob : *Joseph fratres agnoscens* et *Joseph venditus*. Cette dernière surtout ayant été très goûtée à la représentation comme à la lecture, le respectable auteur espéra « qu'elle réussirait en français, en lui laissant tout le naturel et tout le tendre qui lui avait attiré quelque succès. » Il ne fut pas trompé dans son attente, et le *Joseph venditus* « parut en notre langue avec le même agrément

(1) *Lettre à Fyot de la Marche*. Publié pour la première fois par M. Henri Beaune. *Voltaire au collège*, p. 16-18.

qu'il s'était fait voir revêtu du langage romain. »

Une représentation française, c'était chose insolite au pays latin et qui ne s'était pas souvent vue au collège Louis-le-Grand. Pour justifier une innovation dont les partisans trop zélés de la langue de Cicéron pouvaient prendre ombrage, le P. Le Jay fit précéder sa pièce d'un prologue chanté dont il résumait ainsi le sujet : « Apollon se préparait à célébrer une fête avec les Muses et ses Disciples, lorsqu'il est interrompu par le Génie de la langue française et le Génie de la langue latine, entre lesquels il termine un différend (1). »

L'objet du différend, on le devine; la rivalité est vive entre ces deux Génies; c'est à qui restera le maître, et le plus jeune des deux, le dernier venu, inspire à son adversaire de terribles alarmes. Écoutons d'abord le Génie de la langue française, déjà encouragé par ces mots de l'aimable dieu qui règne sur le Parnasse :

Poursuis : une plainte équitable
Trouve toujours Apollon favorable.

LE GÉNIE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

On m'honore partout d'un accueil gracieux,
J'ai partout le bonheur de plaire :

(1) *Bibliotheca Rhetorum*, etc. Auctore P. Gab. Franc. Le Jay, S. J. Paris, 1725. T. II, p. 194.



On me trouve poli, noble, judicieux;
Je suis chéri des hommes et des dieux.

LE GÉNIE DE LA LANGUE LATINE.

Grand Apollon, c'est un ambitieux.
Si parmi nous tu le souffres paraître (1),
Il y sera bientôt le maître.

LE GÉNIE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Ah! ce discours a de quoi m'outrager.
Apollon, tu dois me venger.

LE GÉNIE DE LA LANGUE LATINE.

Je le connais, je sais où le Français aspire:
Tout doit céder à son empire.
Il fait tomber les plus fermes remparts,
Il a su captiver à son gré le dieu Mars.
Rien ne peut résister à sa valeur extrême:
On se soumet, on tremble sous ses lois,
Il fait, il gouverne les rois:
Il en serait ici de même.

Il y a là certainement des traits qui ne manquent ni d'à-propos, ni de finesse, et qui devaient réussir sur un pareil théâtre, devant un public d'écoliers et de professeurs, auxquels l'auteur disait tout haut ce que chacun pensait tout bas. Citons encore cet aveu arraché au Génie de la langue latine :

N'écoute point ce langage trompeur,
Il pourrait te surprendre.
Moi-même, hélas! j'ai peine à m'en défendre:
Apollon, sois mon protecteur.

(1) Inutile de signaler le latinisme de ce vers.

La réponse d'Apollon n'étonnera personne :

Finissez un combat désormais inutile,
L'accord entre vous est facile:
On est près de s'aimer
Quand on se laisse désarmer.
Vivez unis, vivez ensemble:
Est-il rien de plus beau?
Le même intérêt vous rassemble,
Travaillez à donner un spectacle nouveau.

Le même accord qu'on cherchait à établir sur le théâtre régnait, ce semble, dans la classe. Un peu plus, un peu moins, c'était affaire de discernement et de goût, et l'on était moins sévère à mesure que nos grands classiques, dont le P. Le Jay (né en 1657) pouvait se dire le contemporain, commençaient à n'avoir plus à compter qu'avec la postérité. Lui qui avait pu connaître, dans sa jeunesse, et Racine et Corneille, il partageait entre eux son admiration, les mettait au même rang, déclarait que, grâce à eux, la scène française n'avait rien à envier au théâtre grec, et faisait des vœux pour que nos auteurs dramatiques fussent toujours fidèles à marcher sur leurs traces (1). On n'en usait pas aussi

(1) Il y a plaisir à recueillir l'éloge en langue latine de nos deux grands tragiques français :
« Magnum Theatro Gallico decus ac splendorem Cornelius ac Racinius contulere, quorum studio atque opera in eam dignitatem evasit, ut veteris Græciæ gloriam æmularetur: cui,

libéralement dans certains établissements de l'université; témoin Charles Lebeau, qui, pour avoir apporté de chez son père à Sainte-Barbe un volume de Racine et l'avoir lu fort innocemment, fut si vertement tancé par le principal qu'il se décida de lui-même à quitter le collège. Et chose singulière! Dans d'autres collèges on connaissait Racine, au moins par *Esther* et par *Athalie*, mais on ne parlait pas de Corneille! Rollin, dans son *Traité des Études*, n'a nommé Corneille que par hasard, en citant, comme modèle d'éloge, la réponse faite par Racine à Thomas Corneille, le jour où celui-ci prenait possession à l'Académie du fauteuil de son illustre frère.

Quoi qu'en ait dit Voltaire, je ne crois pas que les sentiments du P. Tournemine fussent, à cet égard, différents de ceux du P. Le Jay, si ce n'est qu'il faisait profession d'une plus chaude admiration pour l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*. Voici, dans tous les cas, ce que dit Voltaire, après avoir cité, dans la préface de l'*Agésilas*, un remarquable morceau où il reconnaît lui-même que l'on retrouve encore un reste du grand Corneille : « Qu'il me soit permis de dire ici que, dans mon enfance, le P. Tournemine,

si quid ultra videatur optandum, unum hoc precari liceat, ne, qui deinceps Tragœdias exarabunt Galli scriptores a terendis utrinsque vestigiis unquam declinent. » *Biblioth. Rhet.*, t. II, *Praef.*, p. IV.

jésuite, partisan outré de Corneille et ennemi de Racine, qu'il regardait comme un janséniste, me faisait remarquer ce morceau, qu'il préférait à toutes les pièces de Racine. C'est ainsi que la prévention corrompt le goût, comme elle altère le jugement dans toutes les actions de la vie. » Voltaire aurait bien fait de méditer tout le premier sur cette sage maxime; il se serait épargné la peine d'ajouter aux œuvres du grand tragique un commentaire où il donne une pauvre idée de son goût, mais plus pauvre encore de son caractère. Est-il vrai que le P. Tournemine ne voyait dans Racine qu'un janséniste? Il est permis d'en douter, car il avait autant de raison que de tact et n'a jamais été taxé de fanatisme. Quant à son admiration pour Corneille, elle était aussi sincère que passionnée et lui a inspiré d'excellentes pages. Ayant à rendre compte, dans le *Journal de Trévoux*, de l'édition des *Œuvres* de Boileau par Brossette, il profita de la circonstance pour repousser, tant de la part du poète que de son éditeur, des insinuations injurieuses à la mémoire du grand homme dont il était le partisan déclaré, et pour protester contre l'*Agésilas, hélas!* et l'*Attila, holà!*

« Forcé, dit-il, d'admirer avec le public certaines pièces de Corneille, Boileau, pour se dédommager de cette contrainte, a voulu du moins immoler les

dernières à Racine, son idole. Qu'on se garde de juger de l'*Attila* de Corneille par une épigramme assez fade du poète satirique et par une note où le commentateur a prononcé que la décadence de l'esprit de Corneille se fait sentir dans cette pièce, qu'assurément il n'a pas lue ; qu'on la lise, et on y reconnaîtra l'auteur d'*Héraclius* et de *Nicomède*, on y reconnaîtra Attila, on y admirera cette force de politique et de raisonnement qui distingue toujours Corneille, on y trouvera des caractères nouveaux, grands, soutenus ; le déclin de l'empire romain, le commencement de l'empire français, peints d'une grande manière et mis en contraste, une intrigue conduite avec art, des situations intéressantes, des vers aussi heureux et plus travaillés que dans les plus belles pièces de Corneille ; on apprendra enfin à se défier de la critique de Boileau. L'*Agésilas*, enveloppé dans la même épigramme, n'est pas comparable aux chefs-d'œuvre de Corneille, ni même à son *Attila* ; mais c'est se jouer du public que de traiter de pièce misérable une comédie héroïque d'un goût nouveau, où, parmi des personnages d'un caractère singulier, Agésilas et Lysander paraissent tels que l'histoire nous les fait connaître ; une pièce dont le dénouement est un effort héroïque d'Agésilas, qui triomphe en même temps de l'amour et de la vengeance ; une pièce où l'on retrouve le grand Corneille

en plus d'un endroit. J'en transcrirai un seul. C'est Agésilas qui parle.

Il est beau de triompher de soi,
Quand on peut hautement donner à tous la loi,
Et que le juste soin de combler notre gloire
Demande notre cœur pour dernière victoire.
Un roi né pour l'éclat des grandes actions
Dompte jusqu'à ses passions,
Et ne se croit point roi s'il ne fait sur lui-même
Le plus illustre essai de son pouvoir suprême ! » (1)

Le grand goût du P. Tournemine se révèle encore, à propos d'une édition projetée de saint François de Sales, par le respect qu'il réclame pour cette langue pleine de fraîcheur et de naïveté, dont les lettrés du XVIIIe siècle n'étaient plus capables de bien sentir le charme. On voulait rajeunir ce style inimitable. « Non, disait-il, on ne fera jamais que des copies informes de ce merveilleux original. Les termes que son cœur, plus que son esprit, lui a fait choisir ne peuvent être changés, dérangés, sans qu'on défigure l'ouvrage, sans qu'on énerve la céleste éloquence d'où dépend son utilité. Les Grecs ni les Romains n'ont point songé à rajeunir leurs vieux écrivains : ils ont lu, ils ont admiré Eschyle, Plaute,

(1) *Défense du grand Corneille contre le commentateur des Œuvres de M. Boileau Despréaux. Mémoires de Trévoux*, mai 1717, p. 795 et suiv.

Ennius, Lucilius, sans y rien innover, non pas même un mot. Depuis le rétablissement des lettres, les plus scrupuleux imitateurs de Cicéron, Érasme, Manuce, ont imprimé fidèlement Tertullien, saint Cyprien, saint Jérôme, et n'ont point tenté de les masquer en auteurs du siècle d'Auguste. Nous avons eu le goût aussi sage. Personne n'a songé à corriger le style de Commines, de Monluc, du Cardinal du Perron, de Marot, de Desportes, de Bertaut, de Malherbe, de Racan, auteurs plus anciens ou contemporains de saint François de Sales. Il est vrai qu'un éditeur imprudent a corrigé Joinville et nous en a fait perdre l'original; cependant ce falsificateur timide a laissé beaucoup de l'ancien Joinville, et ce qu'il a laissé augmente nos regrets sur la perte du reste. » Enfin son dernier argument était celui-ci : « Et pourquoi l'altérer ? L'Académie française, dans le dessein de prendre pour modèles nos meilleurs écrivains, joignit saint François de Sales à Malherbe. Son histoire nous l'apprend (1). »

Voyez-vous comme le P. Tournemine se rencontrait avec le P. Buffier dans l'amour de la vieille langue française, si abondante et si souple, dont Amiot et Montaigne connaissaient toutes les ressources et savaient tirer un si merveilleux parti? On peut

(1) *Mémoires de Trévoux*, juillet 1726, art. 79, p. 1302.

donc se rassurer et croire que les intérêts de cette même langue, telle que l'avaient faite les grands écrivains du siècle précédent, n'étaient pas en péril au collège Louis-le-Grand. Mais dire dans quelle mesure y étaient admis, à titre de modèles littéraires, ceux dont nous avons fait depuis des auteurs classiques, ce serait bien difficile. Il n'est pas dans la nature des choses qu'en pareille matière il s'établisse du premier coup une pratique uniforme et invariable. Le suffrage universel qui règle les rangs et consacre les noms d'une manière définitive, ne va jamais sans ballottage. Je ne crois pas, à vrai dire, que l'accueil si empressé fait à la *Henriade* par le P. Buffier ait eu parmi ses confrères beaucoup de complices. Il était réservé à une autre génération d'écoliers, beaucoup plus voisine de nous, d'apprendre, conformément aux programmes officiels, ce poème ennuyeux et d'admirer dans les recueils de morceaux choisis que l'Université mettait entre ses mains des vers comme ceux-ci, qui ne sont peut-être pas les pires de tout l'ouvrage :

LA RENOMMÉE.

Du vrai comme du faux la prompte messagère,
Qui s'accroît dans sa course, et, d'une aile légère,
Plus prompte que le Temps, vole au delà des mers,
Passe d'un pôle à l'autre, et remplit l'univers,
Ce monstre, composé d'yeux, de bouches, d'oreilles,

Qui célèbre des Rois *la honte ou les merveilles,*
Qui rassemble sous lui la curiosité,
L'espoir, l'effroi, le doute et la crédulité,
De sa brillante voix, *trompette de la gloire,*
Du héros de la France annonçait la victoire (1).

D'où je conclus qu'il ne faut pas se hâter de canoniser un auteur vivant, ni même mort.

Pour en revenir à ce qui a été dit plus haut du *Raio Studiorum* (2), il est clair qu'il se taisait et devait nécessairement se taire sur la question de savoir quels auteurs modernes pouvaient être considérés comme des modèles littéraires et de vrais *classiques* Quand notre code scolaire fut rédigé, la plupart des littératures de l'Europe étaient encore à naître. Supposé qu'elles fussent nées, elles auraient été sujettes, comme toutes les choses vivantes, à la loi du changement. Les deux grandes littératures classiques de l'antiquité grecque et romaine pouvaient seules être l'objet d'un programme uniforme et immuable. Les langues mortes ne changent plus et la liste est close pour toujours des écrivains classiques de la Grèce et de Rome. Le *Ratio Studiorum* ne statua que sur ce qui pouvait se pratiquer à peu près de la même

(1) Je tire cet exemple des *Leçons françaises de Littérature et de Morale*, par Noël et La Place. Paris, 1828, t. II, p. 325. Le volume dont je me sers a été donné en prix au concours général sous la Restauration.

(2) Voyez page 184 et suiv.

manière dans tous tous nos collèges, autant dire dans les quatre parties du monde. L'expérience et le bon sens nous avertissent que le reste est du domaine de la coutume et qu'il faut compter, pour y pourvoir, sur une initiative locale qui ne peut faire défaut dans une société bien organisée. En effet, s'il est tel de nos collèges, celui de Calcutta, par exemple, où l'on apprend le sanscrit, dans tel autre on se prépare au baccalauréat en étudiant les king ou livres classiques de la Chine. Rien ne montre mieux l'impossibilité d'une réglementation uniforme. Si l'autorité centrale avait voulu donner à chaque pays un programme particulier, elle aurait dû se faire assister par une académie polyglotte, chargée de tenir à jour le livre d'or des auteurs classiques du monde entier. On n'y songea pas et on fit bien. L'étude des langues vivantes, que l'Institut nous recommande expressément et qui implique celle des littératures elles-mêmes, ne souffrit pas du silence ou plutôt de la sage et nécessaire réserve du *Ratio Studiorum*.

CHAPITRE X.

Le cours d'histoire du collège Louis-le-Grand au commencement du XVIIIe siècle. — *Mémoire artificielle* du P. Buffier. — Mensonge et contradiction de Voltaire. — Rollin et le P. Buffier.

A la première page d'un très modeste volume intitulé : *Nouveaux éléments d'Histoire et de Géographie à l'usage des pensionnaires du collège de Louis-le-Grand*, on lit ces paroles qui marquent une date importante dans l'histoire de l'éducation. « Quelle a donc été l'inattention d'un siècle d'ailleurs aussi judicieux et aussi cultivé que le nôtre, de n'avoir pas fait encore de la science de l'Histoire et de la Géographie une partie essentielle de l'éducation de la jeunesse ?

« LE PUBLIC ET LA POSTÉRITÉ SAURONT PEUT-ÊTRE GRÉ AU COLLÈGE DE LOUIS-LE-GRAND D'AVOIR MONTRÉ SUR CE POINT UN EXEMPLE QUI DOIT FAIRE HONNEUR A NOTRE TEMPS.

« On y a vu, depuis plusieurs années, un grand nombre de jeunes gens donner devant d'illustres assemblées des preuves de la facilité et de la netteté avec laquelle ils avaient appris l'histoire et la géographie ; c'est pour en faciliter également à tous l'étude et le souvenir que j'en ai réduit la méthode à cette espèce de *Rudiment historique et géographique*, que l'on trouvera ici. »

Ces *Éléments* n'étaient que l'abrégé d'un autre ouvrage de médiocre étendue qui avait vu le jour tout au commencement du siècle sous ce titre singulier : « *Pratique de la Mémoire artificielle*, pour apprendre et pour retenir l'Histoire et la Chronologie universelle, et en particulier l'Histoire sainte, l'Histoire ecclésiastique et l'Histoire de France, etc. ; par le P. Buffier, de la Compagnie de Jésus. » Les premières éditions de la *Mémoire artificielle* portent les dates de 1702, 1705, 1706, 1712 ; depuis il s'en est fait un grand nombre, soit du vivant, soit après la mort de l'auteur ; l'année 1767 en a vu paraître plusieurs coup sur coup, et il est telle partie de l'ouvrage, celle qui lui a valu son nom, qui se réimprimait encore à Paris en 1813.

Nous sommes donc là en présence d'un fait dont les historiens de l'éducation ont jusqu'ici fort peu tenu compte, d'un fait qui renverse les idées reçues et d'où il ressort clairement que les rôles sont bizarrement intervertis lorsque, sans titre plausible, certains personnages plus ou moins célèbres, appartenant à la vieille université, sont érigés en fondateurs de l'enseignement historique dans les collèges. On

s'en convaincra tout à fait si on prend la peine de nous suivre. Notre tâche est facile, car elle se réduit à recueillir dans les avertissements et les préfaces du P. Buffier des détails caractéristiques qui marquent, pour ainsi dire, chaque étape de la route parcourue dans l'espace d'une trentaine d'années.

Mettre toute l'histoire, toute la géographie en vers alexandrins, et cela en s'astreignant à donner à chaque hémistiche un sens complet et à y renfermer le mot le plus propre à rappeler à l'esprit la chose qu'il faut apprendre, c'était une entreprise qui ne manquait pas de difficulté et où l'habile et patient professeur a passablement réussi. Contre l'ordinaire, ses vers techniques ne sont point barbares ; il affirme que des enfants de 13 à 14 ans les ont fort bien retenus. Mais, direz-vous, ils les oublieront aussi vite qu'ils les auront appris. « C'est, observe-t-il simplement, de quoi on ne peut pas répondre également à l'égard de tous : comme tous ne retiennent pas également la provision de latin et de grec qu'ils ont faite au collège ; mais on peut assurer que les moyens que l'on a pris sont des meilleurs pour leur apprendre l'histoire et la géographie sans porter nul préjudice à leurs études ordinaires (1). » — « Afin d'en convenir, poursuit-il, il suffirait de faire

(1) *Eléments*, Préface.

attention à la petitesse de ce volume, et que, si l'on avait présent à l'esprit ce qu'il renferme, on saurait plus de géographie et d'histoire, je ne dis pas que n'en savent la plupart des honnêtes gens, mais la plupart même des gens de lettres. Ceux qui en ont l'expérience avoueront qu'il s'en faut bien que je n'exagère. Sur quoi je ne puis m'empêcher de rapporter le sentiment de l'homme du monde qui ait eu de notre temps, comme on sait, la plus vaste érudition historique (l'abbé de Longuerue). Des personnes d'un grand rang lui parlaient de la *Pratique de la Mémoire artificielle pour apprendre l'histoire*, comme d'un livre qui ne saurait être à l'usage des hommes faits. — Je crois bien, répondit le véritable savant, que pour moi je n'y apprendrai rien de nouveau ; mais pour vous autres messieurs et vos semblables, qui formez le grand monde, vous ne pourriez guère faire rien de mieux que d'avoir le livre dont il s'agit et de l'étudier jusqu'à ce que vous eussiez bien appris ce qu'il contient (1). »

Au surplus, les vers ne sont point ici l'essentiel. Otez-les, et il reste un abrégé d'histoire et de géographie universelle très ingénieusement composé et dont le succès extraordinaire ne s'explique que par

(1) *Eléments*, Préface.

un genre de mérite tout à fait indépendant de l'emploi des procédés mnémotechniques. Il reste surtout l'organisation de l'enseignement historique dans les colléges, et c'est ce qui était nouveau à cette époque, si nouveau que Rollin lui-même dont le *Traité des Études* ne parut que vingt-cinq ans plus tard, n'éleva jamais son ambition jusqu'à faire adopter par l'Université un programme d'études historiques qui approchât tant soit peu, par la variété et l'étendue, de celui que le P. Buffier avait fait passer dans la pratique. Voici ce que le P. Buffier nous dit de son livre des *Éléments :* « C'est pour le faire apprendre de la sorte et le faire encore mieux retenir qu'on a réglé aux pensionnaires du collége de Louis-le-Grand de faire étudier ces *Éléments* par ordre de classes, à commencer par l'Histoire sainte en sixième, l'Histoire de France en cinquième, la Géographie en quatrième, l'Histoire ancienne en troisième, et ainsi du reste; en sorte qu'en apprenant les parties suivantes on exerce toujours l'esprit sur celles qu'on aura déjà sues. La science des faits historiques et géographiques se répandant ainsi imperceptiblement dans l'esprit des jeunes gens pendant plusieurs années, ils s'y familiariseront pour les retenir dans la suite de la vie; d'autant plus qu'ils y auront été animés et par les prix que l'on destine à ceux qui y réussissent et par les exercices publics qui se feront plus facilement, et par le plaisir qu'on aura dans les familles de voir de jeunes gens parler juste sur les choses les plus intéressantes de la vie civile et les plus dignes d'être sues par les personnes de condition et de mérite. »

Il ne s'agit donc pas seulement, comme chez Rollin, de l'Histoire sainte, de l'Histoire ancienne et de l'Histoire romaine, mais réellement de l'Histoire universelle dans le vrai sens du mot. Après l'Histoire sainte, c'est l'Histoire de France qui tient le premier rang; l'enfant doit connaître avant tout son pays, ce qu'il a été, ce qui s'y est passé depuis les temps les plus reculés jusqu'au temps présent. L'histoire de chacun des États européens est traitée à part avec une étendue bien suffisante; à part aussi, jusqu'à la fondation de la monarchie espagnole, celle de Navarre et d'Aragon, de Castille et de Léon. Une innovation plus heureuse encore, c'est d'avoir renfermé dans ce mince abrégé toute l'histoire ecclésiastique, depuis saint Pierre jusqu'au pape régnant; et le P. Buffier se flatte que, grâce à sa méthode, on retiendra la suite entière des papes. « Rien, dit-il, n'est plus digne de la sainteté et de la majesté de la religion que d'avoir toujours présente à l'esprit cette suite non interrompue de souverains pontifes, depuis saint Pierre jusqu'à nous, laquelle est une preuve des plus solides et des plus palpables en même temps

de la perpétuité de l'Église, contre tous ses adversaires (1). »

L'auteur a donc pris ce mot d'*universel* au sens propre et il n'en veut rien rabattre. Si grande que fût la difficulté, il croit l'avoir surmontée. « Les évènements, dit-il, se multiplient si fort depuis le temps de Charlemagne par le grand nombre d'États qui deviennent considérables en Europe, que d'en vouloir seulement laisser une idée légère, mais distincte, c'est une entreprise des plus épineuses. Aussi, feu M. l'Évêque de Meaux (2) n'avait-il pas cru devoir pousser jusqu'à ces derniers temps son Histoire universelle. S'il ne tenait qu'à entasser indifféremment les faits qui se présentent en foule dans un si vaste sujet, rien ne serait plus facile ; mais par ces sortes d'ouvrages fait-on retenir ce qu'on y a ramassé ? Combien de ceux qui en sont les auteurs avouent ne pouvoir s'en souvenir eux-mêmes ? Leur science est pour leur livre. Quel que soit celui-ci, j'ai du moins la satisfaction de faire passer ce qu'il contient dans autant d'esprits qu'il y en a qui veulent bien s'en servir, selon la méthode que j'ai exposée

(1) Avertissement sur la *Pratique de la Mémoire artificielle appliquée à l'Histoire ecclésiastique.*

(2) On voit que cet avertissement est postérieur à la mort de Bossuet, quoique la plus grande partie de l'ouvrage ait été imprimée une première fois dès 1701.

par le discours préliminaire de la première et de la seconde partie (1). »

« Ce plan était beau sans contredit, mais était-il réalisable sans que l'étude du latin en souffrît ? L'objection devait nécessairement se produire. Alors comme aujourd'hui, il ne manquait pas d'esprits prompts à s'alarmer de tout changement et convaincus qu'il n'y a de salut que dans le *stâtu quo*. Le P. Buffier se met en devoir de les rassurer et il a réponse à tout. D'abord les jeunes gens n'ont qu'une mesure bornée d'application pour chaque objet ; étant remplie celle qu'ils ont pour le latin, une autre étude est plutôt un délassement qu'une fatigue. La méthode en question demande peu de temps et ceux qui s'y sont exercés ont pris des teintures d'histoire et de géographie sans être moins forts en latin que les autres. Qui empêche d'allier les deux sortes d'études en donnant, comme ont fait quelques professeurs, des traits d'histoire ou des descriptions géographiques pour sujets de thèmes ou de versions ? On sait que telle était la méthode de Bossuet et qu'il avait, par ce procédé, fait composer à son élève une histoire de France. Selon l'observation du P. Buffier, « cela sert incomparablement plus à former l'esprit que des sujets de thèmes qui sou-

(1) Avertissement sur l'Histoire chronologique universelle depuis Jésus-Christ jusqu'à présent.

vent ne signifient rien, au lieu que des sujets qui frappent davantage l'imagination servent à mieux retenir les termes qui les expriment. » J'abrège et je vais droit à la dernière raison, la plus remarquable de toutes et qui montre à quel point ce chaleureux avocat des études historiques était convaincu de la bonté de sa cause : « Enfin, les deux sortes d'études dont nous parlons, fussent-elles aussi inaliables qu'elles le sont peu, n'y aurait-il point à délibérer pour la suite et l'usage de la vie? Lequel vaut mieux de savoir un peu moins de latin, ou de savoir comment le monde est fait, ce qui s'y est passé de plus considérable, et ce qui nous y doit davantage intéresser? La plainte qu'on a faite tant de fois que de jeunes gens entraient à dix-huit ou vingt ans dans le monde sans en rien connaître, pourrait abréger la délibération (1). » Vous voyez qu'il va droit au but et pose carrément la question. Des explications si franches vous mettent dans l'alternative d'accorder ce qu'il demande ou de nier la grande utilité de l'histoire.

Si les confrères du P. Buffier avaient été, comme on l'a prétendu, voués à l'immobilité et à la routine;

(1) *Pratique de la Mémoire artificielle*, etc. Nouvelle édition, *Avertissement sur cette nouvelle édition*. Mon exemplaire est de 1767, Paris, H. C. de Hansy. J'ignore dans laquelle des éditions données par le P. Buffier, cet *avertissement* figure pour la première fois.

s'ils s'étaient confinés dans l'étude des auteurs classiques et avaient mis tout leur mérite à imiter plus ou moins bien la prose de Cicéron et les vers de Virgile, de tels projets eussent été taxés de chimères et arrêtés court. Il n'en fut point ainsi. Dieu merci, on savait au collège Louis-le-Grand ce que c'est que l'histoire, et, sans remonter aux Labbe et aux Petau, on voyait plus d'un Jésuite la cultiver avec honneur.

C'était le temps où le P. Daniel publiait son *Histoire de France*, entreprise assez neuve par l'usage d'une critique à laquelle ses devanciers ne songeaient guère et qui devrait être la première loi de l'historien. Quelques années plus tard, les PP. Catrou et Rouillé donnaient leur *Histoire romaine*; le P. Bougeant, son *Histoire du Traité de Westphalie*. Le P. Longueval se révélait aussi comme historien et comme critique dans les premiers volumes de cette importante *Histoire de l'Église gallicane* à laquelle travaillèrent après lui trois autres Jésuites et qui dépassait la première moitié du XVIᵉ siècle, lorsque l'inique arrêt de 1762, en expulsant de leurs maisons et en dépouillant de leurs bibliothèques ces hommes laborieux et modestes, brisa la plume entre les mains du P. Berthier, l'un des écrivains les plus capables assurément de contribuer au succès et de soutenir la réputation d'une pareille œuvre.

Et il ne faut pas s'imaginer qu'un humaniste comme le P. Porée, grand admirateur des anciens, mais sans aucune étroitesse d'esprit, fût étranger à ce mouvement d'études historiques au milieu duquel il vivait. On en prendra une tout autre idée en lisant ses harangues latines, *orationes*, publiées après sa mort par un homme qui s'y connaissait, le P. Griffet, l'historien de Louis XIII. Qu'on lise entre autres le discours où il a traité cette délicate question, savoir laquelle des deux formes de gouvernement, la république ou la monarchie, est la plus propre à produire de grands hommes de guerre, *informandis heroibus*. On verra que, s'il a une connaissance approfondie de la vie politique des Grecs et des Romains, le P. Porée n'ignore pas du tout la France moderne, ni même la France du moyen âge. Il peint des plus vives couleurs, et d'une manière qui ne sent pas du tout le lieu commun, la situation critique de notre pays à l'époque de la guerre de cent ans. Les portraits de Duguesclin, de Bayard, de Boucicaut, de vingt autres, sont pleins de vérité, sans parler d'un parallèle entre Turenne et Condé, que les circonstances imposaient à l'orateur. Ce n'était pas d'ailleurs chose nouvelle au collège Louis-le-Grand. On se rappelait qu'en 1682, devant une assistance dont l'éclat inaccoutumé était relevé par la présence de plusieurs membres illustres et hauts dignitaires

du Parlement de Paris, le P. de la Beaune avait célébré les services rendus à l'Église et à la monarchie par cette Cour souveraine. Le discours du P. de la Beaune, nourri d'informations précises puisées aux meilleures sources, était demeuré comme l'un des modèles du genre, tellement que, vers le milieu du dix-huitième siècle, Dreux du Radier le traduisit en français et le publia avec des notes et une introduction où il rendait hommage à l'exacte érudition et au sens historique très remarquable de cet orateur de collège.

Dans une telle réunion d'hommes, l'initiative du P. Buffier, si hardie qu'elle fût à certains égards, ne pouvait être écartée par ces fins de non-recevoir qui ne font jamais défaut à la médiocrité et à l'ignorance. Ce qui nous prouve que les supérieurs lui firent l'accueil dont elle était digne et l'encouragèrent par des mesures efficaces, c'est que, parvenu au terme de sa longue et utile carrière, l'auteur de la *Mémoire artificielle* et des *Éléments d'histoire* pouvait s'applaudir d'un succès démontré, disait-il, par une *expérience de plus de trente ans* (1).

Mais alors, dira-t-on, d'où vient qu'on admet comme bien avéré précisément tout le contraire? D'où vient qu'on regarde comme aux trois quarts

(1) *Mémoire artificielle*, t. I. Préface déjà citée.

vrai un mot de Voltaire qui a fait fortune, à savoir que les Jésuites, ses maîtres, ne lui avaient appris que *du latin et des sottises*? Si l'on faisait des cours d'histoire au collège Louis-le-Grand, dès le commencement du XVIIIe siècle, il devait en savoir quelque chose, car il y était, et n'aurait pas tenu un pareil langage. Voyons cela de plus près et abordons la difficulté de front. Elle en vaut la peine assurément et n'est pas de celles qu'on puisse dédaigner, si peu sûr que soit Voltaire. Où et quand a-t-il donné d'avance un démenti si *formel* à tous les faits que nous avons consignés avec le plus grand soin dans les pages qui précèdent?

C'est dans l'article *Éducation*, du *Dictionnaire philosophique*, ouvrage publié en 1764, peu de temps après le procès et la condamnation des Jésuites. Le patriarche de Ferney, comme on l'appelle, est devenu prodigue de ces tristes facéties où s'épanche sa verve cynique et gouailleuse et qui ne brillent guère par leur atticisme. En ce qui touche les Jésuites, il a complètement changé de style. Où sont les lettres au P. Porée et au P. de La Tour? Honteux pour lui de cette palinodie effrontée, le roi de Prusse l'engage à se modérer et à respecter un peu les convenances. « Rappelez-vous, lui écrit-il, le P. Tournemine, votre nourrice. » Mais Voltaire ne veut rien entendre et continue d'insulter. *Væ victis!*

Cette fois, il met en présence l'un de l'autre un conseiller du Parlement qui vient de proscrire les Jésuites, et un ex-jésuite, qui a été jadis, au collège, le régent du conseiller. Ce dernier personnage est naturellement le prête-nom de Voltaire et c'est par sa bouche que le jésuite, un peu étonné de la manière dont son zèle est récompensé, reçoit cette réponse cavalière dont nous supprimons quelques détails au moins inutiles : « Vraiment vous m'avez donné une plaisante éducation! Lorsque j'entrai dans le monde, je voulus m'aviser de parler, et on se moqua de moi. Je ne savais ni si François 1er avait été fait prisonnier à Pavie, ni où est Pavie; le pays même où je suis né était ignoré de moi. Je savais du latin et des sottises. »

Écrivant au P. de La Tour et au P. Porée, Voltaire se félicitait d'avoir appris au collège tout autre chose que des *sottises*, et même de s'être *attaché à l'histoire* lorsqu'il suivait les leçons du P. Porée. Sur le même sujet il dit tour à tour le oui et le non; laquelle des deux fois est-il menteur? Lui-même va bientôt nous aider à résoudre ce petit problème.

Les cours d'histoire du collège Louis-le-Grand, auxquels il avait fait allusion dans sa lettre au P. Porée, n'étaient pas depuis longtemps effacés de sa mémoire, car il se les rappelait encore parfaitement en 1752, il en parlait alors avec éloge et il

écrivait dans son *Siècle de Louis XIV* : « BUFFIER (*Claude*), Jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présents à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les évènements dont on voulait garder le souvenir. »

Vous en parlez en connaissance de cause, Arouet, vous qui arrivâtes au collège Louis-le-Grand lorsque l'ouvrage du P. Buffier était dans toute sa nouveauté et que l'auteur appliquait son ingénieuse méthode avec cette ardeur de prosélytisme qui respire dans ses Préfaces. En 1701, le livre avait paru pour la première fois ; vous n'étiez pas là encore ; mais en 1705 et 1706, il en paraissait deux éditions consécutives ; vous faisiez, si je ne me trompe, votre cinquième et votre quatrième, et précisément, ayant appris en sixième l'histoire sainte, les volumes nouvellement imprimés et mis en vente chez Urbain Coustelier et chez Nicolas Leclerc servirent à graver dans votre mémoire les éléments de l'histoire de France et de la Géographie. Ah ! vous dites maintenant que vous ne saviez pas, en sortant du collège, si François I[er] avait été fait prisonnier à Pavie. Et pourtant vous aviez appris, dans la *Mémoire artificielle* du P. Buffier, ce vers si facile à retenir, dont

les deux hémistiches, en nommant Marignan et Pavie, résument toute une partie de la vie militaire de François I[er] :

Vainqueur à Marignan, prisonnier à Pavie.

Vous ne saviez pas où était Pavie ! Mais la *Mémoire artificielle* vous l'avait dit aussi :

Au duché de Milan sont *Pavie* et *Tortone*.

Et tout cela vous était, dans le même livre, expliqué en prose. François I[er] tombant malade pendant sa captivité en Espagne, le prix qu'on met à sa liberté, le traité de Madrid et le traité de Cambrai, tout son règne enfin et, de la même façon, tous les règnes des rois de France jusques et y compris celui de Louis XIV, alors régnant : voilà ce que vos maîtres, à l'aide de ce livre que vous connaissez si bien et dont vous avez même fait publiquement l'éloge, s'efforçaient de fixer dans votre mémoire longtemps avant votre sortie du collège. Et comme vous étiez un petit prodige, qu'on aimait à montrer aux amis et aux ennemis, j'en suis sûr, vous fûtes du nombre de ces enfants qu'on vit, au collège Louis-le-Grand, « donner devant d'illustres assemblées des preuves de la facilité avec laquelle ils avaient appris l'histoire et la géographie. » Vous vous en souveniez encore, Arouet, en 1752 ; si douze ans plus tard vous l'aviez totalement oublié, c'est que vous n'aviez pas la mémoire du cœur !



Et voyez ! En poussant un peu plus loin la lecture de ces vers du P. Buffier et en allant jusqu'au premier des Bourbons, je fais une singulière rencontre :

> Henri IV, le Grand, *conquit son propre état.*

Un roi qui *conquiert son propre état*, c'est une caractéristique assez bien choisie, car elle convient à fort peu de règnes de la monarchie française. Arouet s'en est souvenu et de ce vers technique il a fait les deux premiers vers de sa *Henriade* :

> Je chante ce héros qui régna sur la France,
> Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Tant il est vrai que le P. Buffier ne s'était pas mépris en faisant servir les vers à leur premier usage, « qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les évènements dont on voulait garder le souvenir. » *Mentita est iniquitas sibi.*

Nous en avons fini avec Voltaire. Occupons-nous maintenant de Rollin, en lui demandant pardon d'un rapprochement de noms tout fortuit où le lecteur ne verra, j'espère, rien d'injurieux pour sa personne. Si Rollin n'est pas pour nous *le saint de l'éducation*, selon l'expression emphatique de Villemain, c'est du moins un fort honnête homme et un ami sincère de la jeunesse, de l'enfance même, pour laquelle il avait un respect tout chrétien. Sa proverbiale candeur serait à l'abri de tout reproche, si sa foi n'avait connu d'autre règle que les enseignements de l'Église

Mais il faut le laisser dans son rôle et ne pas le mettre sur un piédestal hors de proportion avec la mesure du personnage.

Sans méconnaître aucun des services qu'il a rendus à l'éducation, nous ne pouvons accepter certaine tradition universitaire, d'après laquelle il eût été sinon le fondateur, du moins le premier et principal promoteur de l'enseignement de l'histoire. Cette manière d'envisager les choses suscite tout d'abord une question de priorité et de date, puis cette autre question, savoir si Rollin a fait pour les études historiques ce qui pouvait et devait être fait, eu égard au temps et aux circonstances.

On sait que le *Traité des Études* est divisé en plusieurs parties qui parurent successivement entre les années 1726 et 1728 ; c'est à cette dernière date et seulement dans la troisième partie, que Rollin commence à s'occuper d'histoire. Tout ce qui a été dit de l'utilité de l'histoire, chez les anciens par Cicéron, chez les modernes par Bossuet et le P. Jouvancy, il le répète, il le développe et il y insiste avec une conviction très sentie ; mais les vœux qu'il forme pour l'amélioration des études historiques sont bien modestes, timides même ; le programme qu'il trace est trop étroit ; en un mot, sa conclusion ne répond nullement à ses prémisses. Si l'histoire est la maîtresse qui nous enseigne à vivre, *magistra vitæ*,

pourquoi retrancher de ses leçons tout ce qui appartient à l'ère chrétienne? Tel est pourtant le plan de Rollin : histoire sainte, histoire ancienne, histoire romaine, et puis rien ; point d'histoire ecclésiastique, point d'histoire de France, point d'histoire des États européens. L'histoire de la religion finit pour lui avec l'Ancien Testament, et l'histoire profane s'arrête à la bataille d'Actium. Tout ce qui est au delà, lui semble dépasser les limites dans lesquelles doivent se renfermer les études du collège. Voici comment il s'explique à ce sujet :

« Je ne parle point ici de l'histoire de France, parce que l'ordre naturel demande qu'on fasse marcher l'histoire ancienne avant la moderne, et que je ne crois pas qu'il soit possible de trouver du temps pendant le cours des classes, pour s'appliquer à celle de France. Mais je suis bien éloigné de regarder cette étude comme indifférente, et je vois avec douleur qu'elle est négligée par beaucoup de personnes à qui pourtant elle serait fort utile, pour ne pas dire nécessaire. Quand je parle ainsi, c'est à moi-même le premier que je fais le procès, car j'avoue que je ne m'y suis point assez appliqué, et j'ai honte d'être en quelque sorte étranger dans ma propre patrie, après avoir parcouru tant d'autres pays. Cependant notre histoire nous fournit de grands modèles de vertus et un grand nombre de belles actions, qui demeurent la plupart

ensevelies dans l'obscurité, soit par la faute de nos historiens, qui n'ont pas eu, comme les Grecs et les Romains, le talent de les faire valoir, soit par une sorte de mauvais goût qui fait qu'on est plein d'admiration pour les choses qui sont éloignées de notre temps et de notre pays, pendant que nous demeurons froids et indifférents pour celles qui se passent sous nos yeux. Si l'on n'a pas le temps d'enseigner aux jeunes gens dans les classes l'histoire de France, il faut tâcher au moins de leur en inspirer du goût, en leur en citant de temps en temps quelques traits, qui leur fassent naître l'envie de l'étudier quand ils en auront le loisir (1). »

Voilà ce que j'appelle des vœux timides, et il faut ajouter stériles. Rollin avait pourtant sous les yeux le règlement du docteur Arnauld, qui imprimait aux études historiques une autre direction, en leur donnant pour point de départ l'histoire universelle, représentée par le livre du P. Torsellino. Ce plan tout autrement large, pourquoi ne l'avoir pas adopté dans la mesure du possible? On se serait plutôt passé des histoires grecque et romaine écrites en français, puisqu'on apprenait l'une et l'autre en lisant les auteurs anciens. Mais l'histoire moderne, mais celle de son propre pays, comment l'écolier l'apprendra-t-il jamais, si

(1) *Traité des Études*, livre sixième, *de l'Histoire*. Avant-propos.

on ne lui en donne pas la moindre teinture à l'âge où la mémoire offre des ressources qui ne se retrouveront pas plus tard?

Au moment où Rollin, avec toute sorte de respects, consignait ainsi l'histoire de France à la porte du collége, il y avait déjà plus d'un quart de siècle que le P. Buffier, à l'aide de sa *Mémoire artificielle*, enseignait, au collége Louis-le-Grand, l'histoire sainte d'abord, puis toutes les parties de l'histoire universelle, à commencer par l'histoire de France; enseignement très élémentaire, cela va sans dire, et auquel il appliquait lui-même le terme de *rudiment*, mais enfin base suffisante à des connaissances qui se développeront avec le temps, soit pendant le cours des études, soit après la sortie du collége. Ces choses se passaient au grand jour et la solennité des exercices du collége Louis-le-Grand ne permettait à personne de les ignorer.

Et l'on veut nous faire admirer dans Rollin cette puissante initiative, ces idées hardies et neuves, cette profondeur de vues qui devance l'avenir! Et l'on écrit des phrases comme celles-ci : « Il y avait, en ce temps-là même, un homme, *mais un seul*, et un homme de l'Université, qui n'était pas satisfait du présent, et qui méditait des réformes considérables. J'ai nommé Rollin. Ceux qui n'ont pas lu le *Traité des Études* ignorent seuls combien Rollin fut

un grand réformateur, et, si l'on ose accoler une telle épithète à un tel nom, un grand révolutionnaire. Le *Traité des Études* nous montre l'enseignement de l'Université dans son idéal, ou plutôt dans l'idéal conçu par Rollin; mais ce n'est qu'après Rollin et après le *Traité des Études* qu'on amena peu à peu la réalité à ce type admirable, autant du moins que la réalité peut reproduire les conceptions de l'esprit (1). » Et l'on donne pour preuve irrécusable ce que Rollin a écrit sur l'enseignement des trois langues et sur l'histoire! Ce qu'il a écrit sur l'histoire, nous l'avons reproduit ; ce qu'il a écrit sur les trois langues — on veut dire sur la langue française — est absolument du même caractère, et ne lui vaudra certainement pas le titre de réformateur, de révolutionnaire, pour parler comme M. Pierron.

Entre Rollin et le P. Buffier la comparaison est pour ainsi dire inévitable, puisque, nés la même année (1661), ils vécurent fort près l'un de l'autre, s'appliquèrent aux mêmes études et consacrèrent également leurs soins à l'éducation de la jeunesse. Les travaux du P. Buffier sont tout à la fois plus pratiques et plus précoces. Pour l'histoire, dès l'année 1701 sa méthode est à l'essai : il a quarante ans alors. A la même époque, rien ne laisse encore pressentir

(1) Alexis Pierron, *Voltaire et ses Maîtres*, page 46.

que Rollin, dans un âge avancé, écrira sur l'histoire ancienne et l'histoire romaine. Rollin, dans son *Traité des Études* (1726), reconnait la nécessité d'apprendre la langue française *par principes*; le P. Buffier a publié, dès 1709, sa *Grammaire philosophique et pratique sur un plan nouveau*, et il dit de cette grammaire que, pour éviter les inconvénients ordinaires, il l'a composée *comme s'il n'y avait jamais eu de grammaire*. C'est une manière de faire dont Rollin ne se serait point avisé. Ce n'est pas lui non plus qui eût osé juger Aristote, Cicéron et Quintilien avec l'indépendance que nous avons constatée chez le P. Buffier. Celui-ci n'a pas laissé de *Traité des Études*; mais il a donné un *Cours de sciences* (1) *sur des principes nouveaux et simples*; outre la grammaire, la poétique et la rhétorique, ce *Cours de Sciences* renferme une remarquable série d'écrits philosophiques, au nombre desquels figure le *Traité des premières vérités* et dont l'équivalent n'existe pas dans les Œuvres de Rollin. La plus franche originalité se révèle partout dans les travaux

(1) *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples*; pour former le langage, l'esprit et le cœur, dans l'usage ordinaire de la vie, par le P. Buffier, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-fol. Paris, 1732. — Remarquons que la plupart des écrits réunis dans ce volume avaient précédé l'apparition du *Traité des Études*.

du Jésuite. Prétendra-t-on que c'est par là que brillent ceux de Rollin ?

Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître un peu plus particulièrement le P. Buffier, sur lequel le XVIIIe siècle a été sobre d'éloges et dont le nom n'a commencé à jouir en France d'une notoriété, encore bien modeste, que depuis qu'il nous est revenu de l'étranger, entouré de quelque prestige par l'autorité qu'il avait acquise dans l'école écossaise. Claude Buffier était né en Pologne de parents français, qui le ramenèrent fort jeune encore au pays de ses aïeux, où il fut naturalisé Français. Reçu à Rouen dans la Compagnie de Jésus, il y passa 58 ans et mourut à Paris, le 17 mai 1736, à l'âge de 76 ans, « par l'effet, disent les témoins de ses derniers instants, d'une défaillance naturelle et d'une légère apoplexie qui lui a laissé quelques jours pour achever de se disposer à une mort aussi chrétienne que l'avait été sa vie. » On ajoute que, conduit par les circonstances mêmes au genre d'étude auquel son génie le portait, il sut remplir tout ensemble les devoirs d'honnête homme, d'écrivain éclairé et de vrai religieux. Voici quelques traits encore plus accentués qui supposent une connaissance intime du modèle : « Un esprit naïf, aisé, vif, et propre à dégager les sciences de ce qu'elles ont de dégoûtant lui fit tourner ses vues sur différents objets de littérature pour les rendre plus

utiles, depuis l'art pénible des mots et du style jusqu'aux connaissances les plus sublimes. Sa *Grammaire*, universellement estimée, et tous ses autres écrits sur quantité de matières diverses portent le caractère général du goût qui lui était particulier. Ce goût ressemble assez à celui du sage Socrate qui consistait à instruire en amusant et à insinuer la raison par un détour agréable et de fins raisonnements, qui mènent à convenir qu'on aurait eu tort de penser autrement que lui. C'est ce qu'Horace fait sentir par ce *ridiculum* qui exprime une chose inexprimable en français de la manière qu'il l'entendait et que le pratiquait le P. Buffier. Il était véritablement fâché s'il lui arrivait d'en passer les bornes en outrant la plaisanterie. Ses réflexions, souvent neuves, toujours simples, et à la portée de tout le monde, n'ont pas peu contribué à rendre faciles et aimables des sciences qui rebutent par elles-mêmes la plupart des esprits peu faits à l'austérité dont elles sont environnées. Il avait principalement en vue cette sphère d'esprits pour lesquels il écrivait. Un sens droit lui faisait chercher et trouver le vrai au travers des nuages dont on s'efforce assez souvent de l'envelopper. Son discernement guidait ses décisions sur les sujets qu'il voulait éclaircir, de sorte qu'elles sont ordinairement précises, claires et aussi justes que le peut permettre la recherche du vrai, si difficile à

démêler du faux et même du pur vraisemblable. Son cœur, aussi droit que son bon sens, le mettait au-dessus de ce qu'on appelle l'*humeur*, qui gâte si fréquemment le commerce soit littéraire, soit civil. Il n'aimait la dispute que pour l'égayer au profit de la vérité (1). »

Voici qui achève de le peindre : « Il était en effet né philosophe et (ce qui est très rare) philosophe aussi agréable que sensé, aussi solide que spirituel, et par conséquent aimé, malgré une sorte de négligence extérieure qu'on lui passait aisément en faveur de ses talents naturels et acquis. Celui qui le caractérisait le plus consistait à répandre, sans y penser, sur ses entretiens, sur ses écrits et sur ses manières toujours ouvertes, un air de décence et de gaîté, d'enjouement et de vérité qui l'a fait chérir jusqu'à sa mort dans le monde poli et savant. »

J'omets quelques traits, mais je ne puis oublier ceux-ci qui retracent en quelque sorte sa physionomie intérieure et sont l'image même de son âme : « On lui rend partout la justice qu'il édifiait toutes les personnes dont il était connu. Il l'était beaucoup, et il méritait de l'être, au point de conserver des amis jusqu'à la fin. Il ne manquait à rien de ce qu'exigent d'un homme de son état la politesse, l'amitié et la

(1) *Mémoires de Trévoux*, août 1737, page 1500 et suiv.

charité. Ses délassements mêmes étaient utiles à la piété et à la religion. Il en était si penétré qu'il faisait respecter et aimer l'une et l'autre sans affectation, jusque dans les conversations les plus délicates avec les personnes du grand monde. Il les inspirait encore plus au peuple, qu'il avait le don d'instruire familièrement et sensément. »

C'était donc un vrai religieux et un vrai Jésuite, et ni l'originalité de son esprit, ni la nouveauté de ses méthodes ne lui attirèrent, semble-t-il, aucun blâme, aucun désaveu. Il lui fut permis d'être lui-même; mais l'abnégation n'y perdit rien et il fut jusqu'à la fin tel que saint Ignace veut que soient ses enfants dans la main de leur supérieur.

CHAPITRE XI.

Deux écoles historiques en présence. — Rollin et l'histoire ancienne. — Le P. Daniel et l'histoire de France. — Les PP. Bougeant et Griffet. — Les historiens de l'Église gallicane. — Les continuateurs de Rollin.

Nous venons de constater dans l'Université et chez les Jésuites, du moins en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, deux traditions bien différentes, dont la première est représentée par Rollin, la seconde par le P. Buffier. Nous allons les voir s'accentuer de plus en plus pendant tout le cours du XVIIIe siècle.

Rollin est un ancien de la tête aux pieds; il a vécu ses quatre-vingts ans au milieu des Grecs et des Romains, dont il ne s'est jamais distrait que pour donner quelques heures à la lecture des Pères de l'Église ou de la Sainte Écriture. Il convient qu'il est resté trop étranger à l'histoire comme à la langue de son pays; mais s'il croit qu'on doit enseigner au collège la langue française *par principes*, il n'ose pas même former le vœu qu'on y introduise l'enseignement de l'histoire de France. Les Grecs et les Romains y perdraient trop.

Le P. Buffier, au contraire, est tout Français. Il publie, dès 1709, une des premières grammaires françaises dignes de ce nom, — selon la remarque de Sainte-Beuve, — et dans les cours d'histoire et de géographie qu'il inaugure au collège Louis-le-Grand, c'est la France qui tient la première place (1). « Pourquoi commencez-vous par la France? » demande, dans son livre, le professeur de géographie. Et l'élève répond : « Parce que c'est le pays où nous vivons et que nous avons le plus d'intérêt de connaître. » Par la même raison, il veut qu'on sache l'histoire contemporaine, l'histoire du siècle *où l'on vit*, et son *Histoire chronologique*, qui s'arrêtait d'abord à l'année 1714, reçoit, à chaque nouvelle édition, un supplément qui la prolonge jusqu'à l'année courante. Ne sentez-vous pas que nous respirons là une atmosphère qui n'est pas celle où vivait le bon Rollin?

L'auteur du *Traité des Études* va même jusqu'à ériger en système sa manière de procéder. « Je ne parle point, dit-il, de l'histoire de France, parce que l'ordre naturel (qu'est-ce que l'ordre naturel?) demande qu'on fasse marcher l'histoire ancienne avant la moderne, et que je ne crois pas qu'il soit possible de trouver du temps dans le cours des classes pour

(1) Pardon si j'insiste sur ces faits. On les a tant niés que j'ai bien le droit de les affirmer de nouveau, afin d'en montrer l'enchaînement avec ce qui suit.

s'appliquer à celle de France (1). » C'est en prendre bien facilement son parti et beaucoup sacrifier à l'*ordre naturel*, auquel on pourrait d'ailleurs contester ce titre et qui nous ferait faire beaucoup de choses au rebours de ce qu'exige le sens pratique, s'il devait l'emporter ainsi partout. Le chancelier d'Aguesseau a vu les deux systèmes en présence et, pour les faire encore mieux contraster, il s'est plu à outrer celui du P. Buffier, sauf à y revenir après l'avoir ramené à sa forme véritable qui n'a plus rien de paradoxal.

« J'ai connu, dit-il, quelques esprits singuliers qui voulaient que l'on étudiât l'histoire en rétrogradant, c'est-à-dire en remontant de notre âge aux siècles les plus éloignés, de même que, dans certaines généalogies, on remonte du fils au père, du père à l'aïeul, et ainsi de suite jusqu'à la tige commune, etc. (2). » Il ne lui est pas difficile de prouver qu'il y a quelque chose de bizarre dans cet ordre, « où l'on voit mourir les hommes avant de les avoir vus naître et les affaires finir avant de les avoir vu commencer; » et il n'a pas tort d'ajouter qu'il serait difficile de se former,

(1) *Traité des Études*. Édition in-4°. Paris, 1740, t. I. p. 6. (Livre VI, de l'histoire, Avant-propos.)

(2) Œuvres du chancelier d'Aguesseau. Paris, 1787. T. I, page 303. (2° Instruction sur les Études, 3° Point : l'*ordre dans lequel il faut lire l'histoire*.)

par cet ordre renversé, une suite et un enchaînement de faits historiques. Mais il convient qu'on peut intervertir l'ordre qu'on mettra dans l'étude des histoires particulières, et s'appliquer d'abord à l'histoire romaine, parce qu'elle sert à l'étude des lois, ou bien à l'histoire de France, la plus nécessaire de toutes pour un Français. Nous ne demandions pas autre chose. Ces raisons de sens commun ont fait peu d'impression sur les continuateurs de Rollin, et nous les verrons entasser volumes sur volumes, jusqu'à la fin du siècle et au delà, sans jamais arriver à l'histoire de France.

L'école rivale, celle à laquelle appartient le P. Buffier, a suivi avec non moins d'ensemble une voie toute différente. Nous allons jeter un rapide coup d'œil sur ses travaux.

Au premier rang nous rencontrons le P. Daniel, qui, comme nous l'avons déjà dit, introduit la critique dans l'histoire de France, d'où elle était, avant lui, à peu près absente. Ce n'est pas Mézeray qui l'y aurait mise, lui qui se vantait devant du Cange de n'avoir jamais lu les historiens recueillis par Duchesne, et qui, content du suffrage de la foule, aurait cru acheter trop cher par des études approfondies l'approbation d'un public plus éclairé. Ce n'est pas non plus Varillas, cet autre historiographe de France, que Fénelon regrettait de ne pouvoir

mettre entre les mains de son royal élève, parce qu'il était *trop romancier* (1). « Je me souviens, rapporte le P. Daniel lui-même, que, lorsque son histoire de François Ier courut manuscrite, on l'arrachait des mains de ceux qui l'avaient pour la lire avec empressement. On était principalement enchanté de ces beaux endroits où il racontait les amours de ce prince avec Madame de Chateaubriant et la fin infortunée de cette dame (2). » C'était une lamentable et tragique aventure, qui, racontée à la veillée devant des jeunes gens et des femmes, devait exciter au plus haut point la terreur et la pitié.

En 1526, selon Varillas, après la bataille de Pavie, le roi ayant été emmené prisonnier en Espagne, Madame de Châteaubriant revint en Bretagne. Son mari la reçut dans son château, puis l'enferma dans une chambre tapissée de noir, où il avait pratiqué

(1) Dans un *Plan d'études* envoyé de Cambrai pour le duc de Bourgogne, le 19 mars 1696, il disait : « *L'Histoire des Variations* sera bonne; mais il me semble qu'elle aurait besoin d'être précédée par quelque histoire de l'origine et des progrès des hérésies dans les derniers siècles. Si Varillas était moins romancier, il serait notre homme. » *Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Beausset. Versailles, 1817. T. I, page 186.

(2) *Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules*, par le P. G. Daniel, de la Compagnie de Jésus, Paris, 1755. *Préface de l'ancienne édition*, t. 1er, page LIX.

une jalousie pour observer tout ce qui s'y passait. Pendant six mois il savoura tout à son aise le plaisir de la voir s'abandonner jour et nuit au plus violent désespoir, après quoi il consomma sa vengeance sur cette malheureuse victime en lui faisant ouvrir les veines par deux chirurgiens. Or, en tout cela, pas un mot de vrai. La preuve en est qu'en 1532, à l'occasion d'un voyage de François Ier en Bretagne, Madame de Châteaubriant obtint de lui l'usufruit de deux grandes seigneuries, faveur qui, après sa mort, arrivée seulement en 1537, fut continuée à son mari.

On peut voir ce que dit là-dessus Lobineau au tome Ier (page 842) de son *Histoire de Bretagne*. Voilà quels historiens avaient précédé le P. Daniel. Bien mieux, il avait pour contemporain l'abbé de Vertot, l'historien à la mode de cette époque toute littéraire, adulé, recherché des grands et des princes, comblé de distinctions et d'honneurs, et dont la célébrité tenait à un genre de mérite où l'exactitude historique n'avait évidemment rien à voir. (1) C'est bien quelque chose d'avoir tout autrement compris

(1) Cela s'applique tout particulièrement à sa *Conjuration de Portugal*, à ses *Révolutions de Suède* et même à ses *Révolutions romaines ;* mais en lisant les divers travaux qu'il a insérés dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, on découvre en lui des qualités plus solides et qui lui ont mérité l'estime des savants.

le devoir de l'historien et de s'être proposé tout d'abord pour but invariable de le remplir, quoi qu'il pût en coûter, dans toute son étendue. Jamais le P. Daniel n'a reculé devant l'engagement qu'il avait pris avec lui-même d'aborder directement les sources, d'interroger sinon toujours les témoins oculaires, du moins les contemporains des évènements qu'il avait à raconter, et, s'il n'a pas eu plus souvent recours aux manuscrits, c'est qu'il n'a pas suffisamment trouvé ce qu'il cherchait dans ceux qui lui étaient accessibles, et qu'il a d'ailleurs reconnu l'impossibilité de traiter sur ce pied-là, non pas l'histoire d'une ville ou d'une province, mais l'histoire générale d'un grand pays tel que la France. Avec une sagesse à laquelle on ne peut qu'applaudir, il s'abstient de faire preuve de pénétration, « en attribuant sans fondement aux acteurs qui paraissent sur la scène les motifs de la conduite qu'ils tiennent. » Il dédaigne cette *politique outrée*, comme il l'appelle, qui règne dans tous les ouvrages de Varillas, et qui consiste à prêter des raisonnements aux princes et à leurs ministres dans les conseils secrets, aux généraux d'armées dans les conseils de guerre, aux ambassadeurs dans les négociations et dans les traités. Sur quoi il ajoute avec finesse : » Ce sont, après tout, les lecteurs eux-mêmes qui gâtent les historiens sur cet article. Ils veulent qu'on fouille dans les secrets

les plus impénétrables des princes, sans quoi leur curiosité et souvent leur malignité n'est point satisfaite. On les sert selon leur goût et on leur donne des chimères dont ils se repaissent volontiers. » Sachons-lui gré de n'avoir pas balancé à sacrifier de faciles succès au respect de la vérité.

Je recueille encoro dans sa *Préface* une maxime qui n'était pas vulgaire de son temps et que son exemple a grandement contribué à établir. « Ce n'est point, dit-il, une vaine ostentation de doctrine que de citer à la marge d'une histoire beaucoup d'auteurs, pour montrer au lecteur les sources d'où l'on a tiré les choses qu'on lui raconte. Je regarde au contraire comme une obligatiou indispensable pour l'historien de le faire. *Il n'y a point d'écrivain qui doive s'attribuer asses d'autorité pour vouloir être cru sur sa parole dans ce qu'il rapporte des temps passés.* La plupart des auteurs de l'histoire générale de France, comme du Haillan, Paul Émile, Nicole Gilles, de Serres et Mézeray, se sont exemptés de ce devoir, et par cette raison ceux qui les ont cités eux-mêmes depuis n'ont pas de fort bons garants. »

Pour être juste envers lui, il ne faut pas oublier la date de son livre, qui parut en 1713, après vingt années d'un travail interrompu à la vérité dans les commencements par certaines controverses théologiques auxquelles il prit une part asses vive, mais

poursuivi sans relâche et sans la moindre diversion pendant les sept dernières années. Venant à cette date de 1713, le P. Daniel n'avait à sa disposition, ni les *Ordonnances des Rois de France* avec les savantes préfaces de Secousse, ni l'*Histoire du Languedoc* de Dom Vaissette, ni à plus forte raison les *Historiens de France* de Dom Bouquet (dont le premier volume ne parut qu'en 1738), ni les nombreuses monographies répandues dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, etc., etc. Je voudrais bien voir comment s'y prendrait un de mes contemporains, qui, ayant à s'acquitter d'une pareille tâche, devrait se passer de tous ces livres et de tant d'autres dont s'est enrichie depuis un siècle et demi la Bibliothèque de l'Histoire de France. Aussi, quand le P. Griffet, en 1755, donna une nouvelle édition de l'*Histoire* du P. Daniel, il utilisa les ressources plus abondantes qu'il avait déjà sous la main, en ajoutant à l'ouvrage de son confrère des dissertations et des notes qui en doublent le prix. Mais, en critique perspicace, il sentait bien que ce qu'il faisait n'était rien en comparaison de ce qui restait à faire, et il traçait, pour ainsi dire à l'avance, le programme des travaux historiques du XIXe siècle, en écrivant ces lignes remarquables : « On ne pourra avoir une histoire générale de la monarchie française qui ne laisse rien à désirer qu'après que l'on aura découvert tous les

monuments qui peuvent servir à l'éclaircissement de chaque fait en particulier, et que l'on sera en état de réunir toutes les lumières de ceux qui auront pris la peine de l'éclairer et d'en fixer avec la plus grande exactitude l'époque et les circonstances (1). » Jamais le premier des devoirs de l'historien n'avait été aussi bien compris, ni aussi nettement défini.

J'accepte sur le P. Daniel le jugement de Voltaire, qui le trouve instruit, exact, sage et vrai, et qui ajoute : « S'il n'est pas dans le rang des grands écrivains, il est dans celui des meilleurs historiens, et l'on n'a point d'Histoire de France préférable à la sienne (2). » Ce qui est resté vrai longues années encore après l'époque où Voltaire s'exprimait ainsi.

J'accepte aussi le reproche qu'on lui fait de s'être trop attardé au récit des batailles, à tout le détail de l'art militaire. Son génie l'y poussait, comme aussi le goût d'un siècle qui avait vu de si grands capitaines et où la gloire des armes était à peu près la seule à laquelle on pût prétendre lorsqu'on était né gentilhomme. Cette brave et brillante jeunesse qui se couvrit de gloire à Fontenoy, avait appris l'histoire de France dans le livre du P. Daniel.

Somme toute, dans la série de nos historiens na-

(1) *Histoire de France*, édition citée. Avertissement page IX.
(2) *Siècle de Louis XIV*. Catalogue des écrivains.

tionaux il tient son rang et marque nettement sa date : plus semblable à ceux qui l'ont suivi qu'à aucun de ses devanciers, il appartient déjà à l'école critique moderne, dont il est un des fondateurs.

D'Aguesseau l'a mis en parallèle avec Mézeray, qui a de belles qualités d'écrivain et à qui son esprit frondeur, peu goûté de Richelieu et de Colbert, valut au contraire au XVIIIe siècle un regain de popularité dont tout vestige n'a pas disparu (1). Ce que Quintilien a dit de Salluste et de Tite-Live, *pares magis quam similes*, le chancelier croit pouvoir l'appliquer aux deux historiens français, et voici comment il apprécie pour son compte le caractère propre de chacun d'eux : « Mézeray a beaucoup plus le génie, le caractère et le style d'un historien ; on sent de la force, du nerf et de la supériorité dans sa manière d'écrire. Si sa diction n'est pas pure, il sait au moins penser noblement. Ses réflexions sont

(1) « Cet esprit satirique qui domine dans l'histoire de Mézeray flatte la malignité de la plupart des lecteurs ; et les mêmes raisons qui déterminèrent M. Colbert à lui retrancher sa pension le font encore lire et rechercher comme un écrivain de premier ordre. *C'est*, dit M. Bayle, *celui de tous les historiens qui flatte le plus les peuples contre la cour.* Le même auteur ajoute que *Mézeray se faisait un plaisir de remarquer tout ce qu'il trouvait d'injuste et même d'ignominieux dans la conduite de la France.* » Griffet, *Avertissement sur la nouvelle édition de l'Histoire de France*, p. V.

courtes et sensées, ses expressions quelquefois grossières, mais énergiques, et son histoire est semée de traits qui pourraient faire honneur aux meilleurs historiens de l'antiquité. Le P. Daniel écrit d'une manière différente. Son style sent le dissertateur plutôt que l'historien. Mézeray pense plus qu'il ne dit, et le P. Daniel dit plus qu'il ne fournit à la pensée; mais, d'un autre côté, celui-ci a beaucoup plus d'arrangement, de clarté dans la suite des faits. Il a débrouillé mieux que personne le chaos de la première race; sa composition, ou, pour parler en termes de peinture, son ordonnance est beaucoup meilleure que celle de Mézeray; et, puisque j'ai commencé une fois à me servir de cette image, le P. Daniel est un Poussin pour la partie de la composition, mais il pèche, comme ce peintre, par la couleur; au lieu que Mézeray est un Rubens qui frappe les yeux par la force des traits et la vivacité du coloris, mais qui est quelquefois confus dans la disposition (1). »

La conclusion serait que, si Mézeray a le style et le génie de l'historien, le P. Daniel a plus que lui la science de l'histoire et le souci de la vérité. Après cela on est libre de choisir. Remarquons que, du

(1) *Deuxième instruction sur les Études propres à former un magistrat*, 3e point.

temps de d'Aguesseau, l'histoire était encore considérée comme une partie de la rhétorique.

Il faut entendre sur le même sujet Augustin Thierry, qu'on ne soupçonnera pas d'être trop prévenu en faveur d'un Jésuite. Il constate d'abord que l'astre de Mézeray pâlissait à mesure qu'on s'accoutumait à chercher avant tout la vérité dans l'histoire : « Après les travaux des Valois, des du Cange, des Mabillon et des autres savants qui s'élevèrent en foule dans la dernière moitié du XVIIe siècle, le crédit d'un historien qui regardait comme un soin superflu la précaution de citer les textes dut sensiblement décroître. La science avait fait des progrès, et avec elle le goût du vrai et du solide. La franchise des maximes de Mézeray ne lui fut pas une excuse pour la frivolité de ses narrations; on commençait à exiger d'un historien autre chose que de la probité et du courage (1). Mézeray conserva sa réputation d'honnête homme aux yeux de ceux qui avaient résisté aux séductions du grand règne; mais auprès de quiconque s'était éclairé par les recherches nouvelles, il perdit sa réputation d'historien (2). »

(1) N'exagérons rien, Mézeray n'était pas un Caton, et le premier emploi qu'il fit de sa plume, fut d'écrire des pamphlets pour gagner de l'argent. Voyez les *Mémoires* de Nicéron, t. V, p. 297.

(2) Augustin Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*; 11e édition. Lettre IV, page 66.

A le bien entendre, Mézeray eut le genre de succès qui est assuré en France à tout homme d'opposition et que tant de gens recherchent par calcul.

M. Thierry poursuit ainsi : « En l'année 1713, le P. Gabriel Daniel, Jésuite, fit paraître une nouvelle Histoire de France, précédée de deux dissertations sur les premiers temps de cette histoire et d'une préface sur la manière de la traiter. Daniel prononça d'un seul mot la condamnation de son prédécesseur : « Mézeray, dit-il, ignorait ou négligeait les sources. » Pour lui, sa prétention fut d'écrire d'après elles, de suivre les témoignages et de revêtir la couleur des historiens originaux. Le but principal de Daniel était l'exactitude historique, non pas cette exactitude vulgaire qui se borne à ne pas déplacer les faits de leur vrai temps ou de leur vrai lieu, mais cette exactitude d'un ordre plus élevé, par laquelle l'aspect et le langage de chaque époque sont scrupuleusement reproduits. Il est le premier en France qui ait fait de ce talent de peindre la principale qualité de l'historien (1), et qui ait soupçonné les erreurs sans nombre où entraîne l'usage irréfléchi de la phraséologie des temps modernes.

(1) Peindre est beaucoup dire, et M. Thierry prête au P. Daniel un peu de ses propres préoccupations. D'Aguesseau est plus près de la vérité en rapprochant le P. Daniel de Poussin, habile dessinateur et faible coloriste.

« Les convenances historiques étaient aux yeux de Daniel les seules qu'il dût rigoureusement observer. Aucune convenance sociale ne lui semblait digne de l'emporter sur elles. On peut voir la réponse dédaigneuse qu'il fit à une accusation de lèse-majesté, intentée contre lui dans un journal du temps, pour avoir, disait-on, retranché quatre rois à la première race et soixante-neuf ans d'antiquité à la monarchie française. Sans s'inquiéter s'il déplairait et aussi sans affecter de déplaire, Daniel prouva que la royauté s'était transmise par élection durant un bon espace de temps; il attaqua les fausses généalogies qu'on avait forgées en faveur du chef de la troisième race. Mais cet écrivain, qui avait assez de science pour éclairer quelques points de notre histoire, n'en avait pas assez pour l'embrasser tout entière. Sa fermeté d'esprit ne se soutint pas; elle s'affaiblit de plus en plus à mesure qu'il s'éloignait des époques anciennes, les seules sur lesquelles il eût véritablement travaillé. En présence de ce qu'il savait nettement, il était inaccessible aux influences de son siècle et de son état; mais quand il vint à traiter les temps modernes, qu'il n'avait point étudiés avec le même intérêt scientifique, il se laissa surprendre par l'esprit de son ordre (?) et les mœurs de son époque. Il prit parti dans ses narrations, et s'y montra intolérant et

servile. (1) Son premier succès avait révélé dans ses lecteurs la naissance de ce qu'on pourrait appeler le vrai sentiment de l'histoire; sa chute *au bout d'un quart de siècle*, prouva que la moralité du public l'emportait sur son goût pour la science. »

Le faux se mêle au vrai, sur lequel même il l'emporte, dans ces dernières lignes. La moralité du public, dont parle ici M. Thierry, est celle-là même qui s'accommodait des mensonges et de la soi-disant *probité* de Mézeray, uniquement parce que Mézeray était un esprit frondeur. La chute du P. Daniel *au bout d'un quart de siècle* est une erreur manifeste; car ni Velly, ni Anquetil ne l'ont fait oublier, et il faut aller jusqu'à Sismondi pour trouver un historien dont le succès soit justifié par des mérites d'un autre ordre, au nombre desquels ne figure pas toujours la sincérité. Chose singulière! Augustin Thierry semble avoir ignoré complètement que, quarante ans après la première apparition de l'*Histoire* du P. Daniel (1713-1755), le P. Griffet en donnait une nouvelle édition, bien supérieure à toutes les précédentes et qui eût suffi, supposé qu'il en fût besoin, à remettre l'ouvrage en honneur et à lui ramener tout un public d'élite. Nous voilà loin du modeste quart

(1) Pas plus servile que Bossuet. Son respect pour la royauté tenait à un principe élevé que M. Thierry était peu capable de comprendre.

de siècle que lui octroie gracieusement l'auteur des *Lettres sur l'histoire de France*.

Le P. Daniel fit école, ou plutôt ceux de ses confrères qui prirent la plume après lui pour écrire l'histoire, ayant les mêmes principes, s'appliquèrent à marcher sur ses traces en essayant de faire mieux encore. Si l'on veut voir jusqu'où ils poussèrent le scrupule de l'exactitude, qu'on lise le Traité du P. Griffet sur les *Preuves de la vérité de l'histoire*. Ce digne continuateur du P. Daniel n'admet pas qu'il y ait des accommodements avec la vérité et qu'on puisse s'en écarter dans *les plus petites choses*, qu'il s'agisse des faits ou de leurs circonstances, de détails de chronologie ou de géographie, des noms, âges ou qualités des personnes. Quelqu'un s'étant avisé de dire, à propos des erreurs échappées au P. Daniel, qu'elles étaient aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place, et ce même personnage ayant ajouté: « Qu'importe que ce soit l'aile droite ou l'aile gauche qui a plié à la bataille de Montlhéri? » le P. Griffet répond qu'il importe pour la vérité de l'histoire et pour la réputation de l'historien que ces petites circonstances ne soient pas reconnues pour fausses, et que si tels et tels accordent là-dessus des dispenses, les lecteurs éclairés les refuseront toujours.

On lui citait, de l'abbé de Pons, un mot qui avait fait fortune: *l'exactitude est le sublime des sots*. A

quoi il répondait fort sensément : « Ce n'est pas sans doute un grand mérite à un historien d'être exact, mais c'est toujours un grand défaut de ne l'être pas. » Et il éclairait sa pensée par des considérations qui ne manquent pas de philosophie : « Ce n'est qu'à force de soin, d'étude et d'application qu'un historien vient à bout d'éviter toute espèce d'erreur. Il faut qu'il ait une grande justesse dans l'esprit pour apprécier la valeur des différents témoignages, et cette justesse d'esprit n'est pas une qualité aussi commune qu'on le pense. La contrariété de ces témoignages fait naître des difficultés qu'il ne peut vaincre que par des combinaisons multipliées et quelquefois très fines et très délicates. Ce n'est pas toujours une petite affaire que de savoir distinguer le vrai du faux, le simple soupçon de la certitude, les prétextes que l'on publie des véritables motifs que l'on déguise; elle exige quelquefois une application, une sagacité et une suite de raisonnements dont tout le monde n'est pas capable; et c'est faire un étrange abus de langage que d'appeler des qualités si rares *le sublime des sots*. On peut donc rire et s'amuser, si l'on veut, de l'expression plaisante de M. l'abbé de Pons ; mais si on la prenait sérieusement, jusqu'à vouloir en faire un principe et une maxime, il s'ensuivrait que la vérité serait pour les sots, et l'erreur pour les gens d'esprit. Il faut avouer que les premiers gagneraient

beaucoup à ce partage et que les autres y perdraient trop (1). »

Cette vive et ingénieuse réplique prouve suffisamment que l'amour de l'exactitude n'est pas toujours le partage des sots. Mais qui s'imaginerait aujourd'hui, si on n'en avait la preuve sous les yeux, qu'il ait fallu livrer de telles batailles pour faire triompher des principes que personne ne prend plus même la peine d'affirmer, parce qu'il serait impossible de trouver quelqu'un qui les nie?

Le P. Griffet a joint l'exemple au précepte, et ceux qui ont lu son excellente *Histoire de Louis XIII*, — l'épithète est celle qu'emploie constamment à son sujet M. Cousin, — ceux, dis-je, qui ont lu son *Histoire de Louis XIII* savent qu'il est bien difficile de le prendre en défaut. Bazin, qui a remporté le prix Gobert pour son *Histoire de France sous le règne de Louis XIII*, et qui était, comme l'on sait, un esprit très fin, avouait qu'il n'aurait jamais entrepris d'écrire son livre s'il avait connu à temps celui du P. Griffet.

Plus rapproché par l'âge du P. Daniel, qu'il eut le temps de bien connaître et dont il peut être regardé

(1) *Traité des différentes preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, par le R. P. Griffet, auteur d'une Histoire de Louis XIII, imprimée à Paris en 1760. Nouvelle édit. Rouen 1775. Ch. IV, p. 90.

comme l'un des continuateurs, nous trouvons le P. Bougeant, doué des qualités les plus brillantes et qui pourtant a pris, lui aussi, fort au sérieux son métier d'historien. Son *Histoire des guerres et des négociations qui ont précédé le Traité de Westphalie* (1), inspirait naguère les lignes suivantes à un critique peu suspect de partialité à l'égard des Jésuites et que l'on a lieu de croire assez compétent: « En 1727, parurent les premiers volumes de l'*Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le Traité de Westphalie.* L'ouvrage ne fut publié complètement qu'en 1751, alors que le R. P. Bougeant, son auteur, était mort depuis huit ans. Depuis l'apparition de l'ouvrage du savant Jésuite, ouvrage fort remarquable pour l'époque et qu'on pourrait consulter encore avec fruit, la part d'activité de la France a été presque nulle dans le domaine de l'histoire de la guerre de Trente ans (2). »

M. E. Charvériat, auteur d'une très sérieuse *Histoire de la guerre de Trente ans*, qui a paru l'année dernière, vient enfin de doter la France d'un livre qui manquait à sa littérature historique. En attendant, on comprend par cela seul que le P. Bougeant n'était pas en retard sur son siècle, bien au contraire, et il y avait quelque mérite à entreprendre ce travail à

(1) 4 vol. in-4, Paris, 1727.

(2) Voir la *Revue critique* du 22 février 1879; p. 149.

une époque où l'Allemagne, qui est le principal théâtre de cette guerre, était encore si peu connue en France. Ayant eu, par le président de Mesmes, communication des Mémoires du comte d'Avaux, qui avait représenté la France à Munster, le P. Bougeant aurait fort bien pu les publier avec une courte introduction qui aurait pleinement satisfait à son devoir d'éditeur. Mais prenant sa tâche tout à fait à cœur et sentant l'importance d'un sujet qui embrasse les intérêts de toutes les grandes puissances de l'Europe, il aima mieux faire de son préambule une véritable *Histoire de la guerre de Trente ans*, qui fut suivie, après de longs retards occasionnés par le déclin prématuré de ses forces, de l'*Histoire des négociations*, dont la publication posthume ajouta deux nouveaux volumes à celui qu'il avait donné lui-même vingt-quatre ans auparavant. Je n'ajouterai rien au témoignage assez significatif que je viens de placer sous les yeux du lecteur, mais je veux qu'on entende le P. Bougeant lui-même et qu'on sache de lui quel genre de succès il ambitionnait. Il semblerait qu'il se met en garde contre les séductions de son propre talent, tant il sent que, faisant œuvre d'historien, il lui faut avant tout être solide et vrai.

Voici donc comment il s'exprime : « Je me contenterai de dire que, uniquement renfermé dans mon sujet, je me suis surtout appliqué à l'exposer avec la

plus d'ordre et de clarté qu'il m'a été possible. Pour peu que j'eusse eu du penchant pour les épisodes et pour les descriptions brillantes, mon sujet avait de quoi me tenter. Il m'a présenté des batailles célèbres, des siéges fameux, des tableaux, des spectacles intéressants, susceptibles de figures et de tout ce qu'on appelle les fleurs de la rhétorique. Mais la matière est si abondante que, si je lui avais donné plus d'étendue, elle eût rempli plusieurs volumes sans avoir recours aux épisodes; et elle m'a paru assez intéressante pour pouvoir se passer des ornements empruntés de l'art. Heureux si, ne pouvant égaler le feu du P. Maimbourg, la finesse des réflexions du P. d'Orléans, l'élégance et la légèreté de l'abbé de Vertot, la noblesse et l'élévation de l'Histoire Romaine (des PP. Catrou et Rouillé), je puis imiter la justesse et la solidité, l'ordre et la netteté du P. Daniel (1). »

Justesse et solidité, ordre et netteté, tel est le programme de cette école qui met au premier rang la probité littéraire. C'est donc toujours le même idéal poursuivi avec une abnégation qui n'est pas sans grandeur, quand on songe aux applaudissements qu'obtenait dans le même temps l'abbé de Vertot en flattant le goût du public, succès auquel le P. Bougeant aurait pu prétendre tout comme un autre.

(1) *Histoire des Guerres*, etc. Préface.

Les mêmes principes ont dirigé nos quatre historiens de l'Église gallicane (1). Nommer les PP. Longueval, Fontenay, Brumoy et Berthier, c'est évoquer l'idée du travail honnête et consciencieux, de l'érudition de bon aloi, de la saine critique, cette dernière un peu négative, j'en conviens, et péchant plutôt par excès que par défaut, mais à laquelle, par cela seul, nos adversaires seraient mal venus à reprocher de trop incliner au merveilleux et à la légende (2). Les dons littéraires sont inégalement répartis entre les continuateurs du P. Longueval, et l'on peut regretter de ne pas trouver chez les PP. Fontenay et Brumoy cette diction facile, élégante et pure qui rend si agréable la lecture du P. Berthier; mais on ne peut reprocher à aucun d'eux d'avoir méconnu

(1) *Histoire de l'Église gallicane*, par le P. Longueval, etc. L'ouvrage se compose de dix-huit volumes in-4, dont le premier parut en 1732, le dernier en 1749. De nos jours (1847) un dix-neuvième volume a été ajouté par notre savant confrère le P. J.-M. Prat.

(2) Un reproche plus fondé qu'ils se garderont bien d'adresser à nos quatre historiens, c'est d'avoir eu un peu trop l'esprit que fait pressentir le titre même de l'ouvrage. Le gallicanisme du P. Fontenay, en particulier, dépasse la mesure de ce que peuvent excuser jusqu'à un certain point des préventions alors fort répandues dans le clergé français, qui a su, grâce à Dieu, s'en affranchir et n'entend le céder à aucun autre en fait de soumission et de dévouement filial au Saint-Siége.

le premier devoir de l'historien, l'amour et la recherche de la vérité.

L'histoire de France, tant religieuse que profane, était donc largement et noblement traitée par les écrivains de la Compagnie de Jésus; les PP. Daniel, Longueval, Bougeant ont pu disparaître tour à tour sans que leur plume tombât en des mains inhabiles ou peu sûres, et ce travail, d'une inspiration si française, ne cessa que le jour où, de par la loi, il n'y eut plus de Jésuites en France. Vous chercheriez vainement ailleurs, même au sein des académies, une telle réunion d'historiens appliqués à faire connaître à notre nation, dont la curiosité avait été si tardive et si mal dirigée, ses origines et ses accroissements successifs, ses gloires, ses épreuves et ses combats, les hommes enfin qui, par leur génie, leurs belles actions ou leurs fautes, ont exercé sur ses destinées la plus décisive influence. Parlant ainsi, je n'entends nullement déprécier les services que rendait à l'érudition et à la critique la congrégation de Saint-Maur, en mettant au jour, pour l'usage des savants et des gens d'étude, les sources mêmes de notre histoire et en les éclairant d'une lumière toute nouvelle, comme le fit, entre autres, l'auteur de la *Diplomatique*, le grand Mabillon. Mais dans l'histoire proprement dite, dans l'histoire de France écrite en français, je ne vois pas une autre école qui puisse rivaliser avec celle

dont je viens de rappeler les principaux titres.

Et que faisait dans le même temps l'école qu'on nous oppose, celle dont Rollin est le chef? Que faisait-elle pour l'histoire de France, et s'il s'agit de travaux historiques en général, marchait-elle au premier ou au second rang? La question est bien simple et on pourra la résoudre en un clin d'œil, rien qu'en parcourant les dates ci-dessous auxquelles je rattache les noms des historiens et le titre des œuvres qu'ils ont fait paraître sous chaque millésime :

1713. P. Daniel, *Histoire de France.*
1724. P. Daniel, *Abrégé de l'Histoire de France.*
1725. PP. Catrou et Rouillé, *Histoire romaine.*
1727. P. Bougeant, *Guerre de Trente ans.*
1730. Rollin, *Histoire ancienne.*
1732. P. Longueval, *Histoire de l'Église gallicane.*
1738. Rollin, *Histoire romaine.*

Rollin n'entra donc dans la carrière qu'après plusieurs historiens Jésuites, dont les uns avaient traité l'histoire romaine à laquelle il n'arriva que douze ou treize ans plus tard, les autres l'histoire de France dont il s'abstint toujours. Il est assez curieux que ceux qui se sont laissé tellement distancer passent aujourd'hui pour avoir donné le branle. Rollin fon-

dateur ou promoteur des études historiques en France, c'est un lieu commun universitaire auquel je ne dois aucun respect et qui fera hausser les épaules à quiconque, ayant un peu lu, n'a pas tout à fait perdu la mémoire.

Nous avons fait connaître les continuateurs des PP. Daniel et Longueval. Un mot sur les continuateurs de Rollin.

Après avoir consacré ses premières veilles à l'*Histoire romaine* que Rollin, son vénéré maître, n'avait pas eu le temps de terminer, Crevier écrivait l'*Histoire des Empereurs*. A son tour, Charles Lebeau commençait en 1757 la publication de son *Histoire du Bas-Empire ;* et comme il n'eut pas lui-même le temps d'achever cette œuvre considérable par la diversité des faits et la durée qu'elle embrassait, Ameilhon en donna la suite. Survint la révolution, dont Ameilhon fut le serviteur trop docile et qui mit quelque interruption à son travail. Mais il le reprit sous l'Empire et fit paraître, en 1811, le vingt-septième et dernier volume qui met fin à l'ouvrage en racontant la conquête de Constantinople par Mahomet II. Quatre-vingts ans s'étaient écoulés depuis que Rollin avait ouvert la voie aux historiens de son école et qu'on avait pu lire le premier volume de son *Histoire ancienne*. En tout ceci, — œuvre immense ! — quelle place occupait la France ? Il

n'était question d'elle qu'à propos de quelques épisodes de l'histoire romaine ou de l'apparition des Francs dans le monde oriental. Étrange fidélité à un programme qui péchait par la base et qui, sous prétexte de s'attacher à l'ordre des temps, nous condamnait à ignorer ce qui s'était passé dans les siècles les plus rapprochés de nous et dans notre propre pays.

Jamais contraste ne fut plus tranché, et il serait puéril, maintenant, de demander laquelle des deux écoles fut la plus pratique, la plus vivante, la plus véritablement française.

Il s'est pourtant rencontré des hommes qui, en jetant un regard superficiel sur le livre du P. Jouvancy, dont ils savent que l'autorité est très grande chez nous, ont cru y découvrir toute autre chose que le souci de notre histoire nationale et la recommandation d'en faire une étude au moins aussi approfondie que de l'histoire de la Grèce et de Rome. Je suis donc obligé, une fois de plus, d'insister sur ce que j'ai déjà dit de la singulière méprise que l'on commet en cherchant soit dans notre *Ratio Studiorum*, soit dans le *Ratio discendi et docendi* du P. Jouvancy ce qui n'y doit pas être et ce qu'on me permettra d'appeler (d'un mot emprunté à la liturgie) le *Propre* de chaque nation, de chaque pays où nous pouvons avoir un collège. Encore une fois, c'est ce qu'on n'y

trouvera pas, par la raison toute simple qu'il est impossible de renfermer dans un même code des instructions qui embrassent toutes les langues vivantes, toutes les littératures, toutes les histoires particulières des peuples du monde entier. Qu'a donc fait le P. Jouvancy? Là où la matière le comportait, il a été très explicite; il a donné, entre autres, un catalogue raisonné de tous les écrivains qui traitent de l'histoire grecque et romaine. De plus, pour l'étude de l'histoire universelle, il a recommandé les PP. Petau, Torsellino, Briet, dont les abrégés chronologiques embrassent les temps anciens et les temps modernes. Mais il n'a eu garde de désigner, pour les temps modernes, aucune histoire particulière; il n'a nommé aucun historien français, allemand ou italien, qui ait écrit l'histoire de sa nation ou d'une nation voisine. Il a fait mieux que cela; il a dit que chaque nation devait avoir ses historiens propres, ce qui veut dire que c'est à elle de les connaître et de les choisir comme elle l'entend : HISTORIAM SINGULARUM NATIONUM PROPRII SCRIPTORES DOCENT (1).

Cette réserve est d'une souveraine sagesse. Quand il s'agit des Grecs et des Romains, quelle que soit notre nationalité, il nous est assez facile de nous mettre d'accord; encore est-il telles pages de César

(1) *Ratio discendi*, Iª Pars, art. III, *de Historia*, § I, sub. fin.

et de Tacite que l'on commente diversement en France et en Allemagne, tant on a de peine à se désintéresser en ce qui touche plus ou moins à l'honneur des ancêtres. Que serait-ce donc si l'on voulait organiser l'enseignement de l'histoire moderne par voie de réglementation générale? N'est-il pas clair qu'on se heurterait à des susceptibilités infinies? Notre Institut et nos supérieurs généraux nous ont donc laissé à cet égard une grande liberté, et, Dieu merci, cette liberté n'a pas été stérile.

On vient de voir ce qu'elle a produit en France; le spectacle en est grand et instructif : c'est la meilleure réponse à l'injure toute gratuite que nous font ceux de nos adversaires qui osent nous traiter d'étrangers. Les Espagnols regardent, et à bon droit, le Jésuite Mariana comme le père de leur histoire. A une époque toute moderne et qui n'a plus rien de primitif, voici qu'un autre Jésuite, le P. Daniel, occupe un rang moins éminent sans doute, mais encore fort honorable et sans précédent parmi les historiens français. Si l'on veut se rappeler que le P. Daniel n'était pas seul appliqué à cette noble tâche, qu'il a eu, parmi les religieux de son ordre, des continuateurs et des émules vraiment dignes de lui, il restera prouvé que, pour être Jésuite, on n'en a pas moins le cœur grand ouvert à toutes les inspirations du patriotisme.

CHAPITRE XII.

Élèves et professeurs de philosophie. — Les PP. de la Chaize, Tournemine, Buffier. — *Habent sua fata libelli.* — Quelques témoignages. — Résumé. — Conclusion.

Quand Bossuet soutint sa *tentative* au Collège de Navarre, le vainqueur de Rocroy, à qui elle était dédiée et qui assistait à la soutenance, se tint à grand'peine de descendre dans la lice et de se mesurer avec le jeune répondant, dont la haute et sereine intelligence jetait déjà un si vif éclat. Tous les deux avaient étudié chez les Jésuites, Bossuet à Dijon, Condé à Bourges; et quoique le prince n'eût jamais fréquenté Navarre, il n'en était pas moins rompu à tous les exercices de l'école et très capable d'attaquer comme de défendre une thèse.

Son génie — c'est Bossuet lui-même qui lui rend ce témoignage — embrassait *la plus sublime théologie*. Bossuet, en revanche, n'a-t-il pas eu à ses heures, et surtout en louant Condé, les plus surprenantes clartés sur l'art militaire et la conduite des armées?

Avant eux, un autre illustre, Descartes, avait étudié sous les mêmes maîtres la philosophie scolastique, et quand il fut entré, à ses risques et périls, dans une voie toute nouvelle, il ne cessa pas d'apprécier les avantages de celle où leur expérience avait guidé ses premiers pas. Un ami lui ayant soumis le dessein qu'il avait formé d'envoyer son fils en Hollande, dans l'espoir qu'il trouverait au sein des universités alors célèbres de ce pays un enseignement philosophique plus élevé et plus solide qu'en France, on sait quelle fut la réponse de Descartes: il conseilla de mettre le jeune homme au Collège de la Flèche. « Encore que mon opinion, écrivait-il à ce sujet, ne soit pas que toutes ces choses qu'on enseigne en philosophie soient aussi vraies que l'Évangile, toutefois, à cause qu'elle est la clef des autres sciences, je crois qu'il est très-utile d'en avoir étudié le cours entier de la manière qu'on l'enseigne dans les Écoles des Jésuites, avant qu'on entreprenne d'élever son esprit au-dessus de la pédanterie, pour se faire savant de la bonne sorte. Je dois rendre cet honneur à mes maîtres, de dire qu'il n'y a lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à la Flèche. Outre que c'est, ce me semble, un grand changement, pour la première sortie de la maison paternelle, que de passer tout d'un coup dans un pays différent de langue, de façons de vivre et de religion; au lieu que l'air de la Flèche est voisin du

vôtre. Comme il y va quantité de jeunes gens de tous les quartiers de la France, ils y font un certain mélange d'humeur par la conversation les uns des autres, qui leur apprend quasi la même chose que s'ils voyageaient. Enfin l'égalité que les Jésuites mettent entre eux, en ne traitant guère d'autre façon les plus relevés que les moindres, est une invention extrêmement bonne pour leur ôter la tendresse et les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coutume d'être chéris dans les maisons de leurs parents (1). »

D'une pareille bouche, il est clair que les professeurs de la Flèche ne pouvaient recueillir un plus grand éloge. Ils n'aspiraient pas, bien entendu, à élever l'esprit des jeunes gens au-dessus de ce que Descartes appelle un peu dédaigneusement *la pédanterie* et que nous appelons plus simplement la philosophie scolastique. Ils se contentaient modestement d'ouvrir aux commençants les horizons qu'Aristote a reconnus et décrits le premier, que le Christianisme a prodigieusement agrandis, et où le génie d'un saint Thomas d'Aquin se sentait à l'aise. Ainsi faisaient les plus sages et les plus fermes esprits du XVII[e] siècle. Bossuet lui-même, tout en rendant honneur à Descartes, auquel il fit quelques emprunts,

(1) *Vie de Descartes*, par Adrien Baillet; 1[re] partie, page 32. — Paris, 1691.

est resté, par le fond et par tout l'ensemble, un vrai disciple de saint Thomas. Les leçons qu'il donnait à l'héritier du trône, dans son beau livre de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, sont si étrangères à tout esprit de système, qu'on a pu les qualifier de *philosophie de collège* (1). Il y avait dans la *Méthode* et dans les écrits métaphysiques de Descartes trop d'erreurs dont une orthodoxie vigilante pouvait s'alarmer ; ce n'est pas sans raison qu'il a encouru les censures des universités de Paris, de Caen, d'Angers, et que ses œuvres ont été mises à l'*index romain* en attendant qu'elles fussent corrigées, *donec corrigantur*. La Compagnie de Jésus accomplit donc un devoir rigoureux en éloignant de son enseignement cette philosophie *subtile, engageante et hardie* qui fut la mode et la passion des beaux esprits du XVII[e] siècle, qui contribua puissamment, il faut en convenir, à la réforme des méthodes et à l'essor des recherches scientifiques, mais qui, comme doctrine métaphysique et morale, ne saurait être comparée à

(1) « Oui, dit à ce propos M. de Sacy, philosophie de collège, car c'est la seule qui entre naturellement dans les intelligences encore neuves et droites, la seule que des enfants comprennent et qui les satisfasse... Philosophie d'enfants, dont les fragments épars font tout le sublime d'un Platon, toute la profondeur d'un Leibnitz. » *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. Paris, Techener, 1864. Introduction, page XIII.

la grande et imposante tradition qu'elle aspirait follement à supplanter.

On se disait donc péripatéticien dans les écoles des Jésuites; on y soutenait des thèses fort anciennes et dont quelques-unes dataient du moyen âge. Mais le moyen âge n'est-il pas l'héritier de tous les Pères et Docteurs de l'Église? Ce n'était pas un patrimoine qu'on pût abandonner pour courir les aventures même à la suite d'un homme de génie. Cependant on savait reconnaître ce que la philosophie nouvelle contenait de vrai, et l'on faisait bon accueil à toutes les découvertes de la science la plus avancée. Ce que je dis là deviendra sensible à l'aide de quelques exemples qui empruntent aux circonstances au milieu desquelles ils se produisent, une autorité particulière.

Je commence par le P. de la Chaize, le célèbre confesseur de Louis XIV, qu'on ne s'attendait guère, je le suppose, à rencontrer sur un terrain où il n'est pourtant rien moins qu'étranger.

Né dans un château du Forez, comme son grand oncle le P. Coton, il appartenait à la province de Lyon, et ce fut à Lyon qu'il enseigna la philosophie. Parmi ses collègues, dont plusieurs étaient des savants distingués, on cite les PP. de Challes et Fabri. Le premier est connu par un ouvrage de mathématiques considérable, le *Mundus mathematicus* (3 in-folio)

et par ses Éléments d'Euclide, qui furent souvent réimprimés avec des additions d'Ozanam. Quant au P. Fabri, c'était un génie universel : mathématiques, astronomie, optique, physiologie, botanique, etc., rien ne lui était étranger. Il enseigna, paraît-il, la circulation du sang, d'après ses propres expériences, avant d'avoir eu connaissance de la belle et importante découverte d'Harvey. Non moins versé dans la théologie dogmatique et morale que dans les sciences profanes, il mourut à Rome, théologien de la sacrée pénitencerie. C'étaient là d'excellents juges et dont le suffrage était précieux pour le jeune professeur de philosophie. Ils le pressèrent de publier ses leçons, qui avaient été fort applaudies; mais il n'y voulut jamais consentir, et tout ce qu'on put obtenir de lui, c'est qu'il réunit quelques-unes de ses thèses en deux minces volumes in-folio (1), dont le premier porte sur son titre les mots de *Philosophie péripatéticienne*.

Selon toutes les apparences, la postérité n'aurait jamais eu d'autre témoignage des rares qualités que le P. de la Chaize avait déployées dans l'enseignement, si, à sa mort, arrivée en 1709, son éloge

(1) Voici les titres d'après le P. de Backer :

1° Peripateticæ quadruplicis philosophiæ placita, rationalis, naturalis, supernaturalis et moralis. Lugduni, 1661, fol., pp. 406.

2° Humanæ sapientiæ Propositiones propugnatæ Lugduni in Collegio Soc. Jesu. Lugduni, 1662, fol., pp. 71.

n'avait dû être prononcé à l'Académie des Inscriptions dont il faisait partie. On sait qu'il était habile antiquaire, cultivait la numismatique et contribua même à donner à Louis XIV le goût des médailles. Le secrétaire de Boze s'acquitta dignement de sa tâche et célébra, comme on s'y attendait, les services que le défunt avait rendus à la savante Compagnie, en la recommandant à l'auguste bienveillance du monarque. Il fit plus encore; muni d'informations sûres, il rendit hommage à l'ancien professeur de philosophie et résuma en excellents termes les souvenirs qu'on avait gardés de ses leçons.

« Sa manière d'enseigner, dit-il, était singulière, et avait sans doute ses avantages. Il expliquait d'abord l'état d'une question et exposait les différentes opinions des anciens et des modernes. Ceux qui l'écoutaient avaient ensuite la liberté de se partager à leur tour entre tous ces sentiments, et de soutenir, chacun selon son génie, celui qu'il goûtait davantage. Enfin, lorqu'il voyait les esprits remplis de leur matière et échauffés à un certain point, il dictait sa propre opinion, qui se trouvait ordinairement établie sur le débris ou sur la conciliation des précédentes (1). »

(1) Éloge du P. de la Chaize, lu à l'assemblée publique d'après Pâques, 1709. (*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions*, t. I., page 373 et suiv.)

Voici maintenant pour la physique, qui, à cette époque, ne se séparait jamais de la philosophie :

« La multitude des expériences, écueil ordinaire des vieux préjugés, achevait de distinguer le P. de la Chaize. Peu de jours se passaient sans qu'il en fît quelqu'une. Il ne lui suffisait pas d'avoir des raisons nouvelles et solides, il voulait encore que la sécheresse des arguments se perdît dans le charme du spectacle. »

Ici, de Boze nomme quelques-uns des savants religieux que le P. de la Chaize connut au collège de Lyon et qui encourageaient ses travaux : ce sont les PP. de Saint-Rigaud, Théophile Raynaud, de Challes, Gibalin et Fabri; puis il en vient au résumé qu'il a sous les yeux :

« La logique et la morale y renferment tout ce qu'on peut imaginer de plus propre à former l'esprit et le cœur, et l'on n'y trouve presque aucune de ces questions infructueuses, qu'un long usage semble avoir consacrées au bruit de l'École et au plaisir de la dispute.

« Un esprit géométrique règne dans toute la physique. Elle intéresse par le nombre des faits curieux qui y sont rapportés, et l'on est surpris d'y trouver déjà les anciens systèmes si bien rectifiés par les nouvelles découvertes : surprise d'autant mieux fondée que la philosophie de M. Descartes était encore

renfermée dans un petit cercle d'hommes choisis, et que ceux qui étaient en possession du nom de philosophe ne la regardaient que comme une hérésie naissante. »

Oui, le P. de la Chaize voyait non pas une hérésie, mais plusieurs erreurs dangereuses dans la nouvelle philosophie. Cependant il y voyait aussi des parties saines qu'il n'hésitait pas à s'approprier, pratiquant ce sage éclectisme que recommande l'Apôtre : *Omnia autem probate, quod bonum est tenete* (1). Ce péripatéticien n'était donc nullement un retardataire, et il y en avait beaucoup de cette espèce dans les divers collèges de la Compagnie de Jésus.

Le P. Tournemine, lui aussi, paraît fort au courant des questions philosophiques du temps, où il intervient avec une évidente supériorité.

Voici une circonstance qui permettra d'apprécier l'élévation et la vigueur de ses pensées. Les *Mémoires de Trévoux* commencent à paraître et c'est lui qui les dirige. Pour faire fête au nouveau recueil périodique et lui souhaiter la bienvenue, Leibnitz envoie à Paris quelques pages qui sont insérées dans le numéro de septembre 1702, sous ce titre : *Extrait d'une lettre de M. de Leibnitz sur ce qu'il y a dans les Mémoires de janvier et de février touchant la génération de la glace, et touchant la*

(1) I THESSAL., V. 21.

démonstration cartésienne de l'existence de Dieu, par le R. P. Lamy, bénédictin. Ainsi que le fait observer le philosophe de Hanovre, la démonstration soi-disant cartésienne de l'existence de Dieu est renouvelée de saint Anselme, et comme ni Descartes, ni le P. Lamy n'ont dit, à son gré, le dernier mot, il expose, avec une grande force de raisonnement, ce que lui a fourni sur le même sujet *la chaleur de la méditation.* L'année suivante, c'est le P. Tournemine qui prend la parole. « J'ai lu, dit-il, avec plaisir dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de septembre passé, l'extrait d'une lettre de l'illustre M. de Leibnitz sur l'existence de Dieu. Il a raison de se glorifier d'avoir poussé la preuve de l'existence de Dieu plus loin qu'on ne l'a encore portée dans aucun ouvrage imprimé. Je suis heureux de m'être rencontré avec lui, et je regarde comme une marque certaine de la justesse de mes pensées, le rapport qu'elles ont avec les pensées de ce grand homme. Ce rapport n'est que dans le genre de preuves, car nous différons un peu dans la manière de prouver. Ce n'est pas que je ne trouve la sienne excellente, mais je crois que la mienne a ses avantages.

« Il y a neuf ans (1) que j'ai dicté et fait soutenir

(1) Ceci nous reporte donc à un cours professé en 1693.

cette démonstration en philosophie, et depuis, lorsque j'ai enseigné le traité de Dieu en théologie, elle a été, comme auparavant, attaquée avec beaucoup de chaleur. Plusieurs de ceux qui l'attaquaient sont demeurés convaincus de sa force et de son utilité. Des personnes qui ont longtemps enseigné la théologie dans les premiers postes, m'ont communiqué de vive voix ou par écrit diverses objections. Aucune ne m'a fait repentir d'avoir suivi cette nouvelle route. Un homme du monde, qui a beaucoup d'esprit et de capacité, mais qui avait le malheur de s'être laissé prévenir contre la religion, m'a sincèrement avoué qu'il sentait la force de cette preuve ; que rien ne l'avait tant frappé et qu'il y cédait. On peut donc la regarder comme un remède éprouvé (1). »

Ce langage, qui peut se passer de commentaire, nous fait connaître ce qu'étaient les leçons du P. Tournemine dans les deux chaires de philosophie et de théologie, qu'il occupa tour à tour. Si Leibnitz est ce qu'on a toujours pensé jusqu'ici, le P. Tournemine lui-même n'est pas un professeur ordinaire, puisqu'il eut l'honneur de se rencontrer avec ce grand esprit.

Ajoutons en passant que, lorsque parut la *Théodicée*, elle fut aussitôt traduite en latin par un Jésuite. Ce traducteur était le P. Barthélemy des Bosses, pro-

(1) *Mémoires de Trévoux*, juillet 1702, page 106.

fesseur de théologie à Cologne. Il entretenait avec l'illustre philosophe une correspondance suivie, et si les pièces s'en retrouvent un jour, ce trésor épistolaire pourra devenir l'un des plus beaux ornements des œuvres complètes de Leibnitz (1).

(1) Pour faciliter les recherches et stimuler le zèle des éditeurs, je crois devoir reproduire ici un passage fort intéressant de la Bibliothèque des PP. de Backer et Sommervogel.

« Les Jésuites de Cologne conservaient un grand nombre de lettres philosophiques et théologiques de Leibnitz au P. des Bosses ; elles sont la plupart assez longues.

« Le P. des Bosses eut une longue correspondance avec Leibnitz. Dans une lettre au R. P. datée de Cologne, jour de la Pentecôte, il dit qu'il « n'a encore pu avoir les lettres de M. Leibnitz publiées à Leipsig, » mais on lui fait espérer qu'il les aura bientôt, et il ajoute : « Il s'en faut bien que le commerce littéraire de ce grand homme y soit tout compris. Une grande partie se trouvera en son temps dans les archives de Hanovre et ailleurs. Les originaux des lettres qu'il m'a écrites, que je destine pour la bibliothèque des manuscrits de votre collège, doivent être envoyés par une commodité sûre, car il ne faut pas risquer un tel trésor dont le prix croîtra avec le temps. » D'après les *Mémoires de Trévoux*, avril 1761, p. 1026, ces originaux existaient alors au collège Louis-le-Grand. Ne seraient-ce pas les mêmes que mentionne M. L. Delisle dans son Inventaire des MSS. du fond latin de la Bibl. Nationale, n° 10355?

« Le recueil des Lettres de Leibnitz publié à Leipsig, 1734-42, 4 vol. 8°, est bien incomplet. Ainsi, nous n'y avons pas trouvé sa correspondance avec le P. des Bosses ; sa correspondance historique avec les Bollandistes est entièrement négligée, ainsi que sa correspondance mathématique

Quant au P. Buffier, dont nous avons déjà parlé si souvent, personne n'ignore que son *Traité des premières vérités* est une œuvre profondément originale et qui assigne à son auteur un rang à part dans l'histoire de la philosophie. C'est ce que reconnaît Thomas Reid, le chef de l'école écossaise, qui l'a beaucoup étudié et qui, faisant profession de la prendre volontiers pour guide, lui emprunte encore plus qu'il ne l'avoue (1). « J'ai trouvé, dit-il, beaucoup plus de choses originales dans ce traité que dans la plupart des livres métaphysiques que j'ai lus. Les observations de Buffier me paraissent en général d'une parfaite justesse; et quant au petit nombre de celles que je

avec Kircher, Lana, Kochanski, des Challes et Pardies. Nous espérons trouver cette correspondance dans l'édition des œuvres de Leibnitz, que publie en ce moment M. Foucher de Careil, à Paris, chez Didot, ou dans celle que publie à Hall G. H. Pertz. » Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus au mot Bosses (Barthélemy des). Puisse la politique laisser à M. Foucher de Careil assez de loisirs pour qu'il réalise les espérances de notre confrère.

(1) C'est du moins ce que l'on reproche à Reid, à en juger par le titre suivant d'une traduction publiée à Londres : « First truths, and the origin of our opinions explained with an inquiry into the sentiments of moral philosophers, relative to our primary notions of things. To wich is prefixed a detection of the Plagiarism, concealment and ingratitude of doctors Reid, Beattie and Oswald. London, Johnson, 1780, in-8°. »

ne saurais tout à fait approuver, elles sont au moins fort ingénieuses (1). »

Dès les premières pages de son livre, Buffier fait cette profession de foi : « Je n'ai pas cru que les grands noms de Descartes, de Malebranche et d'autres dussent faire plus de peur que ceux de Platon et d'Aristote; j'avoue même que j'aurais honte de balancer à prendre un sentiment contraire au leur quand la raison y conduit (2). »

Singulière fortune de ce livre! En France, il ne fut pas plus remarqué qu'un autre, et le XVIIIe siècle eut bientôt, depuis Condillac jusqu'à Diderot, des célébrités philosophiques beaucoup plus retentissantes. Mais un beau jour, au commencement du XIXe siècle et sur la fin du premier empire, il arriva cette aventure que M. Taine a racontée avec infiniment d'esprit. Royer-Collard, nommé professeur de philosophie à la Sorbonne, se promène sur les

(1) Œuvres complètes de Thomas Reid, publiées par Th. Jouffroy. T. V, pages 179, 180.

(2) *Œuvres philosophiques du P. Buffier de la Compagnie de Jésus*, avec notes et introduction par Francisque Bouillier, etc. Voyez page 4. Nous citons, de préférence, l'édition donnée par cet honorable membre de l'Université, à qui nous sommes heureux de témoigner notre sympathie pour la noble indépendance dont il a fait preuve en plus d'une rencontre. Ceux qui ont lu ses derniers écrits sur la question de l'enseignement, nous comprendront.

quais fort embarrassé. Il a relu la Bible du temps, Condillac. Mais le sensualisme répugne à son austérité. Que faire donc? « Tout à coup, dit le malicieux écrivain, il aperçut à l'étalage d'un bouquiniste, entre un Crevier dépareillé et l'almanach des cuisinières, un pauvre livre étranger, honteux et ignoré, antique habitant des quais, dont personne, sauf le vent, n'avait encore retourné les feuilles : *Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun, par Thomas Reid*. Il l'ouvre et voit une réfutation des condillaciens anglais. « Combien ce livre? — Trente sous. » Il venait d'acheter et de fonder la nouvelle philosophie française (1). »

Et du même coup, par l'intermédiaire de Thomas Reid, le P. Buffier rentrait en France, pour y être beaucoup plus apprécié qu'il ne l'avait jamais été avant de s'être fait un nom chez nos voisins d'outre-Manche. *Habent sua fata libelli.* A quoi tiennent pourtant les réputations?

Aujourd'hui, tout Jésuite qu'il est, Buffier jouit d'une fort bonne renommée dans le monde universitaire. Il lui en a bien pris d'avoir pour introducteur, dans son propre pays, un philosophe écossais prôné par Royer-Collard et traduit en français par Théodore Jouffroy.

(1) *Les Philosophes français au XIXe siècle*, par H. Taine; 2e édition, p. 22.

Mais je dois ajouter ceci. Les ouvrages philosophiques du P. Buffier, que l'on trouve aujourd'hui fort neufs et pour le fond et pour la forme, et qui sont pour certains esprits une véritable découverte, ces ouvrages exerçaient déjà leur influence, il y a cent cinquante ans, dans les collèges des Jésuites. C'est le P. Buffier lui-même qui nous l'apprend. Dans les observations qui accompagnent son *Traité de la Société civile*, il s'exprime ainsi : « J'ai lieu d'espérer que des professeurs judicieux feront passer imperceptiblement sous la forme scolastique, dans leurs traités ordinaires, plusieurs de ces questions; comme quelques-uns y ont fait passer des sujets que j'avais exposés dans mes autres traités. Il n'y aurait que des esprits bornés qui seraient embarrassés à donner aux matières les plus salutaires de la morale la forme qui convient à leurs *cahiers;* pour en faire une *assertion* suivie de ses preuves, des objections qu'on y peut faire et des réponses aux objections (1). »

La vie intellectuelle circulait donc et se répandait dans ce grand corps enseignant qu'on ose accuser d'immobilité et d'inertie. Chaque professeur avait ses cahiers, ses thèses, qu'il dictait à ses élèves, et prenait sa tâche assez au sérieux pour ne mettre

(1) Voyez le *Traité de la Société civile*, dans le *Cours de sciences* du P. Buffier, page 1254.

dans ses leçons que ce qu'il avait su s'approprier par un travail tout personnel. Descartes approuvait hautement cette méthode, dont il avait été à même d'apprécier les avantages lorsqu'il étudiait au collège de La Flèche; et, ne trouvant rien de semblable dans les universités de Hollande, il s'en plaignait. « La philosophie, disait-il, ne s'enseigne ici que très mal. Les professeurs n'y font que discourir une heure le jour, environ la moitié de l'année, *sans dicter jamais aucuns écrits* (1). »

Mais lorsque les Jésuites furent mis sur la sellette en 1762, la forte discipline intellectuelle du XVIIe siècle n'était plus guère comprise : on avait *changé tout cela*. On reprocha donc à leurs professeurs de philosophie de ne pas se contenter de *discourir*, mais de présenter leurs démonstrations sous la forme surannée du syllogisme et, qui plus est, de faire argumenter leurs élèves, de leur dicter, comme au temps de Descartes, des cahiers et des thèses (2).

Que ne se servaient-ils, comme les professeurs de grammaire, de livres imprimés? Voilà ce que réclamait le progrès. Encore un peu, ces grands réformateurs allaient inventer le manuel du baccalauréat.

(1) *Vie de Descartes*, par Baillet; première partie, p. 32.
(2) Ci-dessus, Chapitre Ier, p. 13.

Ces griefs et autres de même valeur figuraient dans le fameux compte rendu du président Rolland; ils étaient accueillis par le Parlement de Paris et reproduits à grand renfort d'éloquence par les procureurs généraux des différentes cours souveraines, dont les réquisitoires semaient l'agitation par toute la France.

A Rennes, on eut l'occasion de voir quelle était la compétence de Messieurs les gens du roi en des matières où les savants de profession sont les premiers à douter d'eux-mêmes. La Chalotais ne s'avisa-t-il pas de dire, contre toute évidence, que jamais la Compagnie de Jésus n'avait produit de mathématiciens? Il trouva bientôt à qui parler. Lalande était élève des Jésuites; c'était chez eux, au collège de Lyon, qu'il avait pris le goût de l'astronomie, et même, dans un moment d'enthousiasme, il avait voulu se faire Jésuite, afin de s'adonner exclusivement à l'observation et à l'étude des phénomènes célestes, à l'exemple de son professeur, le P. Béraud. Il raconte lui-même cette circonstance de sa vie, en relevant l'erreur de La Chalotais. Son langage, un peu déclamatoire, est celui d'un vieillard fort original qui aime à revenir sur les souvenirs de ses jeunes années et qui, faisant profession ouverte d'athéisme, a du moins cela de bon qu'il ne veut pas se rendre encore plus

coupable en y joignant l'ingratitude. L'emphase sentimentale qui, grâce à Jean-Jacques Rousseau, faisait partie des mœurs littéraires du temps, ne doit pas porter atteinte à l'autorité toute spéciale du célèbre astronome, dont les affirmations sont d'ailleurs justifiées par les renseignements positifs qu'il a consignés dans ses ouvrages.

« La retraite, la frugalité, le renoncement, faisaient, dit-il, de cette Société le plus favorable assemblage de science et de vertu. Je les ai vus de près : c'était un peuple de héros pour la religion et pour l'humanité. La religion leur donnait des moyens que la philosophie ne fournit pas. A quatorze ans, je les admirais, je les aimais, au point de demander mon admission, et je regrette encore de n'avoir pas persisté dans cette vocation, que l'innocence et le goût de l'étude m'avaient donnée. Parmi les calomnies absurdes que la rage des protestants et des jansénistes exhalèrent contre eux, je remarquai La Chalotais, qui porta l'ignorance ou l'aveuglement jusqu'à dire, dans son réquisitoire, que les Jésuites n'avaient pas produit de mathématiciens. Je faisais alors la table de mon astronomie; j'y mis un article sur les Jésuites astronomes : le nombre m'étonna. J'eus occasion de voir La Chalotais à Saintes, le 20 oc-

tobre 1773; je lui reprochai son injustice; il en convint (1). »

Confession tardive d'une faute désormais irréparable, mais témoignage précieux pour l'histoire. La Chalotais termina ses jours l'année suivante d'une manière tragique. Quant au président Rolland d'Erceville, il vécut assez pour voir et pour subir les dernières conséquences des idées dont il avait eu le malheur de préparer le triomphe et porta sa tête sur l'échafaud le 20 avril 1794.

Au fond, l'on savait bien que les Jésuites n'étaient pas frappés pour cause d'incapacité et d'ignorance, et que leur ruine ne contribuerait pas à élever le niveau des études. Vingt-cinq collèges supprimés et leurs ressources concentrées dans ce seul établissement, ne parvenaient pas à combler le vide que l'arrêt du Parlement avait fait au collège Louis-le-Grand. Les anciens rivaux des religieux proscrits se sentaient amoindris depuis qu'ils avaient perdu le

(1) On trouvera ce morceau curieux dans les *Annales philosophiques* de M. de Boulogne; année 1800, t. I, page 220. Joignez-y, comme pièce justificative, le *Tableau d'après* LALANDE, *des Jésuites mathématiciens astronomes, de* 1750 à 1773. (Bibliographie astronomique, p. 446-510.) Ce *Tableau*, extrait de l'ouvrage de Lalande, se trouve dans l'ouvrage de M. l'abbé Maynard: *Des Études et de l'enseignement des Jésuites à l'époque de leur suppression*. Paris, 1853, in-8°. Voyez *Appendice*, n° 2, page 262.

noble aiguillon de l'émulation, également salutaire aux uns et aux autres. « Ne dirait-on pas, demandait le principal du collège d'Harcourt, ne dirait-on pas que les Jésuites ont emporté avec eux le feu sacré des bonnes études? Depuis qu'ils ont quitté Paris, le zèle est mort dans nos écoles, et, à l'exception de notre Lebeau, qui appartient à leur époque, nous ne voyons pas un maître de quelque renom (1). »

Soixante ans plus tard, l'helléniste Gail, qui, jeune, a aussi appartenu au collège d'Harcourt et qu'on a vu sous la Restauration professeur au collège de France, Gail, qui a vécu dans l'intimité du savant P. Brotier, l'éditeur de Tacite, tient à peu près le même langage que le principal d'Harcourt. C'est dans la préface de son édition de Phèdre qu'il parle des Jésuites.

D'abord, il paie un juste tribut de louanges à la mémoire du P. Desbillons, l'émule de Phèdre, celui qu'on a surnommé *le dernier des Romains*. Puis, cédant à une conviction irrésistible, il célèbre avec effusion cette Société qui a produit tant de critiques renommés, de littérateurs consommés, de fins latinistes, d'éminents théologiens, de philosophes éprouvés, d'orateurs

(1) Voyez Émond, *Histoire du Collège Louis-le-Grand*, chap. XXI, page 234.

sacrés d'un rare mérite, en tête desquels il place, comme on s'y attendait bien, le grand nom de Bourdaloue (1).

Un autre esprit distingué de ce même temps, le cardinal Maury, eut aussi une belle occasion de dire ce qu'il pensait ou plutôt ce qu'il savait des Jésuites, et donna libre cours à l'expression d'une conviction non moins profonde. Il avait à faire, à l'Institut, l'éloge de l'abbé de Radonvillers, l'un des membres de l'ancienne Académie française dont la mort avait précédé de peu la révolution et auxquels cet hommage posthume, consacré par l'usage, était encore dû, après que vingt années et plus avaient passé sur leur cendre. Radonvillers, qui s'était distingué comme sous-précepteur des enfants de France, avait d'abord été jésuite et débuté au collège de Bourges dans la carrière de l'enseignement. Lorsqu'il n'était encore que petit écolier au collège Louis-le-Grand, il avait reçu des

(1) Voici le passage de Gail : « F. J. Desbillonius, ex inclyta illa Societate Jesu, unde tot prodiere magni nominis critici, litteratores peritissimi, emunctæ latinitatis auctores, homines denique in theologia magni, in philosophia probati, in eloquentia sacra summi antistites. »

En note : « Testis inter multos Bourdaloue, in quo, vel uno, exstat inclyta et logices et eloquentiæ schola, nunquam intermoritura. » *Phædri Fabul. Lib.* v, t. I, page x. (Biblioth. clas. lat., t. LII.)

leçons du P. Porée, auquel sa précocité et son heureux naturel inspiraient un tendre intérêt. Se reportant à ces souvenirs qui dataient du commencement du XVIIIe siècle : « Je ne saurais, dit Maury, oublier l'inépuisable intérêt dont l'abbé de Radonvillers animait nos entretiens, toutes les fois que nous le ramenions à cette rajeunissante époque de ses grandes études... Certes, Messieurs, je puis le dire d'après lui-même, il ne regardait pas comme le temps le plus heureux de sa vie, la période de sa fortune, de son crédit, et bien moins encore de son exil à la cour, mais les cinq années qu'il passa *dans sa famille*, nous disait-il : c'était ainsi qu'il désignait le collège Louis-le-Grand, où il revint étudier la philosophie et la théologie, après avoir professé lui-même dans toutes les autres classes. Cette colonie perpétuelle de cinquante professeurs qui retournaient sur les bancs dans la même maison, à leur vingt-cinquième année, pour s'y dévouer à l'étude scolastique de la religion, après avoir terminé leur cours d'enseignement public, formait un centre de réunion auquel se ralliait chaque jour l'élite de nos écrivains et des personnages les plus distingués de tous les états : espèce de tribunal toujours en permanence, que Piron appelait *la chambre ardente des réputations*, et toujours redouté des gens de lettres comme

le principal foyer de l'opinion publique dans cett[e] capitale (1). »

Ne trouvez-vous pas plaisant, après cela, qu'on nou[s] représente les Jésuites comme voués à la routine e[t] absolument étrangers à l'esprit de leur siècle? C[e] qui doit surpendre, au contraire, c'est qu'ils n'aien[t] pas, en général, subi la contagion des idées régnantes, dont ils n'ignoraient à peu près rien ; et leur gloir[e] la plus solide est d'avoir combattu un ennemi qu'il[s] connaissaient bien et qui leur faisait beaucou[p] d'avances.

Encore un témoignage qu'on ne saurait dédaigner. Chateaubriand, qui avait vu de près toute une génération élevée en grande partie chez les Jésuites, a écrit dans le *Génie du Christianisme* (2) : « L'Europe savante a fait une perte irréparable dans les Jésuites. L'éducation ne s'est jamais bien relevée depuis leur chute. Ils étaient singulièrement agréables à la jeunesse ; leurs manières polies ôtaient à leurs leçons ce ton pédantesque qui rebute l'enfance. Comme la plupart de leurs professeurs étaient des

(1) *Éloge de M. l'abbé de Radonvillers*, lu dans la séance publique de la classe de littérature et de langue de l'Institut de France, par Mgr le cardinal Maury, le jour de sa réception, 7 mai 1807. (Œuvres choisies du cardinal Maury. Paris, 1827, T. III, page 468 et suiv.)

(2) Quatrième partie, livre sixième, chap. V.

hommes de lettres recherchés dans le monde, les jeunes gens ne se croyaient avec eux que dans une illustre académie. Ils avaient su établir entre leurs écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage qui tournait au profit des sciences. Ces liens formés dans l'âge où le cœur s'ouvre aux sentiments généreux, ne se brisaient plus dans la suite, et établissaient, entre le prince et l'homme de lettres, ces antiques et nobles amitiés qui vivaient entre les Scipion et les Lelius.

« Ils ménageaient encore ces vénérables relations de disciples et de maîtres, si chères aux écoles de Platon et de Pythagore. Ils s'enorgueillissaient du grand homme dont ils avaient préparé le génie, et réclamaient une partie de sa gloire. Voltaire, dédiant sa Mérope au P. Porée, et l'appelant son *cher maître*, est une de ces choses aimables que l'éducation moderne ne présente plus. Naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, mécaniciens, astronomes, poètes, historiens, traducteurs, antiquaires, journalistes, il n'y a pas une branche des sciences que les Jésuites n'aient cultivée avec éclat. »

Avec l'autorité qu'il puise dans des études spéciales et dans le long exercice des plus importantes fonctions auprès du ministère de l'Instruction publique, M. Charles Jourdain s'exprime ainsi dans son *Histoire de l'Université :*

« Lorsqu'on s'élève au-dessus des préjugés d l'esprit de corps et des petites jalousies, commen méconnaître les services éminents que la Société d Jésus avait rendus à la jeunesse et aux familles depui son rétablissement sous Henri IV? Ceux de ses enne mis qui veulent être impartiaux et sincères avouer que ses collèges étaient bien tenus, que la disciplin en était à la fois ferme et douce, exacte et paternelle que la routine scolastique s'y trouvait corrigée pa de sages innovations, appropriées habilement a progrès des mœurs et aux convenances sociales; qu les maîtres étaient modestes, dévoués, instruits, l plus grand nombre consommés dans l'art d'élever l jeunesse, ceux-ci humanistes éprouvés, ceux-l savants de premier ordre, si réguliers dans les hab tudes de leur vie, que jamais aucun reproche d'in conduite ne fut articulé contre eux (1). »

En résumé : « Comme instituteurs de la jeuness les Jésuites étaient à l'abri de tout blâme, et plut dignes de reconnaissance que de persécution (2). »

A son tour, M. Bréal porte sur l'Université, vi torieuse des Jésuites, un jugement qui n'est p sans conséquence et dont nous aimons à prendr acte. « Une fois délivrée des Jésuites, dit-il, el

(1) *Histoire de l'Université de Paris, au* XVII° *et au* XVI *siècle*; pages 397, 398.
(2) *Ibid.*

s'installa dans leurs maisons, et continua leur enseignement (1). »

Ainsi, c'est entendu : les professeurs de l'Université, qui remplacèrent les Jésuites, ne firent ni plus ni mieux dans l'intérêt des études, si compromis, disait-on, par leurs prédécesseurs. Les deux institutions rivales étaient donc de même valeur et n'avaient rien à se reprocher l'une à l'autre. Mais combien leur sort fut dissemblable ! Et que faut-il penser de la justice de ceux qui établissaient partout l'Université sur les ruines des Jésuites et l'enrichissaient de leurs dépouilles?

Cet aveu de M. Bréal a donc son prix, mais la vérité complète va beaucoup plus loin, et il est de notre devoir de la proclamer.

Non, les Jésuites n'auraient pas encouru cette condamnation sans exemple, s'il n'eussent été que médiocres. Ils expiaient en un seul jour deux cents ans de succès. On leur faisait payer, par la confiscation, par l'exil, la confiance des pères de famille et l'amour de leurs élèves.

Quoique nous n'ayons pu faire connaître que d'une manière bien incomplète, et par une certaine catégorie de leurs travaux, ces vaillants et dévoués instituteurs de la jeunesse française, nous espérons

(1) *Quelques mots sur l'instruction publique*, par Michel Bréal, professeur au Collège de France; page 402.

obtenir justice et respect pour leur mémoire. E
présence de tant de faits certains, irrécusables, q
témoignent en leur faveur, les adversaires les pl
passionnés seront obligés d'y regarder à deux fo
avant d'articuler de nouveau des reproches dénu
au moins de vraisemblance, le reproche d'inerti
par exemple. Toute autre accusation, à l'adresse
ceux dont il s'agit, rencontrerait plus de crédit.

Voudrait-on nous dire à quelle époque ils se so
endormis? Qu'on y fasse attention : parmi tant
branches des connaissances humaines, qu'ils avaie
charge d'enseigner, plusieurs étaient encore à l'ét
rudimentaire au moment où ils se mirent à l'œuvr
or il se trouve que, le plus souvent, ils ont puissa
ment contribué à les développer, sinon à les cons
tuer de toutes pièces. Nous croyons l'avoir démont
pour l'histoire, pour la géographie, qui rentre
dans cet ordre de connaissances essentiellement pr
gressives. Nous ne voudrions pas ramener le lecte
en arrière et lui faire parcourir à nouveau une rou
déjà connue ; mais qu'on nous permette de signal
seulement trois dates auxquelles se rattachent, si l'
peut ainsi parler, trois grands faits pédagogiques.

Je place la première de ces dates dans la premiè
moitié du XVIIe siècle. C'est alors que fleurit pour
première fois, dans sa vigoureuse jeunesse, l'éco
historique du collège de Clermont. Les PP. Sirmon

Petau, Labbe, écrivent ou enseignent; Henri et Adrien de Valois, formés par eux, continuent à suivre leur direction et à recevoir leurs conseils. En province, du Cange est sorti du collège d'Amiens et Baluze fréquente tour à tour les collèges de Tulle et de Toulouse: deux disciples des mêmes maîtres, destinés à se rejoindre à Paris.

On le voit bien, nous sommes à l'âge d'or de la grande érudition française du xvii° siècle. La Byzantine du Louvre s'imprime et elle rallie autour d'elle les Petau, les Labbe, les du Cange, avec Poussines et Maltret, deux Jésuites de Toulouse. Parmi tant d'autres productions destinées à la jeunesse et appropriées par ces savants hommes aux besoins de l'enseignement, je remarque ce célèbre Abrégé d'Histoire universelle (*Rationarium temporum*), le chef-d'œuvre du P. Petau; un livre qui a eu le rare honneur d'initier à la connaissance de l'histoire cinq ou six générations consécutives, un livre dont il existe des traductions dans toutes les langues et dont les éditions ne se comptent plus; que nous trouvons dans les mains de Bossuet comme dans celles de d'Aguesseau, et que non seulement la France, mais l'Europe entière adopte et admire. Ne sont-ce point là des faits dont il faut se souvenir et qui tiennent une belle et large place dans l'histoire de l'éducation en France?

La seconde date correspond à la seconde moiti du xvii° siècle; son objet, c'est la réforme de la géographie. Nous avons montré cette réforme commencée, non sans succès, à Bologne, par le P. Riccioli Un collègue de Riccioli, le grand Cassini, la continue avec éclat à l'Observatoire de Paris. Combien d Jésuites n'a-t-il pas pour auxiliaires, soit par l choix de Louis XIV, soit par l'élan d'un zèle tou spontané. Grâce à leurs lointaines missions, l réseau des observatoires embrasse le monde entie et il ne manque jamais, au besoin, d'explorateur aussi intelligents qu'intrépides. Les détermination géographiques se multiplient, se coordonnent : l Mappemonde est renouvelée, au grand profit de l navigation et du commerce. Ces admirables travaux deviennent aussitôt la base d'un enseignement géographique élémentaire, et les Jésuites peuvent offri à leurs élèves des cartes dressées, sur leurs propre indications, par Guillaume Delisle et par d'Anville Aussi de quelle indignation n'est pas saisi Jérôme d Lalande, lorsqu'il entend La Chalotais reproche aux Jésuites de n'avoir jamais eu de mathématiciens d'astronomes!

La troisième date, que je fixe au xviii° siècle, es celle de l'histoire de France. J'y rattache les travaux des PP. Daniel et Griffet, du P. Bougeant, du P. Longueval et de ses continuateurs, les PP. Fontenay,

Brumoy et Berthier. Un mérite qu'on ne saurait leur contester, c'est l'usage d'une critique sévère, inconnue à leurs devanciers et dont même la plupart de leurs contemporains ne se souciaient guère. Inutile d'insister sur leur patriotisme, qui seul leur imposait la tâche dont ils se sont si dignement acquittés. Tandis que Rome et la Grèce suffisaient à d'autres, peu jaloux d'élargir le cadre de leurs études et de leur enseignement, ces excellents maîtres, se rappelant qu'ils étaient Français, eurent à cœur de connaître la France et de la faire connaître à leurs élèves. N'oublions pas ces cours d'histoire, bien élémentaires, mais complets, organisés dès les premières années du siècle; ni ces paroles du P. Buffier, paroles mémorables que la postérité doit recueillir, puisqu'elles sont à son adresse : « Le public et la postérité sauront peut-être gré au collège Louis-le-Grand d'avoir montré sur ce point un exemple qui doit faire honneur à notre temps. »

Tels furent jusqu'au bout, jusqu'au jour de la persécution et de l'exil, ceux que notre vocation nous donne pour ancêtres et dont nous avons recueilli l'héritage. S'ils furent coupables, nous ne sommes pas innocents. Mais nous osons l'espérer encore, la justice de 1762 ne sera pas le dernier mot de la question qui s'agite en ce moment à notre sujet.

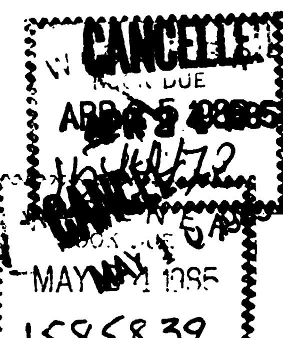
La France nous a vus à l'œuvre depuis trente ans, elle sait que nous ne sommes pas ses pires ennemis et que nous n'avons nui, en somme, ni à son repos ni à sa grandeur. On aura beau faire, la loi dont on nous menace serait, pour la conscience publique justement alarmée, le signal de la persécution religieuse.



TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 71.


CANCELLED


CANCELLED
BOOK DUE
MAY 1 1985
1585839

